

**La participation sociale dans la société d'installation : une
réponse à l'épreuve d'intégration**

*Les trajectoires de participation sociale des immigrants congolais installés à
Bruxelles et à Ottawa-Gatineau*

Jolana Jarotkova

Thèse présentée à la
Faculté des études supérieures et postdoctorales
dans le cadre du programme de doctorat en sociologie

École d'études sociologiques et anthropologiques

Faculté des sciences sociales
Université d'Ottawa

© Jolana Jarotkova, Ottawa, Canada, 2017

Résumé

Cette thèse vise à mieux comprendre l'articulation entre la trajectoire de participation sociale des immigrants et l'épreuve d'intégration dont ces derniers doivent s'acquitter dans la société d'installation. À partir d'une approche par parcours de vie, elle se concentre plus particulièrement sur les immigrants originaires de la République démocratique du Congo installés d'une part dans la Région de Bruxelles-Capitale (Belgique) et d'autre part dans la région d'Ottawa-Gatineau. J'utilise ici la notion de participation sociale pour examiner différentes pratiques d'engagement social comme des pratiques de don de temps pour le bien commun. La notion d'« épreuve d'intégration » se base, quant à elle, sur les travaux de Serge Paugam (2014) sur les liens sociaux et l'intégration ainsi que sur la notion d'épreuve mise de l'avant par Danilo Martuccelli.

Les données présentées ici proviennent principalement de récits de vie recueillis sur ces deux terrains de recherche. Ces récits ont été complétés par des entrevues d'informateurs-clés et d'experts ainsi que par plusieurs séances d'observation participante au sein de structures de participation dans lesquelles des immigrants congolais étaient engagés.

La conclusion majeure de cette thèse est que la trajectoire de participation sociale permet d'apporter des réponses partielles à l'épreuve d'intégration. Ces réponses structurent la façon dont les individus créent des liens sociaux au travers de leur trajectoire de participation. Elles dépendent en partie de la visibilité des pratiques de participation des répondants.

Mot-clés : Participation sociale; immigration; intégration; visibilité; Belgique; Canada.

Abstract

This thesis aims to understand the interplay between immigrants' social engagement trajectory and their integration. A life course approach is used to analyze the life stories of Congolese immigrants living in Brussels and in the region of Ottawa-Gatineau. I use Martuccelli's concept of "épreuve" to conceptualize the integration phenomenon as a social test or trial that everyone must tackle, especially immigrants. Different practices of social engagement are examined here, gathered under the notion of social participation as practices of giving time for the common good.

The most important conclusion of this thesis is that participatory trajectory can offer different ways to succeed partially the test of integration. This enable migrants to create essential social relationships embedding them in the new society. Visibility of social participation practices defines partially how they represent a possible way to succeed the test of integration.

Keywords : Social participation; immigration; integration; visibility; Belgium; Canada.

Remerciements

Cette thèse m'est souvent apparue comme un cheminement bien solitaire. Cependant, je n'aurais jamais pu la compléter sans le soutien de nombreuses personnes, rencontrées pendant cette aventure aussi merveilleuse qu'exigeante ou encore présentes dans ma vie depuis de longues années.

Je tiens à remercier tout premièrement ma directrice de thèse, Stéphanie Gaudet, pour sa présence toujours bienveillante et inspirante tout au long de mon cheminement aux études supérieures et particulièrement au doctorat. Elle m'a toujours prodigué des conseils pertinents et rigoureux qui m'ont permis de me dépasser en tant que chercheuse mais aussi sur le plan personnel. Les discussions que nous avons eu autour de ma recherche et autour d'autres projets ont nourri ma propre réflexion sociologique. Finalement, son support quant aux défis de la vie de doctorante, mais aussi de jeune maman, m'ont aidé à concilier ces deux facettes de mon quotidien.

Je remercie également les membres du jury qui vont évaluer cette thèse et qui ont suivi de loin mon travail depuis le début, les professeurs Philippe Couton, Natacha Gagné et Luisa Veronis. Vos commentaires sur mes examens-synthèses, sur le projet de thèse ainsi qu'au fil de discussions plus impromptues m'ont aidé à orienter ma réflexion. Je voudrais aussi remercier l'examineur externe, le professeur Xavier Leloup du centre Urbanisation Culture Société de l'INRS d'avoir pris le temps de lire et de commenter cette thèse. Ses commentaires ont été grandement utiles.

Je voudrais remercier aussi les professeurs Nathalie Mondain et Philippe Couton de m'avoir permis de commencer à m'intéresser aux immigrants africains francophones lors d'un court projet de recherche, il y a de cela plusieurs étés. C'est ce premier contact qui est à l'origine de mon choix de m'intéresser à ces gens surprenants que sont les immigrants congolais. De même, je remercie la professeure Marie-Blanche Tahon pour l'excellent séminaire sur les travaux de Danilo Martuccelli auquel j'ai eu la chance d'assister comme auditrice libre. Les discussions que nous avons eu à cette occasion ont nourri et enrichi mes analyses. Ma reconnaissance va aussi à l'École d'études sociologiques et anthropologiques et son équipe administrative. Leur support tout au long de ces dernières années a facilité bien des choses.

La réalisation de cette thèse et particulièrement du terrain de recherche a été aussi rendue possible grâce au soutien financier de Conseil de recherche en sciences humaines du Canada, de l'Université d'Ottawa et du Régime de bourses d'études supérieures de l'Ontario.

La partie belge de cette recherche n'aurait pas vu le jour sans le soutien du professeur Jean-Louis Genard de l'Université Libre de Bruxelles. Son accueil ainsi que celui du GRAP m'ont grandement aidé. Du même souffle, je tiens à remercier Sarah Demart et Nicole Grégoire pour m'avoir aidé à faire mes premiers pas dans le monde associatif congolais à Bruxelles et en Belgique.

Bien entendu, cette recherche n'aurait jamais pu être complétée sans l'apport essentiel de tous les participants et participantes qui ont accepté de me raconter une partie de leur vie. Leur ouverture et leur générosité m'ont profondément touchées. Je tiens aussi

à souligner l'accueil des deux ASBL avec qui j'ai eu la chance de travailler à Bruxelles. Cette expérience restera toujours parmi mes meilleurs souvenirs de terrain.

Sur le plan personnel, je tiens à remercier mes collègues et ami-e-s avec lesquels j'ai eu l'honneur et le bonheur de partager le quotidien du doctorat. Votre présence, votre support et les moments partagés m'ont profondément touchée : Marie-Michèle, Anabel, Virginie, Mariève, Alexis, Joyce, Éric, Mélanie, Sabrina et Marie-Lyne.

Finalement, cette thèse n'aurait jamais été possible sans le soutien de ces trois personnes les plus importantes dans ma vie. Je tiens à remercier ma mère, Venceslava Jarotkova, pour son support constant, pour l'amour du savoir et des études qu'elle a su me transmettre et pour m'avoir appris à persévérer. Depuis plus de 10 ans, c'est aussi mon conjoint, Charles Gingras, qui m'encourage et m'appuie sans relâche et sans remise en question. Son amour et sa patience ont toujours été un abri lors des moments difficiles. Finalement, notre petit trésor, Klára, née alors qu'il me restait un bon bout de chemin à faire, a su éclairer de son rire et de sa joie, cette dernière année. Ces doux moments partagés avec toi ont été des moments de pause essentiels.

Table des matières

Résumé	ii
Abstract.....	iii
Remerciements	iv
Table des matières.....	vi
Liste des tableaux.....	x
Liste des figures.....	x
Chapitre 1 : Problématique.....	1
1.1 Engagement et intégration : vite liés dans les discours publics	1
1.2 Engagement social et intégration : des nuances nécessaires face à un discours trop positif	4
1.3 Le lien entre l'engagement social et l'intégration : les limites de la littérature	5
1.4 Question de recherche.....	7
1.5 Division de la thèse.....	9
 Chapitre 2 : L'engagement social, une revue de littérature.....	 16
2.1 Un bref survol des travaux sur l'engagement social	17
2.1.1 L'engagement social libre et gratuit, avant tout envers autrui : le bénévolat ..	17
2.1.2. La participation à la décision politique : mouvements sociaux, démocratie participative et militantisme.....	21
2.2 Engagement social des immigrants.....	29
2.2.1 Pendant l'engagement : l'expérience de situations d'engagements	34
2.2.2 Engagement et intégration	37
2.3 La participation sociale : une notion pour dépasser les limites de la recherche actuelle	39
 Chapitre 3 : Une revue de littérature sur l'intégration.	 42
3.1 Historique du concept d'intégration.....	43
3.2 Les théories actuelles de l'intégration/assimilation	46
3.3 Les différentes dimensions de l'intégration.....	47
3.3.1 Un processus bilatéral	51
3.4 Les traditions nationales en sociologie de l'intégration.....	53
3.5 Les facteurs influençant l'intégration	55
3.6 L'individu comme acteur social dans les recherches sur l'intégration	60
 Chapitre 4 : Cadre théorique et conceptuel	 63
4.1 Un cadre théorique : une recherche ancrée dans les sociologies de l'individu.....	64
4.1.1 L'individu comme personnage social de la sociologie fonctionnaliste	64
4.1.2 L'individu comme point de départ de l'analyse du social	65
4.1.3 Le travail sous tension de l'individu sur lui-même.....	66
4.2 Un cadre conceptuel : l'intégration comme épreuve	67
4.2.1 L'épreuve plutôt que l'expérience comme opérateur analytique.....	67
4.2.2 L'épreuve comme opérateur analytique de l'intégration	69

4.2.3 La trajectoire professionnelle et la sphère de sociabilité au prisme de la trajectoire de participation sociale : deux dimensions centrales de l'épreuve d'intégration.....	77
4.3 L'approche par parcours de vie.....	84
4.3.1 Les parcours de vie en tant que paradigme : cinq principes d'analyse.....	86
4.3.2 Les parcours de vie comme parcours biographiques	88
Chapitre 5 : Méthodologie.....	94
5.1 Question de recherche et positionnement épistémologique.....	94
5.1.1 Justificatif des terrains de recherche.....	95
5.2 Le terrain et les méthodes de cueillette de données.....	97
5.2.1 Le déroulement du terrain en Belgique.....	98
5.2.2 Le déroulement du terrain au Canada	102
5.2.3 Le déroulement des entrevues.....	104
5.2.4 Représenter la majorité dans l'échange avec un groupe minorisé.....	109
5.2.5 Entre Bruxelles et Ottawa-Gatineau : une expérience de terrain différente ..	113
5.3 L'analyse des données	116
5.3.1 Analyse verticale.....	116
5.3.2 Analyse transversale	117
5.4 Validité.....	120
Chapitre 6 : Être immigrant congolais et participer à Bruxelles et à Ottawa-Gatineau.....	122
6.1 Congolais de Belgique et Congolais du Canada : deux populations très différentes, mais avec certaines ressemblances	122
6.1.1 Congolais de Belgique et à Bruxelles	122
6.1.2 Les Congolais au Canada.....	125
6.2 Les relations avec la société d'installation.....	127
6.3 Les politiques migratoires et d'intégration sur les deux terrains d'enquêtes.....	130
6.3.1 Les politiques migratoires en Belgique et au Canada.....	131
6.4 Participer à Bruxelles et à Ottawa-Gatineau : une première rencontre avec les enquêtés.....	137
6.4.1 Les parcours de vie des participants à la recherche.	138
6.4.2 Participer à Bruxelles : le mouvement associatif avant tout.....	152
6.4.3 Participer à Ottawa-Gatineau	164
Chapitre 7 : Trajectoire de participation sociale et épreuve d'intégration : une typologie.....	176
7.1 Les trajectoires de participation sociale professionnalisantes ou l'alternative à la recherche d'emploi conventionnelle	178
7.1.1 Convertir ses pratiques de participation sociale en pratiques professionnelles	179
7.1.2 La voie de service ou le pont vers l'insertion professionnelle.....	183
7.2 Les trajectoires de participation sociabilisantes : créer et entretenir des liens sociaux	190

7.2.1 La participation comme levier de création de liens	190
7.2.2 « Des amis me l'ont demandé » : la participation sociale comme support de liens déjà existants	197
7.2.3 « Même si je n'ai pas d'argent, les gens me respectent » - L'échec de la conversion et la compensation par la participation.....	201
7.3 Une trajectoire de participation sociale neutre.....	204
7.3.1 Les établis	204
Chapitre 8 : Protection et reconnaissance	208
8.1 Protection et reconnaissance : difficultés d'accès et notions analytiques	208
8.1.1 De l'analyse verticale des récits de vie... ..	209
8.1.2... aux concepts de protection et de reconnaissance	212
8.2 Protection et reconnaissance dans la trajectoire de participation professionnalisante	215
8.2.1 La protection : présente, mais peut-être précaire	216
8.2.2. L'épanouissement professionnel comme reconnaissance.....	218
8.3. Protection et reconnaissance dans la sociabilité	220
8.3.1. Protection et reconnaissance : une intégration assurée par la sociabilité.....	221
8.3.2. Peu de protection, mais de la reconnaissance	225
8.4. Les trajectoires « sans-histoires » : un certain accès à la reconnaissance	232
Chapitre 9 La visibilité des pratiques de participation : un espace d'opportunités	236
9.1. Qui voit quoi ? : L'émergence et la définition de la visibilité comme notion d'analyse à partir des données	236
9.1.1. Du caractère (in)formel des pratiques à leur visibilité.....	237
9.1.2. Le caractère relationnel de la visibilité	240
9.1.3. Deux types de visibilité	240
9.2. Protection et reconnaissance à la lumière de la visibilité dans les trajectoires de participation sociabilisantes	243
9.2.1. Des trajectoires de participation marquées par une montée en visibilité.....	243
9.2.2. Des trajectoires avec une visibilité limitée, mais constante.....	252
9.3. Une visibilité publique de toutes les pratiques : les trajectoires de participation professionnalisantes	253
9.3.1. Des montées en visibilité ouvrant l'accès à l'emploi	253
9.4 Des pratiques de participation sociale qui rendent possible la visibilité individuelle	260
Chapitre 10 : Conclusion et discussion	266
10.1 La participation sociale et l'épreuve d'intégration : les immigrants congolais en Belgique et au Canada	267
10.1.1. Des pratiques de participation sociales diverses	268
10.1.2. La trajectoire de participation sociale pour faire face à l'épreuve d'intégration	270
10.1.3. S'acquitter de l'épreuve d'intégration : des modalités différentes d'accès à la protection et à la reconnaissance	275

10.1.4. La participation sociale : un espace de visibilité qui oriente les réponses à l'épreuve d'intégration.....	277
10.2. Les limites de la thèse	282
10.2.1 Une observation participante difficile.....	282
10.2.2 Un aspect comparatif peu présent en fin de compte	283
10.2.3. Un usage restreint de la notion de visibilité.....	284
Bibliographie	287
Annexes	312
Annexe 1 : Certificat d'approbation déontologique.....	313
Annexe 2a : Lettre d'information aux organismes (Belgique)	314
Annexe 2b : Lettre d'information aux organismes (Canada).....	315
Annexe 3a : Lettre de recrutement, entrevue d'experts (Belgique)	316
Annexe 3b : Lettre de recrutement, entrevue d'expert (Canada).....	317
Annexe 4a : Lettre de recrutement, récit de vie (Belgique)	318
Annexe 4b : Lettre de recrutement, récit de vie (Canada)	319
Annexe 5a : Formulaire de consentement, entrevue d'expert (Belgique)	320
Annexe 5b : Formulaire de consentement, entrevue d'expert (Canada).....	323
Annexe 6a : Formulaire de consentement, récit de vie (Belgique).....	326
Annexe 6b : Formulaire de consentement, récit de vie (Canada)	329
Annexe 7 : Modèle de calendrier de vie	333
Annexe 8 : Fiche sociodémographique.....	334
Annexe 9 : Guide d'entrevue, entrevue d'expert	336
Annexe 10 : Guide d'entrevue, récit de vie	338
Annexe 11 : Grille d'observation.....	342
Annexe 12 : Division des pouvoirs et des compétences en Belgique.....	343

Liste des tableaux

Tableau 1 Les participants aux récits de vie en Belgique	154
Tableau 2 Les participants aux récits de vie au Canada	165
Tableau 3 Réponses à l'épreuve d'intégration	237
Tableau 4 Visibilité publique et visibilité réticulaire.....	242

Liste des figures

Figure 1 Les trois types de trajectoires et les réponses à l'épreuve d'intégration	177
Figure 2 Parcours de vie postmigratoire de Luc	180
Figure 3 Parcours de vie postmigratoire de Louise	183
Figure 4 Ligne du temps du parcours de vie post-migratoire de Clovis.....	186
Figure 5 Ligne du temps du parcours de vie post-migratoire de Thérèse.....	194
Figure 6 Parcours de vie post-migratoire de Constance	195
Figure 7 Parcours de vie post-migratoire de Robert	199
Figure 8 Parcours de vie post-migratoire de Colin	203
Figure 9 La montée en visibilité de Robert.....	244
Figure 10 La montée en visibilité de Clovis	255
Figure 11 Montée en visibilité de Luc	257

Chapitre 1 : Problématique

1.1 Engagement et intégration : vite liés dans les discours publics

Au début de l'année 2016, un reportage de la radio de Radio-Canada traitait des pratiques bénévoles d'immigrants au sein de l'organisme *Santropol roulant*. La journaliste y traçait le portrait de trois femmes d'origine mexicaine et américaine qui s'impliquaient au sein de cet organisme. Elle présentait cette implication comme un apprentissage de l'« intégration 101 ». D'une part, selon le reportage, le bénévolat permettait de briser l'isolement des individus et de permettre aux nouveaux arrivants d'entrer en contact avec la société d'installation. D'autre part, ces pratiques constitueraient un « premier travail » au Canada en attendant de trouver un « travail rémunéré ».

De façon générale, ce reportage reprend les discours publics canadiens qui valorisent certaines formes d'engagement social chez les nouveaux arrivants. Selon ces discours, ces pratiques favorisent leur intégration. Parmi les acteurs sociaux qui tiennent ce discours, on retrouve des organismes gouvernementaux, comme Citoyenneté, Immigration et Réfugiés Canada ou encore le Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion du Québec, des organismes communautaires comme Bénévoles Ottawa, le Centre d'action bénévole de Montréal ou encore de grands médias comme Radio-Canada. Selon ces discours, les pratiques bénévoles représentent un moyen de faciliter l'intégration socio-économique des immigrants en leur permettant d'améliorer leurs compétences linguistiques, de rencontrer des gens et de développer des réseaux et surtout « d'acquérir de l'expérience sur le marché du travail canadien [qu'ils pourront] ensuite inscrire sur [leur] curriculum vitae » (Citoyenneté et Immigration Canada 2013 : 64). Ce même accent sur le bénévolat comme porte vers l'« expérience canadienne » est observable dans différents discours publics ¹ au cours des années ainsi que dans l'entrevue de la journaliste :

¹ Plusieurs articles et chroniques d'opinion dans différents médias de masse, outre le reportage de Radio-Canada, véhiculent ce message (voir par exemple Fatima Houda-Pépin, Journal de Montréal, 26 août 2017 ou . De même, différentes publications gouvernementales présentent le bénévolat sous cet angle (Citoyenneté et Immigration Canada 2013, p. 64). Finalement, plusieurs observations que j'ai effectuées dans certains événements renvoient aussi à ces discours.

Journaliste : Est-ce que vous pensez que cette expérience que vous êtes en train d'acquérir ici au Santropol, ça peut vous aider aussi à trouver un emploi ?

Interviewée : Oui... Par exemple pour l'emploi que j'ai trouvé dans une chocolaterie, j'ai ajouté dans mon CV cette expérience comme bénévole. J'ai dit aussi comme référence le nom de Ben qui est le coordinateur des bénévoles ici. Il peut dire... Par exemple, il me connaît maintenant, il connaît mon travail, parce que je suis là depuis quelques mois... Il peut dire comment est mon travail. Alors, ça, c'est très important, c'est une opportunité qui peut m'aider à trouver le travail.

Journaliste : D'avoir une première expérience au Québec... On le sait, c'est plus difficile pour les immigrants de se trouver un emploi par rapport aux Québécois, alors d'avoir cette expérience-là, j'imagine que ça vous a beaucoup aidé...

Interviewée : Beaucoup, ça m'a aidé beaucoup. L'importance d'avoir une première expérience. Ça c'est très difficile.

Source : Désautels le dimanche, 3 janvier 2016

Dans son ensemble, cette entrevue souligne déjà un certain écart entre les représentations sociales de l'intégration et le vécu des migrants. En effet, tout au long du reportage, l'interviewée a plutôt mis l'accent sur l'aspect social ainsi que linguistique de son engagement bénévole. Ce n'est qu'à l'insistance de la journaliste qu'elle aborde la question de son nouvel emploi et des références que le *Santropol roulant* lui a fournies. On peut donc penser que, pour cette femme, il ne s'agissait pas nécessairement d'un élément central de son expérience d'engagement bénévole.

La question des relations sociales et de la sortie de l'isolement constituerait donc un deuxième aspect important de l'expérience de bénévolat qu'ont les nouveaux arrivants. Néanmoins, dans les discours publics, cette dimension passe souvent en second plan après la question de l'emploi. Aux yeux des pouvoirs publics, on peut penser qu'il y a là un enjeu économique, puisqu'il s'agit notamment de rendre les immigrants autonomes et indépendants financièrement le plus rapidement possible. Cependant, dans leurs communications, les organismes sociaux qui encadrent souvent les premières expériences bénévoles des nouveaux arrivants présentent la création de liens sociaux et la sortie de l'isolement comme des retombées positives importantes des pratiques bénévoles².

² Voir par exemple le site du Centre d'action bénévole de Montréal. Cet organisme soutient entre autres la pratique du bénévolat au sein de différents organismes communautaires. Sur son site Web, une page s'adresse directement aux immigrants : Je veux faire du bénévolat/Je suis un nouvel arrivant. À la question « Est-ce

Finalement, tel que les femmes rencontrées par la journaliste de Radio-Canada l'ont mis de l'avant, les pratiques bénévoles au sein d'un organisme de la société d'installation sont l'occasion avant tout de parfaire les habiletés linguistiques. Il s'agit d'un aspect important des discours sur l'engagement social des immigrants dans une société où, comme au Québec, la protection de la langue de la majorité constitue un enjeu social.

En somme, il existe un ensemble de discours publics qui lient certaines pratiques d'engagement social — et plus particulièrement le bénévolat — à une intégration réussie. Ces discours présentent les liens qui uniraient le bénévolat et l'intégration comme étant évidents. Ainsi, faire du bénévolat permet d'acquérir une « expérience canadienne/québécoise » qui pourrait, par la suite, être mobilisée par les individus dans leur recherche d'emploi. De même, l'engagement social donnerait la possibilité aux nouveaux arrivants de s'insérer dans des réseaux sociaux et ainsi briser leur isolement social. Soulignons finalement que ces discours présentent souvent l'intégration comme un horizon à atteindre. En d'autres mots, « être intégré », c'est d'avoir un emploi, de parler la langue de la société d'installation et, de façon générale, d'agir comme les membres de celle-ci.

Dans cette thèse, je soutiens que les pratiques d'engagement social constituent, particulièrement pour les immigrants, une réponse possible à l'épreuve d'intégration. Afin de s'acquitter de cette épreuve, les individus doivent créer différents liens sociaux leur donnant accès à une protection face aux aléas de la vie ainsi qu'à une reconnaissance de la part d'autrui. Les pratiques d'engagement social forment des trajectoires de participation qui offrent aux individus plusieurs opportunités de tisser de tels liens.

que faire du bénévolat peut m'aider à trouver un emploi ? », il souligne premièrement les apports possibles du bénévolat à la trajectoire professionnelle, reprenant ainsi le contenu des discours qui lient bénévolat et intégration professionnelle. Cependant, un avertissement très clair suit cette reprise de ces discours : « Mais en général, cela [faire du bénévolat] ne mène pas à un emploi dans l'organisme où vous faites du bénévolat. » Plusieurs autres retombées positives de la pratique bénévole sont par la suite mises en évidence.

1.2 Engagement social et intégration : des nuances nécessaires face à un discours trop positif

La relation directe entre engagement social et intégration mise de l'avant par les discours publics doit être cependant nuancée au regard de plusieurs travaux sur différents aspects de cette articulation. Ainsi, le lien entre le bénévolat et l'accès au marché du travail est particulièrement critiqué dans certains travaux académiques sur la question. Premièrement, l'adéquation entre l'« expérience canadienne » et les compétences de travail est plus complexe qu'il ne le paraît à première vue. En effet, le gouvernement sélectionne la plupart des nouveaux arrivants sur la base de leurs compétences professionnelles. Il y a là un paradoxe : les migrants sont sélectionnés parce qu'ils sont jugés compétents et par la suite, au moment de la recherche d'emploi, cette compétence semble disparaître faute d'expériences en sol canadien. En fait, les employeurs et la société canadienne jugent la valeur du capital humain accumulé au Canada comme plus importante que celle du capital social accumulé au cours du parcours de vie en dehors du Canada et notamment dans les pays non-occidentaux. Cette exigence d'expérience de travail au Canada pose d'autant plus problème que les pratiques bénévoles ne permettent pas nécessairement de l'acquérir. En effet, comme le souligne Slade (2008), les opportunités conventionnelles de bénévolat ne correspondent pas nécessairement à des tâches demandant aux individus d'exercer leurs compétences professionnelles. De plus, ces pratiques s'inscrivent souvent au sein d'associations d'aide aux immigrants et par conséquent, ne sont pas nécessairement reconnues par de potentiels employeurs comme étant une « expérience canadienne » (Wilson-Forsberg & Sethi, 2015). On le constate, le chemin qui mène du bénévolat à l'emploi n'est pas nécessairement direct et peut être sans issue.

Quant aux recherches sur la sociabilité et la création de liens sociaux au travers de l'engagement social, il apparaît que le lien entre les pratiques bénévoles et les relations sociales doit être nuancé. De nombreux travaux montrent que la participation au sein d'associations d'immigrants mènerait à la création de liens avec des compatriotes ou d'autres immigrants (Coll, 2010; Berger, Galonska, & Koopmans, 2004; Strömblad & Adman, 2010). De l'autre côté, l'engagement au sein d'associations issues de la société d'installation permettrait la création de liens inter-ethniques (Miller, 2011). Cependant,

soulignons que plusieurs de ces articles traitent cette articulation comme d'un point de départ vers d'autres questionnements (Bretell, 2005; Fuglerud & Engebrigtsen, 2006; Eggert & Giugni, 2010). Dans la plupart des cas, c'est parce qu'ils constituent une partie du capital social des immigrants que ces liens intra et interethniques sont un objet d'intérêt pour les chercheurs. Peu s'interrogent, au contraire, sur les processus qui sous-tendent l'articulation entre les pratiques bénévoles et les relations sociales. Ainsi, tant dans la littérature scientifique que dans les discours publics, on suppose que le simple fait d'avoir des pratiques bénévoles mène directement à la création de liens sociaux.

Le lien établi par les discours publics entre le bénévolat et l'intégration connaît donc certaines limites, comme le montre en partie la littérature scientifique. De plus, ces discours présentent d'autres limites. Ainsi, ils considèrent qu'un seul type de pratique peut favoriser légitimement l'intégration des nouveaux arrivants à la société d'accueil : le bénévolat et principalement le bénévolat au sein d'organismes issus de la société d'installation. D'autres pratiques d'engagement social ne semblent pas prises en compte. Elles le sont cependant par la littérature scientifique qui, comme il en sera question au chapitre 3, a développé différentes approches pour s'intéresser à l'engagement social des immigrants.

1.3 Le lien entre l'engagement social et l'intégration : les limites de la littérature

La documentation scientifique sur l'engagement social des immigrants aborde une variété de pratiques. Bien souvent, les recherches se penchent chacune sur une pratique bien précise (participation politique, action associative, bénévolat, etc.). Lorsque d'autres pratiques sont prises en compte, c'est souvent en tant que variable indépendante dont il s'agit de comprendre les effets sur la pratique principale. Par exemple, de nombreux travaux s'intéressent au lien entre la participation au sein d'associations ethniques et la participation politique (Bermudez, Escriva, & Moreas Mena, 2014; Tillie, 2004). On pense généralement cette dernière uniquement sous l'angle de la participation électorale. Comment comprendre alors les liens complexes que peuvent éventuellement entretenir entre elles différentes pratiques ?

De plus, la littérature scientifique se concentre avant tout sur les conséquences des pratiques d'engagement social (ce qui se passe après) ou encore sur les facteurs qui expliquent en partie leur occurrence chez les immigrants en général ou chez certains sous-groupes³. Quand les pratiques d'engagement sont abordées, c'est avant tout de façon synchronique, dans le contexte d'une situation limitée dans l'espace et le temps, au sein d'une association, par exemple (voir par exemple Coll 2010 ou Eliasoph 2009). Ces travaux portent leur attention sur les interactions et les mécanismes sociaux qui structurent ces situations de participation. L'inscription des pratiques de participation dans l'ensemble du parcours de vie des individus passe alors fréquemment au second plan. Pourtant, ces pratiques n'apparaissent pas d'elles-mêmes, mais forment une trajectoire, produit à la fois de l'agentivité des individus et des structures sociales contraignantes dans lesquelles ils s'inscrivent. S'intéresser aux parcours de vie des individus permet de comprendre à la fois la genèse et le devenir de ces pratiques qui varient au fil des événements et des âges de la vie. De plus, une analyse à partir d'une telle approche conduira à mieux saisir les effets de l'engagement social sur plusieurs dimensions de l'expérience d'installation des nouveaux arrivants.

En ce sens, il est important de penser l'engagement social de manière processuelle, comme le suggère Olivier Fillieule dans plusieurs de ses travaux. Il souligne que les différents courants théoriques qui s'intéressent à l'engagement n'ont pas réussi à rendre compte des évolutions dans le cours de l'action de l'engagement individuel. Pour ce faire, il faudrait analyser cet engagement « comme un phénomène variable à la fois en intensité et en durée, qui évolue en fonction de variables contextuelles et situationnelles, qu'elles soient d'ordre social ou individuel » (Fillieule 2001 : 199).

En ce qui concerne les immigrants, c'est d'autant plus nécessaire puisque le fait même de migrer constitue une rupture importante dans les différentes trajectoires constitutives du parcours de vie des individus. Ceux-ci se meuvent entre différents

³ Ces sous-groupes sont définis de différentes façons. Bien entendu, dans de nombreux cas, il s'agit de s'intéresser à des migrants partageant une origine et/ou une identité ethnique commune. Néanmoins, plusieurs chercheurs se sont penchés sur l'engagement social des femmes immigrantes ou encore des jeunes issus de l'immigration, c'est-à-dire qui ont migré à un jeune âge ou encore qui sont nés de parents immigrants.

contextes institutionnels dont les contenus en termes de normes, de valeurs et d'attitudes ne sont pas toujours les mêmes (Wingens & al., 2011). Ces contextes influent nécessairement sur l'orientation du parcours de vie. Dès lors, la question de l'intégration en tant que processus qui traverse l'ensemble des trajectoires apparaît aussi comme particulièrement pertinente, d'autant plus que ce processus ne s'articule pas toujours harmonieusement au parcours de vie des individus.

Tant les discours publics que les écrits scientifiques présentent donc des limites dans leurs conceptions respectives de l'engagement social des immigrants et du lien entre engagement social et intégration. De façon générale, les discours politiques pensent ce lien comme un lien de cause à effet entre une variable indépendante (l'engagement social) et une variable dépendante (l'intégration des immigrants). Une partie importante des écrits sur la question reprend cette causalité, en la nuancant. Dans ce cadre général, le caractère processuel de l'engagement social est relativement absent dans ce lien. De même, l'intégration est pensée comme un objectif à atteindre plutôt que comme un processus dans lequel les immigrants s'inscrivent en tant qu'acteurs.

1.4 Question de recherche

Les limites des discours sur le bénévolat et des travaux sur l'engagement social des migrants m'ont amenée à formuler la question générale de recherche suivante : *Comment la trajectoire de participation sociale des immigrants s'articule-t-elle à leur épreuve d'intégration dans la société d'installation ?* Premièrement, la notion de trajectoire de participation — liée à l'approche par parcours de vie — me permettra d'examiner l'engagement social à partir d'une perspective processuelle. Deuxièmement, penser l'intégration comme une épreuve au sens de Martuccelli m'obligera à tenir compte à la fois du caractère processuel de ce phénomène ainsi que de l'agentivité des individus. Dans l'ensemble, je cherche à approfondir l'articulation entre la participation sociale et l'intégration, au-delà d'un simple lien de cause à effet.

De plus, l'approche inductive de ma question de recherche principale et de l'analyse des données recueillies sur le terrain m'a amenée vers de nouvelles interrogations. Celles-

ci m'ont permis d'approfondir ma réponse à la question de recherche principale. Dans le cadre de cette thèse, j'en ai retenu deux. Premièrement, il s'agira de comprendre comment les différentes réponses à l'épreuve d'intégration offertes par la trajectoire de participation sociale permettent aux répondants d'accéder à la protection et à la reconnaissance. Soulignons dès à présent que les notions de protection et de reconnaissance renvoient ici directement à la définition que donne Serge Paugam (2014) du processus d'intégration. Ce dernier pense l'intégration comme un processus de création de liens sociaux qui donnent accès aux individus à la protection et à la reconnaissance. Deuxièmement, j'examinerai comment la notion de visibilité permet de saisir certaines différences observées dans cet accès à la protection et à la reconnaissance.

Par ailleurs, plusieurs objectifs de recherche répondent aussi aux préoccupations soulevées au début de ce chapitre. Premièrement, il s'agira de mieux connaître et comprendre les pratiques de participation du groupe de migrants retenu pour cette étude, c'est-à-dire les immigrants d'origine congolaise. Comme mentionné, les pratiques de participation passent souvent au second plan dans les travaux sur l'engagement social des immigrants. De façon générale, les immigrants congolais ont fait l'objet de relativement peu de travaux, et ce, même en Belgique. Deuxièmement, je voudrais approfondir la compréhension de l'articulation entre la participation sociale et l'intégration et des processus qui sous-tendent cette articulation. Troisièmement, je vise à y arriver à partir de l'expérience des individus dans le temps et du récit qu'ils en font. Cela demande d'accorder une attention et une place importante à la subjectivité des migrants. Quatrièmement, cette thèse voudrait mettre au jour certains processus à l'intérieur des trajectoires de participation sociale des individus, des processus peu étudiés dans la littérature scientifique.

Afin de répondre à la question principale de recherche, aux deux sous-questions ainsi qu'aux objectifs de cette recherche, j'ai retenu la notion de participation sociale. Avec celle-ci, je peux cadrer sociologiquement le sujet plus vaste de l'engagement social et de l'action collective. Elle se définit rapidement comme le temps consacré par les individus librement et gratuitement à des pratiques visant le bien commun (Gaudet, 2013). Cette notion sera explorée en profondeur dans le chapitre suivant. Pour l'instant, soulignons que ce choix conceptuel fait en sorte de cadrer le regard sociologique sur l'individu qui a des

pratiques de participation et non, comme dans bien des travaux, sur les organisations et les structures de participation sociale ou encore sur l'engagement en tant que mise en gage de soi, c'est-à-dire comme un investissement de l'individu dans une cause.

J'ai par ailleurs choisi de m'intéresser particulièrement aux immigrants originaires de la République démocratique du Congo, installés dans la région de Bruxelles ainsi que dans la région d'Ottawa-Gatineau. Le choix de cette population n'est pas anodin. En effet, peu d'études se sont intéressées à cette population, notamment à Ottawa-Gatineau. Pourtant, il s'agit d'une des populations d'immigrants francophones les plus importantes dans cette région. En Belgique, cette population a fait l'objet de travaux académiques plus nombreux. Cependant, le nombre de ces travaux reste relativement peu élevé, compte tenu des relations coloniales et postcoloniales ayant uni et unissant toujours la Belgique et la RDC. Or, les travaux portant sur l'immigration dans les sciences sociales belges se sont avant tout intéressés aux populations d'origine turque et marocaine. Ce n'est environ que depuis une dizaine d'années que les chercheurs belges se sont intéressés aux personnes d'origine congolaise pour tenter de comprendre leur situation, fort différente de celles des immigrants tures et marocains.

1.5 Division de la thèse

Dans le prochain chapitre, je m'intéresserai plus en profondeur au premier élément central de la question de recherche, c'est-à-dire la participation sociale et de façon plus générale, l'engagement social. Comme je l'ai déjà annoncé, la notion de participation sociale permet de cadrer le regard sociologique pour l'amener vers les pratiques des individus qui s'inscrivent dans le champ plus vaste de l'engagement social. Le chapitre 2 prend donc la forme d'une revue de littérature sur ces diverses pratiques. Il est divisé en deux sections. Dans un premier temps, je me suis penchée sur les travaux généraux sur les pratiques d'engagement social. Celles-ci peuvent être classées dans deux principales catégories : 1) les pratiques visant avant tout l'entraide et la solidarité interindividuelles et collectives ; 2) les pratiques dont l'objectif est avant la participation des individus-citoyens à la prise de décision politique. Dans la première catégorie, ce sont avant tout les pratiques relevant du bénévolat qui ont fait l'objet de différents travaux. Dans la deuxième catégorie, on peut

regrouper les recherches sur ces pratiques en trois grands ensembles : les travaux sur les mouvements sociaux ; les travaux sur la démocratie participative et les travaux s'intéressant aux transformations des pratiques d'engagement. Une fois le survol des travaux généraux sur l'engagement social effectué, je m'intéresse plus spécifiquement aux écrits sur l'engagement social des migrants. Dans ce champ, les recherches reprennent la plupart du temps les notions utilisées dans les travaux plus généraux sur l'engagement social. Cependant, elles sont structurées autour de préoccupations centrales au champ des études migratoires. Ces travaux partent, la plupart du temps, du présupposé selon lequel les pratiques d'engagement social représentent à la fois un moyen pour améliorer l'intégration et un signe du succès de celle-ci. Ils s'attardent alors à examiner les facteurs qui peuvent expliquer la présence ou non de ces pratiques chez les immigrants ainsi qu'à en examiner les possibles retombés. Deux constats s'appliquant autant aux travaux sur l'engagement social en général qu'à ceux sur l'engagement des immigrants peuvent être faits à la fin de cette revue de la littérature. Premièrement, un seul type de pratiques d'engagement social (bénévolat, militantisme politique, etc) est étudié dans chaque recherche (Baines & Hardill, 2008; Liu & Gastil, 2014). Deuxièmement, on remarque une quasi-absence de l'analyse processuelle des pratiques d'engagement social et de leur inscription dans les parcours de vie des individus (Fillieule 2001).

Dans le chapitre 3, je me penche sur le deuxième concept central à ma question de recherche, celui d'intégration, au travers d'une seconde revue de littérature. Une première section est consacrée à un historique de ce concept dans la sociologie française et anglo-saxonne. Ensuite, j'effectue un examen des différentes conceptions et théories contemporaines sur l'intégration ainsi que de différentes thématiques des travaux qui étudient ce processus, sans toujours en employer le terme. En effet, ce terme est critiqué de façon importante dans les sciences sociales contemporaines. Il est souvent utilisé pour parler de la société d'installation d'une façon essentialiste, en l'établissant comme un modèle normatif auquel les immigrants devraient se conformer afin d'être considérés comme des individus intégrés. Ce faisant, le caractère processuel de l'intégration de même que la part de subjectivité et d'agentivité des immigrants au sein de ce processus restent souvent occultés. Les limites du concept d'intégration, tel qu'il est utilisé dans la grande

majorité des travaux sur la question, me conduisent alors à l'usage que fait Serge Paugam (2014) de cette notion et que j'adapte à cette thèse.

Le chapitre 4 présente le cadre théorique et conceptuel de cette thèse. Premièrement, cette dernière est ancrée dans une sociologie de l'individu et plus particulièrement dans une approche basée sur les travaux de Danilo Martuccelli (2006, 2010). Cette approche prend l'individu comme point de départ analytique pour comprendre le social. Selon cette thèse, la société ne serait plus organisée par un ensemble cohérent de principes qui orienteraient et qui donneraient sens à l'action des individus. Au contraire, cette orientation et ce sens émergent du travail des individus en interaction avec une pluralité de principes. Martuccelli saisit ce travail des individus au travers d'un opérateur analytique précis, celui d'épreuve. Il définit la notion d'épreuve comme un défi sociohistorique que tous les individus doivent affronter et qui structure leur vécu. Aborder le social à partir des épreuves signifie donc de s'intéresser à la façon par laquelle celles-ci structurent la vie des individus et comment ces derniers s'en acquittent. Une fois ce positionnement théorique effectué, je présente ma conception de l'intégration, à partir des travaux de Serge Paugam d'une part et de ceux de Martuccelli d'autre part. Premièrement, l'intégration est conçue comme un processus macrosocial qui permet la création et le maintien de liens sociaux qui rattachent l'individu à la société (Paugam 2014). S'intéresser à l'intégration, c'est donc tenter de comprendre comment les liens sociaux se constituent et se maintiennent au travers de l'action des individus. Deuxièmement, je conçois que la constitution et le maintien des liens sociaux représentent une épreuve dans la société contemporaine et plus particulièrement pour les immigrants. Ainsi, dans le cadre de cette thèse, j'utilise la notion de l'intégration en tant qu'épreuve pour comprendre le social. En ce sens, l'épreuve d'intégration se manifeste de différentes façons dans les vies des individus, puisqu'elle y est distribuée inégalement et que les ressources disponibles pour y faire face ne sont pas toujours les mêmes.

Pour comprendre l'épreuve d'intégration, il s'agit donc de considérer le récit que les individus en font. Les individus doivent par ailleurs être pensés comme des acteurs qui affrontent cette épreuve particulière et qui tentent d'y répondre de façon singulière, à partir de la situation sociale dans laquelle ils se trouvent. La réponse temporaire apportée à

l'épreuve d'intégration résulte en une sélection sociale toujours réactualisée à mesure que les acteurs se confrontent à nouveau à l'épreuve. À chaque étape, le résultat obtenu par un individu face à une épreuve déterminera ainsi sa position dans l'échelle sociale.

Ma conception de l'intégration comme épreuve m'a conduit à adopter une approche analytique par parcours de vie. Cette approche me permet d'une part de prendre en compte le caractère processuel de l'épreuve d'intégration et, d'autre part, de porter attention à la subjectivité et à l'agentivité des participants. Finalement, dans l'examen de cette épreuve dans les récits de vie des participants, j'ai choisi de privilégier deux dimensions particulières, celle de la trajectoire professionnelle et celle de la sphère de sociabilité. Il s'agit de deux dimensions de l'intégration présentes dans les récits recueillis. Les écrits en sciences sociales en soulignent aussi l'importance.

Dans le chapitre 5, je présente mes choix méthodologiques. Je commence en me positionnant dans une perspective constructiviste de la réalité. Si une partie de celle-ci est objective et donnée, il n'en reste pas moins que les individus construisent le sens qu'ils y donnent. Une fois ce positionnement épistémologique présenté, je justifie le choix d'avoir effectué une enquête comparative ainsi que le choix des deux terrains d'enquête. Ainsi, la première partie de l'enquête empirique s'est déroulée entre septembre 2012 et mai 2013 à Bruxelles tandis que la deuxième partie a eu lieu à mon retour au Canada, à partir de mai 2013. Par la suite, j'aborde les méthodes d'enquête sur le terrain que j'ai utilisées : le récit de vie, l'entrevue d'experts ainsi que l'observation participante. J'y décris le recrutement et la sélection des participants aux différentes méthodes d'enquêtes. Ce sont les récits de vie d'une trentaine de participants qui me fournissent le principal matériel d'analyse sur lequel se base cette thèse. Cependant, les entrevues d'experts ainsi que les différentes observations participantes effectuées m'ont permis de mieux comprendre et de valider les propos tenus par les participants dans les récits de vie. J'aborde par la suite le déroulement de mon enquête sur mes deux terrains respectifs, à Bruxelles et à Ottawa-Gatineau ainsi que les défis que cette enquête m'a posés, notamment en ce qui concerne les rapports avec les participants aux récits de vie. Finalement, j'aborde les différentes méthodes d'analyse utilisées pour répondre à ma question de recherche avant de conclure avec quelques réflexions sur la validité de mes résultats.

Le chapitre 6 introduit de façon détaillée la population au cœur de cette thèse, c'est-à-dire les immigrants congolais habitant la région de Bruxelles ainsi que la région d'Ottawa-Gatineau. J'y présente premièrement les caractéristiques démographiques propres à chaque groupe, avant de me pencher sur la place que ces immigrants occupent dans leur société d'installation respective. À cette occasion, j'aborde notamment la question des relations coloniales et postcoloniales que les immigrants congolais installés en Belgique entretiennent avec la société belge. Je conclus ce portrait plus général en traitant des différentes politiques dans les deux sociétés étudiées ayant trait à l'immigration et à l'installation des immigrants. Dans la deuxième section du chapitre, je présente les interviewés qui ont participé aux récits de vie, en examinant leurs différentes pratiques de participation sociale. En Belgique, on peut ainsi observer des pratiques de participation souvent plus formelles qu'au Canada où on retrouve une plus grande part de pratiques de participation informelles.

Dans le septième chapitre, j'amorce la présentation de mes résultats d'analyse en introduisant une typologie descriptive des trajectoires de participation sociale des répondants. Cette typologie apporte une première réponse à la question de recherche principale de la thèse. Les trajectoires de participation et les pratiques qu'on y retrouve constituent une réponse à l'épreuve d'intégration telle que vécue par chacun des enquêtés. Ainsi, pour quelques-uns d'entre eux, la participation sociale a effectivement apporté une réponse au défi de l'insertion professionnelle. Après plusieurs échecs dans le cadre d'une démarche conventionnelle de recherche d'emploi, la trajectoire de participation de certains leur a offert un chemin alternatif vers un emploi stable en les mettant en contact avec les personnes susceptibles de les embaucher. D'autres répondants ont, quant à eux, converti directement certaines de leurs pratiques de participation en pratiques professionnelles. Pour une grande partie des enquêtés, cependant, leur trajectoire de participation sociale a constitué plutôt une réponse à la réduction des réseaux sociaux et à l'éventuel isolement social qu'amène une trajectoire de migration. Ainsi, au travers de la participation sociale, ces répondants ont pu créer de nouveaux liens sociaux ainsi que maintenir et enrichir certains de ces liens préexistants aux pratiques de participation sociale. Finalement, la trajectoire de participation de quelques répondants ne semble pas s'articuler à leur épreuve d'intégration. Pour plusieurs, c'est notamment dû au fait que cette trajectoire s'amorce

plusieurs années après leurs premiers pas dans la société d'installation, à un moment où l'on peut supposer que l'épreuve d'intégration est susceptible de passer en arrière-plan.

Dans le huitième chapitre, je poursuis la présentation de mes résultats d'analyse en introduisant deux dimensions de l'épreuve d'intégration, c'est-à-dire la protection et la reconnaissance. Serge Paugam avance que les liens sociaux qui soutiennent le processus d'intégration permettent aux individus d'obtenir une certaine protection face aux aléas de la vie ainsi qu'une reconnaissance de leur existence sociale. Ainsi, être intégré, c'est être à la fois protégé et reconnu par les acteurs auxquels nos liens nous rattachent. Dès lors, dans le chapitre 8, il s'agit de comprendre comment les réponses particulières apportées par les trajectoires de participation sociale des répondants à l'épreuve d'intégration leur permettent d'avoir accès à la protection et à la reconnaissance. Ainsi, lorsque la participation sociale facilite l'insertion professionnelle, elle donne alors principalement accès à des liens sociaux dans le monde du travail, ainsi qu'à la protection et à la reconnaissance associée au statut de travailleur. Dans le cas des trajectoires de participation sociale articulées à la sphère de la sociabilité, l'accès à la protection et à la reconnaissance se décline de façon plus variée. En effet, pour certains, leur trajectoire participative leur permet de développer des liens qui leur assurent à la fois protection et reconnaissance. Cependant, d'autres participants ne bénéficient que très peu d'aide au travers de leur participation sociale. Au contraire, ce sont plutôt eux qui aident un nombre important de personnes. Néanmoins, ce faisant, ils font l'objet d'une reconnaissance importante.

Le neuvième chapitre permet d'apporter une réponse à la différence d'accès à la protection et à la reconnaissance observée au chapitre précédent. Pour ce faire, j'ai recours à la notion de visibilité. Dans le cadre de cette thèse, je définis la visibilité comme la manifestation physique (et donc visible) de l'existence des individus. En effet, il faut que les immigrants aient la possibilité de montrer physiquement leur existence et leurs capacités afin d'être par la suite pris en compte par les acteurs sociaux. Ainsi, les trajectoires de participation sociale des répondants leur ouvrent cet espace où ils peuvent se rendre visibles à des acteurs-clés (individuels, collectifs ou institutionnels). Ceux-ci sont susceptibles de leur donner accès à de nouvelles opportunités, que cela soit en termes de nouvelles pratiques de participation (et donc de nouveaux liens de sociabilité) ou en termes

d'accès à un emploi. Dès lors, la différence observée dans l'accès à la protection et à la reconnaissance peut se comprendre à partir de l'identité des acteurs qui voient les pratiques de participation des répondants.

Le dixième chapitre est celui qui conclut cette thèse. Je reviens sur l'ensemble de mes analyses et j'y discute plus en profondeur la principale différence observée lors de mes deux terrains, entre les immigrants installés en Belgique et ceux installés au Canada. Je poursuis en soulignant les principales limites de cette thèse, notamment en termes comparatifs ainsi qu'en ce qui concerne l'absence des thématiques des relations raciales et de la citoyenneté dans mes analyses. Je finirai en proposant plusieurs pistes de réflexion pour de futurs travaux.

Chapitre 2 : L'engagement social, une revue de littérature

Comme souligné dans le premier chapitre, la participation sociale est une façon de définir et de cadrer sociologiquement le phénomène social plus large de l'engagement social au travers duquel les individus participent à la vie collective de leur société. Ce cadrage conduit le chercheur à s'intéresser particulièrement à la diversité des pratiques d'engagement⁴. Les écrits en sciences sociales traitent de ce phénomène au travers de nombreux autres termes tels que ceux d'expérience citoyenne (Bidet, et al., 2015), d'action collective (Cefaï, 2007), de participation publique (Blondiaux & Fourniau, 2011), de « civic participation » ou participation civique (Skocpol & Fiorina, 2004), de participation citoyenne (Engels, Hély, Peyrin, & Trouvé, 2006) ou de bénévolat (voir par exemple plusieurs travaux d'Andrée Fortin au Québec). Si chacun de ces termes renvoie à un aspect particulier de l'engagement social, ils réfèrent à une notion centrale de la définition de la participation sociale : des pratiques orientées vers le bien commun ou collectif. Par ailleurs, on peut distinguer deux grands ensembles de travaux sur l'engagement social, articulés autour d'un objet de recherche particulier : 1 — l'engagement libre et gratuit des individus envers autrui (individu ou collectivité), 2 — la participation des individus-citoyens à la prise de décision politique.

Dans un premier temps, je présenterai un bref survol des travaux sur l'engagement social en sciences sociales, en reprenant la division présentée ci-dessus. Puis, je m'intéresserai plus en détail aux écrits sur l'engagement social des migrants. Soulignons d'ores et déjà que les travaux qui se penchent sur ce sujet plus précis reprennent la plupart du temps les termes utilisés dans les écrits généraux tout en se centrant sur des questionnements propres au champ des études sur les migrations. Néanmoins, dans les deux cas, deux constats ressortent : 1) une conception de l'engagement social renvoyant pour la plupart à un seul type de pratique (par exemple, le bénévolat ou le militantisme politique) ; 2) un point de vue synchronique plutôt que diachronique sur les pratiques individuelles d'engagement social et sur leur inscription dans les parcours de vie. Je

⁴ Il va sans dire que lorsqu'on examine les pratiques, on prête aussi attention au sens que les individus leur attribuent ainsi qu'aux valeurs qui les guident. Cependant, il ne s'agit pas de l'objet premier des réflexions et des analyses.

terminerai en exposant plus en profondeur la notion de participation sociale. De ce fait, j'en soulignerai les caractéristiques qui permettent à mon sens de contrer ces deux faiblesses des travaux sur la question.

2.1 Un bref survol des travaux sur l'engagement social

Il existe de nombreuses manières de classer les travaux qui renvoient à la notion d'engagement social. Comme mentionné en introduction de ce chapitre, il est notamment possible de distinguer ces derniers à partir du rapport au politique entretenu par les individus. Ainsi, de nombreux travaux examinent des pratiques d'engagement social qui sont avant tout orientées vers un autrui individuel ou collectif. Au centre de ces travaux, on retrouve avant tout les pratiques de bénévolat ainsi que, parfois, les pratiques d'entraide informelles. D'autres travaux, qui représentent le plus grand pan de la littérature, pensent l'engagement social à partir des pratiques de participation des individus-citoyens à la prise de décision politique. Ces pratiques peuvent s'inscrire dans le cadre des institutions politiques d'une société donnée, mais elles peuvent se situer en marge de celles-ci, voire s'y opposer et chercher à les remplacer. Par ailleurs, cette distinction concerne avant tout les travaux et la façon dont ils problématisent le phénomène de l'engagement social et non les pratiques en elles-mêmes qui peuvent se situer dans les deux champs. Finalement, les auteurs consultés soulignent l'importance des pratiques d'engagement social pour les sociétés contemporaines, que ce soit en ce qui a trait aux pratiques bénévoles (Lesemann, 2002; Ferrand-Bechmann, 2011) ou en ce qui concerne la participation à la décision politique (Cefaï, 2007; Blondiaux, 2008). En effet, on estime que les pratiques d'engagement social favorisent la création de liens entre les individus. Par conséquent, elles renforcent la cohésion et la santé démocratique de sociétés traversées par d'importantes dynamiques de singularisation des individus (Martuccelli, 2010).

2.1.1 L'engagement social libre et gratuit, avant tout envers autrui : le bénévolat

Les travaux qui considèrent l'engagement social à partir de la notion de bénévolat — et éventuellement à partir de celle d'entraide — pensent cette notion à partir de trois caractéristiques principales : la gratuité des pratiques, le don et l'échange et l'engagement envers autrui (Thibaut, Fortier, & Albertus, 2007). Ainsi, les individus *choisissent*

librement les pratiques, sans contraintes ou pénalisations sociales, même si *les appartenances sociales des individus contraignent* le choix de ces pratiques. Par ailleurs, les individus ne reçoivent pas et ne demandent pas à recevoir de rémunération financière ou matérielle en contrepartie de leur action (Wilson, 2000). Le bénévolat s'inscrit dans une *logique du don*, les bénévoles reçoivent une contrepartie de leur investissement en temps, en énergie et en compétence. Toutefois, cette contrepartie n'est ni prévisible, ni déterminée à l'avance. Finalement, les pratiques bénévoles constituent *des gestes « pour les autres »* qui sont inscrits socialement et qui s'insèrent la plupart du temps dans des structures définies (associations, organisations et administrations publiques). Soulignons ici la faible présence du questionnement politique (en son sens large) dans la définition du concept de bénévolat et, plus généralement, dans les études sur le sujet. Bien entendu, cela ne signifie pas que le bénévolat ne puisse pas avoir une dimension politique – un engagement au sein d'Amnistie internationale en a fort probablement une. Cependant cet aspect n'émerge que très peu dans un vaste pan des écrits concernant ces pratiques.

Si ces trois caractéristiques forment la base du concept de bénévolat, les travaux qui s'y intéressent se sont construits autour de plusieurs questionnements. D'une part, alors que les engagements sociaux de tout genre deviennent plus fluides et spontanés (Ion, 2012), d'autre part, un nombre important de recherches s'interrogent sur ce qui fait que certains individus choisissent des pratiques bénévoles et les maintiennent plus ou moins longtemps. Ainsi, les psychologues et les sociopsychologues cherchent à comprendre, de leur côté, les dispositions individuelles (traits de caractère, motivations individuelles, intérêts rationnels) qui sous-tendent les pratiques (Dolnicar & Randle, 2007; Treuren, 2014). De leur côté, les sociologues se sont surtout penchés sur les facteurs socio-économiques (genre, éducation, situation professionnelle, etc.) (Viriot-Durandal & Réguer, 2011) et sur les contextes sociaux qui pourraient prédisposer certains individus à la pratique bénévole (Linardi & McConnell, 2011) ainsi qu'expliquer les différences observées en termes de pratiques entre différents segments de la population (Wemlinger & Berlan, 2016). Les travaux sur le bénévolat ont aussi utilisé l'approche par parcours de vie plus souvent que des travaux sur d'autres pratiques de participation pour appréhender le rôle de ces pratiques à différentes étapes de la vie (Nesbit, 2012).

Les pratiques bénévoles renvoient directement à l'enjeu du capital social tel que mis de l'avant au début des années 2000 par le politologue américain, Robert D. Putnam. Bien que la notion de capital social soit présente dans les sciences sociales depuis plus d'un siècle, les travaux de Bourdieu (1980) ainsi que ceux de Putnam (1995, 2000) en ont renouvelé l'usage. Ce sont surtout les travaux de ce dernier qui apparaissent comme ayant eu un effet sur l'accroissement de l'intérêt des sciences sociales quant aux pratiques de bénévolat. Putnam (2000) avance ainsi que, depuis les années 1960, il y a eu, aux États-Unis, une baisse des engagements civiques et associatifs dans la population. Cela a mené au déclin du capital social, que Putnam définit comme le produit culturel issu des réseaux d'engagements et de normes civiques (ma traduction) (Putnam, 1993). En d'autres mots, le capital social est composé des relations que les acteurs (individuels ou collectifs) entretiennent les uns avec les autres et qui favorisent l'action envers autrui. Or, sans ce capital social, il est bien plus difficile d'entretenir la cohésion et la confiance nécessaires entre les membres d'une société démocratique moderne. Les travaux de Putnam ont soulevé d'importantes critiques (Portes, 1998; Fischer, 2005). Cependant, cette thèse peut expliquer en partie pourquoi tant de travaux ont tenté de comprendre comment certains individus ou groupes d'individus font du bénévolat par rapport à d'autres. Wilson (2012) souligne ainsi que les travaux sur le bénévolat ont pris de l'importance et se sont structurés depuis le début des années 2000, au même moment où les arguments de Putnam commençaient à circuler dans le monde académique.

Poursuivant dans la voie ouverte par les travaux de Putnam, de nombreux travaux se sont ainsi intéressés au développement du capital social des bénévoles et des organismes au sein desquels ces derniers sont engagés. Certains travaux proposent une association positive entre le développement du capital social et les pratiques bénévoles (Theurer & Wister, 2010; Peachey & al., 2015). Plusieurs d'entre eux soulignent ainsi la nécessité que les pratiques bénévoles soient soutenues institutionnellement afin qu'elles puissent contribuer à ce développement (Svendsen, 2013). D'autres retombées sont aussi observées. Ainsi, plusieurs chercheurs mettent de l'avant une relation positive entre la santé des individus et leurs éventuelles pratiques (Mojza & al., 2010). D'autres travaux mettent en lumière les bénéfices du bénévolat sur la construction de l'identité et le statut social (Nichols & Ralston, 2012; Baines & Hardill, 2008).

Les travaux sur le bénévolat tracent donc un portrait assez riche des facteurs qui amènent les individus à devenir bénévoles ainsi que des retombées du bénévolat pour les individus. Néanmoins, ce qui se passe entre les deux, c'est-à-dire l'expérience des bénévoles, reste peu étudié (Wilson, 2012). Cela serait notamment dû au fait que ces travaux sont, en grande partie, de nature quantitative (Nichols & Ralston, 2012). On peut ainsi saisir la fin de pratiques de bénévolat en identifiant statistiquement les événements de la vie des individus, comme la perte d'un emploi ou un conflit, qui causent cette fin. Cependant, cela ne permet pas pour autant de comprendre comment ces événements mènent à l'abandon des pratiques bénévoles.

Au contraire, assez peu d'études s'intéressent à certains phénomènes plus facilement saisissables au moyen d'approches qualitatives. Parmi le petit nombre recensé, on retrouve par exemple le travail de Kreutzer et Jäger (2011) sur l'existence de conflits entre les bénévoles et les employés d'une association ou celui de Grönlund (2011) sur le travail identitaire suscité par les pratiques bénévoles. Or, l'approche qualitative apparaît comme importante pour cerner l'expérience bénévole, notamment dans un contexte de transformation des organisations où s'inscrivent les pratiques bénévoles. C'est d'autant plus important que ces nouvelles structures de bénévolat font appel à de nouveaux bénévoles que sont leurs propres bénéficiaires, dans une optique de responsabilisation et d'*empowerment* (Eliasoph, 2009). Dès lors, le rapport que les bénévoles peuvent entretenir avec leurs pratiques change nécessairement, tout comme la façon de penser le bénévolat dans la société. Or, dans cette approche de responsabilisation et d'*empowerment* qui semble prendre une place plus importante, c'est aussi le lien de citoyenneté qui est à (re)définir, ramenant ainsi le politique dans les études sur le bénévolat.

2.1.2. La participation à la décision politique : mouvements sociaux, démocratie participative et militantisme

La dimension politique est donc relativement absente de la partie des écrits sur l'engagement social s'intéressant au bénévolat, même si de nombreuses pratiques bénévoles sont politiques. En revanche, il s'agit d'un aspect central des travaux portant sur les mouvements sociaux, la démocratie participative et le militantisme. Dans l'ensemble de ces travaux, il s'agit de comprendre comment les individus et les groupes tentent de prendre part à la décision politique. Cette participation peut se faire au sein/avec les instances politiques ou à leur encontre, en opposition. Comme pour les travaux sur le bénévolat, je concentrerai mon attention sur la place occupée par l'individu dans chacun des corpus théoriques présentés.

Les mouvements sociaux : des individus nécessaires à l'existence des mouvements

Le champ théorique sur les mouvements sociaux est très vaste et les travaux s'y rattachant conçoivent différemment la notion même de « mouvement social », même si identifier les mouvements sociaux apparaît une chose relativement facile dans l'imaginaire collectif. On entend ainsi souvent dire que le mouvement altermondialiste constitue un important mouvement social contemporain, au même titre que les mouvements écologistes ou encore, dans l'actualité récente, le mouvement *Black Lives Matter*. Néanmoins, dans le domaine de la recherche, les définitions des mouvements sociaux et de leurs principales caractéristiques varient énormément et font l'objet de discussions entre les auteurs. Il est possible d'en ressortir deux principales caractéristiques. Dans un premier temps, les mouvements sociaux ont un **caractère collectif** (Tarrow, 1994; Tilly, 2004; della Porta & Diani, 2006) dans la mesure où l'existence d'un regroupement d'individus et d'organisation autour d'une cause est nécessaire à l'existence d'un mouvement social. Deuxièmement, les mouvements sociaux se structurent autour de conflits et d'oppositions sur des enjeux sociaux. **L'adversité** représente donc une caractéristique centrale de ces mouvements qui se sont construits en « opposition à » quelque chose, que cela soit à une oppression identitaire, à des traités commerciaux et à une dynamique socio-économique. Néanmoins, comme le soulignent della Porta et Diani (2015) on retrouve au sein des mouvements sociaux, des organisations qui se consacrent plutôt à l'offre de services correspondants à la cause défendue (pensons ici à Équiterre et à son réseau des Fermiers

de famille). Dès lors, il faut souligner que les mouvements sociaux renvoient aussi à un ensemble plus ou moins défini de croyances partagées et de solidarités (della Porta & Diani, 2006).

Le caractère intrinsèquement collectif des mouvements sociaux fait en sorte que les travaux s'y consacrant adoptent souvent une perspective d'analyse centrée sur les acteurs collectifs et les organisations qui forment en quelque sorte la structure de ces mouvements. Dès lors, leurs principales interrogations sont les suivantes : 1) Comment naissent les mouvements sociaux et les organisations de mouvements sociaux; 2) comment maintiennent-ils leur existence dans le temps et 3) comment fonctionnent-ils ? La façon d'aborder ces questionnements et les réponses qui y sont apportées varient selon l'approche adoptée. Une différence marquée entre les approches anglo-saxonnes et les approches européennes a pu ainsi être longtemps observée (Lafarque, 2005).

Ainsi, du côté anglo-saxon, l'approche de l'individu rationnel mis de l'avant par l'économiste Mancur Olson (1965) marque profondément les différentes théories des mouvements sociaux. Ce dernier soutient que les individus participent à une action collective seulement lorsque le coût ou l'investissement demandé par la participation ne dépasse pas les bénéfices attendus de cette participation. Toutefois, cette façon de penser l'action collective a subi de nombreuses critiques. En effet, l'individu n'agit pas nécessairement toujours de façon rationnelle, du moins dans un sens si limité du terme. Or, à part d'élargir à outrance la notion de bénéfices associés à l'engagement — ce qui lui enlèverait toute portée analytique —, il faut nécessairement prendre en compte d'autres éléments pour comprendre les engagements des individus. Parmi ces éléments, on retrouve notamment les questions d'identité, de cultures, de relations interpersonnelles et de rapports de pouvoirs.

Malgré ce problème important, différents auteurs ont adopté la théorie de l'action rationnelle pour s'intéresser non plus aux individus et à l'orientation rationnelle de leurs engagements, mais aux organisations de mouvement social (OMS). Celles-ci sont, à leur tour, considérées comme des acteurs collectifs rationnels qui doivent survivre, être efficaces et offrir des bénéfices à leurs membres. Dès lors, dans les travaux sur les mouvements sociaux, les individus sont le plus souvent pris en compte parce que sans leur

engagement, les OMS et les mouvements sociaux cesseraient tout simplement d'exister. Il s'agit alors principalement de comprendre les stratégies des OMS pour mobiliser les individus afin qu'ils s'engagent en leur sein. Ces stratégies peuvent ainsi renvoyer à la mobilisation de ressources matérielles, mais aussi symboliques, afin de construire un mouvement de protestation autour d'un enjeu donné (McCarthy & Zald, 1977). D'autres travaux se penchent sur le processus de cadrage effectué par des organisations qui cherchent à ce qu'un nombre important de participants partagent leur façon de concevoir un enjeu (Snow, Rochford, Worden, & Benford, 1986). De même, plusieurs travaux ont commencé à s'intéresser à la mobilisation des émotions — à partir de leur ancrage social — dans le fonctionnement des organisations des mouvements sociaux (Jasper, 2009; Coe & Schnabel, 2011; Goodwin, Jasper, & Poletta, 2001) ainsi que dans les motivations militantes (Sturmer & Simon, 2009).

Il existe aussi un vaste pan des travaux anglo-saxons sur les mouvements sociaux qui portent plutôt sur la façon dont ces acteurs collectifs fonctionnent et interagissent entre eux et avec le contexte social dans lequel ils s'inscrivent (Tilly, McAdams, & Tarrow, 2001). Cependant, outre la question de la mobilisation des individus pour les « attirer » en leur sein, les pratiques et l'expérience de ces derniers une fois dans les mouvements sociaux sont assez peu présentes dans les travaux sur la question.

Du côté européen, le terme de « Nouveaux Mouvements Sociaux » désigne un ensemble de travaux qui, s'ils ne forment pas un ensemble théorique bien structuré, partagent une même appréhension des formes d'action collective ayant émergé au cours des années 1960 et 1970. Ici, il ne s'agit pas tant de comprendre les mouvements sociaux à partir des aspects idéologiques ainsi que des dimensions de solidarité et d'hostilité à l'adversaire (Neveu, 1996). Or, pour Touraine, ces dimensions sont importantes dans la mesure où un véritable mouvement social dépasse le niveau de revendications limitées à une partie de la société « pour mettre en cause la domination établie et viser le contrôle social des orientations d'une société » (Lafarque, 2005, p. 39). Ainsi, au travers de l'analyse des nouveaux mouvements sociaux, il s'agit de tenter de comprendre la nature même des sociétés contemporaines. De ces travaux émergeront plusieurs aspects centraux des sociétés post-industrielles : le rôle de la technique, l'importance des compétences

gestionnaires, la place centrale de l'information et du maniement des symboles dans la constitution de l'ordre social. Dès lors, malgré la disparition parfois rapide des « nouveaux mouvements sociaux », leur analyse a pu ramener au cœur des préoccupations de recherche la question de la signification de ces formes d'action collective dans l'expérience humaine.

On constate donc que le traitement de l'individu par les théories des mouvements sociaux renvoie en grande partie à un questionnement sur l'émergence et le maintien des acteurs collectifs que sont les organisations de mouvement social et les mouvements sociaux en général. Ainsi, les individus sont un objet d'intérêt uniquement dans la mesure où leur adhésion et leur implication font en sorte que les organisations et les mouvements existent. Néanmoins, comme il en sera question plus bas, certaines approches, comme celle de Cefaï (2007), se proposent de plus en plus de prêter attention à la perspective des individus.

La démocratie participative ou les structures institutionnalisées de participation citoyenne

Un deuxième ensemble de travaux s'articule autour de la réflexion sur la démocratie en tant qu'organisation du pouvoir politique et sur la possibilité des individus de participer au processus décisionnel. Bherer, Dufour et Montambeault (2016) situent dans les années 1960 l'émergence d'un « tournant participatif » au sein des institutions politiques et de l'administration publique. Ces expériences qui cherchent ouvertement à introduire une plus grande participation citoyenne aux processus de décisions politiques se sont multipliées à mesure qu'on constatait une perte de confiance dans les institutions et dans les structures politiques et sociales. Celles-ci encadraient et assuraient, dans le contexte de la démocratie représentative, la participation — ou à tout le moins l'opportunité de participation — de tous. Ces institutions et ces structures traversent, depuis le milieu des années 1990, une crise de légitimité. Celle-ci se manifeste notamment par un recul marqué du taux de participation électorale tant en France (Rosanvallon, 2006; Sintomer, 2007; Blondiaux, 2008) qu'aux États-Unis (Adams & Raisborough, 2010) qu'au Canada (Hudon, Poirier, & Yates, 2008). Du point de vue des citoyens, il y aurait une rupture entre eux et ces institutions et ces structures ainsi que les acteurs qui s'y insèrent (Marsh et Gale 2011). En d'autres mots, les citoyens auraient l'impression que le système politique dans lequel s'exprime la participation politique traditionnelle ne leur donne pas une parole qui aurait

un effet réel (Li & Marsh, 2008). Le système et la vie politiques peuvent alors apparaître plutôt comme une dramatisation théâtrale que comme étant représentatifs des citoyens (Elchardus, 2004). Cela entraîne alors un scepticisme quant au caractère réellement démocratique des institutions politiques (Bennett, Cordner, Klein, & Savell, 2014). Dès lors, il s'agit de retrouver cette légitimité perdue. À mesure que les expériences de participation des citoyens aux prises de décisions s'étendent, elles attirent de plus en plus l'attention des chercheurs. Depuis les 30 dernières années, un champ d'étude s'intéressant à ces formes particulières de participation s'est ainsi développé (Bherer, Dufour, & Montambeault, 2016).

Alors que les écrits sur les mouvements sociaux pensent l'action collective au travers du prisme du conflit (Cefaï, 2007), celle qui s'intéresse à la démocratie participative n'en fait pas un aspect central (Blondiaux & Fourniau, 2011). Certains auteurs cherchent même à proposer des solutions apaisées aux conflits politiques en appelant à une ouverture des institutions politiques vers les citoyens afin que ceux-ci puissent prendre part aux décisions qui les touchent dans leur quotidien (Fung & Wright, 2001). On peut situer les racines de ce courant dans les travaux de Jürgen Habermas (1996) et de John Rawls (1999 [1971]) sur la démocratie délibérative. Ceux-ci proposent une éthique de la délibération qui vise la participation de l'ensemble des citoyens afin de légitimer les décisions démocratiques. Ainsi, les travaux contemporains dans ce domaine renvoient donc aux questionnements sur la démocratie participative, c'est-à-dire sur l'orientation du politique et des institutions politiques vers un idéal d'une plus grande participation des citoyens (Blondiaux & Fourniau, 2011). Il s'agit de comprendre comment les structures participatives institutionnalisées suscitent et organisent l'engagement des individus en tant que citoyens dans un contexte où ces derniers manifestent justement une grande méfiance envers le politique et la politique (Bennett, Cordner, Klein, & Savell, 2014).

Les chercheurs s'inscrivant dans ce champ pensent l'individu avant tout comme un individu-citoyen. Cet individu-citoyen est celui qui, parfois, revendique son inclusion dans les processus de prise de décision ou alors celui qui doit être sollicité pour prendre part à ce processus. Souvent, c'est au travers de la notion de « public » que les individus-citoyens sont à la fois regroupés et appréhendés. Ainsi, dans plusieurs travaux il s'agit de

comprendre les interactions entre des « publics » de jeunes, de résidants, de citoyens d'une ville, etc. et les structures de démocratie participative mise en place par les autorités. Comment ces structures contribuent-elles à former (en incluant et en excluant des gens) les publics auxquelles elles s'adressent ? Quelles sont les relations entre les individus-citoyens composant un public donné et les animateurs — de plus en plus professionnalisés — de ces structures ? Comment chaque partie conçoit-elle son rôle dans les processus de prise de décision et comment ces représentations se traduisent-elles dans le fonctionnement des structures (Bertheleu & Neveu, 2005) ? Comment les participants-citoyens perçoivent-ils ces dernières ?

D'autres travaux se tournent vers la question des effets de la démocratie participative sur les individus-citoyens. Dans la littérature anglo-saxonne qui a souvent un préjugé positif envers la démocratie participative, on évoque souvent la question de l'*empowerment* des participants à des dispositifs de démocratie participative. Ainsi, dans certaines conditions, leur engagement dans de tels dispositifs permettrait aux individus de développer de nouvelles compétences civiques et politiques et de maîtriser de façon plus importante leur vie quotidienne en prenant part aux décisions qui l'influencent (Fung & Wright, 2001; Baiocchi & Ganuza, 2014; Coyle, 2016; Funes, 2016). Néanmoins, dans la les écrits francophones, plusieurs auteurs ont adopté une perspective plus critique quant aux effets des dispositifs de démocratie participative sur les individus. Ainsi, plusieurs soulignent qu'à travers une certaine sélection — pas nécessairement recherchée — ces dispositifs recréent et renforcent les inégalités politiques. En effet, les individus appartenant à certains groupes sociaux — les jeunes, les groupes racialisés, les femmes ou encore ceux en bas de l'échelle sociale — ne participent que très peu à ces dispositifs (Blondiaux 2008). Aussi, de plus en plus d'auteurs soulignent que les effets escomptés d'*empowerment* sur les individus ne sont pas nécessairement au rendez-vous (Talpin, 2013). D'autres avancent même que bon nombre des instances de participation mettent en scène « de la participation sans pouvoir » (Poletta, 2014).

Ainsi, les travaux sur la démocratie participative pensent les individus en tant que citoyens qui devraient prendre part à la décision politique à laquelle on les invite à participer. Dès lors, plus souvent que les recherches sur les mouvements sociaux, ces

travaux adoptent une perspective sur l'engagement social qui part des individus. Néanmoins, les pratiques et l'expérience d'engagement social de ces derniers restent souvent circonscrites à une situation de participation (ou parfois à certaines successions de situations) que sont les dispositifs de participation. L'inscription de cette situation de participation dans une trajectoire d'engagement social globale ainsi que dans l'ensemble du parcours de vie des individus reste très peu présente, sinon pour évoquer rapidement les contextes sociaux d'où sont issus les participants. Soulignons ici qu'aborder l'expérience d'engagement social des individus au travers de situations de participation est aussi l'approche privilégiée par Daniel Cefaï. Pour ce faire, on propose de s'intéresser aux arènes publiques, c'est-à-dire aux situations d'affrontements de divers acteurs autour de situations jugées problématiques et relevant du bien public (Cefaï, 2002). De même, plusieurs travaux dans le courant des *citizenship studies* adoptent aussi une perspective semblable lorsqu'ils tentent de comprendre comment les individus, au travers de certaines pratiques d'engagement citoyen, luttent pour redéfinir et élargir la définition des citoyennetés dans les sociétés contemporaines. À ce titre, on peut retenir, par exemple, les travaux de Nina Eliasoph (2009) ou de Kathleen Coll (2011). Dans les deux cas, ces travaux se basent sur des terrains ethnographiques particulièrement riches. Ils cherchent à saisir les pratiques de différents acteurs (bénéficiaires, professionnels, organisations gouvernementales) qui interagissent au sein et autour de différentes organisations. Les temporalités qui y sont présentées sont plutôt celles de ces structures de participation que celles qui structurent la vie des individus qui y participent d'une façon ou d'une autre.

Des changements dans les pratiques d'engagement

La perte de confiance ou de légitimité des institutions est accompagnée d'un relatif désengagement de la part des individus dans celles-ci. Ceux-ci participent moins notamment dans les partis politiques, les syndicats et les groupements à but politique (Ion & Ravon, 1998; Roudet, 2004; Putnam, 2000). De même, les individus délaissent aussi certaines formes traditionnelles de participation comme le vote et le bénévolat. Auparavant inscrites dans une certaine durée et attachées à une certaine identité, les pratiques tendent à devenir plus ponctuelles et spontanées (Micheletti, 2011; Ion, 2012). Ainsi, l'on voit apparaître des pratiques et des discours centrés sur un engagement plus individuel comme la consommation responsable et le commerce équitable, la participation à des blogues ou à

des forums en ligne (ou le mouvement Anonymous) ou encore plus spontanés comme le mouvement des Indignés. Parfois, les logiques d'engagement se conjuguent avec la logique capitaliste ou économique pour donner naissance à l'entrepreneuriat social. Une partie de l'engagement social passe donc maintenant par le « style de vie » (Micheletti 2011). Ce serait l'avènement d'un engagement « post-it », c'est-à-dire relativement court, passager et évitant les affiliations à de quelconques groupes d'appartenance (Norris, 2003; Ion, S'engager dans une société d'individu, 2012). À l'opposée, on parle d'un engagement affilié, c'est-à-dire un engagement long où l'identification à l'organisation est importante. Plus récemment, certains auteurs tendent à nuancer la perception d'un renouvellement complet des répertoires d'engagement. Ils précisent que les individus feraient plutôt un travail d'articulation entre « anciennes » et « nouvelles » formes d'engagements, sans que les secondes écrasent complètement les premières (Hustinx, Meijs, Handy, & Cnaan, 2012).

Par ailleurs, au même moment où, en France, Jacques Ion (2001) met de l'avant les transformations de l'engagement la question du caractère processuel des engagements fait surface, avant tout dans les travaux d'Olivier Fillieule (2001). Il s'agit d'une perspective relativement évacuée dans les travaux sur les mouvements sociaux ainsi que sur la démocratie participative. Or, une telle approche permettrait de mieux saisir non seulement les complexités du passage à l'acte de l'engagement (Fillieule 2001), mais aussi la façon dont ces engagements évoluent en même temps que les vies des individus changent.

C'est dans cette perspective qu'Olivier Fillieule propose de considérer « que le militantisme doit aussi être compris comme activité sociale individuelle et dynamique » (Fillieule, 2001, p. 200). Ce faisant, il pense le militantisme comme un processus au travers duquel s'articulent à la fois les prédispositions individuelles à s'engager, le passage à l'acte, la pluralité des engagements qui se croisent et se séparent, les sorties de certaines pratiques et le passage vers d'autres, voire la fin de tous les engagements. Ce processus s'inscrit aussi dans l'ensemble du parcours biographique et comme interagissant avec les autres sphères de la vie, notamment avec la sphère professionnelle (Leclercq & Pagis, 2011). La prise en compte des temporalités des pratiques d'engagement et de celles des autres événements de la vie force aussi à considérer que toute action dans les trajectoires d'engagement social

est nécessairement tributaire des décisions et des actions passées et qu'elle orientera les décisions et les actions futures.

Soulignons toutefois que cette approche apparaît comme étant avant tout celle d'une sociologie française du militantisme et surtout du militantisme politique. Des travaux comme ceux de Gaudet (2011) ou de Foisy (2013) restent alors relativement rares. Bien que des travaux sur le bénévolat soient associés notamment à l'approche par le parcours de vie, la plupart d'entre eux ne semblent pas concevoir le bénévolat comme un processus, à l'instar de ce que suggère Fillieule à propos du militantisme. Il s'agit plutôt de saisir comment les pratiques bénévoles s'articulent à certaines étapes précises de la vie des individus, comme l'adolescence, la retraite ou la parentalité. Les travaux s'attardent alors à une étape particulière, sans nécessairement interroger les transformations des pratiques par rapport à une temporalité qui dépasserait cette étape. Comme mentionné, les autres approches de l'engagement social avec une perspective analytique centrée sur l'individu analysent les interactions et les pratiques des individus dans ce que j'ai nommé des « situations de participation ». Je définis ces dernières comme des espaces relativement limités d'interactions entre différents acteurs ayant avec des pratiques de participation liées à ces espaces.

2.2 Engagement social des immigrants

La cohésion sociale et la question de l'intégration des migrants dans les sociétés d'installation sont au cœur des débats publics ainsi qu'au centre de plusieurs travaux scientifiques. En effet, de nombreux travaux font état d'une baisse de la confiance en la société et de la solidarité lorsque la composition d'une société se diversifie (Newton & Delhey, 2005; Anderson & Paskeviciute, 2006; Putnam, 2007; Letki, 2008). Or, cette baisse de confiance et de solidarité serait plutôt liée au manque de contact entre des gens issus de différents horizons plutôt que d'être directement attribuée à une grande diversité sociale (Stolle, Sokora, & Johnston, 2008; Uslaner, 2011). Dès lors, dans le cadre de ces débats, les pratiques d'engagement sont prises à la fois comme un moyen de favoriser l'intégration et un signe de celle-ci. Au travers de ces pratiques, les individus peuvent en effet être amenés à entrer en contact avec de nouvelles personnes. Ainsi, l'engagement social des migrants représente un objet de recherche important dans le champ des études

migratoires et renvoie aux mêmes définitions et aux mêmes pratiques que celles présentes dans les travaux plus généraux sur la question.

Il s'agit par ailleurs d'une préoccupation d'autant plus importante que de nombreux travaux mettent régulièrement de l'avant les taux d'engagement plus bas des immigrants dans les sociétés d'installation. Les taux de participation politique — la plupart du temps mesurée par les taux de participation électorale — des nouveaux arrivants restent plus bas que ceux des natifs dans différents pays, que cela soit au Canada⁵ (Uppal & LaRoche-Côté, 2012), aux États-Unis, en Grande-Bretagne ou en France (Tiberj, 2011). De plus, entre différents groupes de migrants au sein d'une même société, les taux de participation politique électorale ou autres varient aussi de façon importante (Bevelander, 2015).

Cette différence dans la participation politique se reflète aussi dans les pratiques d'engagement civique prises dans un sens plus large. De fait, au Canada, on constate que les immigrants ont des pratiques de bénévolat et d'engagement civique moindre que les Canadiens natifs. Ainsi, 40% des immigrants au Canada affirment faire du bénévolat, alors que cette proportion est de 49% chez les Canadiens natifs (Thomas, 2012). En Europe, Voicu et Serban (2012) mettent au jour une situation semblable, en ce qui a trait à l'engagement associatif des migrants. Thomas rapporte par ailleurs l'absence d'effet sur la durée de l'établissement au Canada entre les migrants nouvellement arrivés (depuis moins de 10 ans) et ceux qui vivent au Canada depuis plus longtemps. Cependant, Voicu et Serban (2012) présentent un autre portrait de la situation, puisqu'ils observent à mesure que les années passent, les taux d'engagement associatif des migrants installés en Europe se rapprochent de ceux des natifs⁶.

⁵ Soulignons qu'aux dernières élections, le taux de vote des immigrants récemment arrivés au Canada (depuis 10 ans est moins) ont augmenté de façon importante. Ce taux est passé de 55,7% à 70,1% (Élections Canada, 2016).

⁶ Cependant, on peut expliquer ces différences, du moins partiellement, par les divisions différentes en ce qui concerne la durée de l'établissement dans les sociétés d'installation respectives. Ainsi, l'étude canadienne distingue trois catégories de durée d'établissement : moins de 10 ans, 10 à 19 ans, 20 à 29 ans et 30 ans et plus. Voicu et Serban, quant à eux, divisent la durée de l'établissement de la façon suivante : moins d'un an, 1 à 5 ans, 6 à 10 ans, 11 à 20 ans et 20 et plus. Or, la plus grande différence dans les taux de participation est observée par Voicu et Serban durant les 10 premières années d'établissement et notamment durant les 5 premières années. Comme l'article de Thomas ne fait pas cette différence, il est difficile de voir si une telle situation pourrait être observée dans les données canadiennes.

Dès lors, de nombreux travaux sur l'engagement social des migrants situent leurs interrogations sur les mécanismes qui influent sur la participation des immigrants et sur les différences que l'on peut observer entre ceux qui participent et ceux qui ne participent pas. Dans ces travaux, l'individu migrant est donc celui qui s'engage et dont il faut décortiquer les caractéristiques sociodémographiques, économiques et biographiques pour mieux saisir ces mécanismes.

Ces caractéristiques et leurs effets sont souvent saisis au travers d'une comparaison entre les immigrants et les natifs de la société d'installation. Plusieurs facteurs, tels que le revenu ou le niveau d'éducation, affectent de façon semblable la participation des deux groupes. De la sorte, des revenus plus bas et une situation économique précaire — plus fréquentes chez les nouveaux arrivants — sont associés à un engagement social moindre, notamment lorsque les inégalités économiques sont importantes (Lancee & Werfhorst, 2012). Cela peut être notamment dû au fait qu'une précarité économique est souvent liée à un manque de temps libre à consacrer aux pratiques d'engagement social (Bilodeau, 2008). Toutefois, d'autres facteurs s'articulent différemment pour avoir une influence particulière sur les premiers (Tossuti, Wang, & Kaas-Mason, 2008; Sundeen, Garcia, & Raskoff, 2009). Par exemple, pour la population canadienne en général, la pratique religieuse est liée à une plus grande participation au vote et dans les associations. Cependant, cet effet positif de la pratique religieuse sur la participation s'estompe chez les Canadiens d'origine immigrante et peut même devenir négatif (Tossuti, Wang, & Kaas-Mason, 2008)). D'autres travaux soulignent que l'effet des pratiques religieuses sur les pratiques de participation varie selon la religion pratiquée. Par exemple, durant les premières années d'établissement, les migrants musulmans installés en Europe ont des taux de participation associative moindre par rapport à d'autres groupes de migrants ainsi que par rapport aux natifs. Cependant, cette différence tend à disparaître avec le temps (Aleksynska, 2011). D'autre part, la présence de jeunes enfants qui apparaît comme un élément favorisant la participation chez les Canadiens natifs, et surtout chez les Canadiennes, n'a pas le même effet chez les immigrants (Couton & Gaudet, 2008; Sundeen, Garcia, & Raskoff, 2009).

Couton et Gaudet (2008) soutiennent aussi qu'on ne peut pas saisir les immigrants comme un groupe homogène, notamment en ce qui a trait au temps qui est dédié à

l'engagement social. Selon eux, les femmes immigrantes avec des enfants représentent un sous-groupe avec des taux plus bas de participation si on les compare avec d'autres groupes d'immigrants ou encore avec leurs vis-à-vis nées au Canada (Couton et Gaudet 2008 : 37). Dans le même ordre d'idées, l'origine des immigrants influe également sur leurs engagements sociaux. En effet, différents groupes de migrants ont des relations historiques diverses avec la société d'installation et sont traités différemment par cette dernière (Liu & Gastil, 2014). Ce faisant, ces groupes auront différentes opportunités et/ou contraintes quant à l'organisation éventuelle d'une action collective et à la mise sur pied de structures participatives (Vermeulen, 2005). Dès lors, ces structures d'opportunités politiques auront aussi un effet sur les possibilités de participation des individus. De même, pour certains, la culture politique du pays d'origine va fortement influencer leurs pratiques d'engagement social dans la société d'installation (Aleksynska, 2011).

La culture politique de la société d'origine influence aussi les trajectoires passées des migrants en termes d'engagement social. Pour plusieurs migrants, ces trajectoires sont susceptibles d'influer sur leur engagement dans la société d'installation (Bermudez, Escriva, & Moreas Mena, 2014). Ainsi, dans une recherche auprès de migrants latino-américains installés en Andalousie, Bermudez, Escriva et Moreas Mena (2014) mettent de l'avant l'importance de l'expérience d'engagement passé pour l'amorce et la poursuite d'engagements dans la société d'installation. Il est alors intéressant de noter que la forme que prend l'engagement dans la société d'installation n'est pas nécessairement en continuité avec les pratiques dans la société d'origine. Ce qui compterait donc, ce serait le fait d'avoir eu de telles pratiques et d'avoir vécu dans un contexte social où l'engagement est reconnu et valorisé (Aleksynska, 2011; Voicu & Rusu, 2012). En d'autres mots, si l'individu qui a migré avait des pratiques d'engagement social avant la trajectoire migratoire, il y a plus de chances qu'il en ait dans la société d'installation. Cependant, ces nouvelles pratiques ne sont pas nécessairement les mêmes que celles de la période prémigratoire.

D'autres éléments qui influent sur leur engagement social sont propres à la réalité des migrants. D'une part, certains d'entre eux ne possèdent pas une maîtrise suffisante de la langue de la société d'accueil pour pouvoir s'engager dans les structures de participation

de cette dernière (Baer, 2008). De façon plus générale, la mobilité vers une nouvelle société qui n'a pas nécessairement la même « culture participative » impliquerait aussi la nécessité de s'adapter et d'apprendre les normes politiques (et de participation) de la société d'installation (Bretell, 2005; White & al., 2008; Chareka, Nyemah, & Manguvo, 2010). Cette nouvelle socialisation politique renvoie alors à l'importance des réseaux sociaux des migrants puisqu'elle s'effectue dans un apprentissage informel au contact des autres, dans l'interaction (Liu & Gastil, 2014). Or, plusieurs études soulignent que les immigrants ont moins l'occasion de s'engager parce qu'au départ, on les sollicite moins (Nakhaie, 2008; Chareka, Nyemah, & Manguvo, 2010; de Rooij, 2012). Selon Nakhaie (2008), cette situation est notamment due au fait que les immigrants se retrouvent en dehors des réseaux de recrutement. Par conséquent, ils ne savent pas nécessairement par où débiter pour s'impliquer dans la société d'installation.

Le constat des chercheurs sur l'importance des réseaux sociaux et des interactions individuelles quant à l'engagement des nouveaux arrivants renvoie donc à la notion de capital social, déjà présentée ci-haut. Ainsi, plusieurs chercheurs se sont penchés sur la question du développement de différents liens sociaux en lien avec l'engagement social des migrants. En ce sens, on peut considérer que le capital social est à la fois un élément qui favorise l'engagement social et un résultat de celui-ci, grâce aux relations développées lorsqu'on est engagé.

Soulignons aussi que le capital social accumulé dans un type d'engagement social comme le bénévolat peut alors se traduire par des pratiques de participation plus importantes dans un autre type d'engagement, comme la participation politique (Simard & Pagé, 2009). Ce constat est au cœur de plusieurs travaux où sont examinés les effets du capital social sur l'intégration politique des nouveaux arrivants. Cette intégration politique étant souvent mesurée par la participation électorale, il s'agit alors de comprendre quels types de liens favoriseraient cette participation. Ainsi, Putnam (2000) distingue deux types de capital social qui reposent sur des liens sociaux différents. Le capital social qualifié de *bonding* repose sur des liens sociaux entretenus par des individus partageant une même appartenance et, d'autre part, le capital social qualifié de *bridging* renvoie à des liens extra-groupes ou entre individus ayant des appartenances différentes. Dans le cas des recherches

sur les immigrants, cette distinction renvoie avant tout aux liens éventuels entretenus au sein d'un groupe se réclamant de la même origine (*bonding capital*) et aux liens éventuels avec d'autres individus issus d'horizons différents (*bridging*).

À partir de cette distinction, plusieurs travaux ont alors essayé de comprendre les dynamiques entre l'engagement des migrants dans différents types d'association et leur tendance à avoir des pratiques de participation politique. Ainsi, plusieurs auteurs soulignent qu'un engagement social développant du « *bridging capital* » par opposition à du « *bonding capital* » faciliterait des pratiques de participation politique plus diverses et plus durables au cours d'une vie (Nakhaie, 2008; Strömblad & Adman, 2010).

D'autres études soulignent cependant que les engagements dans les associations à caractère ethnoculturel — renvoyant donc à du « *bonding capital* » — pourraient par la suite favoriser des pratiques de participation plus larges chez les nouveaux arrivants (Tillie, 2004; Eggert & Giugni, 2010). On peut penser que ces espaces de participation servent à la fois d'intermédiaire entre les nouveaux arrivants et la société d'installation et d'espace de rencontre. Dans ces espaces les nouveaux arrivants peuvent donc discuter d'enjeux partagés, échanger de l'information, développer de nouvelles capacités citoyennes et se réapproprier et redéfinir ce que signifie être citoyen (Bloemraad, 2006; Coll, 2010; Veronis, 2010; 2013). Ce travail sur la redéfinition de ce qu'est être citoyen est au cœur des travaux qui s'intéressent aux situations d'engagement social dans lesquelles les immigrants se retrouvent et à l'expérience qu'ils en font.

2.2.1 Pendant l'engagement : l'expérience de situations d'engagements

La notion de citoyenneté telle que l'a défini, de manière classique, Marshall (1992 [1963]) repose sur l'idée qu'un statut d'appartenance à une nation donne accès à différents droits. Comme souligné, cette conception est de plus en plus remise en cause. Comme Weinstock (2000) ou Gagné et Neveu (2009) le font ressortir, il existe une « fabrication » étatique et sociale d'une normativité citoyenne à travers laquelle un idéal citoyen est défini. Toutefois, cela ne signifie pas que, premièrement, tous y adhèrent (Poirier, 2009) et surtout, deuxièmement, que tous ont les capacités et les possibilités d'y accéder. Comme l'indiquent Lamoureux (2001) et Coll (2010), certains groupes de citoyens n'ont pas le même accès aux droits et aux possibilités que ceux-ci ouvrent en termes de participation

en tant que citoyens. Du coup, l'expérience et la conception que les individus-citoyens auront de la citoyenneté ne seront pas la même, selon la façon de la définir et selon leur capacité d'y avoir plus ou moins accès.

Face à ces différents rapports à la citoyenneté, les individus et les groupes ne sont pas passifs, puisqu'au travers de leurs pratiques, ils contribuent à définir et redéfinir — parfois de manière subversive — ce que signifie être citoyen (Mustafa, 2016; Coll, 2010). Ce travail est particulièrement d'intérêt lorsqu'il est le fait d'individus ou de groupes sociaux placés à la marge de la collectivité, comme le sont souvent les immigrants. En effet, en observant les pratiques d'engagement ainsi qu'en s'intéressant aux récits que ces individus font de leurs expériences de la citoyenneté il est possible de saisir ce travail de redéfinition et de réappropriation.

Dans son étude ethnographique auprès d'une organisation de migrantes latino-américaines (MUA), Coll (2010) s'intéresse à la façon dont les femmes rassemblées autour de cette organisation font l'expérience d'un processus de transformation à la fois personnel et politique. Les pratiques d'engagement social étudiées ici vont de la participation à des ateliers d'échange autour de sujets pratiques à l'organisation de manifestations contre certains projets de loi visant à restreindre l'accès des migrants à certains droits sociaux. D'une part, leur implication au sein de MUA leur a permis de développer une estime de soi, à la fois au niveau individuel, mais aussi au niveau collectif pour mettre de l'avant leur identité collective de *Latinas*. Par la suite, le développement de cette estime de soi a conduit ces femmes à développer une représentation de soi comme citoyennes légitimes des États-Unis et à élaborer une conception de la citoyenneté qui incluait leur statut et leurs pratiques en tant que mères, un rôle écarté d'une définition libérale de la citoyenneté.

Anderson (2010) examine la façon dont des domestiques migrantes vivant en Grande-Bretagne ont constitué une association et ont milité avec succès pour être reconnues en tant que travailleuses à part entière. Leur objectif était que leur travail soit reconnu comme une contribution à part entière non seulement au ménage pour lequel elles travaillaient, mais pour la société d'installation dans son entier. Dès lors, cette reconnaissance de leur travail « confirmait aussi leur légitimité en tant qu'acteur public ainsi que leur droit d'être entendues et d'être traitées avec respect. Elle était aussi

conjuguée avec la demande que ce travail soit considéré comme une voie vers une formalisation de leur citoyenneté » (Anderson, 2010, ma traduction).

D'autres travaux se sont penchés sur les pratiques d'engagement social des immigrants en tentant de comprendre les processus qui sous-tendent ces pratiques. La question de l'articulation entre l'engagement dans la société d'installation et l'engagement lié au pays d'origine a notamment été abordée dans cette perspective. Miller (2011) illustre ainsi comment en ayant des pratiques d'engagement transnational orientées vers la lutte politique dans leurs pays d'origine, des militants salvadoriens s'insèrent de plus en plus étroitement dans le tissu associatif et politique local, dans le sud de la Californie. En effet, au travers de leur engagement politique, ces migrants ont tissé des liens avec des acteurs locaux, individuels et collectifs.

D'autres travaux mettent de l'avant l'existence de dynamiques de discrimination qui assignent aux migrants un rôle secondaire au sein même des associations qui visent à les faire participer (Palomares, 2008). Dès lors, on peut penser qu'au sein de telles associations, il y a le risque d'une reproduction des mêmes rapports sociaux de domination que ces associations cherchent à changer. Néanmoins, cela ne signifie pas que les immigrants se retrouvant dans de telles situations acceptent passivement ces rôles. En effet, comme le souligne Eliasoph (2009) à propos de jeunes Afro-américains, au travers de l'expérience de ces rapports de pouvoirs, les individus peuvent comprendre les mécanismes mêmes qui leur assignent ces identités et tenter d'en user à leur avantage.

L'ensemble des recherches évoquées ci-haut partage une caractéristique commune, l'attention portée aux pratiques d'engagement en ce qu'elles s'inscrivent dans un contexte d'engagement donné (MUA ou l'association des travailleurs domestiques). La description fine de ces pratiques permet de mieux saisir l'expérience d'engagement des nouveaux arrivants ainsi que les rapports de pouvoirs qui structurent éventuellement ces pratiques d'engagement. Néanmoins, il est plus difficile de saisir comment ces pratiques d'engagement précises s'inscrivent dans les trajectoires de participation des immigrants et s'articulent par le fait même à d'autres pratiques, voire à d'autres trajectoires du parcours de vie. Certes, le lien entre maternité et citoyenneté (Coll 2010) ou entre le travail et la citoyenneté est central dans certains travaux présentés, mais c'est parce que les pratiques

d'engagement sont structurées par des revendications concernant ces deux dimensions. Or, l'articulation de la trajectoire de participation avec d'autres éléments du parcours de vie est plus souvent le fruit du travail de processus sociaux qui transcendent l'agentivité des personnes. Par exemple, on peut observer une articulation entre la trajectoire de participation et la trajectoire professionnelle lorsque des pratiques de participation données mènent à l'obtention d'un emploi, comme ce fût le cas pour quelques-uns des répondants. Cependant, il m'apparaît que cette dynamique est plus difficile à saisir lorsque le regard est centré sur un contexte particulier et qu'il ne s'intéresse aux individus que dans ce contexte. Pour y arriver, il faudrait plutôt chercher à suivre des individus au travers de l'ensemble des situations d'engagement qui se retrouvent dans leur trajectoire de participation.

2.2.2 Engagement et intégration

Plusieurs études examinent aussi le lien entre intégration et participation — surtout la participation formelle — qu'elles présentent comme étant positif, la participation contribuant au succès du processus d'intégration (Mareschal, 2004; Lochhead, 2005; Handy & Greenspan, 2009). Participer à des associations et à la vie publique de la société d'installation est alors présenté comme un moyen de connaître l'Autre, d'entrer en contact avec lui (Mareschal, 2004), bref de se créer des réseaux sociaux et de briser l'isolement (Guo, 2014; Fong & Shen, 2016). Guo (2014) souligne ainsi qu'au travers de pratiques bénévoles, des migrants d'origine chinoise installés à Vancouver ont acquis une meilleure maîtrise de la langue de la société d'installation et ont amélioré certaines capacités personnelles essentielles à leur intégration.

D'autres travaux montrent que l'engagement social ne représente pas nécessairement la panacée en matière d'intégration. C'est avant tout le lien direct entre l'insertion professionnelle et le bénévolat qui est analysé dans ces travaux, comme il en a déjà été question précédemment (Slade, 2008). Ces travaux ne considèrent pas nécessairement ce lien comme inexistant. Cependant, ils soulignent qu'il est bien souvent moins direct et moins fort que ce que les discours publics laissent entendre (Creese & Wiebe, 2012).

Il faut reconnaître que les travaux sur l'engagement social en lien avec l'intégration renvoient directement à la question de recherche au centre de cette thèse. Pour répondre à celle-ci, je pourrais, a priori en extraire les différents résultats pour répertorier les effets des pratiques d'engagement sur l'intégration. Néanmoins, cela ne permettrait pas d'atteindre plusieurs objectifs liés à ma question de recherche. Une bonne partie de ces travaux présentent la relation entre l'engagement social et l'intégration comme étant un lien direct de cause à effet, sans s'attarder aux processus qui sous-tendent cette articulation. Or, comme le soulignent les travaux plus critiques sur la question, ce lien direct entre le bénévolat et l'accès à un emploi est à nuancer, ce qu'une attention à la dimension processuelle permettrait de faire. De plus, comme dans la majeure partie des travaux sur l'engagement social, que ce soit celui des immigrants ou non, les pratiques étudiées ne renvoient qu'à un ou deux types d'engagements sociaux.

Ainsi, tant dans les travaux plus généraux sur l'engagement social que dans ceux qui s'intéressent plus particulièrement aux immigrants, le caractère processuel de l'engagement social est peu présent. Pourtant, les pratiques d'engagement n'existent pas de façon isolée pour les individus, mais s'articulent plutôt avec l'ensemble des parcours de vie des individus. Néanmoins, cet aspect reste peu exploré dans la littérature. La participation des immigrants est donc avant tout analysée en fonction de facteurs structurels l'influçant ou encore au travers du lien qu'elle entretient avec le processus d'intégration des nouveaux arrivants. Lorsqu'il s'agit d'examiner les pratiques d'engagement des individus, les approches ethnographiques sont privilégiées (Anderson 2010, Coll 2010, Miller 2011). Or, si le regard ethnographique saisit avec finesse les nuances et les richesses dans une situation de participation donnée, les enchevêtrements des différentes pratiques d'engagement entre elles, mais aussi avec d'autres dimensions du parcours de vie, sont parfois moins bien saisies.

Cette absence du caractère processuel de l'engagement social se conjugue à une définition souvent étroite des pratiques étudiées. Ainsi, les travaux portent soit sur le bénévolat, soit sur le militantisme politique, soit sur l'engagement associatif, etc. De plus, l'attention des chercheurs est avant tout portée sur les pratiques s'inscrivant dans des structures formelles d'engagement social (partis politiques, associations de bénévoles,

organismes caritatifs). Au contraire, on accorde peu d'attention aux pratiques plus informelles, s'inscrivant avant tout dans les réseaux sociaux des individus (Couton & Gaudet, 2008). Pourtant comme le souligne Gaudet, les pratiques informelles sont aussi porteuses de solidarité et de liens sociaux (Gaudet, 2012). Dès lors, le portrait de l'inscription de l'engagement social dans les parcours de vie est nécessairement fragmenté puisque souvent les différentes pratiques sont pensées séparément les unes des autres.

2.3 La participation sociale : une notion pour dépasser les limites de la recherche actuelle

Les limites que je viens d'identifier m'ont amenée à la notion de participation sociale telle que développée durant les dernières années par Stéphanie Gaudet. Elle conçoit cette notion comme une approche de l'engagement social qui permet de prendre en compte un large répertoire de pratiques tant formelles qu'informelles (Gaudet, 2011). Pour arriver à cette fin, la participation sociale est opérationnalisée au travers du temps qui est consacré aux autres. Gaudet la définit comme une pratique au travers de laquelle les individus participent au bien collectif, en donnant gratuitement de leur temps à d'autres individus, à des organismes et/ou à une cause (Gaudet, 2011; 2012). Par ailleurs, il s'agit de pratiques qui ne sont pas contraintes par des obligations contractuelles et de la rémunération (comme un emploi) ou encore légales (comme envers sa famille directe). Elles se déroulent par conséquent en dehors de la sphère économique ainsi que de la sphère domestique.

En adoptant une définition qui est centrée autour du temps donné, Gaudet élargit donc les pratiques qu'il est possible d'étudier. Il ne s'agit pas de se concentrer sur des espaces ou des structures de participation en particulier, ni de se limiter à un type de pratiques, mais bien de se concentrer sur la diversité des pratiques individuelles et sur les échanges entre les acteurs. Il faut aussi reconnaître que la participation sociale ne prend pas nécessairement en compte certains types d'engagements sociaux, comme la consommation responsable. Néanmoins, l'ensemble de pratiques prises en compte par le concept de participation sociale reste très important et permet donc de mettre sur un même pied analytique des pratiques qui sont la plupart du temps abordées séparément, dans des travaux différents. Cela ne signifie pas nécessairement que les différentes pratiques de

participation sociale sont amalgamées dans un tout durant l'analyse. En faisant la distinction de différentes pratiques, il est possible de mieux comprendre leur éventuelle articulation.

Par ailleurs, cette définition de la participation sociale renvoie à la théorie du don telle que mise de l'avant par Marcel Mauss (1924 [2007]) et reprise notamment par Jacques T. Godbout (Godbout, 2000; 2007). La participation sociale est alors pensée comme des actes d'échange qui circulent au nom du lien social. En effet, dans une relation de don, celui qui donne bénéficie éventuellement d'un retour de don, que ce soit directement de la part de celui qui reçoit ou indirectement. Ce retour n'est ni défini à l'avance, ni même certain. Il y a donc un élément de confiance central à la relation de don, puisque celui qui reçoit pourrait bien choisir de ne rien retourner. Ce qui importe alors, ce ne sont pas tant les objets (matériels ou symboliques) qui sont échangés, mais bien les relations fondées et entretenues par cet échange. En concevant la participation sociale comme des échanges de dons, le regard analytique est orienté vers les relations sociales inscrites dans ces pratiques. Or, même si je n'approfondirai pas ici nécessairement la dimension du don dans la participation sociale, la prise en compte des relations sociales s'avère cruciale pour l'analyse de mes données.

Finalement, la notion de participation semble particulièrement bien adaptée à saisir les variations dans l'engagement social au cours de la vie. En effet, avec une conceptualisation qui repose sur le temps donné, il devient possible de saisir comment les individus donnent du temps de différentes façons, en fonction de leur parcours de vie. Ainsi, le fait de prendre en compte différentes pratiques à partir d'une même définition permet de voir comment différents événements amènent des changements dans la participation sociale au gré du temps. Par exemple, comme il en a été question, les pratiques de participation post-migratoires ne s'inscrivent pas nécessairement en continuité avec les pratiques prémigratoires. Une analyse qui s'attarde uniquement sur un type défini de participation sociale risque de passer outre ce changement. De même, l'opérationnalisation de la participation sociale comme temps échangé gratuitement permet de distinguer plus de nuances dans les changements de pratiques individuelles de façon plus systématique. Par exemple, un événement comme la naissance d'un enfant peut entraîner la diminution

du temps disponible — et par conséquent consacré — pour la participation sociale. Cet événement ne signifie pas nécessairement l'arrêt automatique de la participation sociale.

En somme, les travaux sur l'engagement social, tant chez les migrants que dans la population en général, n'accorde que peu d'attention à la dimension processuelle de l'engagement et à son inscription temporelle dans la vie des individus. Le concept de participation sociale, qui est une façon de cadrer sociologiquement la perspective analytique sur l'engagement social, facilite le dépassement de ces limites constatées dans les écrits en sciences sociales. D'une part, le regard analytique est orienté vers les pratiques individuelles. Ainsi, la multiplicité des pratiques qui peuvent être regroupées au sein de ce concept permet de mieux saisir les changements que les individus connaissent dans leur engagement social au fil de leur vie. D'autre part, l'attention aux relations sociales que demande la notion de participation sociale favorise aussi une analyse processuelle de l'engagement social puisqu'il devient possible de mieux appréhender la formation et la transformation des liens sociaux.

Chapitre 3 : Une revue de littérature sur l'intégration.

Le terme d' « intégration » représente un des termes centraux de la question de recherche de cette thèse. Très courant dans les discours publics, il est cependant beaucoup plus critiqué dans les travaux en sciences sociales et notamment en sociologie. La revue de littérature présentée dans ce chapitre me permettra de me situer par rapport aux différentes façons de penser l'intégration.

En commençant, je voudrais souligner le risque que représente l'essentialisation de la société d'installation lorsqu'il s'agit d'analyser globalement l'expérience d'installation des immigrants. Dans ce chapitre, je montrerai qu'une partie de la littérature sur cette expérience tombe effectivement dans ce piège. Cela se produit lorsque la société d'installation est pensée comme un horizon normatif monolithique à atteindre par les immigrants. Dans ces cas, l'hétérogénéité de la société d'installation est évacuée et celle-ci est conçue comme un groupe homogène. Pour éviter ce problème, plusieurs chercheurs mettent l'accent sur différentes sphères de l'expérience d'installation (l'insertion en emploi, l'expérience à l'école, etc.). Or, dans ce type d'analyse, les notions d'assimilation, voire d'intégration sont évitées, même si, en fin de compte, ces travaux renvoient fondamentalement à une même interrogation. En effet, on peut considérer que toute recherche qui porte sur la présence d'immigrants dans une société donnée traite, plus ou moins directement, des phénomènes liés à la notion d'intégration.

Je soulignerai aussi le penchant quantitatif des travaux qui utilisent la notion d'intégration ou qui s'intéressent au phénomène sans utiliser le terme. Cette orientation vers les méthodes quantitatives fait en sorte que, bien souvent, la subjectivité et l'agentivité des immigrants sont ignorées. Le processus d'intégration est alors présenté comme le fait de facteurs sur lesquels les individus n'auraient pas nécessairement de prise.

3.1 Historique du concept d'intégration

Le concept d'intégration apparaît dans le vocabulaire sociologique français dès la fin du 19^e siècle. Durkheim s'interroge alors sur le lien qui unit l'individu au groupe dans une société où la division du travail différencie justement les individus les uns des autres et où les liens d'appartenance à différents groupes hétérogènes se multiplient (Durkheim, 1893 [1967]). C'est le passage d'une solidarité mécanique — où le lien social est assuré par la similitude des modes de vie, des cultures, voire des corps, des individus — à une solidarité organique — où le lien social est assuré par l'interdépendance des individus de plus en plus différenciés. Dès lors se posent les questions de l'intégration de ces individus à la société ainsi que de l'intégration de la société elle-même, c'est-à-dire de sa cohésion.

Comment assurer l'adhésion et la participation des individus à des buts communs si, de l'autre côté, ils se pensent à partir de leurs différences ? En d'autres mots, comment faire pour que les individus se sentent suffisamment liés les uns aux autres pour assurer une cohésion sociale qui semble toujours être menacée ? La notion de lien social est centrale dans la pensée durkheimienne sur l'intégration, ce qui est d'ailleurs repris par Paugam (2014). Ce lien social est construit par la socialisation des individus au sein d'institutions comme l'école. Ainsi, celle-ci permet « de susciter entre les futurs citoyens la communauté d'idées et de sentiments sans laquelle une société politique cesse d'être intégrée » (Schnapper, 2007, p. 34). Par ailleurs, cette homogénéité minimale ne doit pas être trop importante pour écraser l'individu. Par conséquent, le processus d'intégration ne concerne pas seulement ceux et celles qui immigreront dans une société donnée, mais bien tous les membres de la société. On remarquera d'ailleurs que c'est surtout dans la sociologie francophone que la question d'intégration est posée par rapport à d'autres populations que les immigrants, notamment les jeunes.

Du côté anglo-saxon, l'histoire de la notion d'intégration ainsi que de celle, voisine, d'assimilation, est avant tout le fait de la sociologie américaine et plus particulièrement des membres de l'École de Chicago (Safi, 2011). À partir des années 1920, la réflexion sur cette thématique est associée à l'arrivée massive d'immigrants que connaît la société américaine de l'époque. Comment faire société et fonder une nation avec des populations provenant du monde entier ? C'est tout d'abord sous l'angle du concept d'assimilation que

le devenir des populations immigrantes aux États-Unis est abordé. Premièrement, l'immigration y est pensée comme étant avant tout un processus individuel. Ainsi, même si des groupes ethniques se forment dans la société d'accueil, les individus finissent par s'en affranchir en adoptant les attitudes et les valeurs du groupe majoritaire (Safi, 2011). Deuxièmement, il ne s'agit que d'une question de temps, puisque ce processus de convergence vers le noyau central (*mainstream*) de la société d'accueil est inéluctable, même s'il comprend des périodes de compétition, de résistances et de conflits (Schunck, 2014). Ce noyau central représente le groupe majoritaire, souvent perçu comme homogène et « normal », qui constituerait le modèle à atteindre pour ceux qui n'en font pas partie (Safi, 2007, p. 70; 2011).

Le questionnement sur l'éventuelle convergence des immigrants vers le *mainstream* du groupe majoritaire sous-tend par ailleurs encore de nombreux travaux empiriques sur l'immigration. Comme il en sera question plus loin, il s'agit souvent de comparer les caractéristiques des immigrants avec les caractéristiques du groupe majoritaire pour tenter de mesurer ou de qualifier l'intégration des premiers. Cependant, les comparaisons contemporaines s'intéressent plus souvent à la dimension structurelle de cette convergence, en ce qui concerne par exemple les revenus, plutôt qu'à la convergence des valeurs et des identités. Par ailleurs, l'idée d'un noyau central « moyen » a été aussi abandonnée dans les travaux empiriques puisque le processus d'intégration peut opérer différemment selon différents facteurs comme le genre, la classe, l'origine nationale, l'âge. Toutefois, il faut noter que cette idée de l'intégration à un groupe majoritaire qui serait homogène et porteur de la « normalité » reste très présente dans les discours et les politiques publiques (Li P. , 2003).

La prise en compte de la dimension structurelle fait son apparition dans l'œuvre de Milton Gordon en 1964 (Gordon, 1964). L'assimilation culturelle ne définit plus entièrement le processus d'assimilation, mais constitue plutôt une étape parmi d'autres (van Tubergen, 2006; Safi, 2011). Gordon identifie ainsi six dimensions de l'assimilation (culturelle, structurelle, maritale, identitaire, la réaction de la société d'accueil et l'assimilation civique).

L'assimilation culturelle ou l'acculturation représente le premier type d'assimilation à survenir, mais il est possible qu'elle reste le seul type d'assimilation vécu par les individus. Contrairement peut-être aux sociologues de l'École de Chicago, Gordon considère qu'il s'agit d'un type mineur d'assimilation, marquée surtout par des changements marginaux dans certaines habitudes culturelles quotidiennes comme la cuisine ou les loisirs (Gordon 1964 in (Alba & Nee, 1997)). C'est l'assimilation structurelle, c'est-à-dire la participation des immigrants aux institutions de la société d'accueil, qui représente la dimension essentielle de ce processus. Les autres types d'assimilation surviendront soit simultanément ou ne se produiront tout simplement pas. S'il rejette donc l'inéluctabilité de l'assimilation — certains individus ne s'assimileront jamais complètement — pour Gordon, il s'agit d'un processus irréversible et unidirectionnel. Le modèle standard à partir duquel l'intégration est mesurée reste la situation culturelle, économique et structurelle du groupe majoritaire considéré comme homogène. Ce dernier subit d'ailleurs très peu de transformations au contact des groupes d'immigrants.

De la théorie de Gordon, les chercheurs américains contemporains ont retenu les différentes dimensions de l'assimilation/intégration tout en rejetant l'idée d'une nécessaire linéarité et unidirectionnalité du processus. Ils constatent ainsi que des différences ethniques persistent, qu'elles se reproduisent et même qu'elles s'accroissent, que cela soit au niveau de l'identité (Glazer & Moynihan, 1975) ou alors des positions économiques (Portes & Zhou, 1993). Ainsi, Portes et Zhou soulignent que, malgré une identification à la culture américaine, les enfants des immigrants latinos font face à d'importantes difficultés dans l'insertion sur le marché du travail et au niveau économique. Soulignons par ailleurs qu'il s'agit là de constats basés sur la société américaine où les relations ethniques ont joué et jouent un rôle important dans l'organisation sociale. Dès lors, les analyses qui prennent en compte les origines ethniques et immigrantes des individus y sont perçues comme étant légitimes et pouvant permettre une meilleure compréhension du social.

Au contraire, cette persistance des différences basées sur l'identification ethnique et l'origine immigrante a longtemps été ignorée dans le cas de la sociologie française. Celle-

ci s'inscrit dans une conception républicaine de la nation (et de la société) voulant que tous les individus soient des citoyens abstraits dans la sphère publique. Ces différences étaient pensées comme appartenant uniquement à la sphère privée. Le terme même d'ethnicité a suscité un grand scepticisme chez de nombreux penseurs français puisqu'il est contraire à une représentation des individus citoyens abstraits. Jusqu'au début du 21^e siècle, les inégalités structurelles et les rapports de pouvoir entre groupe majoritaire et minorités immigrantes dans les processus d'intégration me semblent avoir été relativement ignorés dans la sociologie française. Les écarts nécessairement observés entre le discours politique qui postule que tous sont des citoyens égaux devant la Loi, et la réalité inégale vécue par les individus étaient alors considérés comme des ratés techniques dans l'application des programmes devant assurer l'égalité ou encore comme le fait d'individus isolés (Safi 2007). Cela tend alors à occulter le fait que les attentes normatives de la société d'installation par rapport au devenir des nouveaux arrivants sont déterminées par le groupe majoritaire. Cela ne signifie pas que la même chose ne survienne pas ailleurs. Toutefois, il me semble que les chercheurs s'intéressant à la question en soient plus conscients (voir par exemple Favell, 2003 ou Li, 2003).

3.2 Les théories actuelles de l'intégration/assimilation

Les sciences sociales contemporaines proposent, dans leur ensemble, des définitions du concept d'intégration — et de concepts apparentés — qui restent très floues, voire contradictoires. De fait, «there is no satisfactory core definition of the concept of “integration” despite what Favell called “numerous national and crossnational projects.” » (Hamberger, 2009, p. 3). Toutefois, il est possible de repérer des convergences dans les nombreux travaux sur la question.

Ainsi, l'intégration est présentée comme composée de processus complexes et multidimensionnels au travers desquels les immigrants en viennent à participer à différents secteurs de la société d'installation (Castles & al., 2002; Favell, 2003; Schnapper, 2007; Gauthier & coll., 2010; Latcheva & Herzog-Puzenberger, 2011; Safi, 2011; Joppke & Seidle, 2012). Parallèlement, ces nouveaux arrivants ne perdent pas entièrement leur

identité culturelle (Berry, 1997). Idéalement, ils deviennent parties prenantes de la société et sont acceptés comme tels (Penninx, 2004).

Les différentes dimensions du processus, bien que liées étroitement entre elles, ne sont pas nécessairement interdépendantes. Pour chacune d'entre elles, il est possible de constater la présence de « processus, de modes et de significations de l'intégration » (Gauthier & coll., 2010, p. 10) qui leur sont propres. Ainsi, comme le soulignent les sociologues américains travaillant sur la notion de l'assimilation segmentée, il est possible par exemple que si, d'un côté, les immigrants participent pleinement au marché du travail, de l'autre ils conservent leur identité culturelle (Portes & Zhou 1993). Par ailleurs, ces mêmes chercheurs montrent que l'intégration ou l'assimilation peuvent se faire au sein de différents groupes de la société d'installation et non au sein d'un noyau central unique. Ainsi, ils évoquent le cas des enfants d'immigrants haïtiens qui s'intègrent plus facilement à la population noire des États-Unis, alors même que cela peut signifier une mobilité sociale descendante. Cela répond aux critiques formulées à l'égard de la notion classique d'assimilation en ce qui concerne l'irréversibilité et la nécessité de l'assimilation et la conception de la société d'installation comme un bloc monolithique.

Du côté français, face à la conception républicaine de l'intégration, les travaux de Serge Paugman (2014) soulignent, à leur tour, que l'intégration est « distribuée » inégalement dans la société, c'est-à-dire que les liens sociaux qui sont à la base de cette intégration n'ont pas la même force pour tous les groupes sociaux. On peut donc penser que les processus d'intégration que connaissent les nouveaux arrivants comptent sur des liens parfois très fragiles puisqu'ils sont nouveaux. En plus, selon le ou les groupes auxquels ils s'intègrent, il est possible que ces processus perpétuent les inégalités sociales rencontrées à leur arrivée.

3.3 Les différentes dimensions de l'intégration

De façon générale, les auteurs regroupent les dimensions de l'intégration en catégories analytiques plus englobantes et abstraites, même si, concrètement, il y a autant de dimensions de l'intégration que de facettes dans la vie des individus. Ainsi, la division la

plus classique renvoie en fait à une distinction fondamentale en sociologie (Schnapper 2007 : 52) : celle entre l'intégration structurelle et l'intégration culturelle. La première renvoie à l'intégration au sein des groupes et institutions de la société d'installation à travers certains rôles sociaux et activités, tandis que la deuxième réfère plutôt aux valeurs, aux buts et aux aspirations de la société d'installation. Heckmann (2001) identifie quatre domaines de l'intégration en raffinant la distinction classique. D'une part, la dimension culturelle apparaît comme étant divisée entre les changements au niveau du comportement et des attitudes (intégration culturelle) et au niveau de l'identité (identification). D'autre part, la dimension structurelle renvoie aussi à deux éléments : à l'acquisition de droits et à l'accès au marché et aux institutions centrales de la société (intégration structurelle) ainsi qu'à la construction et à l'entretien de relations sociales ou encore à la participation sociale (intégration sociale). Il faut finalement souligner que ces différents domaines ou champs de l'intégration sont interdépendants et qu'une expérience qui relève par exemple de l'intégration structurelle, comme la recherche d'emploi, peut avoir des échos dans l'intégration sociale, au travers, par exemple, d'expérience de discrimination.

Parmi les différentes dimensions de l'intégration, de nombreux travaux soulignent l'importance de la dimension structurelle et plus précisément de la dimension économique. Cela peut s'expliquer par la centralité du travail dans les sociétés occidentales où il représente une des principales dimensions de la vie sociale (Méda, 2015). Cette dimension constitue d'ailleurs un des principaux intérêts de recherche dans les études sur l'immigration, avec d'une part les questionnements liés à l'éducation et à l'expérience scolaire des jeunes migrants et d'autre part les questionnements articulés autour des enjeux de l'identité et de l'appartenance des immigrants (Wingens & al., 2011). Comme le souligne Michèle Vatz-Laaroussi (2005) à propos de l'immigration en-dehors des grandes villes au Québec, cette priorisation de la dimension socioéconomique peut être considérée comme tout à fait justifiable puisqu'il s'agit là de la base à partir de laquelle les migrants peuvent assurer leur survie et leur vie quotidienne. Les nombreuses études constatent ainsi que l'arrivée sur un nouveau marché du travail pour les immigrants est souvent difficile, particulièrement lorsque leur situation est comparée à celle des citoyens natifs de la société d'installation (Chicha & Charest, 2008; Bégin, 2009). Cela est dû à différents éléments. Si, d'un côté, il est possible qu'une connaissance imparfaite ou nulle de la langue ainsi que

des lacunes dans la formation bloquent l'accès à l'entièreté du marché de l'emploi, de l'autre, plusieurs études documentent l'expérience par les immigrants de discriminations plus ou moins ouvertes, qui entravent leur présence sur le marché de l'emploi (Creese, 2011). Dès lors, cette entrée sur un nouveau marché du travail peut mener à une mobilité sociale descendante à tout le moins temporaire, mais qui peut perdurer plusieurs années (van Niekerk, 2002; Slade, 2008; Chamozi, 2009; Gans, 2009; Creese & Wiebe, 2012).

Il est par ailleurs important de ne pas négliger les autres domaines/champs principaux de l'intégration, c'est-à-dire l'intégration sociale qui renvoie à la dimension structurelle, mais aussi le sentiment d'appartenance à la société d'accueil ainsi que les changements de comportements culturels que l'on retrouve du côté de l'intégration culturelle. Ainsi, plusieurs chercheurs se sont penchés sur les différentes relations que des immigrants peuvent entretenir avec des membres de la société d'installation d'une part ainsi qu'avec leurs compatriotes et d'autres immigrants d'autre part. Ces relations peuvent être des relations de loisirs et d'amitié (Martinovic & al, 2009; Avenarius, 2012; Valenta, 2012) ou encore des liens plus étroits comme des liens conjugaux (Lee & Boyd, 2008; Guetto & Azzolini, 2015). De façon générale, des relations avec des membres natifs de la société d'installation sont associées à un résultat positif des processus d'intégration. Cependant, certains travaux soulignent l'importance de tenir compte des complexités qui sous-tendent les interactions et les relations sociales et qui viennent nuancer cette association positive (Guetto & Azzolini, 2015). Au Canada, Wong et Tézli (2013) identifient par ailleurs la participation associative et le bénévolat comme des dimensions de l'intégration sociale, comme le font d'ailleurs de nombreux autres travaux (Stoll & Wong, 2007; Simard & Pagé, 2009; Fong & Shen, 2016). Soulignons que cet ensemble de travaux a déjà été évoqué au chapitre précédent qui a introduit le premier concept central de cette thèse, celui de la participation sociale.

Le développement d'un sentiment d'appartenance à la société d'installation et les transformations culturelles et identitaires représentent aussi un sujet d'importance dans les travaux sur l'expérience d'installation des immigrants dans les sociétés d'accueil. Le sentiment d'appartenance à la société d'installation est souvent considéré comme un signe d'un processus d'intégration réussie ou en voie de le devenir. Il s'agit dès lors de tenter de

comprendre quels sont les facteurs qui peuvent en influencer le développement, que ce soit de façon positive (Amit & Bar-Lev, 2015) ou négative en prenant en compte les expériences d'exclusion et de discrimination auxquelles sont confrontés les migrants. Par ailleurs, une attention particulière est de plus en plus accordée aux complexités du travail de construction identitaire des migrants. En effet, pour ces chercheurs, ce travail ne signifie plus nécessairement l'adoption une fois pour toutes d'une identité qui serait, en partie du moins, celle de la société d'installation. En d'autres mots, il ne s'agit plus autant de comprendre le développement d'une identité indo-canadienne ou belgo-marocaine, comme de nombreux travaux l'ont fait au cours des années. De plus en plus, les travaux sur la question mettent au jour des stratégies identitaires utilisées par les migrants comme une réponse aux mécanismes sociaux d'exclusion et de discrimination auxquels ils font face (Sargent & Larchanché-Kim, 2006; Hilde & Mills, 2015; Maddibo, 2016).

Il faut, en dernier lieu, attirer l'attention sur un article d'Irene Bloemraad (2007) dans lequel elle constate que la notion d'intégration politique et/ou civique des immigrants n'est que très peu prise en compte dans les théories les plus proéminentes en sociologie. Certes, de nombreux travaux en sciences sociales s'intéressent à cette question, comme le font de nombreux discours et politiques publiques. Toutefois, en ce qui concerne les travaux académiques, Bloemraad souligne que le lien entre l'intégration socioéconomique et l'incorporation politique n'est que très peu pris en compte (Bloemraad, 2007, p. 318) dans les théories qui tentent de donner une perspective globale sur les processus d'intégration. Ce constat reste encore d'actualité aujourd'hui, même si certains chercheurs se sont intéressés plus en profondeur à cette articulation (Maguire & Murphy, 2012; Ptashnick & Zuberi, 2012).

Il me semble par ailleurs qu'il est possible d'observer l'équivalent inverse dans les travaux qui portent justement sur l'intégration ou sur l'incorporation politique, dans la mesure où les aspects socioéconomiques du parcours des immigrants sont, la plupart du temps, examinés assez brièvement. Quand elles le sont, les chercheurs y accordent une attention secondaire et les traitent souvent comme un facteur qui influence la participation des individus. Il est beaucoup plus rare de trouver des travaux qui se penchent sur

l'articulation entre différentes dimensions de l'intégration, surtout en dehors de ceux s'intéressant principalement à la dimension socioéconomique.

3.3.1 Un processus bilatéral

Ces processus s'inscrivent donc dans des contextes qui leur sont propres et qui dépendent à la fois du groupe d'origine des migrants (Portes & Zhou 1993) et du contexte de la société d'accueil (Bloemraad 2007). Ce dernier comprend autant les politiques d'immigration et d'intégration promulguées par les autorités institutionnelles que des attitudes de la population face aux immigrants, politiques et attitudes qui peuvent varier d'un groupe à l'autre (Fozdar, 2011; Couto, 2013; Michon & Vermeulen, 2013). L'intégration sous-entend donc une certaine réciprocité entre les nouveaux arrivants et la société d'installation.

[...] integration is a two-way process: it requires adaptation on the part of the newcomer but also by the host society. Successful integration can only take place if the host society provides access to jobs and services, and acceptance of the immigrants in social interaction. Above all, integration in a democracy presupposes acquisition of legal and political rights by the new members of society, so that they can become equal partners (Castles et al 2002: 113)

Toutefois, cette réciprocité entre nouveaux arrivants et société d'installation a des limites. Comme le souligne Peter Li (2003) à propos des rapports sociaux entre les immigrants et la société canadienne, les rapports de pouvoir inégaux entre groupe majoritaire et groupes minoritaires font en sorte que le premier a souvent une capacité importante d'imposer au moins partiellement ses propres définitions de ce qu'est l'intégration ainsi que de ce que peut être l'identité de certains groupes d'immigrants. Ceux-ci se voient alors assigner cette identité sans forcément la reconnaître (Li 2003). Ainsi, il est possible de critiquer Alba et Nee (2003) qui proposent de remettre de l'avant le concept d'assimilation tel qu'il a été développé par l'École de Chicago, en transformant la définition du noyau central de la société. Dans leur perspective, ce dernier renverrait alors plutôt à une culture fusionnelle, issue de l'interaction de deux ou de plusieurs groupes, au sein de laquelle les distances sociales séparant les différents groupes sociaux — notamment ethniques — sont réduites. Cette réduction de la distance sociale entre les groupes passe, pour Alba et Nee, par la transformation de plusieurs groupes, ce qui diminue les différences entre eux et non pas par la transformation d'un seul groupe unique pour se rapprocher de son vis-à-vis.

Toutefois, comme cela a été avancé ci-haut, les transformations demandées par l'assimilation sont inégalement réparties entre les groupes, ce qui signifie que les groupes minoritaires devront subir plus de transformations que le ou les groupes majoritaire(s). D'ailleurs, Adrian Favell (2014) critique les différentes recherches conduites à partir d'une réactualisation du concept d'assimilation (Portes & Zhou, 1993; Alba & Nee, 1997; 2003; Rumbaut, 1997) en avançant qu'elles restent empreintes d'une conception fonctionnaliste de la société d'installation (américaine dans la plupart des travaux) « in which immigrant success or failure is charted against a set of taken-for-granted, mainstream American (white) middle and upper class norms, bounded by the notion of America society as a wholly self-contained unit of social processes » (Favell, 2014, p. 64). Cette critique trouve aussi des échos dans celles du sociologue français Michel Wierviorka (2008). Ce dernier souligne que le concept d'intégration n'aurait plus la même puissance explicative dans une société de plus en plus hétérogène qui n'est plus nécessairement régie par de grands principes organisateurs (Dubet, 1994). Dès lors, l'identification d'un modèle d'une parfaite intégration devient impossible et on est en droit de se demander ce qui peut déterminer si un individu est intégré ou non.

En dernier lieu, il faut attirer l'attention sur le fait que, formulées à une époque où la puissance et les moyens de communication étaient beaucoup plus restreints, les théories « classiques » de l'intégration ou de l'assimilation pensaient cette dernière comme se produisant entièrement dans la société d'installation. Les immigrants étaient alors pensés comme s'installant définitivement dans celle-ci et n'entretenant qu'assez peu de contact avec le pays d'origine ou avec la diaspora installée ailleurs dans le monde. Or, cela a bien évidemment changé au cours des dernières décennies. Premièrement, non seulement on se déplace plus facilement et plus rapidement, mais les moyens de communication virtuelle se sont multipliés. On garde des contacts avec la famille au travers de lettres (ou de courriels) et de contacts téléphoniques et il est aussi possible de suivre étroitement ce qui se passe dans son pays d'origine en termes d'actualité politique, de culture, d'enjeux de société, etc. (Inglis, 2007; Martiniello, 2012). Ainsi, parmi mes propres répondants, plusieurs ont des pratiques de participation sociale qui les ont amenés à revenir en RDC, de faire un séjour en Belgique à partir du Canada ou de tout simplement participer par voie électronique à la rédaction d'un journal.

Par ailleurs, les trajectoires mêmes des migrations se sont diversifiées (Papastergiadis, 2000; Castles, de Haas, & Miller, 2014). De plus en plus, les individus connaissent des mouvements migratoires qui les amènent à séjourner plus ou moins longtemps dans différents pays et/ou à effectuer des allers-retours entre le pays d'origine et le pays d'installation. De même, au niveau de l'appartenance légale, de plus en plus d'États — dont le Canada — reconnaissent la double citoyenneté, ce qui donne la possibilité aux nouveaux arrivants de maintenir des liens plus importants avec leur société d'origine, voire d'y participer de façon beaucoup plus significative qu'auparavant.

3.4 Les traditions nationales en sociologie de l'intégration

La définition sommaire de l'intégration donnée ci-dessus peut être plus ou moins retrouvée autant dans la sociologie française que dans la sociologie anglo-saxonne ou québécoise. Toutefois, il n'en reste pas moins que les interprétations faites à partir de cette définition plus générale renvoient aux différentes façons de penser la société et la nation, comme Schnapper (2007) ou encore Koomen et al. (2013) le soulignent. Safi observe ainsi que la sociologie française de l'immigration, traversée par la philosophie républicaine, utilise le plus souvent une conception de l'intégration qui se rapproche de la définition classique de l'assimilation (Safi 2011 : 150). Selon Mooney, il s'agit de mettre « l'accent sur une identité nationale basée sur la citoyenneté » (Mooney, 2008, p. 3) qui effacerait alors toute autre appartenance subnationale. Cependant, on constate de plus en plus qu'une conception de l'intégration proche de l'assimilation n'a plus les mêmes capacités de rendre compte du social et d'en permettre l'analyse (Wierviorka 2008). Parallèlement, de nombreux constats empiriques soulignent les échecs successifs des institutions devant assurer l'intégration de tous (Paugam 2014). Dès lors, la notion d'intégration est alors de plus en plus abandonnée en sociologie française, et notamment dans les travaux sur l'immigration.

En ce qui concerne la sociologie américaine, mais aussi anglo-saxonne, le questionnement des sociologues américains semble prendre sa source dans, notamment, l'importance des phénomènes migratoires dans la construction de la société et de la nation américaines. Cela a pu mener à envisager très rapidement les groupes ou les communautés ethniques comme des structures intermédiaires qui facilitent les processus d'intégration.

D'autre part, du côté anglo-saxon, dans les années 1950-1960, l'arrivée massive d'immigrants issus de pays membres du Commonwealth et possédant donc déjà la citoyenneté britannique a orienté l'attention vers les critères raciaux et ethniques dans la catégorisation des nouveaux arrivants (Koomen, Tillie, van Heelsum, & van Stiphout, 2013). Cette conception de l'intégration comme se passant partiellement au sein de groupes intermédiaires autres que la société nationale est aussi présente dans le modèle canadien de gestion de la diversité culturelle, le multiculturalisme. On peut penser que la prééminence accordée à l'individu dans la représentation de la vie sociale par opposition à la préséance d'un groupe de référence transcendant comme la nation dans la pensée française a pu conduire à porter plus attention aux autres groupes d'appartenance dans lesquels l'individu peut possiblement s'insérer. En France, l'idée du collectif est associée à celle de la nation et de la République française qui transcende les autres appartenances, notamment dans les discours publics et les représentations sociales. Aux États-Unis, cette idée du collectif renvoie aussi à d'autres groupes intermédiaires, même si l'idée de nation reste très importante. Toutefois, cette importance accordée aux groupes intermédiaires comme espace d'intégration amènerait aussi le risque que leurs identités respectives soient essentialisées, ce qui produirait alors une dynamique de renfermement de ces groupes, qui fonctionneraient en silo, sans interactions et liens importants entre eux. Il s'agit d'une critique qui est faite fréquemment au multiculturalisme en tant que modèle de gestion de la diversité culturelle.

La sociologie québécoise est, quant à elle, marquée par la situation particulière du Québec et de sa population au sein du Canada et de l'Amérique du Nord. Comme le souligne Bouchard (2012), le groupe majoritaire francophone de la province constitue une minorité linguistique et culturelle dans la fédération canadienne et dans le reste du continent nord-américain, ce qui amène un questionnement constant sur la préservation d'une identité et d'une culture francophones tout en s'inscrivant dans une tradition civique de pluralisme libéral. Cette mise en tension entre la volonté, voire la nécessité de préserver une identité québécoise distincte, et une approche pluraliste de la gestion de l'immigration amène à la formulation du concept d'interculturalisme. Cette notion accorde, selon Bouchard (2012), une place centrale au groupe francophone majoritaire en tant que vecteur d'intégration, dont l'identité est construite autour de la langue française, d'une histoire

toujours en construction — donc ouverte à l’apport présent et futur des nouveaux arrivants — ainsi que de certaines valeurs civiques. Cette identité centrale constitue l’horizon d’intégration des groupes minoritaires qui, par contre, sont invités à participer à la construction d’une culture commune qui serait, quant à elle, une des trois composantes de la culture nationale, les deux autres étant la culture majoritaire et les cultures minoritaires qui resteraient vivantes (Bouchard, 2012, p. 69). Pour les principaux penseurs de l’interculturalisme, il s’agit alors de trouver une voie à insérer entre l’assimilationnisme et la fragmentation associée au multiculturalisme. Labelle et Dionne (2011) soulignent, quant à eux, que l’interculturalisme, en mettant l’accent sur l’ouverture et le dialogue comme moteur d’une intégration, est plus à même de reconnaître la fluidité des cultures et de penser leurs transformations mutuelles, ce qui éviterait le risque d’enfermement qui serait posé par le multiculturalisme.

3.5 Les facteurs influençant l’intégration

Bien qu’il a été possible de constater que le phénomène désigné par le concept d’intégration n’est pas défini ni pensé de manière uniforme ni cohérente par les chercheurs en sciences sociales, il n’en reste pas moins que les interrogations qui s’y rapportent ont suscité de nombreux travaux au cours des années. De nombreux travaux se sont notamment attardés à comprendre les facteurs qui peuvent influencer d’une manière ou de l’autre les différents processus d’intégration. Parmi ces facteurs, certains renvoient au contexte de la société d’origine, d’autres à celui de la société d’installation et finalement certains sont associés plus spécifiquement à l’individu et à son parcours de vie. Ils s’articulent et se superposent les uns aux autres. Par exemple, on peut penser que le fait d’être musulman — considéré comme une caractéristique individuelle — n’aura pas le même effet que d’être athée dans un contexte où, dans plusieurs sociétés d’installation occidentale, cette religion se retrouve en plein cœur des débats publics sur le devenir des immigrants dans ces sociétés. De plus, il faut souligner que, dans ce cas précis comme dans certains autres, la communauté religieuse présente dans la société d’installation constitue fréquemment une ressource à la fois matérielle, sociale, symbolique et psychologique pour faire face à l’expérience d’intégration (Mossière, 2006; Gélinas & Vatz-Laaroussi, 2012; Meintel & Gélinas, 2012).

Dans un premier temps, les conditions de départ qui renvoient à la situation socio-économique et politique du pays d'origine peuvent jouer un rôle important dans la suite des choses (Castles & al., 2002). Ainsi, plusieurs travaux soulignent les défis et les épreuves spécifiques au vécu des réfugiés qui ont été forcés de quitter leur pays d'origine (Ferrugia, 2009; Hyndman, 2011). En effet, les conflits qui mènent ces derniers à fuir leur pays d'origine laissent des séquelles particulières qui influencent par la suite leur parcours dans la société d'installation. Par exemple, en ce qui concerne les pratiques de participation politique, Bilodeau montre que les individus ayant connu un régime autoritaire auront tendance à ne pas prendre part à certains types de pratiques politiques comme les manifestations et à en favoriser d'autres, voire même à supporter des alternatives à un régime politique de démocratie libérale (Bilodeau, 2014).

De même, les conditions d'entrée dans la société d'installation jouent aussi de façon très importante sur les résultats possibles du processus d'intégration. Ces conditions renvoient premièrement aux politiques publiques qui régissent l'entrée et la sélection des immigrants ainsi que les moyens mis en place pour faciliter leur installation (Ives, 2005; Bloemraad, 2006). Elles concernent aussi les attitudes envers les immigrants présentes dans la population ainsi qu'au sein des institutions de la société d'installation (Just & Anderson, 2014). Finalement, certains éléments propres aux trajectoires migratoires individuelles conditionnent aussi la façon dont se passent l'entrée et l'intégration dans la société d'installation. Il peut s'agir notamment du statut légal de l'individu à son arrivée (Hyndman, 2011) ou encore du fait d'avoir des proches, des amis ou des connaissances déjà installés (Maguire & Murphy, 2012).

Par ailleurs, certaines caractéristiques des individus sont aussi des éléments importants intervenant dans les processus d'intégration. La catégorie d'immigration — étudiant, travailleur qualifié ou non, regroupement familial, réfugié, clandestin — ainsi que le statut obtenu à l'arrivée — résident permanent, permis temporaire de séjour, demandeur d'asile — donnent notamment accès à différents droits et programmes (Wilkinson, 2013). Par exemple, les demandeurs d'asile en attente de reconnaissance de statut n'ont ni le droit aux soins de santé ni celui de travailler au Canada durant les procédures qui décideront de leur sort. De façon plus générale, les caractéristiques démographiques et socioéconomiques

des individus sont aussi à prendre en compte dans l'étude des processus d'intégration. Ainsi, le parcours migratoire (Bilodeau, 2008), l'âge à l'arrivée (Stevens, 1999; O'Neil & Tienda, 2015), le genre (Coll, 2010; Creese & Wiebe, 2012), l'origine nationale et l'ethnicité (Warner, 2006; Creese, 2011; Wong & Tézli, 2013), l'éducation (Bégin, 2009) et les qualifications ainsi que leur reconnaissance (Creese, 2011), la maîtrise de la langue de la société d'installation (Godin & Renaud, 2005) et l'accent (Creese 2011) sont tous des caractéristiques qui peuvent jouer en s'articulant de différentes façons, sur les parcours d'intégration.

Finalement, le contexte de la société d'installation regroupe aussi plusieurs éléments qui sont susceptibles de jouer sur le devenir des nouveaux arrivants. D'une part, on retrouve là les caractéristiques d'une éventuelle population issue du même pays d'origine. L'organisation de cette population en communauté — c'est-à-dire en groupe plus ou moins organisé conscient de son existence — de même que le capital socioéconomique de ses membres, sa répartition géographique ou sa concentration résidentielle sont encore là autant d'éléments qui contribuent à former un certain milieu d'arrivée. C'est notamment ce que souligne le concept de « complétude institutionnelle » de Breton (1964), classique en sociologie de l'immigration. Selon ce concept, l'individu immigrant qui trouve, à son arrivée, un nombre suffisant d'institutions au sein de sa communauté ethnique pour répondre à ses besoins ne développera pas nécessairement de relations à l'extérieur de celle-ci. Cette notion est partiellement remise en cause aujourd'hui, car elle ne peut s'appliquer à tous les groupes dans tous les contextes. Cependant, il n'en demeure pas moins que certaines populations immigrantes organisées en communauté peuvent jouer un rôle dans l'expérience d'intégration des individus y appartenant (Germain, 2004; Fong & Ooka, 2006; Mooney, 2008; Coll, 2010).

Il est par ailleurs possible que les migrants aient accès, dans la société d'installation et plus particulièrement dans le milieu local où ils s'installent, à d'autres groupes d'appartenance qui facilitent leur expérience d'installation. Comme cela a déjà été évoqué, les groupements religieux constituent d'importants réservoirs de ressources qui sont mobilisées par les migrants à leur arrivée. D'une part, non seulement ces groupes offrent des repères spirituels à leurs membres d'origine immigrante, ils leur permettent souvent

d'avoir accès à des informations et à du support dans différents domaines (démarches administratives, emploi, scolarité des enfants, etc.) (Gélinas & Vatz-Laaroussi, 2012). D'autre part, l'identification religieuse permet d'attribuer un sens différent, voire valorisant, à une expérience migratoire souvent difficile où les individus sont confrontés à la précarité économique et à la discrimination (Mossière, 2006). Par ailleurs, sans être autant formalisés et structurés comme les associations communautaires ou alors les groupes religieux, les réseaux sociaux que développent les migrants après leur arrivée, voire avant, jouent aussi un rôle essentiel dans l'expérience d'intégration, notamment lorsqu'ils ne peuvent pas compter sur une communauté d'origine déjà organisée (Vatz-Laaroussi, 2005), notamment en termes d'échange, de support et de solidarité. Il faut par ailleurs noter que, comme cela a déjà été suggéré, ces réseaux ne s'arrêtent pas nécessairement au milieu géographique immédiat, mais qu'ils ont des ramifications au-delà de celui-ci, voire au-delà des frontières du pays d'installation (Fuglerud & Engebrigtsen, 2006)

De plus, l'expérience dans la société d'installation est aussi informée par les politiques publiques en matière d'immigration et d'intégration ainsi que par les attitudes de la population majoritaire face à l'immigration et éventuellement au groupe ethnoculturel auquel les nouveaux arrivants sont associés. Ainsi, il est évident que l'expérience de discriminations ethniques et raciales ainsi que la perception d'être discriminé jouent un rôle important dans l'expérience que les immigrants ont des processus d'intégration (Mianda, 2004; Warner, 2006; Creese, 2011). Cette expérience n'est généralement pas le fait de quelques individus. Au contraire, elle est produite de façon systémique à travers des représentations, des attitudes et des pratiques appartenant aux répertoires normatifs des sociétés d'installation. Ces répertoires sont par la suite mobilisés dans les interactions entre les membres du groupe majoritaires et les nouveaux arrivants. Ainsi, Creese (2011) souligne que l'expérience d'intégration/exclusion vécue par les immigrants d'origine africaine à Vancouver est notamment structurée par le discours majoritaire sur la citoyenneté et la « Canadienneté » (*Canadianness*). Ce discours lie le fait d'être Blanc au fait d'être citoyen (et donc d'appartenir à la communauté politique canadienne) et le fait d'être « non-Blanc » au fait d'être non-citoyen. L'appartenance à la société canadienne doit être alors négociée dans une multitude de sites qui sont des espaces genrés, sexualisés,

racisés et définis selon les classes sociales (classed) au sein desquels les individus (re)définissent leur subjectivité et leur sens d'appartenance (Creese 2011, p. 9).

Plusieurs auteurs soulignent ainsi qu'au même titre que les conceptions sociologiques de l'intégration, les politiques publiques concernant l'immigration et l'intégration varient selon les pays (ou les sociétés) et notamment selon la conception de la nation et de la citoyenneté qui y sont en vigueur. Parmi les principaux « modèles » d'intégration le plus souvent comparés, on retrouve notamment les cas français, britannique, allemand, scandinave et américain. Ainsi, selon Michael Banton (2001), si la France et la Grande-Bretagne partagent des objectifs relativement communs en termes du devenir des immigrants présents sur leur territoire respectif, les moyens employés pour y parvenir correspondent plutôt à des modèles différents. Les politiques d'intégration de ces deux pays s'appuient sur deux visions différentes de la nation, avec le républicanisme français d'un côté et le modèle anglo-saxon de l'autre. De même, pour les États-Unis et pour le Canada, Irene Bloemraad (2006) montre que le support plus grand de l'État canadien durant le processus d'installation et la politique officielle du multiculturalisme donnent lieu à de plus grands taux d'acquisition de la citoyenneté canadienne ainsi qu'à une plus grande participation politique. En Europe, d'autres chercheurs avancent que les différentes politiques d'intégration présentes dans les États-membres de l'Union européenne sont en train de converger dans leurs applications pratiques (Bleich, 2003; 2005; Joppke, 2007), voire dans leur contenu politique. D'autres chercheurs contestent par ailleurs cette convergence généralisée. En effet, malgré une restriction plus grande de l'octroi de la citoyenneté et de plus grandes exigences en termes de marqueurs d'intégration, il reste d'importantes différences entre les différents États (Jacobs & Rea, 2007; Goodman, 2012).

Emily Laxer (2013) souligne, quant à elle, l'importance, dans les pays comme le Canada et la Belgique, de porter attention aux discours publics subnationaux sur la question de l'intégration des migrants. À travers une comparaison entre le Québec et l'Ontario, elle montre comment ces deux différents discours sur l'intégration, l'un marqué par le multiculturalisme canadien et l'autre par l'interculturalisme québécois, peuvent entrer en compte dans l'explication des différents schémas d'engagement des immigrants et de leurs

descendants dans des associations à caractère ethnique. Selon elle, l'insistance du discours interculturel québécois sur la participation à la vie commune peut influencer les migrants dans leur choix de ne pas toujours s'engager dans de telles associations. Au contraire, l'absence d'une telle insistance en Ontario produirait l'effet inverse. Ces différences se retrouvent aussi dans les discours sur l'intégration propres aux autorités flamandes et francophones en Belgique. Ainsi, il est possible de constater que le discours récent des autorités flamandes sur l'intégration a joué un rôle non-négligeable, voire essentiel, dans l'émergence d'un monde associatif migrant très organisé en Région flamande, dans la mesure où ce discours encourageait la création d'associations et de regroupements sur la base ethnique, ce qui a alors mené à la disponibilité de ressources matérielles et financières pour ces associations. De l'autre côté, chez les autorités wallonnes et francophones, ce discours n'avait pas du tout la même résonance et s'inscrit plutôt dans un cadre républicain, favorisant avant tout le citoyen en tant qu'individu abstrait dans ses rapports à l'État.

3.6 L'individu comme acteur social dans les recherches sur l'intégration

Les discours politiques font souvent porter le « devoir » d'intégration aux seuls immigrants, même si une multitude de facteurs qui influencent sur leur expérience dans la société d'installation ne dépendent pas d'eux. Au vu de ces discours, on pourrait donc penser qu'ils accordent une place importante aux individus migrants en tant qu'acteurs sociaux pouvant agir de façon plus ou moins autonome. Toutefois, comme le souligne Li (2003) ou encore Schinkel et van Houdt (2010), ce n'est pas forcément le cas. Les discours politiques sur l'intégration ainsi que les politiques publiques qui en font leur objet mettent plutôt l'avant des prescriptions normatives auxquelles les migrants doivent se conformer.

Dans les travaux académiques, cette prise en compte des immigrants comme acteurs sociaux de leurs propres processus d'intégration devient de plus en plus présente depuis quelques années. Il s'agit de « regarder au-delà de la représentation des migrants comme des victimes vulnérables, afin d'analyser leur rôle comme acteurs qui cherchent à transformer leur propre environnement social et politique » (Bulmer & Solomos, 2012, p. 3) (ma traduction). Il faut donc souligner que les migrants mettent eux-mêmes en œuvre

différentes stratégies pour atteindre, dans leur parcours migratoire et d'intégration, des objectifs qui leur sont propres (Creese, 2011; Veronis & Ray, 2013; Grégoire, 2013) et qui ne vont pas toujours de soi pour les observateurs extérieurs (van den Berg, 2011). Ils en arrivent parfois à reformuler les modèles culturels des rôles sociaux qui leur sont offerts tant par la société d'origine que par la société d'accueil, en allant puiser dans les différents répertoires qui leur sont accessibles (Coll, 2010; Creese, 2011; Triandafyllidou, 2014).

Cette prise en compte des individus dans les processus d'intégration pose aussi la question de leur propre représentation du processus d'intégration et de l'évaluation qu'ils font de ce dernier. Comme le soulignent notamment Warner (2006) ainsi que Latcheva et Herzog-Punzenberger (2011) comprendre cette évaluation et ce qui la motive permet de mieux saisir certaines décisions des migrants. Dans les grandes études quantitatives sur l'intégration, l'aspect subjectif de l'expérience d'intégration apparaît principalement au travers de la notion de bien-être subjectif des migrants (Wu, Schimmele, & Hou, 2012). Cette notion est liée notamment à la présence ou à l'absence d'expériences de discriminations dans les parcours des migrants. Toutefois, ces études ne donnent que très peu d'indices quant à la façon dont les migrants font face, avec plus ou moins de succès, aux obstacles qui se présentent à eux dans la société d'installation et qu'ils articulent différents répertoires et principes d'action pour agir dans ce cadre.

Afin de mieux comprendre cette agentivité des migrants, il faut donc partir d'une perspective qui met de l'avant l'individu et la façon dont il pense son expérience sociale. Il devient alors possible de mieux comprendre comment se construit justement l'articulation entre les différents niveaux d'analyse sociologique et de saisir le rôle des structures macrosociales dans l'action des migrants sur leur propre expérience. Comme souligné ci-dessus, certains auteurs, comme Coll (2010), Creese (2011), Grégoire (2013), Mossière (2006), Triandafyllidou (2014), Veronis et Ray (2013) ont comme point de départ cette perspective. Ainsi, dans un livre très complet sur l'expérience d'installation de migrants africains à Vancouver, Creese (2011) met au jour les stratégies utilisées par ceux-ci pour faire face aux expériences de discrimination et d'exclusion qu'ils vivent. C'est dans le même ordre d'idée que Grégoire examine, dans sa thèse doctorale, les tentatives de constitution d'une « communauté » associative structurée chez les immigrants

subsahariens africains. Elle y examine les logiques d'action de ces acteurs, au regard de leur rapport à la société belge. De son côté, Triandafyllidou (2014) s'est penchée sur la dynamique des migrations de retour chez certains groupes de migrants installés en Grèce, pour en saisir le mécanisme à la fois subjectif, mais aussi structurel qui a conduit certains à considérer le retour vers le pays d'origine. Finalement, Veronis et Ray (2013) s'intéressent à l'articulation entre la perception qu'ont les immigrants de certains lieux, leur trajectoire familiale et les choix qu'ils font en matière de trajectoire résidentielle. Les différents questionnements au cœur de ces travaux demandent donc de prendre en compte la part subjective de l'action des individus. Soulignons toutefois que ces auteurs laissent peu de place à la notion d'intégration dans leurs questionnements et dans leur façon d'y répondre, même si leurs travaux sont étroitement liés à ce processus.

En somme, l'intégration est donc un concept polysémique qui fait appel à différentes dimensions tant dans l'expérience des individus qui migrent qu'en ce qui concerne les structures et les attitudes de la société d'installation. Néanmoins, dans une grande partie des études, l'intégration est conçue dans une perspective comparative avec la société d'accueil. Il s'agit alors de mesurer les réalisations des immigrants dans différents domaines par rapport à ces mêmes réalisations chez les membres natifs de la société d'installation. Dès lors, l'intégration est pensée avant tout comme un horizon normatif homogénéisé à atteindre, sans que l'hétérogénéité de la société d'installation ne soit prise en compte. De même, la question de l'agentivité et de la subjectivité des immigrants n'a pas toujours eu sa place dans les travaux sur l'immigration et notamment dans les plus importants qui influencent encore aujourd'hui ce qui se fait dans le domaine. Dans le prochain chapitre, je montrerai comment je propose de dépasser ces deux limites, en ayant recours d'une part au travail de Serge Paugam sur l'intégration et d'autre part, à la notion d'épreuve de Martuccelli pour penser le processus d'intégration tel que vécu par les répondants.

Chapitre 4 : Cadre théorique et conceptuel

Comme l'a souligné le chapitre consacré à la problématique de cette thèse, celle-ci est fortement ancrée dans une sociologie française de l'individu, c'est-à-dire une sociologie qui tente de saisir et de comprendre le social à partir de la perspective des individus. Ce courant forme donc le cadre théorique général de ma réflexion, mais les concepts qui ont structuré l'analyse de mes données ont changé au fil du temps.

En préparation du terrain de recherche, j'avais conçu le projet de traiter la participation sociale des immigrants – objet de cette thèse – comme une expérience sociale (Dubet 1994) inscrite dans la vie quotidienne des enquêtés. Il s'agissait alors de mieux saisir comment, dans leurs pratiques de participation sociale, les nouveaux arrivants parvenaient à articuler différentes logiques d'action dans leur vie quotidienne située à cheval entre la société d'origine et la société d'installation.

Cependant, à mesure que la collecte de données et l'analyse subséquente de celles-ci avançaient, je me suis retrouvée à regarder dans une autre direction. En effet, j'ai été obligée de faire le constat que, pour la majorité des enquêtés, la participation sociale était une porte d'entrée pour parler d'un enjeu autrement plus important pour eux : celui de leur intégration dans la société d'installation. Afin de rester fidèle aux récits des enquêtés, je suis donc retournée vers le concept d'intégration en cherchant à le conceptualiser de façon à dépasser certaines limites qui ont déjà été identifiées dans le chapitre 2.

Dans les prochaines pages, je présenterai donc plus en profondeur l'ancrage théorique de ma réflexion ainsi que le travail de conceptualisation qui a servi de base à l'analyse des données recueillies sur le terrain. Dans un premier temps, j'introduirai les bases théoriques de la sociologie de l'individu. Puis, j'aborderai le passage de la participation sociale comme expérience (Dubet 1994) au processus d'intégration comme épreuve (Martuccelli 2006, 2010). En effet, au cours de l'analyse de mes données, j'ai constaté que de traiter la participation sociale comme une expérience sociale ne me permettait pas de rendre compte de manière juste de mes données. J'introduirai aussi les deux composantes du processus d'intégration sur lesquelles l'analyse a été centrée. Finalement, je présenterai l'approche par parcours de vie qui a orienté l'ensemble de cette

thèse, de la conception du guide d'entrevue à l'analyse des récits de vie recueillis. Ce dernier point me permettra donc de faire le pont vers le chapitre 5 qui est consacré à l'approche méthodologique.

4.1 Un cadre théorique : une recherche ancrée dans les sociologies de l'individu

Si on peut parler de plusieurs sociologies de l'individu, c'est parce qu'il existe différentes démarches d'analyses qui accordent un rôle analytique important – mais non unique – aux expériences individuelles. Ma propre réflexion s'inscrit plus particulièrement à la suite de celle de Danilo Martuccelli dont il sera question dans une section subséquente. Cependant, l'ensemble de ces approches partagent certaines caractéristiques communes présentées ici.

Notons dès à présent que les « sociologies de l'individu » présentées ici sont issues de la tradition sociologique française. Bien entendu, le questionnement sur le processus qui pousse l'individu à se fabriquer comme individu et sur la nouvelle manière de faire société associée à ce processus n'est pas unique à cette tradition. Tant dans la tradition anglo-saxonne qu'allemande, de nombreux sociologues se sont penchés sur ce sujet et ont influencé les réflexions de leurs collègues francophones. Néanmoins, dans le cadre de cette thèse, je limiterai ma réflexion aux sociologies françaises, puisque c'est en leur sein que ce cadre théorique et conceptuel a été élaboré.

4.1.1 L'individu comme personnage social de la sociologie fonctionnaliste

Longtemps, les courants majeurs de la sociologie, à partir de différents objets et au travers de différentes démarches, ont cherché à rendre compte des « expériences personnelles à partir de systèmes organisés de rapports sociaux » (Martuccelli, 2009, p. 16). Il s'agissait donc de socialiser le vécu personnel, de déceler le social dans des actions en apparence asociales.

Les individus étaient alors pensés comme des « personnages sociaux ». Leurs choix, leurs conduites et leurs préférences personnelles étaient vus comme le résultat de l'intériorisation du système social au travers de la socialisation (Dubet 1994). En ce sens, la position sociale occupée par un individu constituait l'opérateur analytique qui permettait de rendre compte de ses manières de voir, d'agir et de concevoir le monde (Martuccelli &

Singly, 2009). Ces dernières étaient intériorisées par l'individu au travers du processus de socialisation. Celui-ci était vu comme un processus social majeur puisqu'il s'agissait d'assurer la cohésion d'une société où les appartenances devenaient de plus en plus librement choisies et où la normativité apparaissait plus faible (Durkheim, 1967 [1897]). Autrement dit, laisser les individus suivre uniquement le libre-cour de leurs propres désirs aurait menacé cette cohésion sociale.

Cette conception de l'individu et de la société se tient et a une force analytique tant et aussi longtemps que les institutions qui organisent la socialisation transmettent les normes d'action de façon relativement cohérente et harmonieuse. Néanmoins, à partir des années 1980, pour les sociologues s'inscrivant dans une sociologie de l'individu, un nouvel état de société (Martuccelli & Singly, 2009) demande à la discipline sociologique de revoir sa façon de concevoir le fonctionnement de la société. D'une société où les conduites des individus étaient dictées par les processus de socialisation associés à leur position sociale et où le système social était intériorisé par l'acteur (Parsons, 1956), on passe en effet à une société où les individus doivent répondre à l'injonction de se construire eux-mêmes (Beck, 1992). C'est à eux de faire sens et d'orienter leurs trajectoires. En d'autres mots, les individus « sont la source de la production et de l'interprétation de la vie sociale » (Martuccelli, 2009, p. 20).

4.1.2 L'individu comme point de départ de l'analyse du social

L'injonction qu'ont les individus à organiser leurs conduites, à se construire une identité sociale, du moins en partie, donne lieu à un éclatement des phénomènes sociaux et à une diversité des expériences individuelles, selon la thèse des sociologies de l'individu. Ce phénomène que l'on observe dans les sociétés occidentales rend difficile l'analyse sociologique, car les catégories d'analyse deviennent rapidement obsolètes.

Tenter alors de saisir le social et ce qui s'y trame demande d'orienter l'angle d'analyse vers l'endroit où cette diversification des expériences et des trajectoires personnelles se produit, c'est-à-dire vers l'échelle de l'individu. Les sociologies de l'individu partagent donc une conviction théorique particulière : « l'étude de la société contemporaine est inséparable de l'analyse de l'impératif social qui contraint les individus à se constituer en tant qu'individus » (Martuccelli & Singly, 2009, p. 33). Les individus

sont des acteurs sociaux dans toute société, et ils l'ont été dans toutes les périodes historiques. Dans les sociétés occidentales contemporaines, ils sont désormais mis au centre de la fabrication du fait social.

4.1.3 Le travail sous tension de l'individu sur lui-même

Les sociologies françaises de l'individu s'efforcent particulièrement de mieux saisir cette constitution de l'individu au travers d'une attention analytique accordée à un triple travail : celui de la société sur l'individu, celui de l'individu sur la société ainsi que celui de l'individu sur lui-même. Il ne s'agit cependant pas de s'intéresser aux processus cognitifs à l'œuvre dans ces processus, mais plutôt de saisir les contextes sociaux et des formes effectives de ce travail. En ce sens, le travail de constitution de l'individu doit être abordé en ce qu'il a de social.

Or, ce social ne peut plus être pensé comme un tout organisé par un principe central qui assurerait, en surplomb, l'orientation et la régulation des conduites sociales. Au contraire, les systèmes sociaux (l'école, le monde du travail, etc.) formant une société se différencient les uns des autres, adoptant des modes de fonctionnement leur étant propres (Dubet, 1994). Par conséquent, l'action des individus doit composer avec ces différents modes de fonctionnement qui peuvent reposer sur des principes différents, voire opposés. Dès lors, le travail sur soi est nécessairement traversé par de multiples tensions que les individus doivent tenter de résoudre afin de donner un certain sens à leurs trajectoires et à leurs expériences. La nature de ces tensions est interprétée différemment selon les auteurs qui réfléchissent sur le travail de constitution de soi des individus. Danilo Martuccelli et François de Singly (2009) identifient ainsi quatre « grandes démarches d'analyse » qui abordent la question du travail de constitution des individus à partir d'angles différents.

Ainsi, certains sociologues comme Kaufmann (2001; 2004) ou Lahire (2005) se sont penchés sur les processus de socialisation multiples et contradictoires que connaissent les individus au cours de leur vie. D'autres, comme Dominique Memmi (2003) ou Didier Fassin (2004) ont plutôt examiné la façon dont les individus sont constitués non pas par des processus de socialisation, mais par les interventions publiques de l'État. Le but de ces interventions est de « parvenir à ce que chacun se gouverne au mieux de lui-même » (Martuccelli & Singly, 2009, p. 62) en tant que sujet. Pour François de Singly (2000), le

travail de l'individu sur soi passe par la validation de l'identité personnelle par des Autrui Significatifs, présents tout au long de la vie des individus soumis à l'injonction d'être eux-mêmes. Or, tout en ayant le soutien de ces Autrui Significatifs, l'identité personnelle ne peut pas entièrement en dépendre. Le travail sur soi doit donc résoudre cette tension d'équilibre entre ces deux pôles. Finalement, certains sociologues travaillent sur les épreuves sociétales auxquelles les individus sont confrontés et la façon dont ils les affrontent. C'est dans ce dernier courant que s'inscrivent François Dubet et Danilo Martuccelli qui ont, tour à tour, nourri mes propres réflexions et analyses. Dans la partie suivante, j'aborderai donc leurs réflexions ainsi que le passage que j'ai dû faire de la participation sociale en tant qu'expérience sociale à l'intégration comme épreuve.

Comme le souligne ce bref portrait des sociologies de l'individu, il y a centralité de l'individu dans l'analyse sociologique, mais il ne s'agit pas d'étudier l'individu en tant que personnage. L'individu représente l'angle d'attaque pour observer le social qui se situe au point de friction entre les processus sociaux et les vies individuelles.

4.2 Un cadre conceptuel : l'intégration comme épreuve

La sociologie de l'individu proposée par Martuccelli constitue le cadrage théorique de ma thèse. Je travaille particulièrement avec le concept d'épreuve. Dans la prochaine section, j'argumenterai et je démontrerai que la notion d'épreuve – comme opérateur analytique – permet de saisir les expériences individuelles d'intégration des immigrants.

4.2.1 L'épreuve plutôt que l'expérience comme opérateur analytique

Au début de ma thèse, il s'agissait pour moi de comprendre ce qui orientait les différentes pratiques de participation des enquêtés par rapport au vécu de leur quotidien. Dès lors, la notion d'expérience sociale de Dubet (1994) me paraissait pertinente, parce qu'il intégrait la dimension de l'intégration à son opérateur analytique d'expérience.

Pour Dubet (1994), la fragmentation du vécu des individus et la différenciation de leurs trajectoires s'inscrivent donc dans l'éclatement de la représentation même de la société comme un tout organisé par un principe central qui assurerait en surplomb l'orientation et la régulation des conduites sociales. Au contraire, les systèmes sociaux

formant une société se différencient les uns des autres, adoptant des modes de fonctionnement leur étant propres. Avec une « sociologie de l'expérience », Dubet développe une proposition théorique qui, au fil de ses ouvrages, lui permet à la fois d'examiner l'action des individus et la production du commun par l'entremise des systèmes sociaux. En d'autres mots, il s'intéresse à la fois au « travail des acteurs » et au « travail des sociétés ». Afin d'observer la diversité de ces rapports, il propose la notion d'expérience comme opérateur analytique de la sociologie.

Les individus sont des acteurs qui, dans des espaces et des situations sociales éclatées, doivent agir et faire sens de leurs actions en composant avec cette hétérogénéité des principes organisateurs de l'action sociale. C'est ce travail d'orientation de l'action et de construction de son sens que Dubet définit comme étant l'expérience sociale des individus : « les conduites individuelles et collectives dominées par l'hétérogénéité de leurs principes constitutifs, et par l'action des individus qui doivent construire le sens de leurs pratiques au sein même de cette hétérogénéité » (Dubet, 1994, p. 15). Il s'agit de « combinaisons subjectives d'éléments objectifs ». Ces éléments objectifs sont les trois logiques d'action identifiées par Dubet dans *Sociologie de l'expérience* (1994) : la logique d'intégration, de stratégie et de subjectivation. Au travers de ce travail d'articulation, l'individu se constitue en tant que sujet dans la mesure où il est tenu de construire une action autonome et une identité propre en raison même de la pluralité des mécanismes ou de l'hétérogénéité des logiques de l'action qui se croisent dans l'expérience sociale.

Toutefois, au cours du terrain, l'expérience d'installation a émergé comme un terme central de récits et l'outillage théorique de Dubet posait problème, puisque la logique d'intégration est une des dimensions de l'expérience sociale. Or, le terrain m'obligeait à regarder l'« intégration » en tant que phénomène social. La notion d'expérience aurait pu permettre de mieux saisir les logiques d'action que les immigrants combinent dans le cadre des pratiques de participation sociale, alors qu'ils doivent naviguer dans un entre-deux, entre la société d'installation et la société d'origine. Cependant, le changement de perspective empirique occasionné par mes observations sur le terrain a rendu l'utilisation de cette notion théorique tautologique. En effet, comment parler d'intégration en tant que phénomène social en l'analysant sous une modalité analytique de logique d'action ?

L'intégration est avant tout un processus social, non simplement une logique d'action, et elle s'articule de différentes façons au parcours de vie des enquêtés par l'intermédiaire de leur trajectoire de participation sociale. Par conséquent, l'intégration, en tant qu'expérience sociale, n'est pas une notion analytique porteuse par rapport aux récits des participants. Il m'a donc fallu comprendre la forme que prenait la notion d'intégration dans leurs récits de vie. Les analyses effectuées sur ces derniers m'ont permis de constater que les répondants, en tant que migrants, sont en quelque sorte « confrontés » au social par le processus d'intégration.

Le processus d'intégration concerne autant le système social qui forme un tout avec ses différentes parties (l'intégration *de* la société) que les individus qui le composent (l'intégration *à* la société) (Schnapper, 2007; Paugam, 2014). Pour bon nombre d'entre nous, il prend place dans nos vies en arrière-plan sans que nous l'identifiions consciemment. En d'autres mots, en tant qu'individus nous arrivons à être relativement bien intégrés dans la société sans rencontrer de problèmes particuliers. C'est chez des individus en marge de la société, comme les nouveaux arrivants, que ce processus se rend visible dans leur parcours de vie. De fait, l'orientation du parcours de vie des migrants dépend de façon importante du résultat, toujours réactualisé, du processus d'intégration. Dès lors, non seulement le processus d'intégration est présenté comme une confrontation avec le social dans les récits des répondants, mais ceux-ci rapportent une expérience plus ou moins éprouvante de ce processus (Martuccelli, 2010, pp. 114-119). Cette mise en récit particulière du processus m'a alors amené vers le concept d'épreuve pour en traiter analytiquement. Pour Martuccelli, les épreuves consistent en « des défis historiques, socialement produits, inégalement distribués, que les individus sont contraints d'affronter » (Martuccelli, 2006, p. 12).

4.2.2 L'épreuve comme opérateur analytique de l'intégration

L'épreuve d'intégration, en tant qu'opérateur analytique du social, représente la clé de voûte conceptuelle qui structure l'analyse de mes données. Dans un premier temps, j'introduirai la notion d'intégration en tant que processus macrosocial. Puis, je présenterai

le concept d'épreuve tel que pensé par Martuccelli. L'articulation de ce concept à celui d'intégration me permettra justement d'analyser ce processus macrosocial à partir des récits individuels recueillis auprès des participants à cette recherche.

L'intégration, un processus macrosocial

Si les débats sociaux et politiques associent avant tout l'intégration à l'immigration, Paugam souligne qu'il s'agit d'un processus reposant sur la création et le maintien de liens sociaux qui rattachent l'individu à différents groupes sociaux et à l'ensemble de la société (Paugam, 2014). En tant que processus, l'intégration n'est pas le fait d'une relation de causalité entre variables indépendantes, mais représente plutôt une histoire qui se construit par étape et où chaque étape est dépendante de celle qui l'a précédée. Une perspective processuelle de l'intégration ne cherche donc pas à déterminer les facteurs qui favorisent ou non l'intégration des individus — comme cela peut être le cas de nombreux travaux sur la question. Il est plutôt question de comprendre par quel chemin passent les individus pour s'intégrer. Comme le soulignent Mendez et ses collaborateurs,

[...] au lieu d'assumer une indépendance causale, cette perspective considère la dépendance du sentier (le fait que les caractéristiques du passé aient des conséquences sur les suites possibles des séquences et des résultats postérieurs). Elle prend également en compte l'existence de causalités multiples du changement des structures les plus durables par l'effet des événements. (Mendez, et al., 2010 , p. 17)

Comme il en sera question plus bas, sans que Martuccelli définisse explicitement les épreuves comme étant des processus⁷, certaines caractéristiques qu'il leur attribue et la façon dont il pense l'analyse sociologique fondée sur les épreuves renvoient directement à une perspective processuelle.

Par ailleurs, le processus d'intégration se situe au niveau macrosocial non seulement en termes de masse (nombre de personnes concernées), mais aussi de durée et de contextes (Grossetti, 2011). Premièrement, le processus d'intégration concerne l'ensemble du système social et des acteurs le composant (Durkheim, 1967 [1897]; Schnapper, 2007; Paugam, 2014). Ce ne sont pas seulement les individus appartenant à

⁷ Autant dans *Forgé par l'épreuve* que dans *La Société singulariste*, Martuccelli donne comme définition première des épreuves le fait qu'il s'agit de défis posés aux individus par la société. Si rien dans cette définition ne renvoie nécessairement à l'idée de processus,

certains groupes sociaux plus marginalisés qui doivent s'intégrer à la société, mais l'ensemble des acteurs formant celle-ci. De l'autre côté, l'ensemble du système social participe au processus d'intégration. La société, à travers ses institutions, met en place un contexte qui soutient plus ou moins le processus d'intégration des individus appartenant à différents groupes sociaux. De même, les rapports sociaux entre les différents groupes composant la société participent à la constitution des contextes d'intégration.

Deuxièmement, le processus d'intégration s'étend sur l'ensemble d'une vie biographique lorsqu'il s'agit de l'intégration des individus à la société, et au-delà des vies individuelles, lorsqu'il est question de l'intégration de la société. Ainsi, le processus d'intégration n'a pas de fin au cours de l'existence d'un individu. Les liens sociaux qui le sous-tendent se font et se défont constamment et il est possible pour les individus de faire l'expérience du déclassement social et de l'exclusion à un moment ou à un autre de leur vie. Au niveau de la société, le processus d'intégration prend place avant le début de chaque vie individuelle qu'il touche et il continue de se dérouler après la fin de cette dernière. Pareillement, les transformations que connaît ce processus ne peuvent être expliquées uniquement à partir des vies individuelles, même si au travers de leurs pratiques particulières, les individus contribuent à construire le social.

Finalement, de façon classique, on distingue deux grandes dimensions du processus d'intégration : l'intégration structurelle et l'intégration culturelle (Schnapper, 2007). La première renvoie à l'intégration au sein des groupes et des institutions de la société à travers certains rôles sociaux et activités, tandis que la deuxième réfère aux valeurs, aux buts et aux aspirations de la société d'installation.

Paugam (2014) identifie quant à lui quatre types de liens sociaux à partir de sa définition de l'intégration. Chacun d'entre eux renvoie à un système normatif spécifique constituant une dimension particulière du processus d'intégration (Paugam, 2014, p. 21). Le *lien de filiation* s'inscrit dans le cadre normatif qui régit les relations entre les membres d'une même famille. Le *lien de participation élective* concerne « plusieurs formes d'attachement non contraint » comme les liens d'amitié, les liens amoureux ou certains liens associatifs. À la différence des liens filiaux, les liens de participation élective sont beaucoup moins institutionnalisés, puisqu'ils ne peuvent être socialement contraints. Le

lien de participation organique renvoie quant à lui au monde du travail et à la fonction de l'individu dans l'organisation du travail. Finalement, *le lien de citoyenneté* réfère à l'appartenance à une communauté politique — une nation pour Paugam — au travers de laquelle l'individu bénéficie de droits et doit répondre à certains devoirs.

Ainsi, si le processus d'intégration se situe au niveau macrosocial, il s'agira par contre ici de l'observer et de l'analyser à partir du point de vue des individus que sont les participants à cette recherche. Pour ce faire, je me pencherai plus en profondeur sur deux domaines du processus d'intégration qui ont pris une place de premier plan dans les récits des participants. Ces dimensions renvoient justement à deux types de liens sociaux identifiés par Paugam : la trajectoire de participation sociale qui réfère au lien organique, et la sphère de la sociabilité qui renvoie au lien de participation élective. Cependant, avant d'explorer en profondeur ces deux dimensions, je voudrais introduire la question de l'intégration en tant qu'épreuve.

L'intégration comme épreuve

La notion d'épreuve a été mobilisée par de nombreux auteurs en sociologie depuis le milieu des années 1980 (Bruno Latour, Luc Boltanski et ses différents collaborateurs, Thomas Périelleux et Danilo Martuccelli, entre autres). Comme Pezé (2015) le souligne, les travaux de ces différents auteurs « mobilisent l'épreuve à des degrés d'importance divers comme élément d'une théorie plus générale. [...] la place de l'épreuve dans leurs constructions intellectuelles est très hétérogène, mais ils représentent des perspectives théoriques très différentes, voire opposées » (Pezé, 2015, p. 3). De ce fait, je ne présenterai pas ici la revue de l'ensemble des utilisations de cette notion afin de les articuler les unes aux autres. Je me concentrerai plutôt sur l'usage qu'en fait Danilo Martuccelli, puisque c'est sur ses travaux que je base ma propre conception de l'intégration comme épreuve. J'évoquerai cependant les travaux de quelques autres auteurs afin de mieux souligner la pensée de Martuccelli.

Pour Martuccelli, les épreuves représentent des défis sociohistoriques auxquels les individus doivent se confronter en ayant à leur disposition des moyens inégaux (Martuccelli, 2006, p. 12). Contrairement aux personnages sociaux évoqués plus haut, les épreuves ne renvoient pas directement aux places sociales, puisque des acteurs occupant une même place peuvent connaître des cheminements, voire des résultats différents face

aux épreuves affrontées. C'est notamment le cas du processus d'intégration dont les conditions de déroulement et les éventuelles issues sont de plus en plus inégales. En effet, comme le montrent clairement Serge Paugam et ses collaborateurs (2014), les différents mécanismes assurant l'intégration ne fonctionnent plus adéquatement pour tout le monde et les liens sociaux sur lesquels repose l'intégration se fragilisent pour certaines parties de la population. De plus, ces inégalités s'accroissent à mesure qu'elles se cumulent. Ainsi, de plus en plus de gens ne peuvent plus atteindre l'idéal de l'intégration tel que celui-ci est défini en France (mais de façon générale dans les sociétés occidentales contemporaines) : un emploi stable et lié à des protections sociales, le maintien du rôle traditionnel de la famille et l'intervention régulatrice de l'État pour prévenir les risques d'exclusion. En ce sens, le processus d'intégration présente bien un défi particulier à l'époque contemporaine. Il n'est pas le même pour tous et il dépend en partie de la position sociale des individus. Cependant, comme il est possible de compenser la défaillance de certains liens sociaux en s'appuyant sur d'autres liens plus forts (Paugam, 2014, pp. 492-493), cela fait en sorte que la position sociale ne détermine pas à elle seule l'issue de l'épreuve d'intégration. Par exemple, le recours à certaines solidarités familiales peut permettre de compenser les effets délétères d'un déclassement professionnel, voire d'une perte d'emploi.

Les épreuves s'expriment donc différemment dans les vies des individus et des groupes. La façon dont elles s'articulent entre elles et s'inscrivent dans des parcours individuels, bref leur déroulement concret, est contingente. Cette contingence est par ailleurs limitée par l'historicité du déroulement des épreuves, puisque chaque étape, chaque affrontement est marqué par les précédents et les possibilités d'agir des individus sont structurées par leur histoire passée. On retrouve ici une conception de l'épreuve qui repose sur une perspective processuelle de l'analyse. Toutefois, c'est la réalité structurelle des épreuves qui doit se retrouver au premier plan de l'analyse sociologique. En ce sens, il faut insister sur le fait que « la succession et la nature des épreuves ne sont nullement fortuites ou arbitraires dans une société et à un moment historique donné » (Martuccelli, 2006, p. 21). Ensemble, les différentes épreuves forment ce que Martuccelli appelle un système standardisé d'épreuves.

En d'autres mots, en s'intéressant «aux façons effectives dont les individus s'acquittent [des épreuves] » (Martuccelli, 2006, p. 12), il est possible de saisir l'impact des processus sociaux sur les individus afin de comprendre comment leur vécu individuel est organisé et travaillé par le social. Si la construction analytique des épreuves ne peut pas rendre compte parfaitement de l'histoire réelle de tout un chacun, elle permet de donner un sens sociologique aux différents récits que tous font de leurs épreuves particulières. En ce sens, dans cette thèse, il s'agira de comprendre comment l'épreuve d'intégration structure certaines dimensions du parcours de vie des immigrants dans la société d'installation.

Les caractéristiques de l'épreuve

En plus d'être un défi structurel et historique, la notion d'épreuve présente trois autres caractéristiques liées au questionnement de cette thèse. Premièrement, l'épreuve est toujours associée à **une forme de récit de la mise à l'épreuve**, qui se présente généralement sous une forme ternaire : la période de formation, la mise à l'épreuve en soi et la résolution. L'analyse des épreuves demande donc de s'attarder à la façon dont les individus en font la narration. Toutefois, la forme ternaire du récit a été partiellement remise en question dans les sociétés actuelles. D'une part, la période de formation, sous la forme de la scolarité, est devenue une épreuve à part entière. D'autre part, la mise à l'épreuve ne renvoie plus à un moment particulier de vérité, elle se joue au contraire tout au long de la vie, au travers de multiples moments. Il n'y a pas d'issues définitives à l'épreuve. Ainsi, le niveau et les modes d'intégration varient tout au long de la vie et un événement inattendu peut faire basculer une trajectoire jusque-là bien définie. Cette réactualisation quasi permanente des épreuves fait en sorte que l'individu peut être confronté à des résolutions d'épreuves en tension les unes avec les autres, puisque renvoyant à des principes d'évaluation divergents. Affronter les épreuves plonge les individus dans une ambivalence permanente puisqu'ils doivent conjuguer des principes opposés lorsqu'ils tentent de s'en acquitter.

Deuxièmement, analyser le rapport entre le social et l'individuel à partir de la notion d'épreuve implique une conception particulière de **l'individu comme acteur**. Cet acteur *affronte* les épreuves qui se présentent à lui en agissant de *manière singulière*. Or, dans les sociétés contemporaines, il n'y a pas une seule façon qui serait dictée par un système

normatif d'affronter l'épreuve. Les manières de s'acquitter des épreuves sont multiples et l'individu a toujours la possibilité d'en formuler de nouvelles. Face à une épreuve sociale qu'il est contraint d'affronter, il doit donc apporter à une réponse correspondant à sa situation personnelle. Ainsi, l'acteur « se définit en se mesurant à une épreuve » (Martuccelli, 2010 : 112). Or, l'épreuve est toujours difficile — sinon, elle n'en serait pas une. Par conséquent, l'acteur est aussi celui qui *éprouve*. Néanmoins, contrairement à la façon dont certains auteurs conçoivent l'épreuve (Périlleux, 2001), on ne trouve pas chez Martuccelli l'adéquation automatique entre l'épreuve et la souffrance. Utiliser l'épreuve comme notion analytique demande dès lors de prendre en compte la perception et le vécu intérieurs suscités par l'affrontement de celle-ci. Ce faisant, l'analyse amène une nouvelle sensibilité permettant de comprendre l'agir singulier des individus. Dans les récits de mes propres répondants, cet affrontement éprouvant de l'épreuve de l'intégration se manifeste clairement. Prendre en compte ce ressenti face à l'épreuve d'intégration permet de mieux comprendre justement les réponses particulières des individus.

Troisièmement, l'épreuve renvoie à un processus plus ou moins formalisé d'évaluation qui donne lieu à **une sélection sociale**. Ainsi, le processus d'évaluation devient permanent, puisque l'acquiescement des différentes épreuves se trouve distribué tout au long de la vie de l'individu. À chaque étape, celui-ci décide de son sort, au travers de la façon dont il s'acquiesce d'une épreuve. Cela fait de l'acteur lui-même le principal responsable de son sort, puisqu'il doit déployer « des stratégies afin de ne pas se trouver de nouveau confronté à ce qu'il a vécu comme impasses passées » (Martuccelli et Singly, 2009 : 79). Dans le modèle idéal de l'épreuve conçu par Luc Boltanski et ses collaborateurs (Boltanski & Thévenot, 1991; Boltanski & Chiapello, 1999) afin que l'épreuve soit considérée comme juste, ceux qui prennent part à l'épreuve devraient idéalement se trouver dans les mêmes conditions. Comme c'est rarement le cas, il s'agit alors d'essayer de comprendre les conflits autour du caractère plus ou moins juste des épreuves, dans le cadre d'une sociologie de la justification. Or, pour Martuccelli, comme les individus ne sont jamais égaux devant les épreuves, il faut plutôt comprendre comment les épreuves agissent comme un processus de sélection sociale. Dans le cas de l'intégration, comme il en sera question dans la présentation des résultats d'analyse, on peut ainsi considérer que de s'acquiescer avec succès de certaines étapes liées au processus d'intégration — comme

l'obtention d'un premier emploi dans la société d'installation — peut résulter en un reclassement dans le jeu des places sociales.

En somme, il apparaît que de considérer l'intégration à la fois comme un processus macrosocial et une épreuve fait sens au niveau conceptuel. De plus, cette association peut aussi s'avérer utile pour répondre à la question de recherche au cœur de cette thèse en tenant compte des thématiques principales ayant émergé des récits de vie des participants. L'intégration constitue une épreuve à laquelle sont confrontés les participants à ma recherche. En effet, l'intégration constitue un défi social et historique que les répondants n'ont pas le choix d'affronter. Au travers de cette confrontation, ils éprouvent alors différentes difficultés qu'ils doivent résoudre de façon autonome selon leur situation personnelle.

Or, penser l'intégration comme épreuve renvoie nécessairement à la considérer comme processus. La façon dont Martuccelli conçoit les épreuves repose sur une perspective processuelle. Une explication causale ne permet pas en effet de saisir le déroulement et l'issue différentiels des épreuves pour des individus qui occupent pourtant la même position sociale. Par conséquent, il faut une perspective qui prenne en compte la multiplicité des causalités dans la compréhension des phénomènes sociaux ainsi que l'importance de leur historicité.

À l'opposé, négliger les apports du concept d'épreuve ou alors les apports de celui de processus limite la portée analytique de cette thèse. Premièrement, penser l'intégration uniquement comme un processus social risque de renvoyer à l'arrière-plan la perspective individuelle comme angle d'analyse du social, perspective centrale à la notion d'épreuve. Or, cet angle, on l'a vu, est particulièrement pertinent pour saisir la diversité des articulations entre le vécu individuel et le social. Au contraire, concevoir l'intégration uniquement comme une épreuve peut amener à en négliger la temporalité ainsi que l'inégalité de sa distribution sociale entre les individus, inégalité qui prend sa source dans les parcours de vie des individus. Toutefois, puisque la conception de l'épreuve mise de l'avant par Martuccelli a d'ores et déjà un caractère processuel, ce risque s'en trouve minimisé.

Comme l'épreuve d'intégration est un processus multidimensionnel, j'ai dû me concentrer sur deux dimensions plus précises, la trajectoire professionnelle et la sphère de la sociabilité. Ces deux dimensions sont aussi ressorties des récits de vie des répondants comme celles qui comptaient le plus dans leur confrontation à l'épreuve d'intégration.

4.2.3 La trajectoire professionnelle et la sphère de sociabilité au prisme de la trajectoire de participation sociale : deux dimensions centrales de l'épreuve d'intégration

Ce sont les récits collectés auprès des participants à ma recherche qui m'ont amené à m'intéresser à la trajectoire professionnelle ainsi qu'à la sphère de la sociabilité dans leur expérience d'intégration. Dans le cadre de ces récits, j'ai demandé aux enquêtés de me parler de différentes trajectoires faisant partie de leur parcours de vie : la trajectoire migratoire et résidentielle, la trajectoire familiale, la trajectoire professionnelle et scolaire ainsi que, bien entendu, la trajectoire de participation. De ces trajectoires, la trajectoire scolaire/professionnelle a donc émergé comme une dimension centrale dans les récits. Quant au développement de sociabilités, il s'agit d'une thématique associée au processus d'intégration qui a véritablement surgi de mes données, dans la mesure où une majorité des répondants ont évoqué l'importance de leurs pratiques de participation sociale pour la construction et l'entretien de liens d'amitié et de sociabilité. Le choix d'analyser plus en profondeur ces deux dimensions retrouvées dans les récits de vie des participants a aussi été corroboré par la suite par les écrits sociologiques déjà existants, comme il sera possible de le constater dans les paragraphes qui suivent. Il ne s'agit donc pas d'un effet d'échantillon, mais bien d'un phénomène social.

Néanmoins, avant d'aller de l'avant avec la présentation des deux dimensions du processus d'intégration qui seront l'objet de mes analyses dans les chapitres suivants, je voudrais souligner la place qu'elles occupent par rapport au binôme conceptuel de « l'intégration en tant qu'épreuve ». En effet, il faut souligner que, dans *Forgé par l'épreuve*, Martuccelli identifie deux épreuves qui se rapprochent fortement des deux dimensions à analyser. Premièrement, le travail, en plus d'être un moyen de subsistance et un mécanisme statutaire d'intégration sociale, est aussi l'épreuve au travers de laquelle l'individu peut réaliser ses capacités personnelles et progresser en tant que personne (Martuccelli, 2009a, p. 121). Deuxièmement, le rapport à l'autre peut aussi représenter une épreuve, dans la mesure où il s'agit de maintenir la bonne distance pour, à la fois, rester soi

et être avec les autres. L'amitié demande alors aux individus d'être suffisamment proches pour s'investir affectivement tout en respectant la différence fondamentale entre deux êtres différents.

Ainsi, le travail et la sociabilité constituent des épreuves à part entière pour Martuccelli. Cependant, dans la présente thèse, le travail et la sphère de la sociabilité ne seront pas analysés en ces termes. Je ne m'intéresserai pas avant tout à la trajectoire professionnelle des répondants pour comprendre le sentiment d'accomplissement et de dépassement de soi qu'il peut leur amener ou non. En effet, la trajectoire professionnelle des répondants sera un objet d'analyse parce que son articulation avec la trajectoire de participation sociale permet aux répondants de construire des liens sociaux qui soutiennent leur processus d'intégration.

Cette différence est d'autant plus marquée en ce qui a trait au rapport à l'autre que l'on retrouve dans la sociabilité. En effet, la question de la distance qui est au centre de l'épreuve du rapport à l'autre ne permet pas nécessairement de penser comment les liens de sociabilité émergent et sont entretenus par les pratiques de participation sociale. Or, c'est ce que je dois chercher à comprendre pour répondre à ma question de recherche.

Par conséquent, je tournerai mon attention sur ces deux dimensions de l'épreuve d'intégration puisque leur articulation avec la trajectoire de participation sociale permet à les répondants de s'acquitter avec plus ou moins de succès de l'épreuve d'intégration.

La trajectoire professionnelle

La trajectoire professionnelle a de nombreux impacts sur les autres trajectoires du parcours de vie des répondants et sur la façon dont ces derniers peuvent s'acquitter de l'épreuve d'intégration. Il s'agit donc d'une trajectoire centrale dans les récits de vie recueillis, même si elle n'apparaît pas dans le questionnaire de départ de la thèse. Le choix d'analyser cette trajectoire est par ailleurs appuyé par les écrits en sciences sociales.

La centralité de la trajectoire professionnelle renvoie à l'importance du travail et de l'emploi dans les sociétés occidentales contemporaines que sont les sociétés belges et canadiennes, et ce malgré une certaine remise en question par des chercheurs (Rifkin, 1995; Gorz, 1988) du modèle dominant du travail salarié à temps plein ou de la centralité du

travail (Royer, 2002; Mercure & Vultur, 2010). D'une part, le travail définit la place occupée par les individus dans les sociétés contemporaines. Le fait de ne pas travailler n'est considéré comme légitime que dans certains cas (études, retraites, incapacités graves au travail). Par conséquent, de nombreux droits et protections sociales sont liés au statut de travailleur et la perte de ce statut signifie la perte ou, à tout le moins, une importante restriction de l'accès à ces droits et protections (Méda, 2015). D'autre part, travailler et percevoir une rémunération pour ce travail permet d'accéder à la consommation et d'assurer son existence matérielle de façon autonome. Cette autonomie économique et matérielle apportée par le travail est d'ailleurs valorisée socialement. Au contraire, la dépendance aux prestations sociales est jugée fort négativement et la majorité des individus préféreraient occuper un travail peu intéressant plutôt que de dépendre de ces prestations (Mercure & Vultur, 2010, p. 247). En ce sens, le travail est central puisqu'il rend possible la réalisation de soi — valeur cardinale dans les sociétés contemporaines — en assurant aux individus les moyens matériels d'y parvenir.

À ces aspects plus utilitaristes de l'importance/valeur du travail et de l'emploi dans les sociétés contemporaines, s'ajoute la valeur symbolique du travail. Comme le soulignent Mercure et Vultur (2010), la réalisation de soi au travers du travail que l'on fait et non seulement en utilisant les ressources qu'il procure fait partie aussi de l'éthos du travail d'une majorité d'individus. Il s'agit alors d'un espace d'épanouissement personnel dans lequel il s'agit de s'investir subjectivement (Mercure & Vultur, 2010; Paugam, 2014). Ce faisant, les individus répondent à l'injonction sociale d'être soi et de faire preuve d'agentivité, injonction très présente dans une société où tous se doivent d'être des personnes singulières (Martuccelli, 2010).

Par ailleurs, dans la mesure où « pour exister socialement, il faut faire preuve de son utilité » (Royer, 2002, p. 24) la contribution à la société au travers du travail représente un aspect central de cette sphère de l'activité humaine. En d'autres mots, si on ne travaille pas nécessairement par devoir envers la société, la contribution sociale attachée à notre travail devrait favoriser notre reconnaissance par autrui (Bigi & al., 2015). Pour les immigrants, on peut donc penser que le fait de travailler légitime en partie leur présence dans la société d'installation (Creese, 2011). N'étant pas membre de celle-ci par leur

naissance, le travail en tant que contribution sociale la plus valorisée et la plus légitimée leur permet de revendiquer une appartenance à la société d'installation. Ce faisant, il est possible que la finalité de « contribution sociale » soit plus importante pour les nouveaux arrivants qu'elle peut l'être pour l'ensemble des travailleurs.

Finalement, dans la mesure où il prend une partie importante du temps disponible, le travail est un espace de création de liens sociaux importants pour les individus (Royer, 2002). L'isolement social est une préoccupation bien réelle lorsqu'on se retrouve sans travail et que cette situation s'inscrit dans la durée. La possibilité de création de liens sociaux dans l'espace du travail renvoie premièrement à l'aspect matériel de la centralité du travail puisque ces liens peuvent constituer une ressource importante face aux obstacles du quotidien. Deuxièmement, comme ils assurent l'appartenance des individus à un groupe, les liens sociaux participent à entretenir la valeur symbolique du travail.

Cette centralité du travail dans les sociétés occidentales contemporaines telle que rapportée par les écrits en sciences sociales renforce l'idée de la place prépondérante de la trajectoire professionnelle dans les processus d'intégration des participants. La question du travail et de la trajectoire professionnelle est particulièrement présente dans le récit des participants. Par exemple, lorsque je demandais aux enquêtés de faire un petit bilan de leur vie dans la société d'installation (voir Annexe 10 pour la grille d'entrevue), il s'agissait d'un thème qui revenait quasi systématiquement. De plus, cette centralité se manifeste aussi par ce qu'ils disent de leur occupation professionnelle alors que leurs propos sont traversés par cette recherche de l'accomplissement de soi au travers d'une occupation professionnelle et de l'autonomie matérielle.

En dernier lieu, dans le discours de plusieurs participants, la valorisation du travail rémunéré se traduit par la façon dont plusieurs évaluent les processus d'intégration qu'ils vivent. Cette évaluation est souvent associée à leur trajectoire professionnelle. Il s'agit là d'un élément que l'on retrouve aussi dans plusieurs travaux sur l'intégration professionnelle et économique des nouveaux arrivants (Creese, 2011). Ainsi, lorsque cette trajectoire leur apporte une certaine satisfaction, un sentiment de réalisation, ils ont plus tendance à parler positivement de leur parcours dans la société d'installation. De fait, même si la trajectoire professionnelle est pensée d'une façon plus utilitariste, comme permettant

de subvenir aux besoins du quotidien, si elle n'est pas composée d'évènements majoritairement jugés comme négatifs — difficulté de trouver un emploi stable, expériences de discrimination, chômage prolongé — l'ensemble du processus d'intégration peut être évalué positivement. Au contraire, lorsque la trajectoire professionnelle est considérée comme un échec, les participants évaluent beaucoup plus négativement leur situation dans la société d'installation.

En somme, les récits des participants renvoient à ce qu'avancent les travaux portant sur la centralité du travail dans les sociétés occidentales. Le travail est à la fois une source de revenus permettant l'autonomie matérielle des individus et un espace de réalisation de soi, tout en conférant un statut aux individus. La contribution à la société au travers du travail peut aussi être pensée comme un enjeu important dans le cas des trajectoires professionnelles des immigrants, dans la mesure où ils font souvent l'objet de préjugés les présentant comme des « profiteurs ». L'ensemble de ces éléments justifie donc le choix d'examiner le rôle de la trajectoire de participation sociale dans les trajectoires professionnelles des répondants.

La sphère de la sociabilité

La sphère de la sociabilité constitue la deuxième dimension de l'épreuve d'intégration à laquelle je porterai attention dans le cadre de cette thèse. Contrairement à la partie précédente, je ne traiterai pas de la sociabilité en tant que trajectoire. Comme mentionné, il s'agit d'une thématique dont la centralité a émergé des analyses effectuées à partir des récits recueillis. Je n'ai donc pas demandé systématiquement aux participants de me retracer une trajectoire de la mise en place de leurs réseaux sociaux. Cela signifie qu'il n'est pas toujours possible de retracer, dans la mise en récit, la formation et l'évolution des liens de sociabilité des répondants, comme cela a pu être possible en ce qui concerne l'évolution de leur carrière professionnelle. Je conçois plutôt la sociabilité comme étant une sphère de la vie, au sens où l'entend Florence Passy (1998). Cette dernière conçoit les sphères de vie comme les différents espaces aux frontières bien définies constituant la vie des individus : la famille, le travail, les amis, etc. Chacun de ces espaces fonctionne selon une dynamique et une logique qui lui sont propres, tout en étant néanmoins en constante interaction avec les autres sphères de vie. Ces sphères de vie sont par ailleurs structurées

par la subjectivité de l'acteur, par le sens que prennent pour lui les objets et les actions humaines (Passy 1998, p. 209).

La sociabilité renvoie aux liens de participation élective dans la classification des liens sociaux de Paugam. Constituée de relations choisies par les individus, la sociabilité est à la fois désintéressée et constitue une ressource sociale essentielle (Bidart, Degenne, & Grossetti, 2011). Cela la rattache à la question du don au cœur de la définition de la participation sociale. En effet, le geste de donner sous-tend, entre autres, les relations sociales d'amitié et celles librement consenties (dont l'amitié fait partie) (Godbout, 2007). Dès lors, il apparaît comme allant de soi que la trajectoire et les pratiques de participation sociale sont étroitement liées à la question de la sociabilité et qu'elles apparaissent dans les récits des participants à ma recherche. Néanmoins, il reste à voir ce qu'il en est de la sociabilité en ce qui concerne le processus d'intégration vécu par les nouveaux arrivants. S'agit-il d'une dimension pertinente à aborder dans le cadre de ma question de recherche?

De prime abord, on peut penser que la sociabilité constitue un élément important du processus d'intégration. En effet, la sociabilité et les liens sociaux d'amitié permettent non seulement d'avoir accès à des ressources à la fois symboliques (informations, support) (Bidart, 1997; Spencer & Pahl, 2006) et concrètes (aide matérielle), mais ils sont aussi une source de conseils et d'influences qui contribue à l'orientation des décisions et des trajectoires des individus (Bidart, Degenne, & Grossetti, 2011). En conséquence, il s'agit d'une dimension importante à examiner lorsque l'on s'intéresse au processus d'intégration des migrants, d'autant plus que dans de nombreux cas, ces derniers doivent reconstruire des relations de sociabilité dans une nouvelle société puisque la mobilité géographique, surtout aussi importante que celle des répondants, correspond à une recomposition des réseaux sociaux, restructuration qui amène bien souvent un rétrécissement des réseaux (Eve, 2010; Bidart, Degenne, & Grossetti, 2011). Dans bien des cas, ils ne peuvent effectivement pas compter sur les mêmes types de liens que les natifs ni sur une grande diversité des liens de sociabilité : liens familiaux, amitiés de longue date ou amitié avec des personnes « bien connectées », etc. Or, une grande diversité des liens permet de recourir à différents types de support selon les liens qui unissent les individus. Bien sûr, certaines relations (notamment les amis très proches et les membres de la famille) peuvent demeurer.

Cependant, si ces relations se vivent à distance, l'aide et le support que ces personnes peuvent offrir au migrant s'en trouvent fortement diminués, d'où l'importance de la reconstruction d'un réseau local.

Les travaux qui sont consacrés à la question de la sociabilité dans la littérature sur l'immigration et l'intégration des migrants restent néanmoins moins nombreux, si on les compare avec d'autres sujets tels que l'intégration économique ou linguistique. Les travaux existants traitent de la question de l'amitié à partir de l'angle des réseaux sociaux des individus et de la notion de capital social. Le capital social y est pensé comme étant soit affectif (*bonding*), soit d'acointance (*bridging*). Ces recherches se sont intéressées aux effets potentiels de l'amitié et de la sociabilité — et surtout de l'amitié interethnique avec le groupe majoritaire — (Akthar, 2009). Par ailleurs, les facteurs qui favorisent ou freinent le développement des amitiés interethniques (Martinovic, van Tubergen, & Maas, 2011; Schlueter, 2012; Valenta, 2012) ont été le sujet d'un autre ensemble de travaux. À ma connaissance, moins de travaux se sont intéressés exclusivement aux amitiés et sociabilités intraethniques comme le fait Gasparini (2007), la logique étant souvent que les amitiés interethniques sont plus bénéfiques que les amitiés intraethniques et seraient donc à favoriser. Finalement, les relations d'amitié sont aussi abordées de façon indirecte, au travers de questionnements sur d'autres aspects du processus d'intégration (Espinosa & Massey, 1997).

Ce qui ressort de ces travaux, c'est que, premièrement, les relations interethniques sont une source importante d'information et de ressources dans le processus d'intégration. Deuxièmement, les relations d'amitié interethniques permettent de diminuer la ségrégation des groupes minoritaires issus de l'immigration en réduisant les préjugés (Pettigrew & Tropp, 2008). Ces relations d'amitié interethniques sont favorisées par différents facteurs : la mixité résidentielle (Schlueter, 2012), les attitudes des individus migrants face à la pluralité et la mixité (Martinovic, van Tubergen, & Maas, 2011), la maîtrise de la langue de la société d'installation (Espinosa et Massey 1997).

On constate donc que peu de travaux se sont intéressés à l'aspect processuel du développement des amitiés et de la sociabilité en général dans le processus d'intégration des migrants et plus largement dans leur vie dans la société d'installation. Les travaux qui

ont pour sujet principal le développement des liens d'amitié se concentrent d'une part sur les liens considérés comme plus bénéfiques — les liens interethniques — (Martinovic, van Tubergen, & Maas, 2011; Schlueter, 2012; Valenta, 2012). D'autre part, ils cherchent à identifier l'effet de caractéristiques individuelles sur le développement de telles amitiés (le lieu de résidence, les attitudes personnelles, etc.) (Pettigrew & Tropp 2008, Schlueter 2012. Espinosa & Massey 1997). Ce qu'il s'agira de faire plutôt dans cette thèse, c'est d'examiner *comment* la trajectoire de participation sociale a joué sur la sociabilité des répondants.

La conception de l'intégration comme un processus éprouvant, donc comme une épreuve, s'articule particulièrement bien à la perspective analytique dans laquelle j'ai situé mon questionnement, celle du paradigme des parcours de vie. Dans la prochaine section, je présenterai cette approche qui est certes conceptuelle, mais qui définit aussi certains principes d'analyse tout en orientant les approches méthodologiques des objets de recherche abordés au travers d'elle. Ce faisant, j'introduirai le dernier élément conceptuel qui structure l'analyse de cette thèse, la notion de trajectoire.

4.3 L'approche par parcours de vie

À l'instar des sociologies de l'individu présentées ci-haut, l'approche par les parcours de vies s'intéresse à l'individu en le situant à la croisée de son existence personnelle et du contexte sociétal dans lequel cette dernière s'inscrit. Plus particulièrement, cette approche propose de traiter cette articulation entre le particulier et le social à la lumière des diverses temporalités qui structurent l'existence humaine : « temps biologiques et subjectifs, les temps sociaux qui régissent nos emplois du temps, et les temps qui s'inscrivent à travers l'évolution des institutions sociopolitiques et économiques des sociétés dans lesquelles nous évoluons » (Gaudet, 2013, p. 16). En ce sens, le temps ne peut être considéré comme allant de soi, comme une donnée immuable. Il faut plutôt le penser comme le produit de constructions culturelles, sociales et individuelles (Gherghel & Saint-Jacques, 2013, p. 10).

Gaudet (2013) qualifie le parcours de vie comme approche théorique et méthodologique, car il propose un modèle explicatif de la réalité sociale. Ce terme est

couramment utilisé dans les écrits scientifiques dans toutes les disciplines. La notion du parcours est traitée de trois façons différentes dans la littérature scientifique:

1. Le parcours de vie comme **paradigme scientifique**. En ce sens, l'approche par parcours de vie est un modèle explicatif de la réalité sociale (Sapin, Spini, & Widmer, 2007). Elle renvoie à une approche multidisciplinaire basée sur certains principes communs d'analyse et centrée autour de l'analyse des processus.
2. Le parcours de vie comme institution ou comme **script social**. Le parcours de vie renvoie ici à « l'ensemble des normes formelles et informelles qui régissent les façons d'être et de faire à certains âges de la vie » (Gaudet 2013, 16). Il y a donc une institutionnalisation des parcours de vie, c'est-à-dire que les vies individuelles sont structurées autour d'étapes chronologiques définies et régularisées par les institutions sociales (Kohli 1986). Il existerait ainsi des parcours de vie « types » ou standards. Cependant, de nombreux auteurs notent une « désinstitutionnalisation » des parcours dans la seconde moitié du XXe siècle (Cavalli, 2007). Soulignons ici que ce constat renvoie directement à ceux sur lesquels reposent les sociologies de l'individu traitées plus haut.
3. Le parcours de vie comme **parcours biographique**. Le parcours de vie est aussi l'ensemble dynamique de trajectoires présentes dans la vie d'un individu, connectées entre elles et inscrites dans un contexte institutionnel. En ce sens, il est un objet d'étude dont l'analyse varie selon les disciplines et les méthodes utilisées pour l'étudier (Gaudet, 2013, p. 16)

Dans le cadre de cette thèse, j'utiliserai le parcours de vie en tant que paradigme scientifique ainsi qu'en tant que parcours biographique. Ainsi, les principes du parcours de vie en tant que paradigme ont servi à guider mon analyse. Par ailleurs, ce sont les parcours biographiques des répondants que j'examine au travers de ma question de recherche, en me concentrant plus particulièrement sur certains aspects. Par conséquent, ce sont donc les deux significations du parcours de vie que j'explorerai dans les prochaines pages.

4.3.1 Les parcours de vie en tant que paradigme : cinq principes d'analyse

Au travers d'une recension de différents travaux ayant adopté une approche par parcours de vie pour se pencher sur différents objets de recherche, Elder, Johnson et Crosnoe (2004) mettent de l'avant cinq principes analytiques définissant l'orientation analytique et conceptuelle de ce paradigme.

Premièrement, *le développement humain survient tout au long de la vie*. Même si d'intenses transformations biologiques, psychologiques et sociales surviennent de façon importante durant l'enfance et l'adolescence, celles-ci ne s'arrêtent pas lorsque l'individu devient adulte. Tout au long de sa vie, il peut donc faire l'expérience de changements qui réorienteront une partie ou l'ensemble des trajectoires de sa vie. Dès lors, comme le soulignent Gherghel et Saint-Jacques (2013), il est nécessaire de tenir compte du passé pour comprendre le présent lorsque nous nous intéressons aux vies des individus.

Deuxièmement, au cours de leur vie, *les individus font preuve d'agentivité*. En ce sens, ils sont les acteurs de leur vie qu'ils contribuent à construire au travers de leurs choix et de leurs actions. Bien évidemment, ceux-ci sont limités par les contraintes sociohistoriques et économiques de la société. Toutefois, les individus ont la capacité d'agir face à ces contraintes, sans les subir passivement (Sapin, Spini, & Widmer, 2007). Dans l'analyse des parcours de vie, tout comme lorsque l'analyse porte sur les épreuves affrontées par les individus, il faut donc tenir compte de la subjectivité de ceux-ci. Par conséquent, il s'agit de comprendre comment ils expliquent leurs choix, leurs actions et les conséquences de celles-ci.

Troisièmement, tout comme les épreuves sont à la fois historiques et sociales, *les vies individuelles s'inscrivent dans un lieu et dans une époque donnée*. Ainsi, comme dans l'examen du social au travers des épreuves vécues par les individus, on peut comprendre les changements structurels survenant au niveau sociétal en s'intéressant aux vies individuelles en ce qu'elles ont de social.

Quatrièmement, la *temporalité des événements de la vie* renvoie à l'organisation de celle-ci en séquences d'âge structurant la façon dont les événements et les transitions sont vécus. Les conséquences des événements et des transitions ne seront pas les mêmes selon

le moment où ils surviennent dans la vie des individus. Par exemple, la perte des parents sera vécue différemment par un individu si elle survient durant l'adolescence — avec les conséquences possibles pour le développement psychologiques, mais aussi éventuellement pour l'accès à des ressources matérielles et symboliques — que si cet événement arrive lorsque cet individu a cinquante ans. Ce principe renvoie ici à la nature contingente des épreuves soulignée par Martuccelli. En effet, celles-ci peuvent se manifester de façon différente dans la vie des individus, notamment dans des séquences différentes et par conséquent, à des moments différents (Martuccelli 2009, p. 21). Dès lors, la façon dont les individus peuvent ou pas s'en acquitter dépendra de la façon dont elles s'inscrivent dans leur vie personnelle.

Cinquièmement, *les vies individuelles sont liées entre elles*. En ce sens, les vies de différents individus qui sont en relation entre eux sont influencées les unes par les autres. Les changements vécus par un individu peuvent donc avoir des répercussions, parfois majeures, dans l'existence de ceux qui lui sont liés. Afin de bien comprendre les parcours, il faut alors porter attention aux relations interpersonnelles qui y sont présentes et aux phénomènes sociaux qui s'y manifestent au travers de celles-ci. Gherghel et Saint-Jacques écrivent ainsi que « (...) ce principe témoigne de la médiation des changements sociaux sur le parcours individuel par le biais de leurs effets sur les contextes de vie communs dans des cadres microsociaux. » (Gherghel & Saint-Jacques 2013, p. 46). Ce dernier principe est peut-être moins présent chez Martuccelli de façon explicite en ce qui a trait à la conceptualisation de la notion d'épreuve. Néanmoins, les relations interpersonnelles constituent en elles-mêmes des épreuves, dans la vie de famille ou dans le rapport aux autres, ou encore une partie des épreuves, dans le travail, par exemple. De plus, à la lecture de l'analyse qu'il fait des récits présentés dans *Forgé par l'épreuve*, on constate que les relations interpersonnelles s'insèrent aussi dans la façon dont les épreuves se manifestent chez les individus. En effet, les relations interpersonnelles influent sur la capacité des individus à affronter ou non des épreuves, en fournissant aides et soutien ou en se présentant comme des obstacles.

4.3.2 Les parcours de vie comme parcours biographiques

La deuxième déclinaison du parcours de vie pertinente pour cette thèse réfère à l'étude des différentes trajectoires du parcours de vie, telles qu'elles sont à la fois liées entre elles et inscrites dans leur contexte institutionnel. Passeron (1987) conçoit ces trajectoires comme ayant des orientations propres aux individus, tout en restant tributaires des forces sociales qui les traversent et qui les modifient.

Penser les parcours de vie comme des parcours biographiques renvoie donc à l'articulation entre l'agentivité et la subjectivité des individus et les structures sociales dans lesquelles s'insèrent leurs parcours de vie respectifs. D'une part, les individus tentent de contrôler, du moins partiellement, l'orientation de leur vie et de donner un sens à celle-ci. D'autre part, ils doivent en même temps composer avec les contraintes sociales, historiques et culturelles qui limitent les choix qui se présentent à eux. Se pencher sur les parcours biographiques demande de saisir les interactions entre le contexte sociohistorique, la subjectivité individuelle et l'expérience vécue (Holstein & Gubrium, 2000). Pour y arriver, l'histoire orale ou le récit de vie sont présentés comme des méthodes de cueillette des données particulièrement intéressantes (Cohler & Hostetler, 2004). À travers les récits de vie, il est possible « d'accéder à la réflexivité des sujets et de l'analyser, une tâche que le sociologue ne peut pas évacuer dans une société où les individus ont l'injonction de devenir eux-mêmes » (Gaudet 2013, p. 35). Dès lors, l'entretien par récit de vie apparaît comme une méthode de cueillette des données pertinente non seulement pour comprendre les parcours biographiques des individus, mais aussi pour aborder les épreuves que comprennent ces parcours de vie.

Les trajectoires

Comme souligné ci-haut, les trajectoires sont les éléments constitutifs des parcours de vie. Dans un premier temps, les trajectoires sont constituées de « séquences de rôles et d'expériences » (Gherghel & Saint-Jacques 2013, p. 16) qui formeraient des étapes, c'est-à-dire des périodes d'apparente stabilité pendant lesquelles les « structures fondamentales de la vie ne bougent pas beaucoup ou suivent des mouvements plus lents » (Sapin, Spini, & Widmer, 2007, p. 32). Par ailleurs, ces étapes sont délimitées par des transitions, c'est-à-dire des périodes où, au contraire, des changements rapides surviennent dans la vie des

individus et les amènent éventuellement vers de nouvelles étapes (Sapin, Spini, & Widmer, 2007; Gherghel & Saint-Jacques, 2013).

Ces trajectoires sont organisées autour de plusieurs secteurs ou domaines de la vie par les chercheurs. Par exemple, de nombreux travaux s'intéressent aux trajectoires familiales des individus, trajectoires qui renvoient tant à leur enfance (Uhlenberg & Mueller, 2004) qu'à leur vie adulte (Tallman, 2004). Cette organisation des trajectoires en catégories plus générales ne doit pas faire oublier qu'elles sont toutes liées entre elles. Ainsi, un évènement dans la trajectoire familiale — comme le décès de son conjoint — peut avoir des conséquences sur la trajectoire professionnelle. Certaines trajectoires — familiales, professionnelles, résidentielles et scolaires — ont retenu l'attention dans la plupart des travaux sur les parcours de vie puisqu'elles permettent de comprendre une partie importante de l'expérience humaine contemporaine.

Dans le cas de cette thèse, je propose donc de me pencher non seulement sur la trajectoire professionnelle des participants, mais aussi sur la trajectoire de participation sociale. Il s'agit d'une trajectoire peu étudiée au sein des travaux sur les parcours de vie. Je conçois la trajectoire de participation sociale comme étant constituée des évènements liés à l'ensemble des pratiques de participation sociale que les répondants ont, que cela soit de façon simultanée ou successive. Parmi les évènements qui forment une telle trajectoire, on peut ainsi nommer l'entrée dans la participation, le changement de pratiques au sein d'une même structure ou d'un même espace de participation, la sortie d'une structure ou d'un espace de participation, l'amorce de nouvelles pratiques, la sollicitation pour participer à des projets, voire la rupture totale de la trajectoire. Ces évènements m'intéresseront dans la mesure où ils permettent l'articulation de la trajectoire de participation sociale avec les deux dimensions du processus d'intégration identifiées précédemment dans ce chapitre.

Les éléments d'analyse des trajectoires

Dans les paragraphes précédents, j'ai déjà fait allusion à certains éléments qui composent les trajectoires. Trois éléments d'analyse sont particulièrement porteurs pour mieux saisir les trajectoires : les transitions, les points tournants et bifurcations et le cumul des ressources.

Comme cela a déjà été souligné, *les transitions* lient et articulent les différentes séquences présentes dans une ou plusieurs trajectoires. Il s'agit de moments où, dans la vie des individus, les statuts et les rôles sociaux changent en réponse à des événements dits normatifs, c'est-à-dire attendus et structurés par les institutions (Sapin, Spini, & Widmer, 2007, p. 32). Gherghel et Saint-Jacques identifient plusieurs types de transition. Premièrement, plusieurs grandes transitions concernent le passage entre les étapes importantes de la vie : l'enfance, l'adolescence, la maturité et la vieillesse. Au sein de ces transitions, on retrouve souvent des transitions plus particulières concernant des domaines ou des trajectoires plus précises. Par exemple, dans la transition vers la vieillesse, les individus vivent souvent la transition vers le statut de retraité au sein de leur trajectoire professionnelle.

Grossetti (2006) souligne que si les moments où se produisent les transitions sont prévisibles, l'issue qui en résultera ne l'est pas. En effet, ces moments sont rarement marqués par une seule possibilité d'action de la part de l'individu. Ainsi, il faut saisir l'agentivité de l'individu face aux transitions de la vie. Cette agentivité inscrit par ailleurs les transitions vécues par l'individu à la fois dans l'historicité de son parcours de vie. En effet, Elder (2004) souligne que la façon d'affronter une transition renvoie souvent à la trajectoire dans laquelle elle s'inscrit et que, par la suite, elle influencera le futur de cette même trajectoire.

Les transitions sont des périodes particulièrement propices à ce que les individus connaissent des *points tournants* et des *bifurcations* dans certaines trajectoires. Le point tournant renvoie à un événement qui change de façon importante le parcours d'un individu. Si les transitions peuvent être définies institutionnellement (par exemple, le passage vers la retraite), le fait qu'une transition constitue aussi un point tournant est beaucoup plus contingent à la vie des individus. Par exemple, l'arrivée d'un enfant représente une transition vers la parentalité pour la plupart des individus. Cependant, cet événement constitue aussi un point tournant dans le parcours de vie d'une jeune femme qui décide d'interrompre une carrière professionnelle pour rester à la maison durant les premières années de vie de celui-ci. De l'autre côté, la modification du parcours de vie sera potentiellement moins importante pour une nouvelle mère qui décidera de continuer à

travailler. Bien que ces décisions soient propres à chaque individu, elles sont informées à la fois par le passé des trajectoires dans lesquelles elles s'inscrivent et par différentes contraintes sociales, économiques et politiques qui limitent l'action des individus.

Parfois, cependant, les événements ont un caractère beaucoup plus imprévisible quant au moment où ils surviennent et, éventuellement, quant à leur issue. Il s'agit alors de *bifurcations*. Bidart définit celles-ci comme étant « un changement important et brutal dans l'orientation de la trajectoire, dont à la fois le moment et l'issue étaient imprévisibles, pour l'acteur comme pour le sociologue » (Bidart, 2006, p. 31). Bien qu'il s'agisse donc de changements imprévisibles, les bifurcations réorientent durablement l'ensemble du parcours de vie. Si une bifurcation survient dans une trajectoire particulière, elle affecte en effet toutes les trajectoires qui s'articulent à la première. Ainsi, la perte d'un emploi peut constituer une bifurcation si l'individu ne dispose pas de protections suffisantes pour faire face à cet événement (par exemple, lorsqu'il n'a pas le droit à l'assurance-emploi et qu'il ne peut pas recourir à des ressources personnelles pour rebondir). Comme le souligne Manuela Roupnel-Fuenes (2011), se retrouver sans emploi entraîne des bouleversements s'étendant au-delà du simple statut de travail. Les bifurcations sont des épisodes dans le parcours de vie qui fixent le projecteur sur l'interaction entre différentes dimensions de l'action (Bidart 2006).

Le cumul des ressources

En étudiant les parcours de vie, il est nécessaire de prendre en compte le cumul par les individus des différentes ressources — sociales, financières, culturelles, symboliques — liées à leur position sociale et inversement, au cumul des désavantages provoqués par les inégalités sociales (Gherghel & Saint-Jacques, 2013). En effet, les événements qui s'inscrivent dans les différentes trajectoires du parcours de vie peuvent mener à la fois au gain et à la perte de différentes sortes de capital social. Ainsi, on peut imaginer qu'une trajectoire migratoire peut à la fois constituer un éventuel gain en termes de capital économique, mais une perte en termes de capital social. Soulignons finalement que de porter attention à l'accumulation de différents types de capital social peut jeter un nouvel éclairage sur les décisions que prennent les individus dans leurs différentes trajectoires. D'une part, les ressources disponibles et accumulées vont encadrer les possibilités d'action

d'un individu face à une situation donnée. D'autre part, les individus peuvent anticiper les retombées futures de leur choix en termes de gains ou de perte de différents capitaux sociaux, ce qui peut peser sur leurs décisions.

Au travers de ce chapitre, j'ai donc commencé à mettre la table pour l'analyse des données recueillies sur le terrain de recherche. Dans un premier temps, cette thèse s'inscrit dans une approche théorique particulière, celle des sociologies de l'individu. Cette orientation théorique m'amène alors à aborder ma question de recherche à partir d'une perspective particulière, celle de l'individu comme angle d'attaque pour saisir le social. En effet, il s'agit de comprendre l'interaction complexe et tendue entre l'expérience individuelle et le social qui ne peuvent plus être ramenés directement l'un à l'autre.

Deuxièmement, l'expérience du terrain m'a amené à modifier le cadrage conceptuel de ma thèse, en passant du concept d'expérience sociale de Dubet (1994) vers celui d'épreuve, tel que mis de l'avant par Martuccelli. Précisons que ce passage ne représente pas un désaveu de la sociologie de l'individu, puisque Martuccelli propose d'approfondir la réflexion entamée par Dubet. En tant qu'épreuve, le processus social d'intégration ne se manifeste pas de la même façon dans le parcours de vie des répondants. Ces derniers l'affrontent par ailleurs de façon singulière, propre à leur situation personnelle. Finalement, malgré ces différences, ou à cause de celles-ci, le processus d'intégration opère un classement des répondants au sein de leur communauté, mais aussi plus largement au sein de la société d'installation.

Troisièmement, concevoir et étudier l'épreuve comme un processus m'a menée à concevoir une recherche basée sur l'approche analytique par parcours de vie. En effet, il s'agit d'une approche particulièrement pertinente pour aborder l'analyse de processus tel que l'intégration tout en accordant une place importante à l'agentivité des individus, comme le demande une analyse faisant une place centrale à la notion d'épreuve.

Dès lors, le recours au récit de vie comme approche méthodologique répond à la fois aux exigences analytiques posées par la notion d'épreuve et à celles qui découlent de l'adoption d'un design de recherche fondé sur les parcours de vie. Tant le concept

d'épreuve que l'approche par parcours de vie demandent de prendre en compte l'articulation entre le vécu subjectif des individus et les structures sociales. Saisir cette articulation demande donc de s'intéresser à la réflexivité des individus, comme permet de le faire le récit de vie.

Chapitre 5 : Méthodologie

Dans ce chapitre, je reviendrai brièvement sur la question de recherche afin d'en rappeler les points importants en lien avec la méthodologie. De plus, je préciserai les implications méthodologiques de l'approche par parcours de vie. Par la suite, j'introduirai les outils de cueillette de données mis en place avant le début de l'enquête sur le terrain. Comme il sera possible de le constater, ces outils ont subi quelques transformations au contact de la réalité du (des) terrain(s). Je discuterai donc du déroulement de ceux-ci, avant d'aborder l'analyse des données recueillies. Pour conclure le chapitre, j'aborderai la question de la validité de mes analyses.

5.1 Question de recherche et positionnement épistémologique

L'objet de l'engagement social et politique des immigrants apparaît, nous l'avons vu, comme un sujet de recherche qui prend de l'importance en sciences sociales et notamment en sociologie. Toutefois, relativement peu de chercheurs se sont intéressés jusqu'à maintenant à l'expérience subjective que les immigrants font de ces pratiques. Or, c'est dans cette direction que s'oriente ma recherche qui se structure autour de la question suivante : *comment la trajectoire de participation sociale d'immigrants s'articule-t-elle avec l'épreuve d'intégration de ceux-ci dans la société d'installation ?* Plus précisément, il s'agit ici de mieux comprendre des pratiques et des trajectoires de participation sociale d'individus s'inscrivant dans un contexte social particulier. D'une part, les individus au cœur de cette recherche partagent un statut particulier – celui de « nouveau » venu dans une société autre que celle dans laquelle ils sont nés. D'autre part, il va sans dire que leur trajectoire de participation sociale de même que les autres dimensions de leur vie quotidienne s'inscrivent dans la société particulière où ils s'installent. En même temps, elles se rattachent à leur expérience passée dans la société d'origine et éventuellement dans certaines sociétés de passage⁸.

⁸ Les parcours migratoires sont de plus en plus éclatés et divers. Il ne s'agit plus de penser que les migrants quittent uniquement une société pour s'installer de façon permanente dans une autre. Les trajectoires sont,

Toutefois, cela ne signifie pas que les immigrants seraient entièrement déterminés par ces éléments sociaux. Comme cela a déjà été souligné, l'approche par parcours de vie implique nécessairement que les individus possèdent une certaine capacité à orienter leur décision et leur action de façon autonome (Elder, Johnson, & Crosnoe, 2004). Les individus, tout en étant produits socialement, sont appelés à articuler de façon singulière leur réponse aux situations et aux processus sociaux auxquels ils sont confrontés (Dubet, 1994; Martuccelli, 2010). Dès lors, à travers cette part d'autonomie, si limitée soit-elle, les individus contribuent à éventuellement transformer les structures sociales. C'est dire que la réalité telle qu'expérimentée par les individus est en grande partie socialement construite. Cependant, au travers de leur parcours de vie individuel, les individus peuvent la percevoir comme étant entièrement extérieure à eux et impossible à changer (Berger & Luckmann, 1966). Il reste cependant une part du réel qui est objectif et donné. Il peut servir de base à la construction des structures sociales, sans cependant être un produit des interactions sociales. Par exemple, la couleur de la peau des individus est un élément de leur héritage génétique. Néanmoins, la signification que cette couleur de peau peut prendre dans l'organisation des interactions et des structures sociales est socialement construite.

En conséquence de cette conception de la réalité sociale, le projet de recherche a donc été conçu comme une étude comparative de deux contextes sociétaux différents, la Région de Bruxelles-Capitale en Belgique et la région d'Ottawa-Gatineau. Je voulais me pencher sur les divergences et les convergences de l'épreuve d'intégration vécues par les immigrants congolais dans ces deux sociétés. Ce faisant, j'ai cherché à faciliter une analyse qui tient compte à la fois de l'acteur, de ses pratiques et de sa subjectivité d'un côté et des structures sociales dans lesquelles ces trois éléments s'inscrivent.

5.1.1 Justificatif des terrains de recherche

Dans un premier temps, le choix de me concentrer sur une population d'origine congolaise est motivé par le peu de place accordée à l'immigration en provenance de l'Afrique subsaharienne dans la recherche en sciences sociales au Canada, et ce même s'il s'agit d'un

au contraire, composées d'allers-retours entre pays d'installation et pays d'origine et peuvent comporter plusieurs étapes dans différents pays (Castles et al. 2014).

groupe qui croît très rapidement (Lindsay, 2007). Ainsi, dans la région d'Ottawa-Gatineau, ce groupe a plus que triplé en nombre depuis 1991 (Statistiques Canada, Recensement de 2006). En ce qui concerne les Congolais (RDC), ils constituent le deuxième groupe en importance de l'immigration subsaharienne dans la région, après les Somaliens. Entre 2000 et 2006, leur nombre a plus que doublé, passant de 940 à 2025. Actuellement, selon les dires d'un informateur clé, ils seraient plus de 3000 dans la région⁹. En ce qui concerne l'immigration francophone, il s'agit donc d'un groupe relativement important dans une région où la question du fait minoritaire francophone se pose en Ontario. En 2006, ils représentaient plus de 8 % de la population immigrante francophone à Ottawa.

La région d'Ottawa-Gatineau a été choisie comme point de départ de la recherche étant donné son accessibilité. La communauté congolaise y est aussi assez nombreuse et assez active pour que je puisse avoir accès à suffisamment de répondants. De plus, la dimension interprovinciale m'a semblé ajouter un élément intéressant à la recherche dans la mesure où de nombreux habitants de la région vivent leur quotidien à cheval entre les deux provinces. Cependant, durant l'enquête sur le terrain, cette dimension n'est que très peu ressortie dans la mise en récit des participants.

Le choix de la Belgique et de la Région de Bruxelles-Capitale est, quant à lui, vite apparu comme étant logique. D'une part, la relation historique entre la RDC et la Belgique m'a semblé un point comparatif très intéressant à explorer, en termes d'effets possibles sur l'expérience des immigrants congolais installés dans ce pays. D'autre part, la Belgique occupe — notamment en raison de son histoire coloniale et post-coloniale partagée avec la RDC — une place historique de premier plan dans les migrations congolaises en tant que destination de choix¹⁰. La présence congolaise y est donc plus ancienne, plus importante et peut-être plus structurée qu'au Canada. Finalement, l'histoire et les politiques migratoires

⁹ Toutefois, il est difficile de vérifier ces chiffres puisque le recensement de 2011 ne comporte plus de données sur le pays de naissance des individus.

¹⁰ Il s'agit d'une tendance qui est en train de changer. On constate que, de plus en plus, les flux migratoires en provenance de la RDC s'orientent vers d'autres destinations qui ne sont pas toujours des destinations finales (Mangalu Mohbe, 2008). Cela concourt avec les tendances générales dans les migrations internationales.

des deux pays les différencient aussi grandement. Il s'agit là des trois principaux points qui font contraste entre les terrains à l'étude.

D'autres éléments les rapprochent. Ainsi, le Canada et la Belgique sont tous les deux des pays fédéraux — même si les formes respectives de fédéralisme y sont très différentes — qui comprennent deux principales communautés linguistiques et où la question de la cohabitation reste un enjeu important. Il faut, par contre, noter qu'historiquement, le français a occupé en Belgique la place qui est celle de l'anglais au Canada, c'est-à-dire comme langue du groupe dominant, de l'élite. Par ailleurs, au niveau plus local, la région d'Ottawa-Gatineau et la Région de Bruxelles-Capitale se ressemblent quant à la présence sur leur territoire de différents pouvoirs législatifs. Ainsi, sur le territoire de la Région bruxelloise, tant la communauté néerlandophone que la communauté française exercent certains pouvoirs, complétées par le gouvernement régional et par les dix-neuf communes. Dans la région d'Ottawa-Gatineau, les provinces québécoise et ontarienne exercent toutes les deux leur pouvoir respectif de part et d'autre de la rivière des Outaouais, complétées par les villes de Gatineau et d'Ottawa. Cela fait en sorte que, dans les deux contextes, les immigrants se retrouvent face à différents pouvoirs publics avec lesquels ils doivent interagir, notamment dans leurs parcours et pratiques de participation sociale. D'autre part, Bruxelles et Ottawa sont les capitales respectives de leur pays, ce qui crée un contexte particulier, tant dans le domaine politique qu'économique.

Ainsi, le choix de mener une étude comparative basée sur la Région de Bruxelles-Capitale et sur la région d'Ottawa-Gatineau est pleinement justifié par les points de comparaison relevés ici et qui pourront venir enrichir l'analyse des données. Il s'agira donc d'en tenir compte pour essayer de voir dans quelle mesure ces éléments pourraient possiblement influencer les parcours d'intégration de mes interviewés.

5.2 Le terrain et les méthodes de cueillette de données

Dans la présente recherche, trois méthodes de cueillette de données ont été utilisées : l'observation directe, l'entrevue d'experts et les récits de vie. Ces méthodes qualitatives de nature inductive sont étroitement liées avec la question de recherche et la problématique

qui cherchent à aborder le phénomène de la participation sociale à partir des perspectives des individus, de leurs pratiques et de leur interprétation. L'articulation entre la subjectivité des individus et la réalité sociale qui est au cœur de mon positionnement épistémologique se prête aussi à une approche inductive de la collecte des données. Finalement, la quantité limitée de travaux sur la participation sociale des immigrants étudiée comme processus et sur l'immigration congolaise au Canada fait en sorte qu'il est difficile de formuler des hypothèses sur lesquelles reposerait une approche plus déductive. L'approche inductive du terrain de recherche s'est aussi prolongée dans l'analyse de mes données, dont il sera question plus loin.

5.2.1 Le déroulement du terrain en Belgique

Compte tenu d'aspects pratiques, notamment financiers, j'ai débuté mon terrain en Belgique. En rétrospective, il m'apparaît que, si j'en avais eu la possibilité, un début en sol canadien aurait peut-être facilité le déroulement pratique de ma recherche, notamment en ce qui concerne le développement de liens préalables à mon séjour à Bruxelles. Le terrain belge, comme on pourrait désigner cette partie de mon parcours, s'est déroulé entre septembre 2012 et mai 2013 et s'est clairement divisé en deux parties, séparées assez naturellement par un retour au Canada pour la période des Fêtes.

J'arrivais en Belgique avec très peu de contacts préalables sur le terrain. Cette situation était compliquée par le fait que j'arrivais dans un espace peu familier auquel il fallait m'adapter et au sein duquel j'avais des démarches administratives à compléter avant de pouvoir véritablement commencer ma recherche.

J'ai été accueillie par le professeur Jean-Louis Genard au sein du Groupe de recherche en action publique de l'Université Libre de Bruxelles, ce qui m'a permis d'être affiliée à cette dernière. Cela a facilité grandement mes différentes démarches concernant mon permis de séjour ainsi que l'accès aux différentes ressources académiques (comme la bibliothèque universitaire). Toutefois, au niveau du terrain en tant que tel, il me fallait faire mon chemin moi-même et me faire connaître sur le terrain.

Les premières semaines ont donc été consacrées au repérage de différents acteurs-clés, notamment des chercheurs. Je les ai rencontrés afin de présenter mon projet. Cela m'a

permis de commencer à défricher le monde associatif congolais, puisque c'est par là que j'ai décidé d'entrer véritablement sur le terrain. Ces personnes m'ont mise en contact avec certains acteurs clés du monde associatif congolais, ce qui m'a permis de mener quelques entrevues exploratoires durant les mois d'octobre et de novembre. Je me suis aussi servi d'Internet pour explorer la présence et l'activité virtuelle du monde associatif congolais à Bruxelles. C'est ainsi que j'ai trouvé deux sites Internet, congoforum.be et cheikfitanews.net où il était possible de retrouver les annonces de certaines activités organisées par des associations et des groupes congolais en Belgique et notamment à Bruxelles.

J'ai commencé à me rendre à plusieurs de ces activités, ce qui m'a permis de devenir un visage reconnaissable pour les acteurs du milieu associatif et de faire connaître ma recherche en plus de mener mes premières observations participantes. Je suis ainsi entrée en contact avec plusieurs personnes devenues par la suite les répondants et/ou des informateurs – clés. Au travers de ces différentes personnes, je suis entrée en contact avec la coordonnatrice d'une association d'éducation et de médiation sociale qui me permettra de faire, à partir de janvier, du bénévolat hebdomadaire dans son association. J'ai aussi rencontré la présidente d'une autre association, consacrée à la recherche et au développement international, avec laquelle j'ai eu l'occasion de travailler pour la réalisation d'un événement pour la Journée internationale de la femme.

Mes premiers mois ont donc été une lente exploration et un apprivoisement de mon terrain. J'ai pu développer plusieurs contacts, ajuster certaines parties de mon guide d'entretien, notamment en ce qui concerne l'ordre de certaines questions et mettre en place le cadre pour la deuxième partie qui s'est déroulée entre janvier et mai 2013. C'est à partir de ce moment-là que j'ai intensifié ma collecte de données, tout en commençant à m'impliquer plus activement au sein des deux associations mentionnées ci-dessus.

Au sein de la première association, j'ai été ainsi amenée à donner une fois par semaine, un cours d'alphabétisation et de francisation à de nouveaux arrivants¹¹. Malgré le

¹¹ Les cours sont donnés par l'association sous le chapeautage de la Communauté française (Fédération de Wallonie-Bruxelles) et administrés localement par les CPAS (Centre public d'action sociale).

fait qu'il n'y avait pas de personnes originaires de la RDC parmi ces derniers, cette présence régulière au sein de l'association m'a permis d'observer l'activité quotidienne s'y déroulant. De ce fait, j'ai eu accès aux pratiques de la coordonnatrice de l'association et à celles des bénévoles de l'association, dont certains étaient d'origine congolaise. De plus, j'ai pu participer à certaines autres activités qui ont fait partie de mes démarches d'observation. De plus, au travers de cette implication, j'ai eu la chance d'avoir accès au local de l'association où j'ai pu ainsi mener quelques entrevues avec des personnes liées à l'association.

Au sein de la deuxième association, mon implication s'est déroulée de façon plus sporadique et s'est avant tout concentrée sur la planification et l'organisation d'une conférence dans le cadre de la Journée de la femme 2013. J'ai donc participé aux trois réunions d'organisation (ainsi qu'aux échanges de courriels qui ont découlées de celles-ci), je me suis occupée de la réalisation de l'affiche promotionnelle et j'ai participé, bien entendu, au déroulement de l'évènement. Ces différentes tâches m'ont permis de mieux saisir le contexte dans lequel peuvent se trouver les associations « congolaises¹² » ou plutôt les individus d'origine congolaise œuvrant en leur sein. Certains éléments observés durant cette implication renvoient de cette façon aux différents propos que j'ai pu recueillir durant mes entrevues.

Par ailleurs, ma principale activité durant cette période reste les entrevues de type récits de vie. Au total, j'ai mené 20 entrevues dont l'objectif était l'obtention des récits de vie. Toutefois, j'ai dû en retirer trois du corpus d'analyse. Dans le cas de deux d'entre elles, les personnes rencontrées ne se sont pas prêtées au format du récit de vie, malgré le fait qu'il était clair avant la rencontre que l'entrevue porterait sur leur parcours personnel. Dans le troisième cas, la personne rencontrée m'avait été recommandée par un informateur-clé, mais au bout du compte, n'avait pas forcément de pratiques de participation sociale.

¹² J'utilise l'adjectif "congolaises" avec circonspection puisque, comme l'a fait remarquer une interviewée, il est très difficile de postuler le caractère congolais ou non de plusieurs associations où se retrouvent les répondants.

Cependant, j'ai décidé de garder ces trois entrevues comme des témoignages plus généraux, sans en tenir compte dans l'analyse des récits de vie.

Ce tri dans les récits recueillis m'amène ici à la question du recrutement des participants aux récits de vie et à la démarche d'échantillonnage qui a encadré ce recrutement. Dans la mesure où je m'intéressais avant tout à des gens qui avaient des pratiques de participation sociale, j'ai entamé le recueil des données en employant un échantillonnage par réputation, c'est-à-dire en sollicitant des gens qui étaient réputés avoir des pratiques de participation sociale (Goetz & LeCompte, 1984). Ces personnes m'ont été tout d'abord suggérées par les experts et les informateurs-clés rencontrés en début de terrain, tant à Bruxelles qu'à Ottawa-Gatineau. Puis, à mesure que les entrevues s'accumulaient, j'en appelais aux recommandations des participants, en utilisant une méthode boule-de-neige. Cependant, j'ai aussi établi certaines balises pour encadrer le recrutement des participants. Comme mon questionnement concerne les immigrants, j'ai porté une attention particulière à préciser qu'en plus de s'identifier comme Congolaises, les personnes devaient être nées sur le territoire congolais et y avoir vécu plusieurs années¹³. Par ailleurs, comme plusieurs travaux font état de différences selon le genre dans les pratiques de participation (Couton & Gaudet, 2008), j'ai porté une attention particulière à avoir un certain équilibre entre les hommes et les femmes. Ainsi, en Belgique, mon entrée sur le terrain s'est faite par le biais d'associations dont les responsables étaient des femmes d'âge moyen. Par conséquent, j'avais à un certain moment, parmi les répondants, très peu d'hommes et de personnes plus jeunes. Pour remédier à cela, j'ai donc insisté auprès de

¹³ Au départ, j'avais des critères plus rigides en ce qui concerne le caractère « migrant » des participants, ne voulant recruter que des participants ayant eu une trajectoire migratoire à l'âge adulte. Ces critères auraient été facilement applicables sur le terrain canadien où il s'agit plus ou moins de la « trajectoire-type » d'un nombre très important de personnes appartenant à des groupes minoritaires issus de l'immigration. Cependant, en Belgique, les trajectoires migratoires sont beaucoup plus diverses. En effet, comme il est possible de le constater au travers des parcours de vie de certains répondants belges, les allers-retours entre la RDC (ou le Zaïre, selon l'époque) et la Belgique sont beaucoup plus fréquents. Prenons par exemple le cas d'Ernestine. Celle-ci a été envoyée par ses parents dans un pensionnat belge en Wallonie pour y faire sa scolarité primaire. Par la suite, elle est retournée faire ses études secondaires et universitaires au Zaïre, mais elle a aussi poursuivi une formation en journalisme à Paris. Elle ne s'est établie de façon plus permanente (mais pas nécessairement définitive) à Bruxelles que dans la quarantaine.

plusieurs personnes, sur l'importance de contacts masculins et éventuellement plus jeunes, ce qui m'a permis de rééquilibrer mon échantillon.

5.2.2 Le déroulement du terrain au Canada

À mon retour à Ottawa-Gatineau au mois de mai 2013, les premières semaines ont été consacrées à la finalisation de la transcription des entrevues avec les participants belges ainsi qu'à une poursuite plus approfondie des premières analyses amorcées en Belgique. J'ai donc poursuivi l'enquête de terrain à partir du mois de juillet. Mon entrée sur le terrain a été cependant compliquée par la période estivale. En effet, il m'a été plus difficile d'entrer en contact avec des personnes que j'avais identifiées comme étant d'éventuels informateurs clés, puisqu'elles étaient parfois en vacances. De plus, durant cette période, les activités associatives se font souvent moins fréquentes. C'est finalement plutôt vers la mi-août que j'ai véritablement commencé à entrer en contact avec certains immigrants congolais.

Les premiers informateurs-clés que j'ai rencontrés ont été identifiés de deux façons. Premièrement, quelques participants belges m'avaient mis en contact avec des amis et des connaissances établis à Ottawa-Gatineau et à Montréal. Par ailleurs, j'ai contacté la principale association des immigrants congolais à Ottawa-Gatineau pour présenter mon projet et obtenir leur aide. Le président de l'époque m'a ainsi mis en contact avec plusieurs membres de la communauté impliqués directement dans l'association ou dans les réseaux construits autour de celle-ci. Finalement, j'ai approché un chargé de cours d'origine congolaise pour lequel j'avais travaillé auparavant comme assistante d'enseignement. Ce dernier m'a aussi permis d'entrer en contact avec certains enquêtés. Par la suite, comme à Bruxelles, j'ai eu recours aux recommandations des répondants pour poursuivre le recrutement.

Contrairement à Bruxelles, je n'ai pas effectué de recrutement au travers d'observations participantes. En fait, ce volet de ma cueillette de données a occupé une place beaucoup plus restreinte durant mon enquête dans la région d'Ottawa-Gatineau. Premièrement, les informations sur les activités associatives et communautaires des immigrants congolais étaient peu accessibles au grand public et, par conséquent, pour quelqu'un comme moi, sans liens préalables avec les immigrants congolais d'Ottawa-Gatineau. Deuxièmement, les activités dont j'ai eu connaissance et auxquelles j'ai participé

avaient lieu à une fréquence beaucoup plus sporadique qu'à Bruxelles, notamment parce que les associations animées par des immigrants congolais sont moins nombreuses et moins actives à Ottawa-Gatineau. De ce fait, l'observation participante n'a donc pas constitué une porte d'entrée dans les réseaux des immigrants congolais, comme ce fût le cas à Bruxelles.

J'ai eu quand même l'occasion de participer à quelques activités au sein de l'association de Joël, un des participants aux récits de vie. Cette association organise des conférences mensuelles sur des thèmes portant à la fois sur le continent africain et sur la diaspora africaine canadienne. J'ai participé plusieurs fois à ces conférences en tant qu'auditrice. J'ai ainsi pu mieux saisir certains enjeux qui préoccupaient les participants à ces conférences ainsi que les réponses que ces derniers mettaient de l'avant face à ces enjeux. Cependant, dans la mesure où il s'agissait d'observations limitées à un seul contexte et à un nombre restreint d'acteurs, il m'a été difficile de généraliser les observations effectuées au-delà de ces conférences.

Par ailleurs, j'ai tenté de contourner la difficulté de participer à des événements associatifs organisés par des immigrants congolais. Au fil du terrain, j'ai participé à des événements organisés par des organismes publics ou communautaires (la Ville de Gatineau, par exemple) autour des thématiques de l'immigration et de la diversité culturelle. Il s'agit d'événements pour lesquels les associations et les organismes issus des « communautés culturelles » sont susceptibles d'être sollicités afin d'y participer. J'espérais par conséquent être en mesure d'y rencontrer des immigrants d'origine congolaise. J'ai ainsi participé à plusieurs activités du Mois des Noirs (tant du côté d'Ottawa que de celui de Gatineau), de la Journée de la Diversité culturelle de Gatineau ainsi que de la Semaine d'accueil d'Ottawa. Cependant, ces observations participantes ne m'ont pas nécessairement permis de rencontrer de nouveaux immigrants congolais ou de recueillir des données me permettant de comprendre leur situation à Ottawa-Gatineau. En effet, je connaissais déjà les quelques personnes d'origine congolaise rencontrées lors des deux ou trois activités où elles étaient présentes.

Le déroulement des récits de vie ressemble à mon expérience à Bruxelles, si ce n'est le fait que les participants semblaient légèrement moins méfiants à mon égard que ce qui a été le cas en Belgique. Je reviendrai plus loin sur cette méfiance et sur ce qui a pu la causer.

Notons aussi que j'ai choisi de retenir un récit de vie recueilli auprès d'un enquêté installé à Montréal. En effet, il s'agit du tout premier participant à la recherche en sol canadien dont j'avais obtenu le contact courriel au travers d'une participante de Bruxelles. Celle-ci ne m'avait pas précisé que cette personne habitait Montréal et je ne m'en suis rendu compte que lors de la prise de contact. J'ai alors décidé de réaliser tout de même une entrevue test pour m'assurer que mon guide d'entretien était bien adapté à mon enquête au Canada. Puis, au fil du terrain, j'ai constaté que ce récit présentait suffisamment de points communs avec ceux des participants installés à Ottawa. Par conséquent, j'ai décidé de l'inclure dans le corpus d'analyse.

En somme, le déroulement de l'enquête à Ottawa-Gatineau ne m'a pas permis d'entrer sur le terrain de manière aussi complète qu'à Bruxelles, puisque je n'ai pas réussi à mener des observations participantes suffisamment nombreuses et suffisamment riches. Ma participation à des événements associatifs a plutôt été celle d'une spectatrice plutôt que celle d'une actrice. Par conséquent, mes interactions avec les immigrants congolais ont été plus restreintes, ce qui a limité les informations que je pouvais donc recueillir au travers de ces observations.

5.2.3 Le déroulement des entrevues

Les entrevues d'experts

Comme cela a été mentionné plus haut, j'ai eu recours à deux types d'entrevues durant la recherche. Dans un premier temps, j'ai effectué quelques entrevues avec des informateurs-clés ou des experts. Celles-ci étaient faites dans un but plus informatif afin de mieux comprendre un groupe et une situation dont on connaît peu de choses, somme toute. En Belgique, où la recherche concernant les personnes originaires de la RDC est plus importante, j'ai tout d'abord interrogé quelques chercheurs qui travaillaient avec cette population. Au Canada, puisque la recherche n'existe que très peu sur les Congolais installés au Canada, c'est plutôt vers des acteurs-clés de la communauté ou des gens qui travaillent avec la communauté que je me suis tournée. Dans les deux cas, il s'agissait d'entrevues d'environ 1 heure (entre 40 minutes et 1 h 15) qui visaient avant tout à appréhender de façon plus globale la situation des Congolais dans les deux sociétés

d'installation en plus de les situer par rapport à d'autres groupes de migrants. Cela a permis d'enrichir ma connaissance et ma compréhension sur les deux contextes à l'étude.

Les personnes ont été contactées par téléphone ou par courriel à leur bureau professionnel ou organisme/associations. Une fois le premier contact établi, un document expliquant les détails du projet leur a été acheminé si elles désiraient avoir plus d'information. La rencontre avait lieu par la suite, soit à leur lieu de travail soit dans un café tranquille. Durant l'entrevue, après avoir demandé à la personne rencontrée de me parler de ses liens ou de sa position par rapport à la communauté congolaise, j'ai abordé avec elle plusieurs sujets concernant ma recherche. L'ordre et le contenu précis des sujets discutés ont varié selon la personne rencontrée. Premièrement, il a été question de la situation générale des Congolais en ce qui concerne la situation socio-économique, de l'histoire migratoire du groupe, de l'organisation éventuelle de la communauté et de ses rapports avec la société d'accueil. Deuxièmement, je leur ai demandé de me parler des pratiques de participation des Congolais. Dans le cas où la personne rencontrée était aussi responsable ou membre d'une association sans but lucratif, je lui demandais de me parler de celle-ci et de ses activités.

Les récits de vie sur les pratiques

Le récit de vie constitue ici la principale source de données qui me permet d'appréhender la dimension temporelle et les processus qui s'y rattachent. La forme que ces récits ont prise dans cette recherche s'éloigne de ce que Bertaux (2010) désigne comme une conception maximaliste qui serait celle de la biographie et ultimement celle de l'autobiographie. Dans ces deux dernières formes, il s'agit de restituer la vie entière du sujet, tant dans sa vie intérieure qu'en ce qui concerne les contextes interpersonnels et sociaux qu'il a traversés (Bertaux, 2010, p. 35). Au contraire, le récit de vie qui se prête le mieux à une utilisation sociologique se construit, par le travail du sujet et du chercheur, au travers d'un filtre qui l'oriente et le précentre sur l'intérêt de recherche (Bertaux, 2010, p. 38). Dans le cas présent, il s'agissait d'orienter les récits des participants vers leurs pratiques et leurs trajectoires de participation sociale.

Le récit de vie diverge d'une entrevue semi-dirigée « traditionnelle » dans la mesure où il s'agit justement d'un récit. On parle d'un récit puisque le narrateur rend compte de

son vécu selon ce qui fait sens dans sa situation au moment de l'entrevue (Poirier, Clapier-Valladon, & Raybaut, 1983). Ce n'est donc pas une description neutre et exhaustive de ce qui s'est passé, mais le compte-rendu fait à la lumière de la situation actuelle de l'individu. Toutefois, le recours à plusieurs récits de vie d'individus différents permet de saisir ce qu'il y a de social dans ces récits, dans la mesure où il est possible de relever un noyau commun dans les expériences narrées par les participants à l'enquête (Bertaux, 2010). Par ailleurs, comme le souligne Le Quéau (2005), le récit recueilli au cours d'une enquête sociologique est rendu possible par « le récit social ordinaire qui [le] rend possible et [le] justifie » (Le Quéau, 2005, p. 128). Or ce ou plutôt ces récits sociaux sont la trame à partir de laquelle se construit une compréhension réciproque à la base de la vie sociale.

Les récits de vie constituent ainsi « un outil incomparable d'accès au vécu subjectif » (Bertaux, 1980). Il faut souligner qu'utiliser les récits de vie en sciences sociales et en sociologie ne signifie donc pas s'attarder à la compréhension d'un individu donné, mais à celle d'« un fragment de réalité sociale-historique, un objet social » (Bertaux 2010 : 45). Bien sûr, il est inévitable que, pris individuellement, les différents récits qui constituent le corpus de cette recherche comportent chacun une part de demi-vérité, de zones d'ombre et même peut-être de quelques mensonges. Cependant, les récits de vie qui sont recueillis auprès de plusieurs personnes permettent d'accéder à des composantes sociales, comme les processus, des parcours de vie de ces dernières, grâce à une mise en rapport des récits. En même temps, comme le soulignent Dubar et Demazière (2007), deux écueils restent à éviter. Il ne faut pas instrumentaliser la parole de ceux qui sont rencontrés ni, au contraire, postuler que leurs propos parlent d'eux-mêmes et que le lecteur peut retirer les conclusions directement des transcriptions brutes. Toutefois, c'est dans l'analyse que ce danger réside le plus.

En comparaison, les rencontres pour recueillir les récits de vie ont duré plus longtemps pour la plupart, la plus courte étant de 55 minutes et la plus longue plus de 3 h 30. J'ai rencontré les enquêtés à différents endroits : à leur domicile, dans les locaux de leur association, sur leur lieu de travail ou encore dans des cafés. À chaque fois, il s'agissait en premier de présenter un peu mon projet, de survoler avec les interviewés le formulaire de consentement avant de commencer l'entrevue proprement dite avec la fiche

sociodémographique. Par la suite, avec l'interviewé, nous élaborions son calendrier de vie. Mon intention de départ était de restreindre cette partie à un survol des principaux événements des différentes trajectoires de l'interviewé pour y revenir subséquemment. Néanmoins, il s'est avéré que, dans plusieurs cas, cet outil a agi comme véritable élément déclencheur pour l'entrevue. Par conséquent, j'ai pris l'habitude très rapidement (dès la deuxième entrevue) de commencer à enregistrer à partir de ce moment de la rencontre. En effet, plusieurs répondants commençaient tout de suite un certain récit de leurs différents parcours, racontant différents événements importants. Par la suite, le reste de l'entrevue permettait de m'intéresser plus en profondeur à leur parcours d'engagement, en me servant du calendrier de vie pour revenir à certains éléments. Enfin, pour conclure, dans les deux types d'entrevues, lorsque c'était possible, j'offrais à la personne rencontrée de lui payer une consommation de son choix afin de la remercier pour le temps qu'elle m'avait accordé.

L'observation

Le recours à l'observation directe avait pour objectif de pallier en partie cette absence de données et d'analyses empiriques due au petit nombre d'études s'intéressant aux Congolais immigrés au Canada et en Belgique. Il s'agissait d'amasser des données qui n'auraient pas été accessibles entièrement à travers les entrevues qui ont été effectuées ainsi que de contextualiser les propos recueillis à travers ces dernières. Ce sont notamment des informations sur les lieux et sur les occasions où prennent place les pratiques de participation ou encore sur les interactions entre les différents acteurs.

Les événements qui ont été observés ont été choisis principalement selon leur accessibilité. Soulignons que j'ai eu vent de certains événements après leur déroulement, dans la mesure où, notamment au début de mon terrain, je n'étais pas encore insérée dans des réseaux où l'information sur ce type d'événement circulait. Cette difficulté est sans doute venue biaiser mes observations puisque certains événements n'étaient pas annoncés, ni dans les réseaux que je fréquentais, ni de manière publique. Par ailleurs, l'accessibilité des événements sélectionnés ne concerne pas tant l'accessibilité physique ou géographique des événements, mais plutôt la légitimité et la plausibilité de ma présence à de tels événements. Il est clair que lorsque j'arrivais dans des événements où j'étais inconnue et que les autres participants se connaissaient pour la plupart, cela pouvait susciter des

questions. Toutefois, les événements auxquels j'ai assisté étaient ouverts à un large public ou alors j'étais accompagnée ou invitée par un contact qui connaissait le « terrain ». Par contre, j'ai choisi de renoncer à assister à certains événements qui m'apparaissaient « fermés », n'étant pas destinés à un public général ou n'y connaissant pas de participants au préalable. Cela a été par exemple le cas de certains événements organisés par des partis politiques congolais ou encore par les « combattants¹⁴ ». Dans ces cas, le fait que je sois blanche m'a semblé un obstacle important puisque je devenais alors très visible tout en étant une inconnue dans un milieu où tout le monde se connaissait et dans un contexte où une certaine tension entre différents groupes raciaux/racialisés peut surgir.

Dans le cas des événements auxquels j'ai assisté, j'ai consigné mes observations dans le journal de terrain que j'ai tenu durant toute la durée de la recherche. Après chaque observation, je rédigeai un compte-rendu de l'événement en décrivant le déroulement de celui-ci ainsi que les actions des individus observés tout en y incluant quelques premières réflexions. De telles notes ont été aussi rédigées à la suite des différentes entrevues effectuées. Par la suite, la relecture de ces notes a servi à la rédaction de nouveaux mémos de recherche (Miles, Huberman, & Saldana, 2014) afin de faire le lien entre les différentes observations et entrevues effectuées. À mesure que les observations prenaient place, mes réflexions m'ont poussée à accorder de l'attention à certains éléments par rapport à d'autres, notamment en ce qui concerne les rapports à la société d'installation qui étaient par exemple véhiculés dans les propos recueillis lors de débats ou de conférences ou encore dans des discussions informelles. Toutefois, cet approfondissement de l'observation a été compliqué par la diversité des lieux, des types d'événements et des individus que j'ai observés. De plus, comme on l'abordera sous peu, la difficile accessibilité de certains événements a fait en sorte que les informations que j'ai pu y recueillir restent assez superficielles.

Je ne décrirai pas en détail le déroulement de chacun de ces événements, mais je voudrais faire quelques observations qui me paraissent importantes et qui concernent

¹⁴ Les « combattants » congolais sont des opposants au pouvoir actuellement en place à Kinshasa et qui sont organisés de façon informelle en réseau, sans faire référence à un parti politique particulier.

l'ensemble de ces événements. Le premier point touche la langue. Dans la mesure où ne comprenant ni le lingala ni les autres langues parlées en RDC, il m'était impossible de saisir les discussions qui survenaient dans ces langues. Bien que mes interlocuteurs aient fait preuve de beaucoup d'attention à mon égard, il reste que ces conversations se sont produites et qu'il m'est impossible de les inclure véritablement dans mon corpus. Il est difficile, par ailleurs, de juger si le choix de parler en lingala était délibéré ou s'il s'agissait plutôt d'une habitude. On peut penser qu'il y a eu peut-être des moments où ce choix a été délibéré.

D'autre part, il faut souligner que les occasions d'assister à des événements de participation étaient plus nombreuses à Bruxelles, dans la mesure où la présence congolaise y est plus établie et plus nombreuse. De plus, les événements organisés par des Congolais y sont plus visibles, même s'il faut savoir où chercher, pour celui ou celle qui, comme moi au départ, se situe en dehors de la communauté. Dans le cas d'Ottawa-Gatineau, l'information circule beaucoup plus dans les réseaux déjà établis dont on ne devient membre que sur invitation. Seuls des événements de plus grande envergure, comme ceux organisés durant le Mois de l'Histoire des Noirs, font l'objet d'une publicisation plus importante.

5.2.4 Représenter la majorité dans l'échange avec un groupe minorisé

Le point soulevé ci-haut concernant le choix des événements observés m'amène à la question de ma relation et de mon statut face à la population au cœur de ma recherche et notamment face aux personnes directement rencontrées dans le cadre de celle-ci. En effet, cette relation ne va pas de soi. En tant que chercheuse blanche, je pouvais facilement être associée au groupe « majoritaire » occidental de la société d'accueil, que cela soit en Belgique ou au Canada. Je me retrouvais par contre, face à des gens qui appartiennent ou qui sont vus comme appartenant à un groupe minorisé. Cet aspect est d'autant plus important en Belgique où les Congolais font l'objet de plusieurs représentations négatives (Jamoulle & Mazzocchi, 2011) comme il en sera question au prochain chapitre. Dès le départ, il y avait donc un décalage, une distance entre le groupe au cœur de la recherche et moi-même, les personnes d'origine congolaise ayant eu un parcours et ayant expérimenté des situations auxquelles je n'ai jamais été confrontée. S'il faut être conscient de cette

distance à laquelle on ne peut rien changer et l'assumer, le risque qu'elle ait des effets sur les propos des interviewés reste présent (Fournier, 2006). Dans le cas présent, c'est notamment les questions concernant les épisodes d'illégalités dans le parcours migratoire¹⁵ ou encore les expériences de discriminations qui pouvaient être tuées ou, à tout le moins, n'être évoquées que très brièvement. Les questions qui renvoyaient à la racialisation des rapports sociaux ont été les plus délicates à formuler et à poser. Elles ont aussi suscité le plus de réponses sous la forme d'un discours d'opinion plutôt que d'un récit sur l'expérience vécue :

Où que tu ailles tu trouveras des gens qui pensent positivement ou négativement, qui sont bourrés de préjugés ou qui font des stéréotypes. C'est universel pour moi. Maintenant, c'est sa propre force de caractère qui vous permet d'entrer en relation avec ces gens-là ou vous vous laissez déboussoler par ces... les personnes qui sont en face de vous ou vous êtes en paix avec vous-même donc sûr de vous et vous savez que partout où.. Où que j'aille il y a des préjugés, il y a des stéréotypes au Congo, en Belgique, au Canada, partout. Il faut faire avec. Moi, je pense ça c'est ce qu'il faut plutôt présenter que de dire que les gens, les Belges sont ceci, les Belges sont cela. Les gens qui sont racistes, il y en a au Congo, au Canada, en Belgique. Les gens qui aiment les étrangers il y en a au Congo, au Canada, en Belgique, donc, ça dépend avec quel type de personne j'entre en relation. Des gens mauvais ils sont universels, ils sont partout, donc pour moi, ce qui est présenté comme ça...

JJ : Ça ne fait pas de sens pour vous.

Louise : Ça n'a pas de sens pour moi.

Louise, 46 ans, en Belgique depuis 13 ans, responsable d'une ASBL

Ainsi, comme dans l'extrait du récit de Louise, de nombreux participants ont ramené la racialisation des rapports sociaux à un simple trait de caractère individuel (il y a des gens racistes et des gens ouverts d'esprit partout). Ces participants n'ont pas non plus évoqué d'expériences de discrimination ou alors en ont minimisé la portée, insistant sur le fait que cela ne les affectait pas ou peu.

Par ailleurs, cette distance s'est aussi manifestée à travers certains questionnements et réticences exprimés par différentes personnes. Le questionnement qui est revenu souvent portait avant tout sur mon intérêt pour les migrants congolais. Si pour certains informateurs-clés qui étaient aussi des chercheurs (d'origine congolaise ou non), il

¹⁵ Au moment de l'entrevue, tous les participants étaient en situation légale, en Belgique et au Canada.

s'agissait avant tout d'une interrogation méthodologique, pour les acteurs sur le terrain, il était surtout question de mes liens avec la RDC et le peuple congolais. Pourquoi, voulaient-ils savoir, avais-je choisi de travailler avec eux ? À leurs yeux, les raisons n'étaient pas évidentes. Je n'étais visiblement pas d'origine congolaise, je n'ai jamais visité leur pays, mon conjoint n'est pas d'origine congolaise¹⁶, je n'avais pas forcément d'amis congolais, bref je n'avais pas de liens avec cette communauté au départ. Au contraire, je pouvais être assimilée au groupe majoritaire. Ce questionnement a pu même mener à une méfiance quant à la possibilité que j'aie des motivations cachées :

Donc, l'objectif principal en gros ce serait quoi ? Parce que vous pouvez venir... Je donne un exemple : que peut-être la situation des Congolais au Canada ou dans cette partie du Canada est... est dérangeante pour la communauté canadienne et vous venez pour avoir des éléments qui peuvent peut-être, je dirais, attraper le Congolais plus facilement, etc... Donc, mes informations peuvent vous faciliter à ce qu'ils soient mal pris dans leur situation, ça c'est une chose. Parce qu'il y a des gens qui le font dans ce sens-là.

Clovis, 51 ans, conseiller en insertion économique dans une ASBL, coordonnateur bénévole d'une ASBL culturelle congolaise

Même si les aprioris des répondants n'allaient souvent pas jusque-là, il y avait tout de même chez eux une volonté de ne pas être transformé en un simple objet de recherche, dont je me serais servi avant de partir sans me retourner en arrière. Cela va d'ailleurs dans le même sens que les propos d'une chercheuse rencontrée au début de mon terrain à Bruxelles. Cette dernière soulignait qu'une certaine méfiance s'était installée au sein de la communauté congolaise, à la suite de recherches menées par certains chercheurs qui n'auraient pas donné suite à leurs rencontres avec différents membres de la communauté. À mon sens, cela pouvait alors marquer encore plus la distance entre chercheurs et enquêtés que j'ai pu constater moi-même. Dans une telle situation, il s'agissait de gagner la confiance des gens, de montrer que je portais un intérêt pour la communauté au-delà du matériel pour ma recherche.

C'est donc en fréquentant avec assiduité les événements dans la communauté que j'ai pu devenir un visage reconnu. Ceux que j'avais vus une première fois me

¹⁶ La question de l'origine du conjoint est particulièrement intéressante. Durant mon terrain, en Belgique notamment, j'ai rencontré un nombre de chercheurs s'intéressant à une communauté migrante dont ils ne partagent pas l'origine ont un-e conjoint-e de cette origine.

reconnaissaient à des événements subséquents et me présentaient à d'autres. Peu à peu, ma distance avec la population avec laquelle je travaillais est passée en second plan, même si elle ne s'est jamais tout à fait estompée. Dans la mesure où la diaspora congolaise est très éduquée, mon statut de chercheure universitaire a ainsi permis de trouver un terrain commun avec plusieurs participants puisqu'eux aussi ont suivi un parcours universitaire. Connaissant les difficultés que l'on peut rencontrer en menant une recherche, ils ont été particulièrement ouverts à me rencontrer et aussi à m'aider pour recruter d'autres participants.

Par ailleurs, le fait qu'à Bruxelles, je me sois impliquée aussi dans deux associations m'a ouvert aussi certaines portes, comme une preuve de « bonne volonté », pourrais-je dire. Je ne passais pas en coup de vent pour ramasser les informations dont j'avais besoin. Au contraire, je prenais le temps de développer une relation à plus long terme, peut-être pas avec tous ceux que j'ai rencontrés, mais du moins avec certains. À la suite de Wielhorski (2012), on peut d'ailleurs interpréter cette dynamique à partir d'une logique du don, dans la mesure où ce temps que j'ai consacré aux deux associations permet « l'instauration d'un lien de confiance et d'un cycle de représentations visant à se situer au sein de [la] communauté » (Wielhorski, 2012, p. 91). Au demeurant, il faut souligner qu'avec les personnes engagées dans ces deux associations, j'ai développé une relation qui s'est étendue au-delà de leur participation à ma recherche et de la mienne à leurs associations. Nous nous sommes fréquentés en dehors de ces cadres, pour des repas et certaines activités et nous avons continué à échanger certaines nouvelles après mon départ de la Belgique.

Cette logique du don et du contre-don s'est aussi manifestée dans le déroulement de certaines de mes entrevues. Ainsi, dans le cas des entrevues bruxelloises, il a été plusieurs fois question du Canada et notamment des démarches à entreprendre pour y étudier ou s'y établir. Dans ces cas, bien que je ne sois pas une professionnelle en la matière, j'ai offert certaines informations lorsque j'en étais capable. J'ai aussi quelques fois recommandé des gens à des sites Internet ou alors à la Délégation générale du Québec à Bruxelles pour ceux qui s'intéressaient particulièrement à cette province. Ce temps pris pour discuter de sujets non liés directement à ma recherche a été, me semble-t-il, apprécié comme une contrepartie au temps et à la parole donnée par les interviewés.

Dans d'autres cas, les personnes rencontrées ont précisé que notre rencontre pour eux était un échange, qu'eux aussi en tiraient quelque chose, notamment la possibilité de discuter de leur parcours et de leurs réflexions sur ce sujet.

Moi, ce que je trouve important, c'est l'échange. Aujourd'hui on parle ensemble. Toi, c'est sûr que tu apprends de ce que moi je t'apporte. Mais moi aussi je vais apprendre des choses dans ce que tu me dis.

Bénédicte, 58 ans, Belgique, traducteur indépendant, président d'une ASBL culturelle

Outre ce niveau plus individuel, d'autres ont souligné que la recherche que je mène peut être utile pour la communauté congolaise/diaspora congolaise dans son ensemble dans la mesure où elle permet de rendre visible cette communauté de façon positive. Cela a été surtout le cas de personnes rencontrées au Canada :

Ce que vous faites comme recherche est très utile pour notre communauté pour nous rendre plus visibles. On connaît d'autres communautés, on connaît par exemple les Chinois, on connaît les Arabes [sic], on connaît les Haïtiens... Mais nous, pas vraiment, hein, qui parle des Congolais du Canada ?

Président d'une association congolaise d'Ottawa-Gatineau

En somme, la distance constatée au début du terrain s'est donc réduite ou s'est, à tout le moins, retrouvée en arrière-plan à mesure que je pouvais montrer aux acteurs sur le terrain que ma présence allait au-delà de la simple recherche. Toutefois, elle n'a pas complètement disparu, ce qui est sain et même souhaitable dans la mesure où l'analyse des données amassées bénéficie d'une certaine distance entre l'enquêté et l'enquêteur.

5.2.5 Entre Bruxelles et Ottawa-Gatineau : une expérience de terrain différente

Si jusqu'à maintenant, mes propos peuvent s'appliquer aux deux terrains de recherche auxquels j'ai été confrontée, il n'en reste pas moins que ces derniers restent très différents l'un de l'autre. Ici, je voudrais m'attarder sur l'impact direct de certaines de ces différences sur mon expérience de terrain.

Dans un premier temps, comme il en sera question, le milieu associatif au sein duquel on retrouve les trajectoires de participation de nombreuses personnes rencontrées est très différent entre Bruxelles et Ottawa-Gatineau. À Bruxelles, ce milieu est établi depuis plus longtemps, est plus diversifié et est numériquement plus important que le milieu associatif canadien. Toutefois, il apparaît que le milieu associatif d'Ottawa-Gatineau est plus structuré. En effet, une partie importante des associations est affiliée à la

CCC-OG ou entretient des contacts avec celle-ci. Dans la mesure où il s'agit, dans les deux cas, du milieu à partir duquel j'ai conduit ma démarche de recrutement, ces différences doivent être prises en compte. Ainsi, dans le cas de Bruxelles, la variété et l'éclatement relatif du milieu associatif¹⁷ tout comme son important nombre de membres ont rendu plus difficile le début de mon recrutement, puisqu'il m'a été difficile de savoir où commencer. Au contraire, à Ottawa-Gatineau, le caractère structuré du milieu associatif m'a permis d'avoir accès plus rapidement aux différents acteurs. En effet, une fois entrée en contact avec les responsables de la Communauté, les membres des autres associations qui y sont affiliées ont été plus accessibles. Cependant, ce même caractère structuré a été un certain frein dans la mesure où cela a fait en sorte qu'on acceptait de me mettre en contact avec des personnes « amies » ou « alliées » du réseau gravitant autour de l'association de la Communauté. En d'autres mots, il y avait un certain contrôle externe de mon recrutement. Dès lors, certains autres sous-groupes apparaissent comme n'étant pas accessibles pour le recrutement. J'ai cependant réussi à contourner cet écueil en faisant jouer un contact obtenu à partir d'une personne interviewée à Bruxelles qui m'a référé à un ami habitant Montréal. Ce dernier m'a, quant à lui, orientée vers des personnes résidant dans la région d'Ottawa-Gatineau. Face à cette situation de restrictions dans le recrutement, mon expérience bruxelloise apparaît beaucoup plus simple puisque plusieurs associations, pas nécessairement liées les unes aux autres, avaient pignon sur rue, ce qui a multiplié mes possibilités de recrutement.

Par ailleurs, un autre point à souligner concerne ma propre intégration au sein de deux associations bruxelloises avec lesquelles j'ai travaillé et dont il a été question plus haut. Cette opportunité m'apparaît comme étant due au caractère extraethnique (ouvert/général) de ces associations qui avaient comme objectifs l'alphabétisation et le dialogue interculturel pour l'une et la recherche sur l'Afrique pour l'autre. En plus, elles comptaient des personnes de différentes origines parmi leurs membres actifs. Cette situation n'a été que très peu rencontrée à Ottawa-Gatineau. La présence, ou l'absence, selon le cas, de ces opportunités d'observation participante me semble relever par ailleurs

¹⁷ Si on le compare à celui d'Ottawa-Gatineau et non par rapport au milieu associatif rattaché à d'autres groupes ethniques.

du contexte socio-politique particulier dans lequel s'inscrit le monde associatif dans chacun des cas. Il me semble que le contexte canadien — et notamment celui d'Ottawa-Gatineau — favorise, en raison des politiques publiques en place, l'émergence d'associations avec un caractère ethnique.

Au contraire, le contexte des politiques publiques belges, mais surtout bruxelloises et francophones, pourrait pousser les associations à adopter des objectifs plus généraux et des projets faisant la promotion de la « mixité des publics » (Formulaire de demande du Fonds d'Impulsion à la Politique des Immigrés 2013). Dès lors, les différents projets des associations doivent rester relativement ouverts pour obtenir des subventions, même si les associations sont fondées par des immigrants qui collaborent souvent avec des compatriotes et que les associations peuvent et sont encouragées à s'adresser aux immigrants en tant que public.

En dernier lieu, il faut mentionner la question du genre/sexe dans le déroulement de mon recrutement. À Bruxelles, je n'ai pas eu trop de difficulté à assurer un certain équilibre entre hommes et femmes parmi les personnes rencontrées. J'ai dû quand même faire attention, étant donné que mon entrée sur le terrain à travers un réseau d'associations fondées par des femmes m'a amenée au départ vers une tendance à recruter plus de femmes que d'hommes pour la recherche. Toutefois, cela s'est vite corrigé puisque les hommes sont aussi actifs dans le monde associatif. À l'opposé, à Ottawa-Gatineau, la première partie du terrain m'a amené à rencontrer uniquement des hommes dans la mesure où il semblerait que ce sont principalement eux qui soient actifs au premier plan dans la communauté ou qui, à tout le moins, sont reconnus comme tels. J'ai donc sollicité les participants à ma recherche pour qu'ils me fournissent les noms de femmes engagées. Soulignons d'ailleurs que, selon mes observations, les femmes ont plus souvent des pratiques de participation moins structurées, plus sporadiques et s'inscrivant plutôt dans leurs réseaux sociaux. Par conséquent, cela rend leur recrutement plus compliqué.

5.3 L'analyse des données

L'analyse des données s'inscrit dans la continuité de la cueillette de ces dernières, puisqu'elle en partage le caractère inductif. Ainsi, l'abandon de la notion d'expérience sociale, mentionné au chapitre 4, m'a amené à reformuler ma question de recherche afin que celle-ci s'articule mieux à ce qu'il m'a été possible d'observer sur le terrain et aux informations que j'ai pu recueillir au travers des récits de vie des participants. Par la suite, la typologie du chapitre 7 ainsi que les différents modèles de montée en visibilité (chapitre 10) ont été aussi élaborés au travers d'une approche inductive.

5.3.1 Analyse verticale

Au cours de mon enquête sur le terrain, j'ai essayé de transcrire les entrevues. Cependant, surtout en Belgique, la concentration dans une période de temps assez brève [deux mois, vers la fin de mon séjour] des entrevues ainsi que d'une partie importante des observations m'a empêché d'effectuer l'entièreté des transcriptions en même temps que la poursuite du terrain. Malgré cette situation, ce processus a été le début d'une première analyse superficielle dans la mesure où j'ai pris l'habitude de rédiger des « notes de transcription », c'est-à-dire des réflexions sur ce qui suscitait mon intérêt et qui me frappait dans les propos de mes interviewés à mesure que je transcrivais ceux-ci.

À mesure que les transcriptions avançaient, une première analyse a commencé à prendre place. Dans un premier temps, j'ai été tentée de commencer tout de suite à entamer un codage des entrevues à l'aide de NVivo. Toutefois, l'expérience s'est relevée un peu superficielle dans la mesure où les codes ainsi produits consistaient essentiellement en une reproduction de la grille d'entrevue. J'ai donc opté pour une autre approche.

Il s'agit d'un premier travail qui a permis par la suite l'identification des processus à l'œuvre dans ces récits individuels. Pour cette première étape, le recours au calendrier de vie a été très utile. Dans un premier temps, une première description schématique a été produite à partir de ce calendrier. Par la suite, la [re] lecture du récit transcrit a permis de compléter les éléments. Lorsqu'il semblait y avoir une contradiction entre ce qui a été rapporté sur le calendrier de vie et les propos de la personne rencontrée plus tard durant le récit, la contradiction était notée. Dans l'ensemble, les documents ainsi produits pour chaque entrevue constituaient les histoires de vie de chacun des participants. Après cette

première reconstitution, une deuxième analyse prenait place afin de faire ressortir les thèmes principaux du récit ainsi que les processus constatés dans les différentes trajectoires des personnes rencontrées ou du moins dans ce que celles-ci m'ont dit de ces trajectoires. À la suite de ces analyses verticales, des mémos de recherche ont été aussi rédigés pour lier, lorsque c'était pertinent, les récits avec les données obtenues au travers des observations et des entrevues d'informateur-clés.

Après la reconstruction des parcours et des thèmes principaux, les entrevues ont été codées à l'aide du logiciel NVivo. Dans un premier temps, les codes étaient essentiellement descriptifs. Il s'agissait alors d'identifier et de décrire par un mot ou par une courte expression les principaux thèmes des différentes parties des récits de vie (Miles, Huberman, & Saldana, 2014). À cette étape, certains codes étaient par ailleurs issus de ma grille d'entrevue ('scolarité', 'début pratique' ou 'sortie de pratique') et renvoyaient aux événements des parcours de vie qui m'intéressaient particulièrement dans le cadre de ma question de recherche. Ce premier codage a été effectué en ayant recours à une révision régulière des codes créés. Ce faisant, je m'assurais de la validité des codes produits afin d'éliminer ceux qui s'avéraient hors propos, car peu utilisés et/ou sans pertinence analytique. Les rapports d'observation de même que les transcriptions sommaires des entrevues d'experts — non-transcrites sous forme de verbatim — ont aussi été codés avec NVivo, en utilisant des codes distincts de ceux utilisés pour les récits de vie, mais aussi en les liant avec les codes pertinents de ces derniers.

5.3.2 Analyse transversale

La démarche de codage avec NVivo m'a permis de débiter une première étape d'analyse transversale à mesure que les différents codes créés pour différentes entrevues étaient utilisés dans d'autres entrevues.

Une fois que j'ai eu une première version du codage ainsi que les analyses verticales en main, j'ai alors entamé une analyse transversale plus approfondie de l'ensemble des parcours de vie des participants. Cette analyse a mené à l'élaboration d'une typologie descriptive des trajectoires de participation sociales des participants. Demazière distingue une telle typologie de celle qui repose sur des idéaux-types. Il s'agit d'une démarche analytique visant à « organiser la description des phénomènes observés à partir d'un

classement des matériaux empiriques » (Demazière, 2013). Ce classement s'effectue en regroupant les unités d'analyse ou les cas en types bien différenciés, mais dotés d'une cohérence interne. Il s'agit au départ d'identifier certains « cas-noyaux » bien définis autour desquels d'autres cas peut-être moins clairs ou plus incertains viendront s'agréger, à mesure que les analyses viendront affiner les différences entre types et les ressemblances à l'intérieur de ces derniers. Il est difficile de rendre compte de manière précise de cette agrégation, car elle est « le fruit d'une démarche inductive et descriptive, proche de la complexité des données et orientée vers la réduction de cette hétérogénéité par repérage et consolidation de différenciations structurantes » (Demazière, 2013).

Pour organiser et pour faire sens de mes données, j'ai donc tenté d'identifier les événements-clés, les bifurcations et les croisements des différentes trajectoires formant les parcours de vie, en recourant avant tout aux calendriers de vie ainsi qu'aux histoires de vie reconstituées pour chaque participant. Ce faisant, je voulais voir si, dans le parcours de vie des répondants, il y avait des moments-clés où leur trajectoire de participation sociale permettait la création de liens sociaux particuliers. C'est à partir de là que j'ai identifié l'accès à un emploi comme un moment important de croisement entre la trajectoire de participation sociale et une autre trajectoire du parcours de vie, constituant ainsi la première classe de ma typologie.

À partir de là, je me suis interrogée sur les traits communs et les différences des participants dont les trajectoires ne correspondaient pas à ce premier type. C'est à partir de cet exercice que j'ai identifié les deux autres types de trajectoires de participation qui complètent ma typologie. Il s'agit des trajectoires sociabilisantes et des trajectoires neutres.

Demazière (2013) souligne que le risque associé à l'élaboration d'une typologie est la perte trop importante de la complexité des données étudiées. Afin de parer à ce risque, je me suis attardée à saisir les nuances présentes dans chacun des types de trajectoires de participation. À la suite de cette première classification, je suis retournée examiner les événements dans les calendriers de vie des répondants ainsi que leurs propos sur ces événements afin de comprendre les mécanismes qui permettaient les différentes articulations entre les trajectoires de participation sociale et le processus d'intégration. À l'aide d'un tableau comparatif, j'ai commencé à souligner les similarités entre différents

événements-clés (l'obtention d'un emploi, par exemple) et le récit qu'en faisaient les répondants. Ce faisant, j'ai peu à peu mis à jour les différents mécanismes présents dans chacun des types de trajectoires de participation.

C'est à ce moment-là que je suis retournée effectuer une seconde vague de codage à partir de la typologie des trajectoires de participation ainsi que des mécanismes d'articulation entre trajectoire de participation et processus d'intégration. Non seulement j'ai créé des codes à caractère analytique pour représenter cette typologie, mais j'ai aussi réorganisé les codes existants pour les lier à ces nouveaux codes. Par exemple, en codant les passages qui illustraient un mécanisme particulier d'articulation entre participation sociale et intégration, j'ai saisi les particularités des interactions sociales liées à ce mécanisme. Ce faisant, j'ai pu faire émerger la notion de visibilité qui s'est avérée applicable aux autres mécanismes d'articulation et qui, par conséquent, m'a permis d'approfondir mon analyse. Tout au long de ce processus, la rédaction de mémos analytiques m'a permis de faire le point sur les réflexions suscitées par la relecture des récits au travers des codes ancrés dans la typologie des trajectoires de participation.

Finalement, lorsque la notion de visibilité eut pris une place centrale dans ma réflexion présentée au chapitre 9, il s'agit de schémas mettant en relation les pratiques de participation sociale et les acteurs individuels ou collectifs qui sont capables de voir ces pratiques. J'ai ainsi complété mon analyse en m'intéressant à la façon dont les types de visibilité s'articulent autour des types de trajectoires de participation sociale. J'ai imaginé un outil d'analyse qui me permettait de discerner les différents types de visibilité trouvés dans les trajectoires de participation sociale des répondants : les schémas de visibilité.

Analyse comparative

Tout au long de l'analyse transversale, j'ai porté attention au fait comparatif, tentant de mettre au jour des éléments de comparaison entre les deux terrains de recherche. J'ai examiné les propos des participants quant à leurs rapports avec leur société d'installation respective lors de la première vague de codage. De même, lorsque j'ai effectué la seconde vague de codage, j'ai porté une attention particulière à l'application des codes correspondant aux types de trajectoires de participation selon la société d'installation des répondants.

Néanmoins, l'analyse comparative a finalement pris relativement peu de place dans cette thèse. L'intérêt porté aux articulations entre deux trajectoires dans les parcours de vie des individus a fait en sorte de centrer ma perspective analytique sur les processus vécus par ces individus ainsi que sur leur agentivité. La description et l'analyse des différents processus observés au travers de l'articulation entre les trajectoires de participation sociale et les deux dimensions des parcours de vie nécessitent qu'une place importante leur soit consacrée. C'est d'autant plus important que c'est au travers de ces dernières qu'il est possible de saisir l'agentivité des répondants. Dès lors, l'aspect comparatif devient plus secondaire. Cependant, certaines différences importantes ont émergé de mes analyses et seront présentées dans le chapitre 10 où je discuterai de mes résultats.

5.4 Validité

Cette recherche n'a pas été pensée et réalisée dans le but de mener à des résultats qui pourraient être statistiquement valides et généralisables. Néanmoins, plusieurs garde-fous ont été mis en place pour assurer la validité des données recueillies ainsi que des analyses produites à partir de celles-ci.

Premièrement, le recours à différentes sources de données et à différentes méthodes de collecte de données — avec chacune leurs forces et faiblesses — permet d'en assurer la validité interne, en croisant les différentes sources afin de repérer les éventuelles contradictions qu'il faudrait alors essayer de comprendre et d'expliquer (Kolhbach, 2006). Ainsi, dans le cadre de cette thèse, les observations participantes effectuées auprès des migrants congolais m'ont permis de confirmer plusieurs fois certains propos des participants.

Deuxièmement, tout au long des analyses et de la rédaction des chapitres relatant les résultats, j'ai pris le temps d'envisager des explications alternatives pour faire sens de mes données. Cela a été notamment le cas du concept de visibilité qui a pris une place centrale dans la recherche après l'élimination de plusieurs autres notions apparentées (voir chapitre 9) pour une description approfondie de ma démarche analytique.

Troisièmement, la théorisation que je présente dans cette thèse a été mise à l'épreuve plusieurs fois au travers de discussions avec ma directrice, mais aussi avec mes collègues ainsi que dans le cadre de communications scientifiques où j'ai présenté les résultats de mes analyses.

Cette recherche repose donc sur une approche qualitative des parcours de vie des répondants. Les récits de vie constituent la principale source de données, mais ont été complétés par le recours à des entrevues d'experts ainsi que par des observations participantes. Deux terrains différents ont été explorés afin de produire une comparaison qui vise à mieux saisir l'importance des contextes sociohistoriques sur l'articulation entre participation sociale et intégration. Les données recueillies ont été soumises en premier lieu à une analyse verticale cherchant à reconstituer chronologiquement les parcours des individus. Par la suite, j'ai effectué une analyse transversale pour repérer les articulations communes entre participation sociale et intégration ainsi que les mécanismes qui sous-tendent cette articulation. Ce faisant, la notion de visibilité a émergé comme notion centrale dans l'analyse de mes données.

Chapitre 6 : Être immigrant congolais et participer à Bruxelles et à Ottawa-Gatineau

Ce chapitre a pour objectif de situer les deux groupes à l'étude dans cette thèse au sein de la Belgique et du Canada, et plus précisément à l'intérieur des deux espaces géographiques choisis pour mener la recherche. Dans un premier temps, je présenterai un portrait historique et socio-économique des deux groupes, à partir des données statistiques disponibles. Puis, je me pencherai sur les relations que les immigrants congolais entretiennent avec les deux sociétés d'installation. Je conclurai ce chapitre en introduisant les participants à cette recherche par le biais de leurs pratiques de participation sociale.

6.1 Congolais de Belgique et Congolais du Canada : deux populations très différentes, mais avec certaines ressemblances

Deux populations se retrouvent donc au cœur de cette thèse. D'un côté se trouvent les immigrants congolais installés en Belgique. Depuis plusieurs décennies, ceux-ci sont arrivés dans un pays où ils avaient la possibilité de rejoindre une communauté déjà établie et relativement nombreuse, notamment à Bruxelles. Au Canada, les immigrants congolais doivent plutôt s'installer dans des villes et des régions où la présence éventuelle de compatriotes est beaucoup plus restreinte et récente.

6.1.1 Congolais de Belgique et à Bruxelles

Entre 1885 et 1960, le territoire de l'actuelle République démocratique congolaise était sous le contrôle belge, d'abord en tant que possession personnelle et privée du roi Léopold II puis en tant que colonie de l'État belge. Dès ce moment, on retrouvait des ressortissants du territoire congolais en Belgique. Cependant, malgré les liens coloniaux, cette présence reste très faible durant toute l'époque coloniale. Je reviendrai sur les raisons de cette quasi-absence et sur ses conséquences lorsque je m'intéresserai plus particulièrement aux relations des Congolais avec la société belge.

Dès l'indépendance du Congo en 1960, il y a eu des échanges migratoires avec la Belgique. Toutefois, il s'agissait avant tout d'étudiants, de diplomates et de dignitaires du régime de Mobutu qui prit le pouvoir en 1965 (Demart, 2010b). Ainsi, durant près de 25

ans, la circulation des Congolais en Belgique était relativement importante, sans s'inscrire toutefois dans une logique d'installation durable. Il faut d'ailleurs noter que même si la Belgique, jusqu'à la moitié des années 1970, recrutait des travailleurs étrangers, elle ne s'est jamais adressée à son ancienne colonie, faisant appel plutôt à des Marocains, des Italiens et des Turcs. De plus, à partir de 1974, cette migration pour le travail se voit fermer les portes de la Belgique qui veut alors mener une politique d'immigration zéro, même si elle continue à accepter les réfugiés et les demandes de regroupement familial (Martiniello, 2013).

C'est à partir de la moitié des années 1980 et surtout dans les années 1990 et 2000 que l'immigration congolaise vers la Belgique augmente. Durant cette période, la situation politique au Zaïre (future RDC) devient de plus en plus instable avec l'affaiblissement et la chute du régime de Mobutu. Après cette chute, durant la seconde moitié des années 1990, le pays connaît plusieurs épisodes de guerre civile. D'une logique de circulation dans les migrations congolaises en Belgique, on passe alors à une logique d'installation (Demart, 2010a). Ainsi, ceux et celles qui étaient venus temporairement en Belgique pour les études ou pour les affaires s'y retrouvent coincés. De plus, de nombreux Congolais tentent de fuir les conflits qui perdurent avec plus ou moins d'intensité jusqu'à aujourd'hui.

Actuellement, selon des données de 2008¹⁸, on peut compter environ 45 000 Congolais installés en Belgique, surtout à Bruxelles (Schoonvaere, 2010). C'est d'ailleurs à Bruxelles que l'on retrouve le quartier de Matonge qui est le seul, en Europe, à reprendre le nom d'un quartier situé en Afrique. Ce nom fait effectivement référence à un quartier de Kinshasa en RDC. Dans les années 1960 et 1970, il s'agit d'un quartier commercial chic et prisé par une clientèle congolaise aisée qui circule entre l'ancienne colonie et sa

¹⁸ Il est difficile d'obtenir des données plus récentes, dans la mesure où elles sont souvent incomplètes. Ainsi, au 1^{er} janvier 2010, soit environ un an et demi avant le début de cette recherche, la population de nationalité congolaise établie en Belgique comptait 18 056 individus (Service Public Fédéral Économie 2010). Cependant, ces chiffres ne comprennent pas nécessairement les personnes nées au Congo et qui ont acquises la nationalité belge. Or, cette dernière catégorie représente un nombre important de personnes. Ainsi, entre 2003 et 2007, 9 628 personnes nées en RDC ont obtenues la nationalité belge et par conséquent ne se trouvent pas parmi les étrangers d'origine congolaise établis en Belgique. En comparaison, les données fournies par Statistiques Canada se basent sur les personnes à qui est ou a été un immigrant reçu ou un résident permanent. Ainsi, ces données comprennent à la fois les personnes qui sont devenues citoyennes canadiennes depuis et celles qui n'ont pas acquise cette citoyenneté.

métropole. Toutefois, vers le milieu des années 1980, Matonge devient un quartier stigmatisé lorsque la population d'origine congolaise se transforme avec la venue des réfugiés se retrouvant dans une situation plus précaire que leurs prédécesseurs (Demart, 2008). Depuis, ce stigmate reste, malgré certains efforts de revitalisation. De plus, soulignons que les ressortissants congolais n'habitent pas forcément ce quartier, mais sont dispersés sur l'ensemble du territoire de la région bruxelloise. Ce quartier constitue plutôt un espace où l'on retrouve une forte concentration de commerces tenus par des personnes d'origine congolaise, ainsi que des associations et des églises fréquentées par cette population. À l'opposée, soulignons qu'à Ottawa-Gatineau, les immigrants congolais n'ont pas accès à un tel quartier.

Parmi les immigrants congolais, plus de la moitié (25 000) ont la nationalité belge (Demart 2010a). Ils constituent le 3^e plus important groupe de population issue de l'immigration extraeuropéenne, après les Turcs et les Marocains. Il faut souligner qu'il s'agit d'une population diplômée (60% ont un diplôme d'études supérieures) qui provient souvent des couches sociales plus aisées. Toutefois, ils connaissent en même temps un taux de chômage beaucoup plus important que celui de tout autre groupe en Belgique, d'origine immigrante ou non (Demart 2010b). On remarque aussi une augmentation des ménages monoparentaux entre 1991 et 2005, ce qui peut être considéré comme un signe de fragilisation sociale (Schoonvaere 2010). Le parcours migratoire a donc entraîné pour beaucoup de Congolais un déclassement socio-économique par rapport à leur situation initiale.

La composition de l'échantillon des répondants belges reflète ce portrait historique et socio-économique. En effet, comme il est possible de le constater dans le tableau 1, une grande partie d'entre eux sont arrivés entre la fin des années 1980 et le début des années 2000, ce qui correspond à la période où la population d'origine congolaise augmente de façon importante en Belgique. Parmi ceux qui sont arrivés enfants dans les années 1970, je voudrais souligner un élément non-négligeable de leur trajectoire migratoire ainsi que de celles de nombreuses autres personnes d'origine congolaise. En effet, Clovis, Judith et Julie ont été envoyés par leurs parents, restés au pays, dans des pensionnats belges durant leurs études primaires et secondaires. Après la fin de ces études, ils ont poursuivi leurs études

supérieures en Belgique. Ils y sont restés depuis, notamment à cause de la dégradation de la situation politique dans leur pays d'origine.

Au niveau de la situation socio-économique, là encore, mon échantillon reflète ce que rapportent les données statistiques. En effet, une majorité des répondants détiennent non seulement un diplôme universitaire, mais aussi un diplôme de 2^e ou de 3^e cycle. Seuls quelques participants ont un diplôme professionnel non-universitaire, comme en techniques d'administration des affaires. D'ailleurs, il faut souligner que ce sont ces derniers dont la situation professionnelle correspond le plus à leur trajectoire scolaire. Chez les détenteurs d'un diplôme universitaire, plusieurs sont au chômage tandis que d'autres occupent des emplois plus ou moins précaires qui ne correspondent pas nécessairement à leur niveau d'études ou à leur domaine de formation. Il est donc possible de penser que, dans l'ensemble, la réalité vécue par les répondants peut représenter dans l'ensemble celle qui est vécue par leurs compatriotes installés en Belgique¹⁹.

6.1.2 Les Congolais au Canada

Contrairement à la Belgique, le Canada ne partage pas une histoire commune avec la République démocratique du Congo. Cependant, dès les années 1920, on retrouvait des ressortissants congolais au Canada. Toutefois, il s'agissait de colons belges ou de descendants de colons belges. Ceci s'explique par les mesures discriminatoires inscrites dans le cadre législatif de l'immigration qui décourageaient alors la venue au Canada d'immigrants de descendance autre qu'européenne (Lemoine, 2009). Ces mesures ont été abolies avec la Loi sur l'Immigration de 1967 qui établissait à la place un système de pointage visant à sélectionner les immigrants sur la base des compétences. Encore aujourd'hui, il s'agit du système en place – avec des modifications concernant certains critères de sélection, notamment la maîtrise de la langue. Cela fait du Canada un des pays occidentaux dans lequel l'immigration ainsi que l'obtention de la résidence permanente (et éventuellement de la citoyenneté) sont relativement faciles pour certains groupes de

¹⁹ Cela ne s'étend pas cependant aux migrants clandestins dont la situation est encore plus précaire puisqu'ils n'ont pas le droit aux aides de l'État belge et qu'ils doivent vivre dans la crainte d'une déportation.

migrants. Le Canada accueille aussi des migrants sur la base du regroupement familial et du statut de réfugiés.

Ce n'est qu'avec l'arrivée de Mobutu au pouvoir et surtout après la mise en place de sa politique de zaïrisation²⁰ au début des années 1970 que l'immigration vers le Canada a connu une augmentation significative. En 1973 et 1974, 1 600 immigrants sont arrivés du Zaïre. Toutefois, environ un tiers de ce groupe y était né et seulement 33 avaient la nationalité zaïroise (Lemoine, 2009). On peut penser que tous les autres étaient des migrants établis au Zaïre et qui, étant donné les politiques de Mobutu, ont décidé de partir.

À partir des années 1980, des étudiants et des intellectuels viennent peu à peu s'établir au Canada. Dès lors, l'immigration congolaise au Canada semble suivre un schéma semblable à celle en Belgique, mais avec des flux d'une moindre intensité. Ainsi, le départ de milliers de Congolais a été forcé par l'instabilité et les conflits armés qu'ont connus le Zaïre puis le Congo durant les années 1990 et au début du 21^e siècle. Au Canada, ceux-ci ont été exemptés de l'Accord sur le pays tiers²¹. Entre 2006 et 2011, près de 5 900 immigrants d'origine congolaises se sont établis au Canada, selon l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 (Statistique Canada 2011). On peut penser que la plupart avaient le statut de réfugiés, compte tenu de la situation dans leur pays d'origine.

Bien que l'on retrouve peu de travaux sur les immigrants congolais au Canada, des données statistiques tirées de différentes études plus générales permettent d'avoir une idée de leur situation socio-économique. Des données tirées de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 et analysées par le ministère de l'Immigration du Québec indiquent que les immigrants congolais établis au Québec sont plus scolarisés que l'ensemble de la population québécoise. Ainsi, 25% d'entre eux ont un diplôme d'études universitaires. Néanmoins, ils connaissent un taux de chômage beaucoup plus important (22,4% contre 7%). Leurs revenus sont marqués par cette précarité. En effet, en 2011, le revenu moyen de l'ensemble de la population québécoise était de 36 352\$ et le revenu médian de 28 099\$.

²⁰ Politique qui a consisté à forcer le transfert de la propriété de compagnies détenues par des étrangers à des Zaïrois.

²¹ Cet accord stipule que les demandeurs du statut de réfugiés qui ont transité par un autre pays avant d'arriver au Canada peuvent se voir refuser l'entrée sur le territoire canadien.

Chez les immigrants congolais, le revenu moyen était plutôt de 28 874\$ et le revenu médian de 23 282\$. Il apparaît alors que les immigrants congolais au Québec se trouvent dans une situation socio-économique relativement précaire, même si celle-ci semble s'être améliorée depuis le recensement de 2006²². Cette situation semble être similaire en Ontario. Selon un rapport sur l'immigration francophone dans cette province (Barber, 2014), les immigrants originaires de la RDC forment le 3^e groupe en importance dans cette catégorie, après les immigrants haïtiens et libanais. Barber souligne aussi que les immigrants congolais représentent 32% des réfugiés francophones installés en Ontario. Or, en tant que réfugiés, les immigrants congolais risquent d'avoir un revenu moindre par rapport à d'autres catégories d'immigrants (Barber 2014, p. 25). Dès lors, la précarité de la situation socio-économique semble se confirmer.

En dernier lieu, soulignons que la très grande majorité des participants à la recherche résidant au Canada se sont établis en Ontario. Seuls deux participants, Linda et Hercule, habitent au Québec. Différentes raisons expliquent ce choix. Ceux qui ont de jeunes enfants souhaitent notamment que ces derniers soient en contact avec l'anglais, langue qu'eux-mêmes ne maîtrisent pas très bien. Pour d'autres, le fait que leur vie professionnelle se déroule à Ottawa semble avoir orienté leur trajectoire résidentielle.

6.2 Les relations avec la société d'installation

Comme cela a été mentionné, la Belgique et la République démocratique du Congo sont liées par une histoire coloniale qui remonte au 19^e siècle. Pourtant, contrairement à ce qui a pu se passer en France ou en Grande-Bretagne, la présence dans la métropole belge d'immigrants congolais est demeurée invisible et impensée tant par la population en général que par les chercheurs universitaires jusqu'au milieu des années 1990, voire jusqu'au début du 21^e siècle (Kagné & Martiniello, 2001; Bragard, 2011; Grégoire, 2013). Les migrants congolais étaient alors perçus – et se percevaient – comme étant seulement

²² Il faut cependant souligner que les données de l'Enquête nationale auprès des ménages doivent être prises avec précaution, étant donné son caractère volontaire. Or, cela fait en sorte que certains groupes de la population – dont les immigrants – ont un taux de réponse beaucoup plus bas. Dès lors, les données doivent être pondérées pour pallier à ce problème, ce qui peut partiellement les fausser.

de passage, venant pour des études ou dans le cadre d'un détachement professionnel. Cependant, à mesure que la situation économique puis politique dans l'ex-Zaïre se dégradait, ces séjours de nature temporaire se muaient en installation de plus en plus permanente.

Cette représentation du mouvement migratoire des Congolais en Belgique prend principalement sa source dans la façon dont les autorités belges ont organisé la reconstruction du pays après la Deuxième Guerre mondiale (Cornet, 2004; Grégoire, 2013). Alors que d'autres ex-métropoles ont fait venir des travailleurs de leurs territoires coloniaux pour combler les besoins en main-d'œuvre – ce qui s'est poursuivi même après les indépendances – la Belgique a préféré faire appel à des travailleurs turcs et marocains et non aux travailleurs congolais. D'une part, les autorités belges voulaient conserver la main-d'œuvre sur le territoire colonial afin d'en exploiter les nombreuses richesses naturelles. D'autre part, il s'agissait aussi d'éviter le « mélange » entre les deux sociétés, ce qui correspondait alors à l'idéologie coloniale belge et au régime qui en découlait. Ce régime appliquait alors une séparation stricte entre colonisateurs et colonisés sur le territoire congolais (Cornet, 2004).

Ce recours aux travailleurs turcs et marocains a fait en sorte que les migrants congolais ont été négligés en tant que partie prenante de la société belge, contrairement aux deux premiers groupes. En termes de migrations extraeuropéennes, ce sont ces groupes qui étaient visés par les politiques migratoires et les programmes d'intégration/d'installation. Par le fait même, ces programmes ne répondaient pas nécessairement aux besoins des immigrants d'origine congolaise dont la situation était différente (Manço, Robert, & Kalonji, 2013). À ce titre, comme le souligne Mazzocchi (2011), les migrants congolais ont fait face – et font toujours face – à une situation d'invisibilité sociale, leurs spécificités comme population issue de l'immigration et partageant une histoire commune avec la Belgique n'étant pas reconnue. On peut lier leur situation socio-économique souvent précaire à cette invisibilité sociale. De plus, de nombreuses critiques sont soulevées quant à l'absence de discussions sur l'histoire coloniale et sur les relations postcoloniales dans l'espace public belge ainsi que dans l'enseignement. Dès lors un sentiment d'injustice émerge et peut éventuellement donner lieu à une contestation de cet état de fait. Ainsi,

durant mon enquête à Bruxelles, plusieurs répondants ont contesté la place à la marge occupée par les personnes d'origine congolaise en se basant justement sur l'histoire complexe qui lie Belges et Congolais face aux migrants d'origine turque et marocaine.

Soulignons aussi que cette invisibilité sociale se retrouve dans le monde académique. Jusqu'à récemment, relativement peu de travaux se sont intéressés à la présence congolaise en Belgique (Demart 2010b). Pourtant, à l'inverse, il existe un nombre important de recherches universitaires sur le Congo, concevant alors la question congolaise comme située essentiellement ailleurs, en dehors de la Belgique (Demart 2010b). Cet état de situation peut être vu comme étant lié au statut qu'occupe l'histoire coloniale en Belgique. Selon Bragard (2011), c'est surtout la question des relations postcoloniales avec la Belgique qui n'est pas forcément discutée.

Même si le Canada ne partage pas les liens historiques de colonisation avec la République démocratique du Congo, des rapports postcoloniaux structurent les relations que les immigrants appartenant à des groupes racialisés entretiennent avec la société majoritaire (Ku, 2012). L'immigrant qui vient de sociétés non occidentales, et notamment de l'Afrique, est toujours associé à un imaginaire colonial où il est nécessairement Autre par rapport aux Occidentaux (Ku 2012). De ce fait, il est toujours pensé comme n'appartenant pas à la communauté nationale du pays d'installation, comme n'étant pas Canadien (dans ce cas-ci). En fait, « les discours populaires construisent les personnes de couleurs comme étant des immigrants et les immigrants comme étant des personnes de couleurs » (Creese, 2011) (ma traduction). L'identité ou l'appartenance canadienne sera beaucoup plus rapidement attribuée à un individu blanc originaire de Grande-Bretagne qu'à, par exemple, un jeune homme noir, même si ce dernier est né au Canada tandis que le premier y est arrivé il y a quelques années. En ce sens, les immigrants congolais risquent toujours d'être renvoyés à leurs différences par rapport au groupe majoritaire.

D'ailleurs, les immigrants congolais rencontrent des problèmes de discrimination et de racisme à l'image d'autres immigrants africains (Lemoine, 2009; Bararu, 2010). Dans un mémoire de maîtrise portant sur les Congolais et les Français résidant à Toronto, Lemoine (2009) souligne que les premiers connaissent un taux d'emploi plus bas et un taux de chômage plus élevé. Dès lors, ils sont aussi confinés dans leurs choix résidentiels, vivant

dans des quartiers plus pauvres et ayant moins accès à la propriété (Lemoine 2009). Bararu (2010) souligne l'expérience de discrimination linguistique ainsi que liée à la couleur de la peau que connaissent les jeunes immigrants francophones provenant de la Région des Grands Lacs – dont la RDC fait partie – dans les domaines professionnels et scolaires.

Tant dans la société belge que dans la société canadienne, les rapports entre immigrants congolais et société d'installation sont donc marqués par une dynamique postcoloniale ayant un caractère discriminatoire. Dans le cas de la Belgique, cette dynamique est basée sur l'histoire coloniale commune à la Belgique et au territoire congolais et se manifeste au travers de l'importante invisibilité sociale vécue par les Congolais. Au Canada, il s'agit plutôt de rapports sociaux qui concernent l'ensemble des groupes minorisés qualifiés d'« Autres » dans les discours populaires et dans le sens commun.

6.3 Les politiques migratoires et d'intégration sur les deux terrains d'enquêtes

Les politiques qui encadrent l'action publique des différentes instances gouvernementales présentes sur les deux terrains d'enquête forment une partie du contexte social où s'inscrivent les parcours de vie des répondants. Aborder l'ensemble des politiques pouvant avoir un impact sur une ou plusieurs de leurs trajectoires est une tâche qui dépasse largement ce qui est possible dans le cadre de cette thèse. Par conséquent, je me concentrerai ici sur les politiques migratoires et d'intégration qui s'appliquent sur les deux terrains. L'examen de ces différentes politiques renvoie à l'action de différents niveaux de gouvernement dans chaque cas. En effet, pour ce qui est des politiques migratoires, ce sont avant tout les gouvernements fédéraux belges et canadiens qui élaborent et appliquent les mesures s'y rattachant (Martiniello, 2013). Néanmoins, au Canada, le Québec a obtenu des pouvoirs particuliers depuis 1991, ce qui en fait un acteur à ne pas négliger. Puis, en ce qui concerne les politiques d'intégration, il y a là aussi plusieurs instances gouvernementales qui interviennent. Ainsi, dans la région de Bruxelles-Capital, il s'agit d'une responsabilité avant tout assignée aux gouvernements des communautés linguistiques (néerlandophone et francophone), mais dont certains aspects peuvent relever du gouvernement régional de Bruxelles-Capitale, voire des communes (Adams & Martiniello, 2013). Au Canada, la

responsabilité de l'intégration ou de l'inclusion des nouveaux arrivants est une responsabilité partagée par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, avec différents modèles de répartition des tâches (Mulholland & Biles, 2004).

6.3.1 Les politiques migratoires en Belgique et au Canada

Sans remonter aux premières mesures politiques concernant les flux migratoires, je m'attarderai ici aux politiques qui étaient en place au moment de l'installation des répondants dans les sociétés belges et canadiennes. Ces politiques conditionnent l'entrée des étrangers sur les territoires belges et canadiens ainsi que leur éventuelle installation à long terme. Par conséquent, elles ont pu possiblement affecter les trajectoires migratoires des répondants. Ainsi, en Belgique, c'est Bénédicté qui remporte la palme de la présence la plus longue sur le territoire belge, puisqu'il y est depuis 1975 en tant que réfugié. Au Canada, cet honneur revient à Philibert arrivé en 1990 comme doctorant en philosophie.

Les politiques migratoires belges

Les politiques d'asile et d'immigration belges se scindent historiquement en trois grandes étapes depuis la Seconde Guerre mondiale (Martiniello & Rea, 2012). Entre 1945 et 1974, ces politiques étaient caractérisées par une grande ouverture à l'immigration de travail et aux réfugiés. En effet, le pays avait besoin de main-d'œuvre pour participer à la reconstruction d'après-guerre. Des conventions bilatérales ont été conclues avec différents pays exportateurs de main-d'œuvre (Italie, Grèce et Espagne, puis Maroc et Turquie). Rappelons qu'à ce moment-clé des migrations en Belgique, le gouvernement a décidé de ne pas recourir aux travailleurs de sa colonie en Afrique.

Le choc pétrolier de 1974 conduit cependant la Belgique, à l'instar d'autres pays européens, à déclarer la fin de l'immigration (Martiniello & Rea, 2012). On assiste alors à un durcissement des conditions d'accès au séjour sur le territoire belge et à l'apparition de processus et de structures qui encadrent l'expulsion des étrangers « indésirables ». Entre 1985 et 1989, les accords de Schengen qui mettent en place une frontière externe commune aux États membres de l'Union européenne se mettent aussi progressivement en place. Cette période de durcissement des politiques migratoires quant à l'accès au territoire belge s'étend jusque dans le milieu des années 1990.

La dernière période constitue un prolongement de la précédente, mais en plus de la logique de fermeture des frontières, elle est aussi marquée par une importante restriction des droits des migrants et de la croissance de la répression à leur égard (Martiniello & Rea, Une brève histoire de l'immigration en Belgique, 2012). De plus en plus, les politiques migratoires relèvent de la Communauté européenne et sont accompagnées de mesures répressives pour tenter de contrôler l'immigration clandestine. Des politiques pour susciter – volontairement ou non – le retour de demandeurs d'asile déboutés vers leurs pays d'origine sont mises progressivement en place.

Les politiques d'immigration au Canada

Au Canada, la politique actuelle d'immigration émerge à partir de la seconde moitié des années 1960. D'une part, les restrictions à caractère racial présentes jusque-là dans les politiques sont éliminées. D'autre part, le système de points qui sert de base pour la sélection des migrants économiques voit le jour. Il évoluera au cours des années, selon les besoins économiques et sociaux de la société canadienne ainsi que selon les orientations politiques des gouvernements au pouvoir. Ainsi, il est passé d'une distribution des points destinée à répondre à court terme aux besoins du marché dans les années 1970 à une distribution favorisant les caractéristiques plus générales du capital social (Ferrer, Picot, & Riddell, 2012). Les immigrants économiques forment la catégorie la plus large d'immigrants admis au Canada. Outre cette catégorie, on retrouve aussi les immigrants admis au travers d'un regroupement familial ainsi que ceux qui ont obtenu un statut de réfugiés.

De façon générale, depuis les années 2000, on assiste à un resserrement de l'admission de nouveaux arrivants au Canada. De nouvelles règles plus strictes ont été élaborées tant pour la catégorie des immigrants économiques que celles du regroupement familial ou des réfugiés (Ali, 2014). Par ailleurs, le nombre d'immigrants temporaires

Le cas du Québec

Soulignons qu'au travers de l'Accord Canada-Québec sur l'immigration, établi en 1991, le Québec jouit de pouvoirs étendus quant à la sélection des immigrants économiques et l'établissement des seuils d'immigration. Il sélectionne aussi conjointement avec le gouvernement fédéral les réfugiés qui seront admis sur son territoire. Par contre, seul le gouvernement canadien sélectionne les immigrants relevant de la catégorie du regroupement familial.

admis au travers du Programme des travailleurs étrangers temporaires a explosé pour répondre à la demande des employeurs d'orienter l'immigration selon les besoins à court terme du marché du travail. Or, ces immigrants se retrouvent souvent dans des conditions précarisées. Ils ne peuvent pas bénéficier des mêmes protections que les citoyens et les résidents permanents et voient leur présence au Canada liée à un contrat avec un employeur. Ce faisant, on peut

considérer que le Canada, bien que continuant à accepter de nouveaux arrivants, s'inscrit dans la tendance mondiale des États à restreindre l'entrée de nouveaux migrants sur leurs territoires et à refuser leur établissement permanent (Dufour & Forcier, 2015).

Les politiques d'intégration belges

Contrairement aux politiques d'immigration qui sont majoritairement le fait de l'État fédéral en Belgique, les politiques d'intégration ont été largement décentralisées. Elles ont débouché sur trois approches : une première dans la partie flamande de la Belgique, une deuxième dans la partie francophone et une troisième au sein de la Région de Bruxelles-Capitale²³.

²³ La division des compétences selon les différentes instances administratives est relativement complexe en Belgique. Ainsi, outre l'État fédéral belge, on retrouve plusieurs entités fédérées. Premièrement, la Belgique compte trois régions : la Région flamande, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale. De façon générale, les régions sont des entités politiques et administratives ayant juridiction dans les domaines suivants : politique économique, emploi, transports publics et régionaux, environnement. Deuxièmement, la Belgique est aussi composée de trois communautés linguistiques : la communauté néerlandophone, la Communauté francophone et la Communauté germanophone. Les communautés exercent le pouvoir dans les domaines suivants, qualifiés comme étant liés à la personne (comme peut l'être la langue parlée) : enseignement, culture, langue dans le monde du travail et dans les institutions, matières « personnalisables » (l'aide aux personnes et les politiques de santé préventives et curatives). Les territoires attribués à la Communauté flamande et à la Région flamande se superposent, ce qui fait en sorte que les compétences exercées normalement par la Région sont exercées au sein des institutions de la Communauté flamande. Il existe donc tout simplement un Parlement flamand. Toutefois, ce n'est pas le cas de la Wallonie et de la Communauté francophone puisque le territoire de la Communauté germanophone est situé en Wallonie.

Comme le souligne Adam et Martiniello (2013), ces différences d'approches sont dues à des « philosophies différentes »²⁴. Ainsi, depuis 1984, « la politique flamande de l'intégration est plus centralisée et institutionnalisée que la politique francophone » (Adams & Martiniello, 2013, p. 77). En Flandre, une partie des acteurs associatifs exerçant leurs activités dans le secteur de l'intégration des nouveaux arrivants sont officiellement reconnus par la Communauté flamande comme étant des « services accompagnateurs d'immigrés » et sont chapeautés par un service régional. Rien de tel n'existe dans la Communauté francophone qui octroie du financement à nombre de petites associations œuvrant dans le domaine sans être coordonnées.

Par ailleurs, en Flandre, les associations faisant la promotion des cultures d'origine des migrants sont reconnues par les autorités gouvernementales. Cette reconnaissance passe notamment par le financement public de ces associations qui sont considérées comme favorisant l'émancipation, ce qui fait alors un parallèle avec l'histoire des Flamands en tant que groupe minorisé au sein de la Belgique. Au contraire, dans la communauté francophone, le financement à de telles associations a été abandonné progressivement à partir de la fin des années 1980.

Finalement, lorsqu'ils s'installent en Flandre, les nouveaux arrivants doivent suivre un parcours d'intégration institutionnalisé et obligatoire. Au moment de l'enquête de terrain, il n'existait rien de tel dans la communauté francophone. Le parcours d'intégration flamand comprend « un cours de néerlandais, un cours d'orientation sociale visant à enseigner le fonctionnement de la société d'accueil ainsi que les principales normes et valeurs qui fondent la société flamande. [Les immigrants] doivent aussi suivre un parcours d'orientation sociale et professionnelle » (Adams & Martiniello, 2013, p. 83). Du côté francophone, l'intervention de l'État sur l'intégration des nouveaux arrivants se fait au travers du financement de projets associatifs. Notons finalement que dans la Région de

lors, il existe le Parlement wallon, le Parlement de la Communauté française et le Parlement de la Communauté germanophone. Il reste aussi à éclaircir la situation de la Région de Bruxelles-Capitale. Selon la constitution belge, ce sont les Communautés flamande et française qui exercent les pouvoirs communautaires sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale.

²⁴ Soulignons que depuis mon séjour en Belgique, plusieurs changements politiques sont survenus en termes de politiques d'intégration. Néanmoins, cela ne touche pas les récits de vie des participants, puisque ces changements sont survenus après mon passage. Par conséquent, je ne m'y attarderai pas.

Bruxelles-Capitale où s'est déroulé majoritairement le terrain de cette thèse, les deux communautés linguistiques peuvent intervenir dans les matières qui les concernent. Néanmoins, ils ne peuvent pas imposer de contraintes aux citoyens résidants sur le territoire bruxellois puisque la Région bruxelloise comprend les deux Communautés²⁵.

Ces différences d'approche en termes de politiques d'intégration peuvent être interprétées de deux façons. D'une part, l'enjeu de l'immigration est beaucoup plus fortement politisé dans la Région et la Communauté flamande. Ainsi, cet enjeu est devenu déterminant pour le positionnement des électeurs sur l'échiquier politique (Swyngedouw, 1995). On retrouve, du côté flamand, un parti d'extrême-droite ouvertement anti-immigrants qui a réussi plusieurs fois à faire élire des représentants politiques. Dès lors, les partis traditionnels ont été amenés à prendre des positions plus fermes sur les questions d'immigration et d'intégration.

D'autre part, la Flandre a amorcé un processus de formation d'une nation (Blommaert & Martiniello, 1996) qui est porté par les instances gouvernementales. Ce projet de nation n'est que très peu présent en Wallonie et du côté de la Communauté française où la population est plus fortement attachée au gouvernement fédéral. Ainsi, pour légitimer son projet de nation, la Flandre s'appuie sur des politiques publiques fortes et centralisées afin de se démarquer de l'État belge.

Les politiques d'intégration canadiennes

Au Canada, les politiques d'intégration sont une responsabilité partagée entre le gouvernement fédéral et les provinces. Ainsi, au travers du financement d'organismes communautaires (les fournisseurs de services), le gouvernement fédéral structure les services d'intégration autour de quelques programmes clés : l'apprentissage des langues officielles du pays (structuré selon un système de niveau standardisé), l'aide à l'établissement et l'aide à l'insertion socio-professionnelle (Mulholland & Biles, 2004). Précisons que le recours à ces services n'est pas obligatoire. Par ailleurs, même s'il a été possible de constater un renforcement de la valorisation d'une identité canadienne

²⁵ Pour mieux comprendre la division des pouvoirs belges, voir Annexe 12.

d'ascendance européenne sous le gouvernement conservateur de Stephen Harper (2006-2015), il n'en reste pas moins que les organisations qui promeuvent les identités d'origine des immigrants restent reconnues publiquement et bénéficient de différents soutiens institutionnels, et notamment du gouvernement canadien (Bloemraad, 2012). Cette promotion de la diversité est fortement ancrée dans la conception multiculturaliste du Canada, même si cette dernière a été critiquée au cours des dernières années. La signification même de la notion de multiculturalisme a changé en cours de route, depuis la présentation officielle de la politique par le premier ministre Pierre Elliot Trudeau en 1971. D'une conception où des droits collectifs devraient être accordés aux groupes minoritaires, le multiculturalisme s'est en effet orienté vers une conception plus libérale renvoyant au capital culturel des individus qui formeraient ensemble une société plurielle (Winter, 2014).

Par ailleurs, les provinces participent à l'intégration des immigrants au travers de l'administration de nombreux programmes qui s'inscrivent dans leur domaine de compétences (santé, éducation, logement) et qui répondent aux besoins particuliers des nouveaux arrivants (Mulholland & Biles, 2004). En même temps, elles prennent plus en plus de place au niveau de l'élaboration de politiques d'immigration et d'intégration, cherchant à exercer un plus grand contrôle sur les programmes dans ce domaine (Paquet, 2014).

Soulignons que le Québec²⁶ exerce seul la responsabilité d'établir et d'administrer sa propre politique d'intégration. La province met l'accent sur le français comme langue publique commune et axe donc la formation linguistique offerte aux immigrants. Outre cette politique linguistique, on peut considérer que la plupart des services offerts pour faciliter l'intégration des immigrants offerts au Québec ressemblent à ceux qui sont offerts ailleurs au pays. Néanmoins, au niveau de la conception de la société d'installation et de son rapport aux nouveaux arrivants, soulignons que la politique d'intégration du Québec est plus fortement articulée autour d'un rapport majoritaires-minoritaires. Il s'agirait alors

²⁶ Soulignons que le gouvernement ontarien qui a aussi juridiction sur l'espace géographique où se situe le terrain de cette thèse n'a pas élaboré de politique spécifique quant à l'immigration avant 2012.

d'établir une culture commune fondée à la fois sur la culture du groupe majoritaire (qualifiée de fondatrice), enrichie des apports des groupes minoritaires. En même temps, l'égalité de droits et de faits de l'ensemble des membres d'une société reste aussi centrale à cette approche (Bouchard, 2012)

Force est de constater que l'espace géographique des deux terrains de recherche est traversé par les politiques d'immigration et d'intégration de plusieurs acteurs gouvernementaux. On peut supposer qu'en Belgique, outre les politiques fédérales affectant l'ensemble de la population, ce sont avant tout les politiques francophones qui influent sur les parcours de vie des répondants. En effet, tous sont francophones et demeurent en très grande partie à Bruxelles²⁷. Au Canada, dans la mesure où la très grande partie des participants canadiens est installée du côté ontarien de la région d'Ottawa-Gatineau, ce sont avant tout les politiques d'immigration et d'intégration fédérale, ainsi que certains programmes municipaux qui ont un impact plus important sur leur parcours de vie.

6.4 Participer à Bruxelles et à Ottawa-Gatineau : une première rencontre avec les enquêtés

Après avoir situé les populations d'origine congolaise en Belgique et au Canada, je voudrais introduire ceux et celles dont les récits sont au cœur de cette thèse. Dans une première partie, j'introduirai brièvement le parcours de vie de chacun des participants qui m'ont livré leur récit de vie. Comme ces parcours de vie sont très riches et différents les uns des autres, je reviendrai par la suite sur la description de leurs pratiques de participation sociale qu'ils et elles avaient lors de nos rencontres respectives. Cela me permettra aussi d'entamer une première comparaison entre mes deux terrains de recherche.

²⁷ Cependant, dans la mesure où les deux communautés linguistiques sont présentes sur le territoire bruxellois, il est possible pour les résidents bruxellois de faire appel tant aux programmes francophones que néerlandophones. J'ai pu le constater lors d'une observation participante où Constance réfléchissait à haute voix à différents programmes que son ASBL pourrait solliciter dans le cadre d'un projet d'éducation populaire. Voulant monter un spectacle musical, elle s'est alors rappelé l'existence d'un programme du côté de la communauté flamande qui allouait des petits budgets pour la location d'instruments de musique.

6.4.1 Les parcours de vie des participants à la recherche.

Clovis Clovis rejoint son frère aîné en Belgique à la fin des années 1980, après la mort de leur père. Adolescent, il termine ses études secondaires dans un pensionnat belge, avant de poursuivre des études universitaires à Bruxelles. Le début de ses études universitaires est pour lui l'occasion de s'impliquer dans le mouvement d'opposition zaïrois. À la sortie de l'université, il tente de se trouver un emploi dans son domaine d'étude, mais, contrairement à ses camarades de classe belges, il n'y arrive pas. Un recruteur lui explique même qu'il ne pourrait pas l'engager au niveau correspondant à ses études parce que les employés ne seraient pas prêts à avoir un Congolais comme patron. Ne pouvant pas retourner au Zaïre à cause du climat politique, il décide alors de retourner aux études, cette fois-ci à l'Université d'Anvers. Au même moment, son frère investit dans un petit café anversois et lui offre d'en être le gérant. Ce nouvel espace devient peu à peu un point de rencontre de la communauté africaine à Anvers et offre à Clovis un point de départ pour la mise sur pied d'une ASBL à vocation culturelle avec laquelle il s'impliquera tout au long de sa trajectoire participative. Son implication dans les réseaux associatifs africains anversois l'amène à être sollicité pour participer à la mise sur pied d'une fédération associative africaine. Il accepte de s'impliquer dans le projet qui est supporté par une ASBL locale. Après la mise sur pied de la plateforme associative, Clovis est recruté par cette ASBL comme conseiller à l'emploi, poste qu'il occupe au moment de l'entrevue.

Henri – Auteur de théâtre et homme politique connu en RDC, âgé de 48 ans, Henri arrive en Belgique pour faire la promotion de son dernier livre, au début des années 2000. Pendant son séjour (prolongé) en Belgique, il demande le statut de réfugié étant donné ses activités critiques du pouvoir en RDC. Dans un premier temps, il organise des manifestations en réaction à différents événements en RDC, puis il se convertit au journalisme citoyen, par l'intermédiaire de son site web (milieu des années 2000). Aujourd'hui, il représente une référence dans la communauté et diffuse les activités qui s'y déroulent, surtout lorsqu'elles touchent la politique congolaise. IL occupé un emploi d'animateur culturel pendant quelques années (milieu des années 2000). Au moment de l'entrevue, il tente d'établir une carrière professionnelle dans le monde du théâtre.

Ernestine – Issue d’une famille importante en RDC, Ernestine arrive en Belgique dans le cadre d’un contrat de travail pour un journal congolais au début des années 1990, alors qu’elle est dans la mi-trentaine. Elle rompt son contrat après deux ans. Étant donné la situation politique au Zaïre, elle demande et obtient le statut de réfugié. Elle effectue alors un retour aux études et fait une maîtrise en projet de développement. Par la suite, elle a une trajectoire professionnelle très précaire (animatrice culturelle pour une ASBL belge durant deux ans et par la suite, contrats de recherche sporadiques). Elle fait du bénévolat pour une ASBL belge et finit par décider de partir son propre projet. Elle s’investit alors dans une association de promotion de la culture et de la mémoire congolaise qu’elle met sur pied avec des amis. Impliquée dans de nombreux projets dans la communauté, elle collabore avec plusieurs autres associations (milieu des années 2000). Malgré la reconnaissance de son action associative, elle n’obtient pas d’emploi stable, ce qui la rend très amère. Au moment de l’entrevue, elle planifie de retourner en RDC.

Annette – Arrivée dans le cadre de son mariage avec un Belge néerlandophone, au début des années 1990, Annette évoque peu cette étape de son parcours de vie. Elle demande le divorce après quelques années et rencontre son mari actuel avant de s’installer avec lui à Bruxelles. Elle occupe alors de petits emplois en entretien ménager et travaille au noir comme traiteur (prépare des plats chez elle qu’elle vend dans son réseau). Au début des années 2000, elle donne naissance à son premier enfant. Un deuxième enfant naîtra quatre ans plus tard. À la suite de la perte de proches à cause du SIDA (milieu des années 2000), elle décide de mettre sur pied une association de sensibilisation face à cette maladie qui est tabou dans la communauté. Au moment de l’entrevue, elle est la présidente de cette association que son mari coordonne et se présente aussi comme une personne-ressource au sein de l’église qu’elle fréquente.

Martin – Mari d’Annette, il est arrivé enfant en Belgique. Il perd son statut légal durant l’adolescence après avoir rompu avec sa famille. Il restera dans la clandestinité durant 8 ans environ, survivant avec de petits boulots au noir. Il légalise son statut en 2000

(campagne de légalisation des statuts menée par le gouvernement). Il retourne alors aux études, effectue différentes formations de la promotion sociale, et occupe différents emplois (déménageur, animateur culturel, adjoint administratif). Au moment de l'entrevue, il poursuit des études pour devenir professeur d'éducation physique. Il participe à la mise sur pied de l'association de sa femme.

Bénédicte – Bénédicte arrive à l'âge de 26 ans comme réfugié politique au début des années 1980, ce qui fait de lui le plus « ancien » des répondants. Il collabore avec une équipe de recherche en pédagogie à l'UCL dans le cadre d'un projet d'utilisation des contes africains en milieu scolaire au milieu des années 1990. Monte par la suite une ASBL pour offrir une animation dans les écoles avec justement des contes africains. Au moment de l'entrevue, travaille comme traducteur de lingala au tribunal de Bruxelles. Participe à plusieurs projets associatifs avec d'autres immigrants d'origine congolaise. Est un personnage très connu des réseaux sociaux congolais.

Paul. Il arrive à Bruxelles comme correspondant pour l'agence de presse congolaise, à la fin des années 1980, alors qu'il a 40 ans. Au moment de l'entrevue, il occupe encore ce poste. Il s'engage rapidement dans différentes associations de solidarité et d'entraide qui réunissent les immigrants congolais sur différentes bases (anciens de telle école, ressortissant de tel village ou telle région, etc.). Il contribue à la mise sur pied de l'association d'Ernestine, au sein de laquelle il occupe le poste de président (milieu des années 2000). Par le biais d'Ernestine, il rencontre Louise qui le recrute pour donner des cours d'alphabétisation bénévolement au sein de sa propre association.

Lise. Lise arrive au début des années 2000 dans le cadre d'un regroupement familial (ses parents sont déjà en Belgique). Elle est alors âgée d'environ 20 ans. Elle entreprend des études de premier cycle universitaire en droit, puis en science politique. Durant ses études, elle s'engage dans Amnesty Internationale sur le campus, après avoir présenté au groupe le cas de son oncle, prisonnier politique en RDC. À sa sortie d'université, elle connaît 2

ans de recherche d'emploi qui s'avère plutôt infructueuse. Durant cette période, elle rencontre Antoinette qui la recrute pour faire partie de son ASBL de recherche et de développement. Lise rentre ensuite en RDC pour se marier (fin années 2000). Elle y donne naissance à ses enfants, mais divorce avec son mari après 3 ans et retourne en Belgique avec ses enfants. À partir de là, elle connaît une trajectoire professionnelle instable. Elle ne trouve pas d'emploi et entreprend alors une formation comme adjointe administrative. Elle ne finit pas cette formation parce qu'elle est recrutée comme femme de ménage par une de ses connaissances. À son retour de la RDC, elle reprend par ailleurs son implication dans l'association d'Antoinette, elle semble alors surtout aider au niveau de l'organisation.

Lucille. Lucille arrive dans les années 1970 en Belgique, à l'âge de 26 ans. Elle s'est mariée auparavant au Zaïre avec un Belge. Après avoir subi de la discrimination dans sa recherche d'emploi, elle obtient un poste de professeur qu'elle garde jusqu'à sa retraite. Durant les années 1990, alors que les migrations en provenance d'Afrique et particulièrement de la RDC deviennent plus nombreuses, elle constate les difficultés de ses étudiants provenant de cette région du monde et commence par les aider informellement avant de mettre sur pied une structure formelle à l'aide de sa fille, au milieu des années 1990. Depuis, cette association connaît un agrandissement constant. Au départ, Lucille y offrait seulement de l'aide aux devoirs, maintenant des cours d'alphabétisation et de français langue seconde pour enfants et adultes sont venus s'ajouter à ces activités. Lucille collabore régulièrement à différents projets associatifs dans sa commune et au-delà. Elle a été sollicitée pour se présenter à des élections communales pour une « liste de la diversité ».

Louise. Âgée de 33 ans, Louise arrive en Belgique début des années 2000, après son mariage en RDC avec un Belge. Elle a étudié le droit en RDC et y a exercé sa profession d'avocate. En Belgique, elle fait d'abord du bénévolat comme conseillère juridique pour de nouveaux arrivants. Puis, deux ans après son arrivée, elle obtient son premier emploi rémunéré : assistante de recherche pour un centre de recherche universitaire. Cependant, une mauvaise expérience avec un collègue de travail la motive à créer son propre emploi,

au travers de la mise sur pied de son association 6 ans après son arrivée. Au début, son poste de coordonnatrice est bénévole puisque l'ASBL n'a pas de revenus. Deux ans après, l'ASBL obtient une subvention, son poste devient salarié. Lors de l'entrevue, elle collabore avec d'autres associations du quartier où elle est située.

Alice. Alice joint le principal parti d'opposition zaïrois fin des années 1980, début des années 1990, alors qu'elle a environ 20 ans. Elle monte dans l'appareil du parti et est arrêtée lors d'une manifestation. Elle réussit à éviter la prison, mais sa famille insiste pour qu'elle quitte le pays. À 28 ans, elle arrive en Belgique dans la seconde moitié des années 1990 et y demande le statut de réfugié. Elle retrouve la structure belge de son parti et joint une cellule locale de sa ville de résidence. Elle devient rapidement la présidente la cellule. Trois ans plus tard, elle déménage à Bruxelles après avoir expérimenté de la discrimination dans sa ville d'installation. Elle rejoint alors la cellule bruxelloise de son parti. Au moment de l'entrevue, elle en est la vice-présidente ainsi que la présidente de l'Union des femmes de son parti pour la Belgique. Après son déménagement, elle retourne aux études pour devenir infirmière, profession qu'elle exerce au moment de l'entrevue.

Julie Julie est arrivée en Belgique durant l'enfance, envoyée par ses parents dans un pensionnat belge. À la fin de ses études secondaires (fin des années 1990), elle enchaîne des études dans différents domaines sans jamais nécessairement finir la formation ou travailler dans le domaine. Elle s'engage auprès d'une maison des associations comme animatrice et entre en contact avec le parti politique dans lequel elle s'engagera par la suite. Elle obtient un premier emploi dans une association pour personnes handicapée liée au parti politique (début des années 2000). Elle continuera d'occuper différents postes au sein de différentes ASBL dans sa trajectoire professionnelle. Elle fonde une association qui aide d'autres associations à mettre sur pieds des projets de développement ou à faire des démarches administratives (deuxième moitié des années 2000). Elle est aussi en contact avec de nombreux acteurs associatifs dans les réseaux africains en Belgique. Bien connue

du milieu politique local, elle a été candidate à deux élections pour le parti politique belge dont elle est membre.

Albert. Albert arrive en Belgique pour effectuer des études en comptabilité dans les années 1990, alors qu'il a 20 ans environ. À la fin de celles-ci, au milieu des années 1990, il éprouve de la difficulté à trouver un emploi. Il décide alors de poursuivre des études universitaires en sciences sociales. Sur le campus, il rejoint l'association des étudiants congolais et met sur pied une ASBL pour « favoriser l'implication sociale des jeunes ». Il commence aussi à militer pour un parti politique belge. Après ses études, à la fin des années 1990, il travaille dans le domaine de la comptabilité pour différentes entreprises. Il entreprend une formation pour obtenir le titre de comptable-expert. Une fois ce titre obtenu, il trouve un emploi dans une multinationale française (début des années 2000). Après plusieurs années, perd/quitte son poste à cause d'une mauvaise entente avec un nouveau patron. Depuis, il exerce la comptabilité comme travailleur autonome et fait la comptabilité pour des particuliers, des petites entreprises ou des associations comme celle de Louise. Il quitte le parti politique à cause d'une expérience d'injustice/favoritisme à ses dépens. Au moment de l'entrevue, il ne milite donc plus dans ce parti, mais il est membre d'une association d'entraide, constituée avec des amis au milieu des années 2000.

Constance. Constance est arrivée seule, à l'âge de 28 ans, comme réfugiée dans les années 1990. Elle donne naissance à ses 2 enfants dans les 4 années suivantes. Après avoir été mère à la maison pendant plusieurs années, elle obtient un premier emploi dans l'administration communale, à la suite de la recommandation d'une connaissance, au milieu des années 2000. Elle enchaîne un deuxième contrat à durée déterminée dans un autre service. À la fin de celui-ci, elle entreprend plusieurs formations, ne voulant plus rester à la maison (deuxième moitié des années 2000). Au moment de l'entrevue, elle travaille comme agente administrative dans une ASBL où elle avait un stage. Le début de ses pratiques de participation sociale coïncide avec son entrée sur le marché du travail. Elle rejoint l'équipe de dirigeants de la chorale de sa paroisse après avoir été sollicitée. Deux

ans plus tard, elle est sollicitée de nouveau, cette fois-ci pour animer des cours d'aquaforme auxquels elle participait.

Luc - Il arrive enfant en Belgique, son père travaillant au consulat zaïrois (début des années 1990). Il grandit donc en Belgique. Durant l'adolescence, il devient membre du CA de la maison des jeunes qu'il fréquente avec des amis (fin des années 1990). Durant ses études universitaires en science politique, au début des années 2000, il commence à s'impliquer dans un parti politique belge (le parti ABC). D'abord engagé de façon relativement dilettante, il devient président du groupe local. Lors de la dernière année de ses études, il se présente comme président pour le mouvement national des étudiants liés au parti. À la fin de ses études de maîtrise (deuxième moitié des années 2000), il déménage à Bruxelles et rejoint la section bruxelloise des Jeunes ABC. Il entre sur le marché du travail et obtient quelques petits contrats. Il est sollicité pour se présenter comme vice-président de la section de Bruxelles des Jeunes ABC. Il est élu et aux élections suivantes, il se présente comme président national des Jeunes ABC et est élu. À partir de là, sa participation sociale croise sa trajectoire professionnelle, puisqu'il s'agit d'un poste rémunéré.

Jules Il est né en Belgique, pendant que ses parents étaient étudiants, mais passe son enfance en RDC. Il revient en Belgique pour faire ses études universitaires en biosciences (fin des années 1990). À la fin de ses études, il travaille comme représentant pharmaceutique, mais perd éventuellement son travail. Il se trouve un emploi comme secrétaire médical (milieu des années 2000). Parallèlement, il poursuit sa passion pour l'écriture et publie quelques recueils de poésie à compte d'auteur. Il se présente comme ayant une expertise linguistique, ce qui le pousse à offrir ses services comme correcteur pour différents projets de magazines s'adressant à la population subsaharienne de Belgique. Toutefois, il rompt la collaboration à chaque fois, estimant que ses conseils ne sont pas pris au sérieux.

Judith. Judith arrive en Belgique durant l’adolescence pour fréquenter un pensionnat. À la fin de ses études secondaires, au début des années 1990, elle devient mannequin et évolue durant plusieurs années dans le milieu artistique et médiatique belgo-africain. Durant cette période, elle collabore à plusieurs projets artistiques (animation de soirées, collaboration à des émissions de radio et de télé) de façon bénévole. Durant cette période, elle rencontre aussi son mari, un Belge néerlandophone. À l’âge de 30 ans, au début des années 2000, elle tombe enceinte de sa fille et retourne aux études en soins infirmiers. Après ses études, elle obtient un premier poste dans un hôpital. À partir de là, elle sera toujours employée comme infirmière. Elle effectue plusieurs spécialisations au cours des années. Vers la fin des années 2000, elle fait un voyage professionnel en RDC et constate le mauvais état du système de santé. À son retour, elle est contactée par un médecin rencontré lors du voyage qui lui demande d’organiser une formation pour son équipe. Cette demande lui donne l’idée de fonder une association qui offrirait de telles formations. Dans le cadre des activités de cette association, elle rencontre la ministre fédérale de la santé qui soutient son projet. Elle présente pour le parti de cette ministre aux élections de 2012. Au moment de l’entrevue, elle vient de se séparer de son mari.

Marius. Il arrive comme réfugié en Belgique au début des années 1990. Il préfère s’installer à Anvers. Il fait plusieurs formations pour apprendre le néerlandais avant d’entreprendre une formation en mécanique. Après la formation, il commence à travailler pour un important fabricant automobile, dans la deuxième moitié des années 1990. Il entreprend parallèlement des études universitaires en droit et sciences sociales. Il fonde par la suite une association qui a pour but de défendre l’ensemble des familles congolaises, au début des années 2000. Tout comme Clovis, il participe par ailleurs à la fondation de l’association fédérative des associations africaines.

Les répondants canadiens.

Claude Claude migre premièrement vers l’Afrique du Sud, au début des années 1990, comme réfugié (a milité dans le mouvement d’opposition à Mobutu). Quatre ans plus tard,

il émigre au Canada avec un statut de réfugié, à l'âge de 42 ans. Une fois arrivé, il poursuit son travail de journaliste pour une radio sud-africaine. Lorsque son contrat n'est pas renouvelé, il retourne aux études pour faire un certificat en science politique tout en tentant de trouver un emploi dans le milieu médiatique montréalais. Il s'implique en même temps dans des radios communautaires comme bénévole. Il finit par travailler pour des organismes communautaires et se lance à son compte (vend des reportages à des radios étrangères) pendant plusieurs années. Cette situation précaire au niveau professionnelle dure une dizaine d'années. Parallèlement, il s'implique dans la communauté congolaise de Montréal. À la fin des années 2000, il obtient un poste permanent au service de bibliothèques de Montréal. L'année suivante, il se présente aux élections comme vice-président (était sollicité pour être président, mais trouvait cela trop de travail avec de jeunes enfants à la maison).

Alphonse. Il fait une carrière dans la fonction publique zaïroise, aux Affaires étrangères. Il obtient une affectation à l'ambassade zaïroise à Ottawa, où il arrive à l'âge de 39 ans. Lorsque la situation politique se corse, démissionne de l'ambassade et demande le statut de réfugié, au début des années 1990. Il tente alors de trouver du travail et fait des formations offertes par les Services sociaux. À la suggestion d'une connaissance, il commence à faire du bénévolat dans un centre de soins palliatifs afin d'étoffer son CV, de montrer qu'il s'implique. Il arrête après un an, estime que c'est suffisant. Peine malgré tout à trouver un emploi stable, fait des petits boulots pour avoir un certain revenu. À cette époque, milieu des années 1990, est sollicité par la communauté congolaise, pour devenir le secrétaire de son organisation. Il occupe ce poste pendant 3 ans. Au milieu des années 2000, toujours sans emploi stable, il décide de retourner en RDC, mais le retour est un échec (mauvais climat politique, etc.). Il revient au Canada et finalement obtient un poste dans un ministère fédéral. Au moment de l'entrevue, il travaille toujours là, au service à la clientèle. Il est aussi un des conseillers informels de la Communauté congolaise du Canada-Ottawa-Gatineau.

Robert. Robert est une figure centrale dans les réseaux congolais d'Ottawa-Gatineau. Il vit plusieurs années en Belgique durant sa vingtaine. À la fin des années 1990, il décide

d'immigrer au Canada en tant qu'immigrant économique. Après son arrivée, il retourne aux études en service social et effectue un stage dans un des gros organismes communautaires d'intégration des immigrants d'Ottawa. Il devient employé de cet organisme à la fin de son stage (milieu des années 2000) (maîtrise en suspens, reprendra quelques années plus tard). Deux ans après son arrivée au Canada, il met sur pied une première association de développement orienté vers la RDC, dont la partie action est dirigée par son frère, prêtre en RDC. Puis, il est sollicité par un autre mouvement pour le développement du Congo, né aux États-Unis pour mettre en place un chapitre en Ontario. Quatre ans après son arrivée, il contribue aussi à la création d'une association qui s'occupe de l'intégration et de la reconnaissance des immigrants congolais. Finalement, il a aussi été sollicité pour participer à l'organisation d'un colloque de réflexion sur les suites des élections de 2011 en RDC. Ce colloque donne naissance à une organisation de la diaspora congolaise, dont il est élu secrétaire général. Au moment de l'entrevue, il occupe ce poste, il est chargé de projet dans l'association d'intégration des immigrants africains et membre de quelques autres associations congolaises de la région.

Colin. Colin arrive comme réfugié à cause de ses activités politiques dans son pays, au milieu des années 1990, à la fin de la trentaine. Il crée une association pour favoriser l'intégration de ses compatriotes (notamment parce qu'il peut ainsi demander des subventions pour des projets). Il commence aussi à militer avec un parti politique. Quatre ans après son arrivée, après l'obtention de la citoyenneté canadienne, il retourne aux études pour faire un baccalauréat en science politique, puis un autre en théologie et finalement une maîtrise en Divinity studies (diplôme lui permettant de devenir un pasteur ordonné au sein de l'Église Unie du Canada). À la fin de ses études (deuxième moitié des années 2000), il occupe différents emplois temporaires (travailleur communautaire, professeur remplaçant). Pendant quelques années, il a un poste de pasteur adjoint dans une église d'Ottawa, mais ce poste est coupé par manque de fonds. Il quitte alors l'Église Unie pour fonder sa propre église, car il estime avoir vécu une discrimination puisque, malgré ses qualifications, il ne trouve pas d'emploi. À peu près à la même époque, il arrête de militer avec le parti politique dont il était membre, puisque là aussi, il a une impression de

favoritisme à son détriment. Au moment de l'entrevue, il est en train de mettre sur pied son église, ce qui représente à la fois un engagement social et une sorte d'occupation de travailleur autonome puisque l'église ne lui permet pas encore d'avoir des revenus en tant que pasteur. Par ailleurs, il est impliqué informellement dans la CCC-OG depuis plusieurs années.

Philibert. Philibert arrive au début des années 1990, en tant qu'étudiant boursier à Ottawa, pour poursuivre un doctorat en philosophie. L'année suivant son arrivée, il participe à la mise sur pied de la CCC-OG et en est élu président. Il est réélu par la suite pour un second mandat, avant de décider de céder sa place. Comme d'autres ayant occupé un poste dans l'association, il reste un « conseiller » informel par la suite. À la fin de son doctorat, au milieu des années 1990, il devient chargé de cours dans une université de la région d'Ottawa-Gatineau. Après quelques années, il commence aussi à enseigner en RDC en faisant des allers-retours entre les deux pays. Après deux ans, il revient cependant pour de bon au Canada (début des années 2000). Il obtient alors un poste dans la fonction publique. À son retour au Canada, il constate que ses enfants montrent un talent pour le soccer et les inscrit au club local. C'est le début d'un engagement de plusieurs années au sein du club, pour aider à la bonne marche de celui-ci (organisation des pratiques, transports des joueurs, etc.). Au moment de l'entrevue, il est donc impliqué au niveau du club de soccer puisque sa fille cadette y joue encore, mais il songe à prendre une pause lorsque celle-ci sera trop âgée pour continuer.

Hercule. Hercule arrive au Canada comme réfugié parrainé par son frère, à la fin des années 2000, alors qu'il est âgé de 46 ans. Il était dans un parti de l'opposition en RDC, ce qui l'a obligé à quitter pour l'Afrique du Sud (début des années 2000). Dans ce pays, il entre en contact avec un groupe religieux très pratiquant, ce qui l'amène à changer ses activités et notamment à abandonner la politique et ses engagements. Une fois arrivé ici, il est confronté à la non-reconnaissance de ses diplômes universitaires en génie (on lui reconnaît un DEP). Il retourne donc aux études en informatique (il a aussi effectué une

formation en gestion d'entreprise de construction). Au moment de l'entrevue, il a interrompu son parcours scolaire pour essayer d'amasser de l'argent afin de faire venir sa famille. Il travaille alors comme homme de ménage de nuit. Peu de temps auparavant, il venait de terminer un contrat comme administrateur pour la CCC-OG, contrat dont l'argent provenait de la fondation Trillium. Au moment de l'entrevue, il poursuit ses tâches sur une base bénévole. Par ailleurs, depuis son arrivée, il a aussi rejoint le chapitre local du groupe religieux dont il était membre en Afrique du Sud.

Joël. Joël arrive au Canada au début des années 2000, dans le cadre d'un post-doctorat en philosophie, alors qu'il est âgé de 33 ans. Il enseigne comme chargé de cours pendant quelques années dans une université de la région. Cependant, les cours qu'il enseigne sont enlevés du programme. Il se tourne alors vers l'enseignement du français dans une des nombreuses écoles de langue de la région. Trois ans après son arrivée, il met sur pied une association indépendante de chercheurs s'intéressant à l'Afrique et à la diaspora africaine. À titre de président de cette association, il participe à plusieurs activités en lien avec la diaspora africaine (conférence durant le mois de l'Histoire des Noirs, colloques, etc.). Il se présente aussi comme une personne-ressource dans son réseau social.

Linda. Linda est arrivée au Canada durant l'adolescence avec ses parents diplomates, au milieu des années 1990. Après avoir étudié en administration, elle travaille comme gérante dans différentes boutiques de mode dans la région (début des années 2000). Puis, elle trouve un emploi comme conseillère aux prêts étudiants pour le centre service national de prêts aux étudiants où elle a travaillé pendant 6 ans. Par la suite, à la suggestion d'une connaissance, elle postule pour un poste de coordonnatrice de programme dans un des organismes de service aux immigrants d'Ottawa (fin des années 2000). À la fin de son contrat, elle a commencé à travailler comme agente de projet pour un consortium d'universités et de collège canadiens, emploi occupé au moment de l'entrevue. En termes de participation sociale, elle commence à s'engager de manière informelle, en allant parler de son expérience d'intégration à des élèves dans les écoles, au travers de professeurs

rencontrés dans le cadre de son emploi avec l'organisme de services aux immigrants. Elle a aussi participé à des conférences données sur différents sujets concernant son pays d'origine. Avec des amis artistes, elle a eu l'idée de mettre sur pied un festival de musique africaine dont la première édition avait eu lieu l'année avant l'entrevue (début des années 2010). Au moment de l'entrevue, elle était aussi membre du Conseil de la Communauté Noire de Gatineau.

Viviane. Viviane est arrivée à Montréal durant l'adolescence avec son père et ses frères et sœurs (début des années 1990), à l'âge de 17 ans. Au milieu des années 1990, elle entreprend des études universitaires en communications et sciences sociales. Elle interrompt sa trajectoire scolaire lorsqu'elle donne naissance à son premier enfant, deux ans plus tard. L'année suivante se sépare du père de son fils et quitte Montréal pour Ottawa. Au début des années 2000, elle reprend des études universitaires en communication, tout en s'engageant dans la télévision communautaire. Deux ans plus tard, à la fin de ses études, elle donne naissance à son 2^e enfant. Un an plus tard, obtient un poste au gouvernement fédéral. Depuis ce temps, elle a toujours occupé un poste ou un autre dans la fonction publique. Au moment des élections de 2011 en RDC, elle mobilise de nombreux compatriotes dans le cadre d'importantes manifestations. Elle devient très visible dans la communauté ainsi qu'auprès des médias, puisqu'elle était aussi une des porte-paroles du mouvement. Au moment de l'entrevue, elle est membre active de trois associations en lien avec la RDC et la communauté congolaise. Elle est aussi une personne-ressource vers qui plusieurs personnes se tournent.

Nina Âgée de 32 ans, Nina arrive au Canada au début des années 1990, comme réfugiée. Dans un premier temps, occupe plusieurs petits jobs dans la région de Montréal pour joindre les deux bouts et amasser assez d'argent pour faire venir ses enfants. Par la suite, au début des années 2000, elle reprend les études en service social et déménage à Ottawa. C'est à ce moment que ses enfants viennent la rejoindre. Afin de subvenir aux besoins de sa famille, elle travaille à temps partiel pour Postes Canada. À la fin de ses études, au milieu

des années 2000, elle n'arrive pas à trouver un emploi permanent. Par conséquent, elle abandonne tout espoir de travailler dans son domaine d'étude. Elle accède cependant à un poste permanent et à temps plein à Postes Canada. Elle commence à faire du bénévolat durant ses études, lorsqu'elle est sollicitée par un organisme où elle avait fait un stage. Durant l'été suivant, elle est bénévole dans le centre communautaire de son quartier. Par la suite, elle crée avec d'autres femmes de la région un groupe d'entraide qui participe aussi aux manifestations pour dénoncer les élections de 2010. Au moment de l'entrevue, cependant, la mobilisation est retombée et le groupe peine à se rencontrer pour faire des activités.

Thérèse. Thérèse arrive parrainée par son mari qui avait obtenu le statut de réfugié, au début des années 2000. Elle le rejoint à Montréal. Cependant, après un an, elle le quitte (laisse entendre qu'elle a subi de la violence conjugale) et vient s'établir à Ottawa avec ses enfants. Elle étourne aux études pour obtenir son diplôme d'études secondaires ontarien (n'avait pas poursuivi d'études au-delà de l'école secondaire en RDC). Après l'avoir obtenu, elle poursuit des études universitaires de premier cycle puis de maîtrise à l'Université St-Paul. Dès son arrivée à Ottawa, elle s'implique de différentes façons dans sa paroisse (servante de messe, comité de Développement et paix). Elle est aussi la présidente du groupe de femmes du parti pour lequel elle militait dans son pays natal.

Émile. Émile est arrivé durant l'adolescence au Canada, au début des années 1990 et a rejoint sa sœur aînée installée à Québec. Deux ans après son arrivée, la famille part à Toronto où il finit son secondaire. À la fin de ses études, occupe plusieurs petits emplois (McDo, manutentionnaire, etc.). Il trouve finalement un poste dans une compagnie de téléphonie, au service à la clientèle, poste qu'il occupera par la suite dans une autre compagnie. Au milieu des années 2000, il entreprend des études universitaires. Il cumule alors des majeurs afin d'obtenir un baccalauréat. À cette époque, il devient responsable d'un comité d'activité au sein de l'église protestante qu'il fréquente. Il cesse ses activités lorsqu'il quitte Toronto pour Ottawa dans le cadre sa maîtrise. Au moment de l'entrevue,

il fait du bénévolat dans un organisme communautaire francophone d'Ottawa afin de préparer le terrain de recherche pour sa maîtrise.

Hubert Hubert est arrivé comme immigrant indépendant, au milieu des années 1990. Il a fait des études en économie à Sherbrooke, tout en travaillant à temps partiel. Durant ses années étudiantes, il est impliqué dans sa paroisse, mais aussi au niveau d'un club de soccer. À la fin de ses études, au début des années 2000, il quitte Sherbrooke pour aller à Montréal pour trouver un emploi. C'est dans la métropole qu'il rencontre sa future conjointe, Cécile, et finit par déménager à Ottawa pour elle, deux ans plus tard. Cela pose problème au niveau de sa trajectoire professionnelle puisque pendant 1 an, il ne trouve pas d'emploi. Il est finalement embauché à Statistique Canada dans le cadre du recensement de 2006 et finit par avoir un poste permanent. Au moment de l'entrevue, il a certaines pratiques d'entraide, notamment lors de fêtes paroissiales, mais il s'agit des seules occasions où il a fait état de pratiques de participation sociale durant l'entrevue.

Cécile. Cécile est arrivée durant l'adolescence avec sa famille au milieu des années 1990. Elle a étudié en criminologie dans une université canadienne, à la fin des années 1990. Durant ses études, elle travaille dans une maison d'accueil pour personnes avec des problèmes de santé mentale. Elle garde cet emploi après la fin de ses études, jusqu'à la naissance de son premier enfant, au milieu des années 2000. Après son congé de maternité, elle a été engagée dans la fonction publique où elle travaille actuellement. Durant un certain temps, avant la naissance de ses enfants, elle a fait du bénévolat pour un organisme d'aide aux femmes victimes de violence conjugale, après avoir été sollicité par une amie. Au moment de l'entrevue, elle fait du bénévolat à la garderie de son fils.

6.4.2 Participer à Bruxelles : le mouvement associatif avant tout

Les participants à la recherche établis en Belgique ont une variété importante de pratiques de participation. Une grande partie de ces pratiques est centrée autour du mouvement associatif tandis que d'autres se rattachent au monde de la politique partisane ou encore aux

loisirs. De même, certaines pratiques relèvent plus d'une solidarité informelle, même si elle est structurée.

Le mouvement associatif belge : une tendance historique à l'institutionnalisation

Les pratiques de participation associative des répondants s'inscrivent dans un contexte où le mouvement associatif belge est porteur d'un projet de redéfinition du rapport entre les citoyens et l'État tout en étant dépendant de ce même État pour un financement de plus en plus fragmenté (Genard, 2002). D'une part, l'institutionnalisation d'une partie importante du mouvement associatif belge est étroitement liée à l'organisation historique en piliers (pilarisation ou consociationnisme) de la société dans laquelle ces associations s'inscrivent. Traversée par de profonds clivages linguistiques et religieux, la Belgique était historiquement organisée autour de la division du champ social en quelques groupes (piliers) basés sur des appartenances ethniques et religieuses. Trois grands piliers peuvent être identifiés : le pilier libéral (à droite de l'échiquier politique et laïc), le pilier socialiste (à gauche et laïc) et le pilier social-chrétien (au centre et religieux). Ces trois piliers se déclinaient aussi selon l'appartenance à l'une ou l'autre des deux principales communautés linguistiques, flamande et française. À chaque pilier, un ou des partis politiques étaient associés.

Tableau 1 *Les participants aux récits de vie en Belgique*

Nom	Genre	Âge (âge à l'arrivée)	Emploi / (Formation)	Principale pratique de participation sociale
Clovis	Homme	51 (17)	Conseiller en insertion professionnelle, secteur associatif (	Président d'une ASBL culturelle
Henri	Homme	58 (48)	Au chômage (Maîtrise en philosophie)	Animateur d'un site internet pour la diaspora congolaise
Ernestine	Femme	36 (59)	Au chômage (Maîtrise en études du développement)	Coordonnatrice d'une ASBL culturelle
Annette	Femme	41 (20)	Au chômage/travail au noir (Technique soins infirmiers)	Présidente ASBL de prévention des MTS
Martin	Homme	41 (11)	En formation (éducation spécialisée)	Coordonnateur ASBL de prévention des MTS
Bénédicte	Homme	58 (26)	Traducteur (Maîtrise en didactique)	Implication dans différents projets associatifs
Paul	Homme	64 (40)	Journaliste	Bénévole ASBL d'alphabétisation
Lise	Femme	32 (20)	Au chômage/en formation (Diplôme de 1 ^{er} cycle en science politique)	Bénévole pour une ASBL en développement international
Lucille	Femme	65 (26)	Retraîtée de l'enseignement (Enseignement des mathématiques et des sciences)	Présidente-coordonnatrice d'une ASBL en alphabétisation
Louise	Femme	46 (33)	Coordonnatrice d'une ASBL (Diplôme universitaire en droit)	Coordonnatrice d'une ASBL
Alice	Femme	46 (28)	Infirmière (Diplôme technique en administration)	Vice-présidente d'une cellule locale d'un parti d'opposition congolais
Julie	Femme	43 (9)	Agente de médiation pour une ASBL (Études de 2 ^e cycle universitaire en économie)	Présidente-coordonnatrice d'une ASBL de médiation culturelle et de développement international
Albert	Homme	47 (20)	Comptable indépendant	Membre d'un groupe d'entraide
Constance	Femme	46 (28)	Secrétaire pour une ASBL	Animatrice de cours d'aquagym et d'une chorale
Luc	Homme	30 (7)	Président du groupe Jeunes d'un parti politique belge	Président du groupe Jeunes d'un parti politique belge
Jules	Homme	37 (21)	Secrétaire médical (1 ^{er} cycle en sciences biomédicales)	Réviseur bénévole pour plusieurs revues
Judith	Femme	50 (8)	Infirmière (Soins infirmiers)	Présidente-fondatrice d'une ASBL de coopération internationale en santé
Marius	Homme	43 (23)	Ouvrier en métallurgie (Maîtrise en sciences sociales)	Président d'une ASBL de défense et d'intégration des familles congolaises.

Au travers de ceux-ci, l'ensemble de ces piliers prenait part au gouvernement par coalition du pays. Par ailleurs, cette configuration du partage du pouvoir avait des échos jusque dans l'organisation plus large du social, car il s'agissait d'un projet

tout à la fois politique, social et culturel qui a pu trouver dans de multiples dispositifs (les conventions collectives, l'organisation des mutuelles, la division du système scolaire en réseaux...) des prolongations institutionnelles qui en assuraient la reproduction, mais qui correspondaient aussi à des intuitions ou à des attentes largement partagées, bref à un ensemble de dispositions culturelles, à la fois structurantes et structurées, bénéficiant d'un ancrage fort au sein de la population (Genard, 2002, consulté en ligne).

La pilarisation de la société belge n'est plus aussi marquée aujourd'hui, mais elle a laissé des traces, notamment dans le monde associatif. De nombreux intervenants sont encore liés personnellement à des partis politiques et se servent de ces liens dans le cadre de leurs activités associatives. Néanmoins, le mouvement associatif s'est aussi distancé du système pilarisé et serait maintenant le porteur d'un nouveau projet politique, social et culturel de démocratie participative (Genard 2002). Dans ce projet, les citoyens, pensés comme des acteurs compétents et autonomes, sont appelés à *se* représenter et non plus à *être* représentés. En même temps, l'État belge – au même titre que d'autres États occidentaux – continue à confier aux associations une partie de ses missions. Or, les moyens matériels qui permettent de remplir ces missions sont de plus en plus octroyés sur la base de projets dont les résultats sont par la suite évalués. Le financement et l'existence même de plusieurs associations s'en trouvent alors précarisés. En effet, un financement par projet fonctionne souvent avec des délais trop courts qui ne permettent pas d'évaluer pleinement les retombées à plus long terme des projets. Dès lors, certains projets peuvent être suspendus trop rapidement. De plus, un financement par projet demande plus de travail de la part des associations ainsi que de leurs employés ou de leurs bénévoles puisqu'il s'agit constamment de remplir de nouvelles demandes ainsi que des formulaires de suivi. Les associations qui n'ont pas les ressources humaines et matérielles pour faire face à ces demandes administratives risquent alors de voir leur financement disparaître.

Chez les enquêtés, les pratiques de participation associative se présentent sous différentes formes et dans différents domaines. Premièrement, plusieurs répondants sont au cœur d'associations sans but lucratif (ASBL) qu'ils ont souvent contribué à mettre sur pied et qui n'auraient pas perduré sans leur engagement. Parmi ceux-ci, Clovis, Ernestine

et Julie oeuvrent dans le domaine culturel et tentent de promouvoir les cultures congolaises et africaines à Bruxelles. Il s'agit pour eux de favoriser la reconnaissance des personnes d'origine congolaise en tant que partie prenante de la société belge. Clovis décrit ainsi l'activité de la première association qu'il a mise sur pied et dans laquelle il s'implique encore activement aujourd'hui :

[...] chaque année, nous faisons cette journée où on montre les talents [des jeunes de la communauté]. [...] c'était une étape. Parce qu'on peut pas changer le monde en dansant seulement. [Au début] on pouvait pas les mettre autour d'une table et parler politique, hein. Ils s'intéressaient pas. J'ai dit "Non, il faut suivre ce qu'eux...". Pendant, cinq ans,

on a fait que la danse et les jeunes footballeurs et tout ça. Et puis après, on a commencé à changer. Un petit film, ceci, cela, discussion, pourquoi, etc... Des trucs comme l'élection d'Obama, on a fait toute une soirée spéciale, expliquer pourquoi c'était aussi important pour notre communauté, etc. Le jour de l'élection, si je vous monte mes SMS, j'avais des pleurs. Le jour de l'élection d'Obama, les gens qui m'envoient des SMS, ce sont des jeunes de 6-7 ans qui m'appellent : "Tonton Clovis, on a gagné".

Clovis, 51 ans, conseiller en insertion économique dans une ASBL, coordonnateur bénévole d'une ASBL culturelle congolaise.

Outre cette association qui représente d'une part importante de sa participation sociale, il est aussi impliqué dans une fédération d'organisations représentant différentes associations dites « subsahariennes » auprès des autorités néerlandophones. Ernestine, de son côté, se consacre à l'histoire populaire et matérielle de la culture congolaise en animant l'ASBL fondée avec des amis il y a une quinzaine d'années. Elle tente de mettre de l'avant les « acquis » des cultures congolaises afin de les mettre sur un pied d'égalité avec les cultures occidentales :

Si je t'amène à Tervuren, tu vas trouver là-bas les mêmes formes [qu'elle me montrait sur un encart publicitaire] avec les lignes et tout, sur les coupes qu'il y a là, sur les ustensiles des soi-disantes « *ethnies* ». Il y a pas une forme au monde que tu ne trouveras pas dans ces sociétés, ces sociétés « *précoloniales* ». C'est aussi ça que je veux montrer avec [nom de l'ASBL]. Faut que les gens le sachent, s'en rendent compte. [emphasis dans les propos].

Ernestine, 59 ans, installée en Belgique, au chômage, animatrice d'une ASBL de promotion des cultures congolaises

À travers l'animation de cette ASBL, Ernestine collabore aussi à différents projets mis sur pied par d'autres acteurs associatifs de la communauté congolaise et subsaharienne de Bruxelles. Elle fait ainsi partie d'un collectif d'associations fondées par des femmes d'origine subsaharienne auquel participent aussi Louise et Lucille.

Les pratiques de participation de Julie s'insèrent dans le domaine de la médiation culturelle. L'ASBL qu'elle a fondée accompagne d'autres associations dans différentes démarches auprès d'institutions belges pour obtenir du financement ou des ressources matérielles pour la réalisation de différents projets. Cet accompagnement a pour objectif d'aider les immigrants qui animent ces associations à formuler des projets et à présenter des demandes conformes aux attentes culturelles des institutions belges. De plus, au travers de cette ASBL, Julie participe aussi à des projets de développement en Afrique subsaharienne, en prenant en charge notamment la recherche de financement pour ces projets. Judith est l'autre répondante dont les pratiques de participation se situent dans le domaine du développement international. Il y a 5 ans environ, elle a en effet mis sur pied une ASBL qui offre des formations aux professionnels de la santé en RDC, après avoir elle-même effectué un voyage professionnel dans son pays d'origine. Depuis, elle organise des échanges entre des professionnels de la santé exerçant en Belgique et des professionnels de la santé congolais. Cependant, la croissance de son ASBL est limitée, ce qu'elle perçoit comme étant une volonté d'accaparement de la part des organismes de coopération belge :

Le problème de notre association et de pas mal d'associations de la diaspora, nous n'avons pas de place. Une réelle place au niveau de la coopération développement. Pourquoi ? Parce qu'ils se disent que la coopération et développement, c'est eux. C'est pour les Blancs, c'est pas pour nous, c'est pas pour les Noirs. Et donc nous, la diaspora, nous savons quand même ce qu'on a envie pour notre pays d'origine, également les réels besoins. Et nous ne sommes pas toujours sur la même longueur d'onde.

Il n'y aurait pas de reconnaissance de... disons, d'une certaine expertise des associations de la diaspora...

Non, non, non. Ou il y a la reconnaissance, mais on les inclut, on les prend, on les met dans leur ONGs, on les utilise quoi. On utilise leurs compétences comme ça, mais toujours avec leurs intérêts derrière. Mais ce ne sera pas, par exemple... Maintenant moi, je suis confrontée à une condition pour avoir un nouveau budget, c'est que je dois m'associer à une ONG – parce que je ne suis pas une ONG – et bien, toutes les ONG que j'ai déjà contactées, elles disent "Ok, c'est un super projet, mais ce serait mieux que ça soit dans nos programmes". À ce moment-là, moi je n'existe pas.

Judith, 50 ans, Belgique, infirmière, animatrice d'une ASBL de coopération internationale

D'autres enquêtés qui ont fondé les ASBL où ils sont engagés ont des pratiques de participation plus ancrées dans le champ du social. Ainsi, Annette et Martin ont mis sur

piéd une ASBL de sensibilisation aux maladies transmises sexuellement. Ils oeuvrent principalement dans la communauté congolaise, notamment au moyen d'une pièce de théâtre écrite et créée par eux. De son côté, Marius a créé avec des amis une association qui offre différents services et activités qui veulent favoriser l'intégration des familles d'origine subsaharienne²⁸ :

[...] on arrive avec certains amis, ils étaient très convaincus, on s'est dit – je suis parmi les initiateurs aussi – on s'est dit "Bon créons notre ligue. Mettons-nous ensemble, les familles congolaises et commençons à défendre nos intérêts". Et pas seulement défendre nos intérêts, c'est aussi les gens qui vont arriver, c'est aussi de leur conseiller "Regarde la façon de vivre ici. Ici on doit s'intégrer. Ici il faut apprendre la langue, ici on travaille, ici on fait pas cela, ici on fait ça,

Marius, 43 ans, Belgique, ouvrier en métallurgie, coordonnateur d'une ASBL de défense et de soutien aux familles congolaises

Si, dans ces deux derniers cas évoqués ci-haut, les activités visent le groupe d'origine des enquêtés, Lucille et Louise ont des pratiques de participation ancrées dans le service social qui visent un public plus large. En effet, les associations qu'elles animent respectivement ont pour principale activité des cours d'alphabétisation et d'enseignement du français. En plus de cela, l'association de Louise travaille aussi en éducation à la citoyenneté auprès des adultes migrants.

L'ensemble des enquêtés évoqués dans cette première catégorie des pratiques d'engagement se distingue par l'importance que prend leur engagement dans leur quotidien. On pourrait qualifier leur participation de militante, puisqu'au travers de ces pratiques, c'est une cause ou un groupe qu'ils défendent, que cela soit celle de l'identité congolaise/subsaharienne ou de l'alphabétisation. Certaines de ces pratiques sont en quelque sorte institutionnalisées, dans la mesure où elles s'inscrivent dans certains programmes gouvernementaux et par le fait même, bénéficient d'un financement récurrent. Ce financement permet l'organisation régulière d'activités (les cours d'alphabétisation) et d'évènements (le spectacle pour musiciens amateurs organisé par Clovis qui a lieu depuis

²⁸ Il faut noter que les ASBL créées respectivement par Clovis et Marius sont rattachées aux autorités néerlandophones qui ont une approche de l'intégration et des services aux nouveaux arrivants – et plus généralement des activités associatives de communautés culturelles – plus près de celles que l'on retrouve au Canada. Ainsi, une orientation des activités associatives vers un groupe particulier de nouveaux arrivants est plus tolérée que cela peut être le cas des autorités francophones.

9 ans). D'autres pratiques ne peuvent compter que sur un financement sporadique de certains projets. Par conséquent, les résultats visibles de ces pratiques se font plus rares (par exemple, l'exposition mise sur pied par Ernestine).

Les pratiques de participation d'autres enquêtés s'inscrivent aussi dans le monde associatif. Cependant, il s'agit de pratiques qui renvoient plus généralement à leurs loisirs ou à d'autres intérêts qu'ils peuvent avoir. Ainsi, en dehors de son travail comme secrétaire médical, Jules est un poète qui a déjà publié quelques recueils à titre d'auteur. En lien avec ce qu'il décrit comme son expertise en langue française, il a offert ses services comme réviseurs à des connaissances qui avaient un projet de revue mensuelle visant la communauté subsaharienne de Bruxelles :

En fait, à la base je suis passionnée par les mots et puis j'écris de la poésie. Et bon, il m'arrive assez régulièrement de faire des travaux de correction en français pour des amis, des gens de mon entourage. Et par un concours de circonstances, j'ai eu le loisir de rencontrer le porteur du projet qui m'a parlé de ce magazine qui était génial. Ce magazine montrait justement les réalisations, misait sur exclusivement sur les réalisations positives de l'Afrique. Et je suis tombé sur un deuxième magazine. Il y en a un qui est d'Afrique du Sud, il y en a un autre qui est de Bruxelles. J'ai apprécié le concept, mais j'ai encore buté sur la même chose, les fautes d'orthographe. Et je leur ai dit qu'il fallait justement faire attention à cela. Je leur ai proposé gratuitement mes services voilà.

Jules, 41 ans, adjoint administratif dans un centre de santé et poète

Constance, quant à elle, conjugue ses pratiques de participation sociale à sa pratique de l'aquagym et à celle du chant. Elle anime, pour le compte d'une ASBL sportive, des cours d'aquagym à la piscine de la commune où elle habite. De plus, elle fait partie des dirigeants de la chorale de son église. De son côté, Paul, journaliste professionnel, donne trois fois par semaine des cours de français et d'alphabétisation à de nouveaux arrivants non-francophones. Pour lui, il s'agit d'un intérêt personnel à comprendre la situation de ces personnes :

C'est le jeu d'apprendre aussi. Vous savez... quand on est journaliste, on est forcément curieux, forcément curieux et... [...] Donc, le besoin de comprendre l'autre... Cette curiosité peut-être professionnelle, mais... Moi je connais l'enseignement régulier. J'ai donné un cours à des gens qui connaissaient déjà. Je sais qu'ils ont étudié, ils sont en telle année, quatrième année du secondaire, donc ils connaissent ceci, ils connaissent cela. Ici, par exemple, je découvre, je découvre quoi? Que ça me passait pas à l'idée que quelqu'un qui à disons 25 ans, 30 ans, ne sache ni lire, ni écrire, ça, ça me... Je ne dis pas que c'est nouveau. Je ne savais pas. Parce que l'Alphabétisation, je l'ai entendu plusieurs fois, les

analphabètes, je connais, mais que je sois confronté personnellement à cette réalité, c'est nouveau. Donc, j'apprends.

Paul, 64 ans, correspondant pour une agence de presse congolaise, bénévole dans une association d'alphabétisation

Finalement, Lise rend service à une amie en s'occupant de certaines tâches administratives pour l'ASBL de cette dernière et de l'accueil lors des activités de cette ASBL. Dans son cas, c'est avant tout son amitié pour cette amie qui motive cet engagement, puisque c'est elle qui l'a « poussée à rentrer » dans cette association, à participer.

Ainsi, contrairement aux premiers enquêtés, Patrice, Constance, Paul et Lise sont remplaçables au sein des ASBL où ils participent. D'autres personnes pourraient accomplir leurs tâches et ces ASBL continueraient d'exister, même si on peut penser que leur dynamique de fonctionnement pourrait éventuellement être différente. Il ne s'agit pas non plus ici de pratiques auxquelles ces personnes s'identifient profondément et qui leur permettent d'adhérer à des causes qui seraient fondamentales pour elles.

Le monde de la politique partisane

Le monde associatif ne regroupe cependant pas l'ensemble des pratiques de participation des enquêtés belges. Luc et Alice sont ainsi engagés dans un parti politique. Arrivé durant l'enfance en Belgique, Luc s'implique très activement dans un des principaux partis belges francophones, auquel il s'est joint durant ses études universitaires parce qu'il voulait mieux comprendre la vie politique belge et que ce parti correspondait « le mieux à [ses] valeurs » . De la cellule locale de son campus universitaire, il a gravi plusieurs échelons jusqu'à la présidence de l'aile jeunesse du parti.

Le parti, bon le [nom du parti] dans lequel je suis, je trouvais que, voilà ça m'intéressait bien, j'aimais bien leurs idées. Et donc... Et donc, je me suis renseigné pour savoir comment ça se passait et il y avait une structure étudiante qui existait et qui existe toujours d'ailleurs pour les étudiants de ce parti. Et donc je me suis dit; bien tiens voilà j'ai.. il y a une équipe sur mon campus bien je vais aller voir un peu, etc. Donc c'était très sympa donc que je me suis bien vu et donc j'ai décidé de m'engager parce que je trouvais que l'ambiance et les gens étaient assez sympas. Et donc de là, je me suis engagé pendant pratiquement toutes mes études aux étudiants ABC et puis à côté, je me suis aussi engagé dans le cercle des étudiants congolais [...] bon... je ne suis pas impliqué sur le long terme, je me suis plus impliqué dans les étudiants ABC, mais voilà, dans ce cercle aussi je m'impliquais, j'aimais bien. Et puis je suis devenu président des étudiants ABC de [nom de l'université] et puis l'année d'après, je suis devenu président national des étudiants ABC pendant deux ans. Et puis, bien, à la fin de mes études... donc à la fin de mes études, je suis... [...] je me suis impliqué aux jeunes ABC de Bruxelles, je suis devenu vice-

président. Ça, c'était en 2009 donc juste comme j'ai fini mes études. Et puis un an après, bien il y avait les élections pour le président des jeunes ABC et donc je me suis présenté et puis bon voilà j'ai été élu. Et depuis je suis ici. Voilà c'est mon parcours par rapport à la politique.

Luc, 30 ans, Président de groupe Jeune d'un parti politique belge

Contrairement à Luc, l'engagement politique d'Alice est le prolongement de celui qu'elle avait en RDC. En effet, elle continue à militer pour le parti congolais dont elle était membre avant son départ forcé de son pays d'origine, alors qu'elle était dans la vingtaine. Cet engagement continu représente un élément important de son quotidien et lui a permis de faire face à la période entourant son arrivée en Belgique.

Entre temps, j'étais perdue parce que je n'avais personne. Tu vois, j'étais là, mais je ne connaissais personne. Et puis je me suis renseignée un jour. Je voyais... il y a des Africains. J'ai dit, comme je t'ai dit, je cherche des gens du [nom du parti politique]. Il y a pas des gens de [nom du parti politique] ? Ha oui oui, moi, je connais un certain monsieur qui est ici à X, de [nom du parti politique]. C'était le secrétaire du comité de [nom du parti politique] à X. C'est comme ça que je me suis... Grâce à [nom du parti politique]. Le monsieur, il m'a pris et m'a ramené là-bas ce monsieur-là. Il m'a présenté plein de gens. Je lui ai raconté toutes mes histoires, comment j'ai souffert quand j'étais au centre d'accueil, tout ça. Il m'a dit : "Bon ça va, mais nous... maintenant on a réunion telle date". Je suis allée à la réunion. C'est là maintenant que j'ai commencé à vivre... avec des gens... C'est-à-dire que ma famille, c'était ces gens-là. Je ne connaissais personne. Quand il y avait réunion, j'allais en réunion, eux, ils m'invitaient aussi chez eux. Ha il y a un tel là, il est membre de [nom du parti politique]. Sans eux, je suis rien. Parce que... à ce moment-là, on ne pouvait pas travailler. On ne pouvait pas aller à l'école parce que tu n'as rien.

Alice, 46 ans, Belgique, infirmière et vice-présidente de la cellule bruxelloise d'un parti politique congolais

Finalement, notons que si Luc et Alice sont les deux enquêtés belges pour lesquels l'engagement politique constitue la principale pratique de participation, plusieurs autres participants sont ou ont été aussi membres de différents partis politiques. C'est le cas de Julie, de Louise, d'Albert et de Paul.

Les pratiques informelles de participation

La plupart des pratiques de participation des enquêtés belges s'inscrivent dans un espace formel de participation, reconnu comme étant prévu à cet effet. Néanmoins, quelques répondants ont des pratiques de participation informelles.

Henri agit comme journaliste bénévole pour alimenter le site de nouvelles de la communauté congolaise de Belgique qu'il a mis sur pied. Au travers de cette pratique, il

espère que ses compatriotes congolais ainsi que l'ensemble de la population belge prennent conscience des enjeux de la population congolaise tant en Belgique qu'en RDC :

D'abord, le sens de mon engagement, c'est quoi ? J'ai un engagement politique. Et cet engagement, c'est pourquoi ? C'est pour qu'un jour la RD Congo soit un pays démocratique où le plus grand nombre possible de citoyens puisse accéder aux besoins les plus élémentaires de la vie. [...] quel outil j'emploie pour m'engager ? J'écris, je fais des réflexions et je fais des reportages. Et je considère que l'information c'est un outil très précieux quand on voudrait que les choses changent dans une société. Il y a une maxime qui dit que "Ce dont on ne parle pas, n'existe pas". Donc, mes compatriotes et moi-même aurons bon nous engager, mais si ce que l'on fait reste dans le ghetto, donc ça sert à rien, pratiquement. [...] Mon site, c'est [titre du site]. C'est-à-dire tout ce qui bouge par l'action d'un Congolais m'intéresse. Oui. Que ce soit dans l'associatif, ce qui est toujours politique, parce que la politique, elle est sociale, culturelle et politique-politique. Donc, pour moi, tout ça, c'est un package et... Donc, les Congolais ou les Congolaises qui émergent m'intéressent. Elle, elle a une ASBL et dans le domaine de la communication, je me suis quand même installé, je suis devenu une référence... Je pense que le travail qu'elle fait mérite bien qu'on en assure une plus grande visibilité.

Henri, 58 ans, Belgique, au chômage et rédacteur d'un site consacré aux nouvelles de la diaspora congolaise de Belgique

Bénédicte, de son côté, collabore à plusieurs projets qui prennent place dans des structures formelles de participation comme des associations. Il est très connu dans les réseaux associatifs congolais et subsahariens de Bruxelles. Cependant, sa participation est, la plupart du temps, ad hoc et prend parfois la forme de conseils ou d'un accompagnement informel. Cela fait en sorte que ses pratiques de participation chevauchent donc cette frontière entre le formel et l'informel.

Parce que le garçon, par exemple, il m'a donné sa carte ici²⁹. Bon, lui il travaille au niveau du marketing, c'est son métier, je lui avais déjà parlé, mais j'ai eu la chance de le rencontrer, donc je vais lui téléphoner pour qu'il gère cette partie-là. [...] il me connaît depuis longtemps, je suis un peu le grand frère quoi, il fait partie de ma communauté congolaise, quoi. Donc, c'est plus un échange quoi. Il dit : "Bon, vieux..." On a, dans la culture africaine, souvent, quand ça ne va pas, on vient voir les anciens. Bon, ici, j'ai demandé, il y a ses parents, il y a d'autres choses aussi. Mais, je ne peux pas, moi, t'en parler. Et comme dans ce genre de choses, tu ne peux pas être payé non plus, ce que tu peux faire, c'est quand toi, tu as besoin de quelque chose, tu lui demandes de rendre la pareille, quoi.

Oui, c'est donc un échange... d'avis d'aide, de conseils...

²⁹ Cette entrevue s'est déroulée sous la forme d'une promenade dans le quartier de Matongé. Ainsi, j'ai pu observer Bénédicte interagir avec plusieurs connaissances et amis. Dans ce cas-ci, il discute d'un jeune homme que nous avons rencontré et qui lui a effectivement donné sa carte d'affaires. Ensemble, ils collaborent à un projet de mise en valeur du patrimoine culturel africain du quartier de Matongé.

Bénédicte : Oui, voilà.

Si j'ai bien compris, c'est quelque chose qui se fait quand même beaucoup...

Bénédicte : Ah oui, oui. Voilà. Donc, moi je fais... C'est vraiment ça. À l'intérieur. J'arrange simplement les choses.

Bénédicte, 58 ans, traducteur judiciaire, engagé dans différents projets associatifs

Finalement, Albert a eu plusieurs pratiques de participation associative et politique, notamment dans un important parti politique belge. Cependant, après avoir fait face à une injustice dans l'attribution d'un poste au sein de ce parti, il a estimé que son engagement n'y était pas reconnu à sa juste valeur. Il s'est alors tourné vers une participation beaucoup moins formalisée. Il fait ainsi partie d'un groupe d'entraide formé avec ses amis. Ils ont mis en place un fonds monétaire pour faire face aux imprévus et événements spéciaux :

Parce que j'ai remarqué aussi qu'il y avait trop de coups bas, de favoritisme, et tout ça. Voilà. À un moment donné, encore, après les élections, j'étais d'ailleurs choisi par le parti pour représenter la communauté congolaise auprès du CPAS. Donc le Centre Public d'Aide Sociale. Le parti avait accepté, mais juste après, je n'ai plus entendu parler de ça. Quand j'ai... J'ai contacté la direction du parti, ils m'ont dit "Non, ils ont dû envoyer quelqu'un d'autres". Ça oui, ça m'avait énervé. Je me suis que non, ça ne sert à rien. Moi j'étais là, je collais les affiches et ainsi de suite, je travaillais. Je me suis présenté aux élections, j'ai... Comment ? J'ai fait ma campagne, j'ai fait adhérer certaines personnes aussi et après voilà la monnaie qui m'est rendue !

[...]

Albert : En fait, c'est une association, on se rencontre seulement tous les trois mois. Donc, tous les trois mois on se rencontre, on fait une réunion et puis on fait le bilan. Le but de cette association, c'est juste l'entraide entre nous, quoi. Quand il y a par exemple un événement, le baptême d'un enfant ou le deuil, ainsi de suite, au lieu d'amener à titre personnel, on va prendre de l'argent au niveau de la caisse, au nom de groupe. Voilà. Et puis, si quelqu'un du groupe a... organise une manifestation, on va venir donner un coup de main. Au lieu de faire, par exemple, aux serveurs, nous on est là, on va s'occuper du service dans la salle, des choses pareilles. Et les réunions, tout ça, c'est prévu dans le calendrier, on sait qu'à telle date, la présidence sera dans telle famille et cette famille-là va recevoir. [...] Et là, on parle des événements qui se sont passés, on fait le décompte de la caisse. On dit : "Le solde actuel est de tant, il y a eu tant de cotisations, il y a des gens... Telle personne est en retard, elle doit combler le retard et ainsi de suite. Il y a eu autant de sorties pour telles raisons". Comme ça il y a la transparence pour tout le monde. Et on s'est dit, personne ne doit collecter l'argent auprès des autres membres. Il faut que chacun ait la volonté de faire le virement ou bien d'aller déposer à la banque lui-même. Comme ça on sait qu'il est conscient de ce qu'il fait. Et il y a une confiance.

Albert, 47 ans, Belgique, comptable indépendant, membre d'une association d'entraide

Après l'expérience négative qu'il a eue avec le parti politique, il apparaît donc que la transparence et la confiance orientent de façon importante ses pratiques d'engagement. Dans le cercle plus limité de ses amis, le risque qu'il soit de nouveau déçu et qu'il se sente trahi est probablement moins important.

Ainsi, les pratiques de participation des enquêtés établis en Belgique sont très variées, même si une bonne partie d'entre elles s'inscrivent dans le monde associatif. Elles ont pour objets différents enjeux, dont certains renvoient à l'identité immigrante et congolaise des répondants alors que d'autres n'y sont aucunement liées.

6.4.3 Participer à Ottawa-Gatineau

Du côté du terrain d'enquête canadien, les pratiques de participation rapportées dans les récits de vie des participants font écho à celles des participants bruxellois. On peut les classer sensiblement dans les mêmes catégories. Néanmoins, certaines différences importantes sont à souligner.

Des organismes communautaires centrés sur l'identité congolaise et sur l'intégration des nouveaux arrivants

Le mouvement communautaire tel qu'il existe au Québec partage certaines caractéristiques avec le mouvement associatif belge. Ainsi, dans les deux cas, il y a une certaine institutionnalisation de la participation des organismes communautaires à la réalisation d'objectifs des politiques publiques mises en œuvre par l'État. Ce dernier compte sur ces organismes pour fournir à la population une part de plus en plus importante des services socio-économiques relevant de ses responsabilités. Néanmoins, parmi les pratiques de participation des répondants canadiens, on ne retrouve pas de pratiques qui se rapprocheraient des pratiques de Louise ou de Clovis, fortement institutionnalisées. L'ensemble des pratiques se rapprocheraient plutôt des pratiques d'Ernestine ou de celles d'Annette et de Martin qui ne comptent que sur des financements sporadiques.

Tableau 2 *Les participants aux récits de vie au Canada*

Nom	Genre	Âge (Âge à l'arrivée)	Emploi (Formation)	Principale pratique bénévole au moment de l'entrevue
Claude	Homme	54 (42)	Col blanc municipal Montréal (1 ^{er} cycle en journalisme)	Vice-président de la Communauté Congolaise de Montréal
Alphonse	Homme	62 (39)	Fonctionnaire fédéral (Diplôme 1 ^{er} cycle universitaire en relations internationales)	Conseiller honoraire (vieux sage) pour la CCC-OG
Robert	Homme	48 (33)	Conseiller en établissement ONBL d'intégration des immigrants (Maîtrise travail social)	Chargé de projet pour une ASBL/ Secrétaire d'une association de la diaspora
Colin	Homme	57 (38)	Pasteur (Maîtrise en divinity studies)	Président d'un ONBL pour l'intégration des immigrants africains
Philibert	Homme	55 (32)	Fonctionnaire fédéral (Doctorat en philosophie)	Bénévole pour le club de soccer de ses enfants
Hercule	Homme	50 (46)	Agent d'entretien (Diplôme 1 ^{er} cycle en ingénierie)	Bénévole pour la CCC- OG
Joël	Homme	43 (33)	Professeur de français, école de langue (Doctorat en philosophie)	Président d'une association scientifique
Linda	Femme	37 (12)	Chargée de projet pour organisme parapublique en santé (Baccalauréat en gestion des ressources humaines)	Présidente d'un festival de musique africaine
Viviane	Femme	40 (17)	Fonctionnaire fédérale (Baccalauréat en communications)	Personne-ressource dans les réseaux congolais
Nina	Femme	47 (32)	Employée Postes Canada	Membre d'un groupe d'entraide
Thérèse	Femme	50 (43)	Étudiante à la maîtrise (Maîtrise en sciences sociales)	Bénévole dans sa paroisse
Émile	Homme	38 (15)	Étudiant à la maîtrise (Maîtrise en sciences de la santé)	Bénévole à l'église
Hubert	Homme	37 (22)	Fonctionnaire fédéral (Baccalauréat en sciences sociales)	Implication informelle dans sa paroisse
Cécile	Femme	36 (14)	Fonctionnaire fédérale (Baccalauréat en sciences sociales)	Bénévolat à l'école de ses enfants

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cela. D'une part, l'ensemble des pratiques de participation sont ancrées du côté ontarien où le secteur communautaire et sans but lucratif bénéficie de moins de financement public. Les revenus des organisations de ce secteur proviennent avant tout de dons privés et de revenus d'activités (par exemple, le droit d'entrée à une fête) (Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration de l'Ontario, 2013).

Or, en tant que groupe, ces immigrants ne se sont installés que très récemment dans la région, c'est-à-dire au courant des années 2000. Dès lors, les immigrants congolais n'ont pas nécessairement les réseaux sociaux et les ressources matérielles pour soutenir de façon significative les activités d'organismes communautaires fondés par leurs compatriotes. Le financement public des différents paliers de gouvernement devient alors la source principale des revenus. Comme ce financement est très restreint, les activités d'organismes existants se font sur une base sporadique et plusieurs projets de mise sur pied d'OBNL ne voient pas le jour ou cessent rapidement leurs activités.

Concrètement, une partie des pratiques de participation des répondants est structurée autour de la principale association des immigrants congolais de la région, la Communauté Congolaise du Canada, section Ottawa-Gatineau (CCC-OG). Claude, Alphonse et Philibert ont ainsi siégé à un moment ou à un autre sur le conseil d'administration de cette association, à différents postes. Même si leurs mandats respectifs étaient terminés au moment de leurs entrevues, ils affirmaient tous agir encore à titre de conseillers informels pour les membres du conseil d'administration actuel :

Bon, vous n'êtes plus impliqué directement, dans le fonctionnement au fond de l'association, mais est-ce que vous participez encore aux activités de la communauté ?

Alphonse : Oui, à chaque fois qu'ils font une levée de fonds, je suis présent. Et puis, ils me consultent beaucoup. Moi, je leur donne aussi beaucoup de conseils, beaucoup

Par rapport à quoi en fait ils vous demandent conseil ?

Alphonse : Euh... D'abord, mon expérience. Je connais beaucoup de monde. Surtout au pays, s'ils veulent entrer en contact avec quelqu'un ou à l'ambassade ou s'ils veulent....

Alphonse, 62 ans, Canada, fonctionnaire fédéral, conseiller informel pour la CCC-OG

Puis donc votre participation au sein de la communauté, quelle forme ça prend maintenant ?

Philibert : Dans la communauté ?

Oui, dans la communauté congolaise en fait...

Philibert : Oui, oui. Présentement, c'est... Quand il y a des activités, pour certaines on y va. Mais, je n'ai plus la participation en termes d'initiatives que je mène. (I : Ok...). Je considère que j'ai fait ma part. Mais je dialogue parfois... ils me demandent beaucoup, régulièrement, ils me demandent toujours des choses, des choses à faire pour lui (le président), à suggérer... Ça c'est vraiment de façon régulière.

Ok, donc c'est vraiment un dialogue... Un conseiller qui a de l'expérience...

Philibert : Quelques fois, quand ils ont des problèmes, oui. Ils me demandent comment pouvoir décanter cela, comment on peut contribuer à résoudre ça, ou ça.

Philibert, 57 ans, Canada, fonctionnaire fédéral, conseiller informel pour la CCC-OG et engagé dans le club de soccer de ses enfants

D'autres participants, sans être impliqués directement au niveau de conseil d'administration, gravitaient autour de cette association. Cécile, par exemple, avait déjà participé à l'organisation de certains ateliers en lien avec son engagement auprès d'un organisme communautaire qui s'occupe de violence conjugale.

Colin, quant à lui, agit à titre de conseiller « spirituel » auprès de l'association, étant donné son diplôme en *divinity studies*³⁰ et son occupation semi-professionnelle en tant que pasteur de l'église protestante qu'il a fondé.

Donc vous m'avez dit aussi que vous travaillez avec la Communauté congolaise, avec l'organisation en tant que tel.

Colin : Je suis conseiller, conseiller à titre social, spirituel.

Ok, ok. Puis, qu'est-ce que cela implique pour vous, quelles sont...

Colin : Ça implique de téléphoner et aussi, si on me téléphone, et de dire « Vous ne faites pas ça. Si vous faites ça, on sera mal vu » par la communauté d'accueil.

Ok donc ce serait d'avoir un rôle de... conseiller.

Colin : Conseiller, guide, advisor... Le conseiller a le rôle de grand frère. Un conseiller de... un conseiller spirituel... Et si on m'appelle à un prêche, pour... un décès, une naissance, une réjouissance ou un get-together de la communauté, j'ai toujours été au-dessus de la mêlée. J'ai compris ce qui se passe au Congo et une fois ici, je fais attention de ne pas laisser les mêmes germes dans la communauté.

Colin, 55 ans, Canada, ministre du culte/au chômage, animateur d'une association pour l'intégration des immigrants

Ainsi, la CCC-OG représente l'association la plus active dans la communauté congolaise d'Ottawa-Gatineau. Soulignons d'ailleurs qu'elle a bénéficié d'une importante subvention de la Fondation Trillium³¹ afin de mieux se structurer et offrir plus d'activités. Cependant, d'autres participants ont aussi mis sur pieds des associations dont les activités semblent

³⁰ Études universitaires qui sont le préalable à l'ordination comme pasteur dans l'Église anglicane.

³¹ Organisme dont les fonds proviennent du gouvernement ontarien et qui subventionne différents projets des organismes communautaires situés en Ontario.

plus sporadiques. Par exemple, Robert s'occupe du gala de reconnaissance des jeunes d'origine congolaise qui est organisé par une association qu'il a contribué à mettre sur pied. Il s'agit de la principale activité de cette association.

[...] maintenant, chaque année, ce que nous faisons... Le Gala, par exemple, Le Gala c'est... une soirée de reconnaissance communautaire pour les Afro descendants qui finissent le secondaire, l'université et le collège. Alors, nous nous sommes dits "Tous les parents n'ont pas la possibilité de fêter le diplôme de leur enfant et nous allons faire une fête communautaire ensemble et durant la fête, on va donner un petit diplôme aux finissants, des petits cadeaux si on en a". Et c'est ainsi que c'est parti. Moi je m'occupe de voir avec le financement, qu'est-ce qu'on peut faire...

Robert, 48 ans, au Canada depuis 15 ans, conseiller en établissement pour un organisme communautaire

Dans le même esprit de promotion de la communauté congolaise et plus largement subsaharienne, Linda, quant à elle, a mis sur pied un festival de musique africaine qui a eu lieu durant les étés 2013 et 2015 :

Actuellement, je fais aussi un autre côté plus personnel pour aider ma communauté. Donc, trois collègues et moi, on a eu l'initiative de créer le festival africain qui s'appelle [nom du festival]. Et à la première édition, on a fait le gala de lancement au mois de juillet de cette année. La première édition du festival a eu lieu le 31 août de cette année 2013 et nos partenaires, les gens qui nous ont soutenus, il y a la Ville d'Ottawa, la Cité collégiale qui était aussi un commanditaire et l'objectif de ce festival-là, c'est vraiment de permettre à toutes les communautés africaines de s'unir parce qu'on trouve que l'union fait la force et puis il y a quand même beaucoup de jeunes qui traînent à gauche et à droite, et tout. Si on peut créer des activités pour eux, ça peut diminuer la délinquance les choses comme ça et en même temps, ça valorise la communauté africaine dans la région.

Linda, 37 ans, Canada, agente de projet pour un organisme parapublic dans le domaine de la santé, présidente-fondatrice d'un festival de musique africaine

Lors de l'organisation de la première édition de ce festival, il était prévu qu'il ait lieu tous les ans. Cependant, des difficultés de financement et de réservation de lieux ont fait en sorte que pour l'instant, il se déroule tous les deux ans.

Joël, quant à lui, anime un centre de recherche indépendant sur différents sujets touchant les immigrants africains et l'Afrique subsaharienne. Il organise ainsi des conférences mensuelles qui mettent de l'avant les travaux de différents chercheurs et apprentis-chercheurs qui s'intéressent à ces sujets. Pour lui, il s'agit de s'approprier le savoir sur le continent africain et les sociétés qui le composent :

Parce que je crois que, en tant qu'Africains, nous avons besoin d'une diaspora intellectuelle aussi. Nous avons besoin de fixer, d'archiver la mémoire vive et la conscience vive des Africains. Parce qu'on le veuille ou pas, il y a des vagues d'Africains qui arrivent, avec plusieurs trajectoires sociales, mais en tant qu'Africains, ils sont perçus par la société d'accueil avec les stéréotypes inévitables, parce qu'il y a l'histoire des Blacks, des Africains et tout, tout, tout. Des amalgames... Et tout ça, en tant que centre de recherche, nous réunissons un certain nombre de professeurs - pas seulement d'origine africaine, j'ai dit tout à l'heure, certains de vos professeurs en sociologie ou histoire, canadiens, français ou bien africains. [...] J'ai commencé avec d'autres collègues universitaires, africains ou canadiens (insiste sur le ou canadien), à nous poser des questions sur les trajectoires migratoires, sociales, politiques des Africains. En bref, quels sont les enjeux, quelles sont les difficultés, quels sont les obstacles, quelles sont les épreuves qui jalonnent les trajectoires des Africains ici au Canada. Alors, comme chercheurs, nous sommes un centre qui est d'abord... Quel est ce Centre ? Ce centre a comme mission primordiale de produire des savoirs libérateurs et savants, des savoirs savants, érudits et libérateur sur les problèmes des communautés afrocanadiennes.

Joël, 43 ans, professeur de français dans une école de langues, président d'une association scientifique

L'ensemble des pratiques de participation des répondants canadiens évoquées jusqu'ici est marqué par un souci de promotion de l'identité congolaise et subsaharienne ainsi que par une volonté de favoriser l'intégration des nouveaux arrivants congolais. Notons, par rapport à ce dernier objectif, que ces pratiques ne s'inscrivent pas nécessairement dans des associations détenant un financement récurrent. En fait, à Ottawa, où les associations fondées par les immigrants congolais sont ancrées, il existe déjà un réseau communautaire très développé de services à l'intégration (Veronis, 2013). Cela peut expliquer la difficulté de justifier un financement important pour un nouveau joueur dans le secteur et par conséquent, le confinement à un financement très sporadique par projet.

Des pratiques de participation centrées sur des intérêts personnels : entre formel et informel

D'autres pratiques, par contre, sont centrées plutôt sur des intérêts personnels des répondants. Certaines d'entre elles s'inscrivent alors dans des structures participatives issues de la société canadienne. Philibert est ainsi impliqué dans le club de soccer de ses enfants où il aide à l'organisation des pratiques et de certaines compétitions.

Ok, donc, pour le club de soccer, comment est-ce que vous en êtes venus à... au sein... à cette activité-là ?

Philibert : C'était vraiment un simple hasard. Un simple hasard. Il n'y a pas quelqu'un qui m'a initié pour dire "Vous avez des enfants, vous pouvez les amener là...", non. Quand je

suis revenu du Congo, j'avais trouvé les enfants... Mes enfants, ils jouaient dehors et ils jouaient très bien et ça m'avait surpris. Et puis après, il y avait eu des pamphlets de publicité que le club passe déposer et de là, bon tout est parti de là. J'ai inscrit le premier enfant. La deuxième année, j'ai inscrit le deuxième et puis, après quelques années, même la cadette s'est impliquée. Et donc, nous sommes toujours restés dans ça. Et c'est très demandant. Parce que ça ne vous laisse pas le temps, là. Parce que quand vous en avez trois surtout... Il y a d'abord la responsabilité d'amener les enfants. Ça, ça va. Mais, au même moment, il y a du travail à faire dans le club. Par exemple, comme c'était des équipes compétitives, vous devez parfois pouvoir voyager. Et pour voyager, il faut préparer aussi le voyage. Convoyer des fois, bon... Mais aussi, il y a des préparations pour un match, pour les entraînements. Donc, les parents ont des tours où on assume aussi des responsabilités ou on organise quelle serait la contribution des parents. Donc, c'est tout cela. Même jusqu'à... Même des choses aussi élémentaires, voulez-vous pouvoir avant le match, aller installer des filets aux buts. Voulez-vous le faire ? Mais aussi, vous devez pouvoir organiser que tel jour, ça sera telle personne qui...

Philibert, 57 ans, Canada, fonctionnaire fédéral, conseiller informel pour la CCC-OG et engagé dans le club de soccer de ses enfants

De son côté, Cécile s'implique activement dans l'école de son jeune fils de 6 ans, en accompagnant sa classe lors de sortie et en participant occasionnellement à l'organisation de certaines activités parascolaires. Mère de jeunes enfants âgés de 4 et de 7 ans, il s'agit d'une pratique de participation étroitement liée à son quotidien et la seule qu'elle a le temps d'avoir :

Bon, moi je suis très impliquée dans les activités de l'école. Pratiquement à toutes les sorties, je suis là. Je donne à toutes les sorties que les enfants font à l'école, je donne... Je prends une journée de congé, je vais participer à des sorties éducatives avec l'école. Tout le temps je suis là. Bon, ils sont jeunes et puis... C'est le fun avoir papa, maman et tout. Mais, moi je suis toujours là. Au départ, je suis partie avec l'idée "Bon, ok, mon petit bout de chou va à l'école, il est tout petit..." Je sais pas, on a toujours cette crainte-là d'envoyer son enfant à l'école tout petit, à quatre ans. J'ai dit "OK, il va avoir une sortie à tel endroit, je pense que ma présence serait nécessaire..."

Cécile, 40 ans, Canada, fonctionnaire fédérale, impliquée à l'école de ses enfants

Finalement, Thérèse est très impliquée au sein de la paroisse catholique qu'elle fréquente depuis son arrivée à Ottawa, il y a environ une dizaine d'années. Il s'agit d'une pratique de participation qui lui assure une certaine continuité avec son engagement prémigratoire auprès du diocèse de Kinshasa. Elle a permis à Thérèse de faire face à un divorce très difficile deux ans après son arrivée au Canada. Au travers de cet engagement, Thérèse a en effet pu compter sur le support de ses coreligionnaires en plus de garder

certain points de repère au travers de cet important moment de rupture dans son parcours de vie :

Puis, comment s'est passé un peu votre... vos débuts d'engagement... ?

Thérèse : Bon, l'église, au début, il y a pas eu de problèmes. À l'église, on s'est intégré. C'est une église francophone. Ça a pas... C'est pas trop différent du Congo. Bon, je voulais savoir où je pouvais prier dimanche. Alors, quand on a dit "Bon, on a besoin de bénévoles, pour ceci, pour cel...". On regarde l'horaire et tout et on s'engage. [...] les engagements, je peux dire que ça m'a soutenu beaucoup psychologiquement. Donc... J'ai beaucoup souffert de mon divorce, mais je trouve que si je n'étais pas engagée dans l'église, si je n'avais pas tout ce monde-là, j'allais m'effondrer dans un pays où je ne connaissais personne.

Thérèse, 50 ans, Canada, étudiante aux cycles supérieurs, engagée dans sa paroisse

Ce soutien que Thérèse a trouvé au travers de sa participation dans l'Église catholique, Nina l'obtient au travers de ses pratiques d'entraide informelle au sein d'un groupe de femmes originaires de la même région qu'elle :

Ah comme notre groupe de Mamans de l'Est. Non, non, non. Le but principal était l'entraide, disons entre nous. Par exemple, une de nous du groupe a un problème, je ne sais pas moi, malade à l'hôpital ou bien son fils ou bien sa fille, eh bien, on peut lui rendre visite, la réconforter, des choses comme ça.

Nina, 50 ans, Canada, employée de Poste Canada, membre d'un groupe d'entraide

Ainsi, lorsque les pratiques de participation concernent des intérêts avant tout personnels, elles s'inscrivent plutôt dans des espaces de participation plus près du quotidien des individus. Ces espaces ne renvoient pas forcément à l'identité congolaise des répondants.

Des pratiques de nature politique

Finalement, on retrouve chez les répondants canadiens, certaines pratiques de nature politique. Certaines de ces pratiques visent à mobiliser les immigrants congolais en tant que diaspora afin de peser sur les événements politiques en RDC. Elles se déroulent au sein d'espaces informels, mais aussi formels.

Les pratiques de participation de Viviane en sont un parfait exemple. Elle n'occupe pas de position officielle dans les associations congolaises ou africaines d'Ottawa-Gatineau

dont elle est membre. Par contre, elle est un personnage central dans les réseaux sociaux informels de la population congolaise installée dans la région. C'est à ce titre qu'elle a joué un rôle crucial dans l'organisation de manifestations de protestation face aux résultats électoraux congolais de 2012 :

Je me rappelle il y avait une marche dernièrement à Ottawa, l'avant-dernière. Je me suis retournée et puis je voyais que tout le monde chantait [...]. J'ai dit "On ne chante plus [...], je veux parler...". Et là, j'ai entendu un silence... Tout le monde était silencieux et tout le monde me regardait. J'avais pris le micro. En une seconde, toi tu te dis "Merde,... Est-ce que je suis en train de devenir la personne qu'eux regardent ou..." Et puis, j'ai comme... Tu vois, tu te ressaisis. J'ai commencé à parler en anglais. Tu vois, je criais, je parlais, je tournais en rond, je... Et quand j'ai fini, j'ai donné le microphone aux autres, ils ont commencé à chanter. Et on marchait. Et au fur à mesure que je marchais, les gens commençaient à venir me voir. Ils m'ont dit "Ah tu sais, moi j'ai de la famille là-bas, j'ai fait ceci... Qu'est-ce qu'on peut faire ?" Alors j'ai dit "Écoutez, économisez, envoyez à telle personne, parce que lui va aider les malades et tout ça...". On a commencé à faire des pétitions, on a commencé à récolter de l'argent pour ceux qui... ceux qu'on a torturé là-bas par les policiers. Alors, on envoyait à leur famille. [...] Et de plus en plus, j'ai remarqué que même sur mon Facebook, quand j'ai commencé, j'avais à peine, quoi, 20 personnes, 30 personnes, la famille... Je me suis retrouvée à plus de 3000 personnes. Et là, j'avais tellement de lettres. Les gens m'écrivaient, c'est comme si les gens voulaient que je leur donne une réponse. Et je me suis dit "Est-ce que c'est ça la goutte ou est-ce que c'est ça qui fait que le monde peut changer ? Est-ce que je peux faire quelque chose?"

Viviane, 40 ans, au Canada depuis 22 ans, membre d'associations congolaises

Robert a aussi fait partie des personnes qui ont contribué à l'organisation de ces manifestations. En fait, le noyau central d'organiseurs s'est peu à peu structuré en un collectif qui, depuis ces manifestations, a organisé d'autres activités pour sensibiliser les autres membres de la société canadienne à ce qui arrive dans leur pays d'origine. Tranquillement, ce groupe est en train de devenir un espace de participation plus formel, puisqu'il s'est doté d'une charte ainsi que d'un conseil d'administration. Il poursuit ses activités à travers l'organisation d'événements transnationaux regroupant des acteurs de la diaspora congolaise à travers le monde :

Donc, le congrès consultatif pour la diaspora congolaise, ça, ça vient par la suite, du Collectif?

Robert : Oui, le Congrès consultatif de la diaspora congolaise est venu à la première... Lorsqu'on a dépassé 2011, on était en 2012, avec la fraude électorale qu'il y a eu, tout ce qu'il y a eu comme (?) bruits, des marches, les manifestations des combattants... Le Collectif, nous avons organisé le premier colloque de la diaspora après les élections. Nous l'avons organisé à [nom de l'endroit, aux États-Unis]. Et lors du colloque, l'idée est sortie

d'avoir une structure qui... d'une façon ou d'un autre peut parler au nom de la diaspora, parce qu'on était vraiment éclaté. Il y avait des Combattants d'Ottawa qui faisaient leurs affaires, les combattants de Montréal, de Toronto, à Paris, à Bruxelles... On a dit "Mais, hey, est-ce qu'on peut avoir un groupe, une structure fédératrice pour permettre d'avoir une seule voix..." Et c'est de ce colloque qu'est sorti maintenant le congrès consultatif de la diaspora.

Ok puis, qui a organisé... Donc premièrement, quel était votre rôle dans tout ça ?

Robert : Je suis parmi ceux qui ont organisé le colloque à [ville] et lorsqu'on a fini le colloque, j'ai envoyé à des amis qui sont à travers l'Europe les documents de ce qu'on avait fait et les amis qui étaient en Suède m'ont dit "Ben écoute, nous avons pensé à quelque chose comme ça. Et bien voilà, est-ce que tu peux... adhérer et de bâtir le mouvement à partir du Canada ? " Et là, ils m'ont dit, "Ben écoute, tu vas être le secrétaire général". J'ai dit "bon, ils m'ont mis secrétaire général, alors ok". Et j'ai intéressé des amis qui sont ici, on a une fédération à Toronto, à Montréal, ici à Ottawa ...

Robert, 48 ans, Canada, conseiller en établissement pour un organisme communautaire, membre actif de plusieurs associations congolaises

Les pratiques de participation politique de Viviane et de Robert sont donc avant tout orientées vers leur pays d'origine. En fait, un seul répondant, Colin, a rapporté avoir eu des pratiques de participation à caractère politique qui concernaient avant tout la société canadienne. En effet, il a été membre durant plusieurs années d'un parti politique fédéral :

Colin : J'ai été directeur. Directeur. Parce que président, c'est pas moi. Mais conseiller de... de l'Association [du parti] de [nom du comté].

Donc vous en êtes arrivé à ce poste-là ? Qu'est-ce qui vous a...

Colin : Ben, par élection. Ils ont vu mon acharnement, de la démocratie, de la liberté. Oui, et de la cause humaine. Ils m'ont suggéré de me présenter et quand il y a eu le vote, j'ai été voté parmi...

Ok. Qu'est-ce que ça impliquait pour vous d'être le directeur...

Colin : Ben c'est faire tout le lobbying, mais aussi essayer de faire véhiculer le message [du parti], le recrutement, hein le plus de monde.... La participation des immigrants.

Colin, 55 ans, Canada, ministre du culte/au chômage, animateur d'une association pour l'intégration des immigrants

Cependant, au moment de l'entrevue, il avait peu à peu délaissé sa participation dans ce parti. Pour expliquer ce départ, il affirme que son implication n'a jamais été reconnue à sa juste valeur par les autres membres du parti, ni par les instances de celui-ci.

Ainsi, les populations congolaises dans lesquelles s'inscrivent les répondants partagent certaines caractéristiques et divergent sur d'autres. Dans les deux cas, les flux migratoires

en provenance du Zaïre puis de la RDC semblent avoir connu la même dynamique, même si le nombre de personnes d'origine congolaise est beaucoup plus important en Belgique. Durant une première période, les Congolais séjournèrent temporairement en Belgique ou au Canada, avant tout pour les études, mais aussi pour les affaires. La présence congolaise sur les deux terrains d'études n'a commencé à s'enraciner que lorsque la situation politique et socio-économique au Zaïre a commencé à sérieusement se dégrader. À partir de ce moment, rentrer au pays devenait de plus en plus dangereux d'une part et d'autre part, de plus en plus de personnes cherchaient à en partir. En Belgique, cette dynamique de pérennisation de la présence congolaise émerge dès la fin des années 1980, alors qu'au Canada, le « boom » de la population issue de la RDC peut être plutôt observé après l'an 2000. Ainsi, la population congolaise en Belgique y est présente de façon plus importante depuis plus longtemps, ce qui peut expliquer certaines différences observées par rapport au développement des réseaux associatifs congolais présents dans les deux sociétés. En effet, comme le souligne Vermeulen (2005), les caractéristiques des groupes de migrants influencent en partie leur façon de s'organiser associativement.

La population d'origine congolaise est donc plus importante en Belgique, mais elle partage avec celle installée au Canada plusieurs caractéristiques. Il s'agit d'une population plus éduquée que la moyenne des membres des deux sociétés examinées ici. Malgré cette situation avantageuse, les immigrants d'origine congolaise éprouvent cependant des difficultés au niveau socio-économique, des difficultés que l'on peut expliquer par une discrimination systémique. En Belgique, cette discrimination s'enracine dans des rapports postcoloniaux marqués par l'invisibilité sociale des migrants congolais en tant que parties prenantes de la société belge d'un côté et d'une survisibilisation et une stigmatisation des jeunes comme étant des « voyous ». Au Canada, il s'agit d'une mise à distance des immigrants congolais sur la base de leurs différences visibles qui les catégorisent comme des « Autres » éternellement migrants.

Sur le plan des pratiques de participation, la présentation des enquêtes laisse à voir une diversité de pratiques. Certaines de celles-ci prennent place dans les espaces très formalisés que sont les ASBL en Belgique et les ONBL au Canada. D'autres s'inscrivent au sein de réseaux sociaux personnels des répondants, revêtant une forme plus informelle.

L'installation plus récente des immigrants congolais à Ottawa-Gatineau ainsi qu'un environnement institutionnel moins propice au financement public des organismes communautaires font par ailleurs en sorte que beaucoup moins d'associations à caractère durable ont été fondées par les immigrants congolais dans cette région. Finalement, les enjeux de promotion de l'identité et de la communauté congolaise traversent quasi toutes les trajectoires de participation des répondants canadiens, alors que certains répondants belges n'ont pas du tout abordé cette question dans leur récit de vie.

Dans les prochains chapitres, il s'agira donc de voir comment les trajectoires et les pratiques de participation des répondants de ces deux groupes s'articulent à l'épreuve d'intégration qu'ils doivent affronter. Dans un premier temps, dans le chapitre qui suit, je répondrai à cette question en mettant de l'avant les mécanismes d'articulation entre la trajectoire de participation et l'intégration.

Chapitre 7 : Trajectoire de participation sociale et épreuve d'intégration : une typologie

Les trajectoires et les pratiques de participation sociale des enquêtés constituent une réponse à l'épreuve d'intégration à laquelle ils font face au sein de la société d'installation. Cependant, l'articulation entre participation sociale et intégration varie selon les répondants et contribue à former différentes manières d'affronter cette épreuve. Ainsi, dans ce chapitre, je tenterai de saisir **les différentes réponses que les participants apportent à l'épreuve d'intégration au travers de la trajectoire de participation sociale**. Pour ce faire, je concentrerai mon analyse sur les trajectoires professionnelles ainsi que sur la sphère de sociabilité. Comme discuté au chapitre 4, ces deux objets d'analyse représentent les deux points d'entrée les plus pertinents pour observer l'épreuve d'intégration dans le parcours de vie des répondants.

Plus précisément, je m'attarderai à l'articulation entre la trajectoire de participation sociale des enquêtés et leur trajectoire professionnelle, d'une part et, d'autre part, à celle entre leur trajectoire de participation et leur sociabilité. Ce faisant, je dégagerai trois types d'articulation possibles entre la trajectoire de participation sociale et le processus d'intégration :

- les trajectoires participatives ayant eu une grande influence sur les trajectoires professionnelles des répondants;
- les trajectoires participatives imbriquées étroitement avec la sphère de sociabilité des participants;
- les trajectoires participatives qui ne sont pas articulées à ces deux dimensions.

Figure 1 *Les trois types de trajectoires et les réponses à l'épreuve d'intégration*



Premièrement, au travers de trajectoires de participation sociale dites « professionnalisantes », certains répondants se sont acquittés partiellement de l'épreuve d'intégration dans leur trajectoire professionnelle. Plusieurs répondants ont ainsi utilisé leur trajectoire de participation sociale comme un pont vers un emploi ou ont même converti une pratique de participation sociale en occupation professionnelle. Ce type de trajectoire se base donc sur le rapport structurant de la trajectoire de participation sociale sur la trajectoire professionnelle.

Deuxièmement, le type « trajectoires sociabilisantes » comprend les trajectoires de participation sociale qui ont structuré la sphère de sociabilité des enquêtés. Pour répondre à l'épreuve d'intégration, certains répondants ont utilisé leurs pratiques de participation sociale comme levier pour créer de nouveaux liens de sociabilité et/ou pour entretenir l'existence de tels liens de sociabilité déjà existants. Ces liens de sociabilité obtenus et entretenus par la participation sociale ont aussi permis à certains répondants de faire face à une conversion « ratée » de pratiques de participation sociale en pratiques

professionnelles. En effet, le passage entre la trajectoire de participation et la trajectoire professionnelle ne se produit pas automatiquement. Bien entendu, tous les répondants ont tissé des liens de sociabilité au travers de leurs trajectoires de participation respectives, même lorsque je n'ai pas identifié celles-ci comme sociabilisantes. Je les ai considérées comme telles lorsque les liens de sociabilité issus de la participation sociale prenaient une place centrale dans le récit de ces derniers ou lorsque les liens déjà existants étaient entretenus en majeure partie par les pratiques de participation sociale.

Finalement, le type « trajectoires neutres » fait référence aux trajectoires qui n'ont pas constitué un élément de réponse à l'épreuve d'intégration dans le parcours de vie de quelques répondants. D'une part, on peut penser que certains d'entre eux ont affronté avec plus de facilité l'épreuve d'intégration et que, par le fait même, ils n'ont que peu de choses à en dire. D'autre part, il est possible que l'amorce de la trajectoire de participation sociale se situe à un moment de leur parcours de vie où ils se sont acquittés pour un temps de l'épreuve d'intégration. Dès lors, il n'y avait pas nécessairement d'opportunités pour une articulation entre participation sociale et processus d'intégration.

7.1 Les trajectoires de participation sociale professionnalisantes ou l'alternative à la recherche d'emploi conventionnelle

Pour certains participants à la recherche, la trajectoire de participation sociale constitue une réponse à l'épreuve d'intégration en s'articulant à la trajectoire professionnelle. Cela peut faire penser aux discours publics sur le bénévolat comme facilitateur de la trajectoire professionnelle. Selon ces discours, le bénévolat permettrait la création de réseaux sociaux pour être à l'affut de nouvelles opportunités d'emploi ainsi que l'acquisition et l'exercice de compétences professionnelles susceptibles d'intéresser de futurs employeurs. Cependant, au travers de mes données, j'ai constaté que l'articulation entre la participation sociale et l'emploi ne prend pas nécessairement la forme imaginée par ces discours³². Deux formes principales de réponse à l'épreuve d'intégration ressortent de l'analyse de celles-ci.

³²De plus, les histoires de certains répondants nous font comprendre que les tentatives de faire progresser sa trajectoire professionnelle en se servant de sa trajectoire de participation ne produisent parfois pas les résultats

7.1.1 Convertir ses pratiques de participation sociale en pratiques professionnelles

Dans le récit de certains répondants, on peut distinguer un transfert d'une partie de leur trajectoire de participation sociale vers leur trajectoire professionnelle. Il y a donc une professionnalisation de la trajectoire de participation sociale, basée sur une continuité entre les pratiques de participation et les pratiques professionnelles.

Le cas de Luc : une professionnalisation de la participation sociale qui allait de soi

Dans le cas de Luc, le mécanisme de conversion de la trajectoire de participation sociale vers la trajectoire professionnelle est particulièrement évident. Il repose sur l'adhésion du participant à un parti politique belge important qui peut donner accès à plusieurs opportunités d'emploi. Dès ses études universitaires, Luc rejoint ce parti politique, premièrement dans le groupe local du campus, les « étudiants ABC de l'UCL ». Très rapidement, il connaît une montée dans les instances du parti, devenant le président national du regroupement des membres étudiants du parti. À la fin de ses études universitaires — il obtient une maîtrise en science politique — il est élu vice-président de la section bruxelloise de l'aile jeunesse du parti :

Et le hasard a fait qu'à cette même année, il y avait des élections pour les jeunes ABC à Bruxelles, pour refaire l'équipe et donc celui qui s'est présenté pour devenir président, bien il est venu me trouver en me disant : « Bien voilà ça serait bien qu'on fasse équipe ensemble ». Donc tu vois. « J'aimerais bien que tu sois vice-président », Moi, j'ai fait : « Ha ouais ! Donc ça tombe bien parce que là... » C'était, parce que j'étais là à chercher du boulot, donc j'avais pas énormément d'occupation.

Luc, 30 ans, président de groupe Jeune d'un parti politique belge

Ce poste n'est pas rémunéré et pendant qu'il l'occupe, Luc obtient quelques courts contrats de travail. Cependant, lors de la tenue d'élection pour le Bureau national de l'aile jeunesse l'année suivante, il est disponible et se présente comme président. Élu, il a alors occupé ce poste pendant 3 ans. Cela lui a donné accès à une allocation de subsistance de la part du parti.

Donc, ça m'a vraiment plu puis donc en 2010 la présidence, quand il fallait faire les élections à la présidence des Jeunes, il y a des gens qui m'ont dit « bien, écoutes...Ça serait bien que tu y ailles quoi. » C'est assez particulier parce qu'à la fois c'est vrai que

escomptés. Il sera question de ces tentatives échouées dans la section sur les trajectoires de participation « sociabilisantes » puisque les liens de sociabilité développés au travers de la participation sociale agissent comme un mécanisme compensatoire.

c'est un engagement, mais à la fois c'est un boulot. Vu que j'ai été élu et que... [...] J'ai été engagé pour ça par des élections, mais tu es engagé en même temps pour ça. C'est ça qu'il y a d'un peu spécial. [...] le seul qui est payé c'est le président.

OK. Parce que lui...

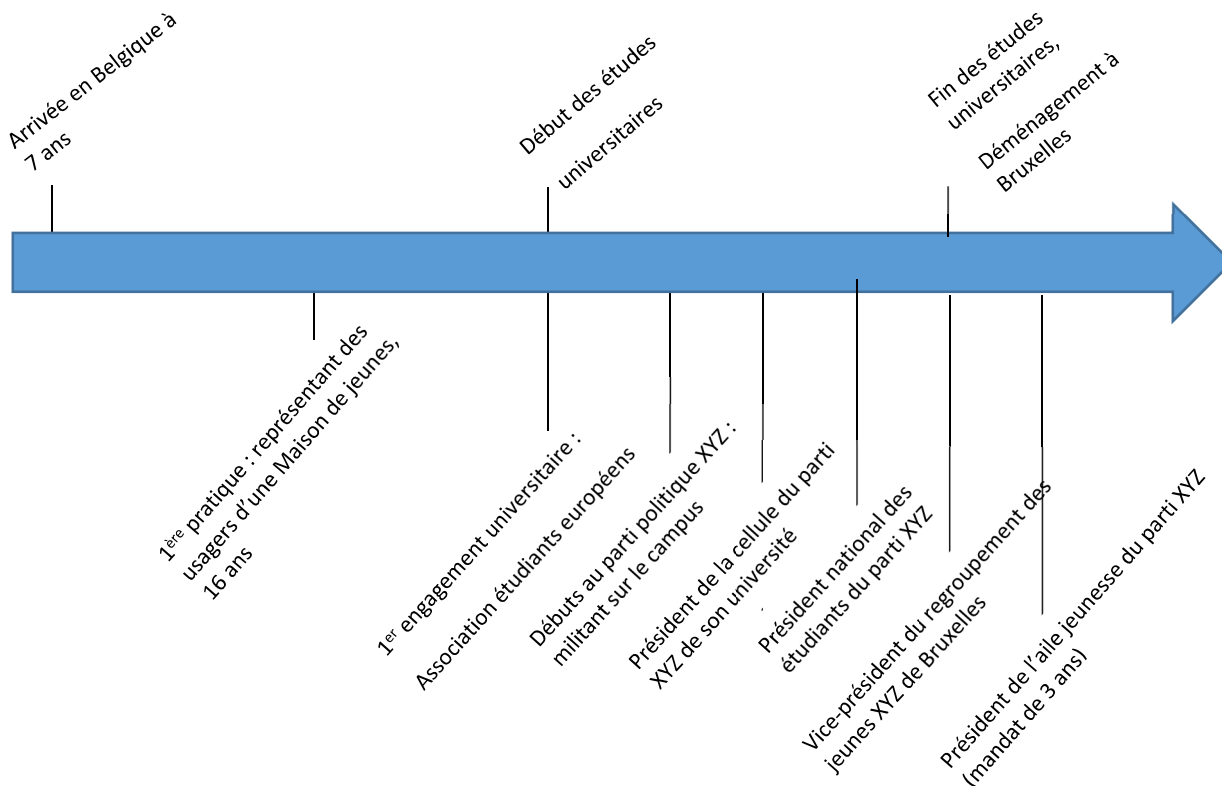
Luc : Il est un permanent du parti.

Luc, 30 ans, président de groupe Jeune d'un parti politique belge

Après la fin de son mandat, Luc poursuit sa trajectoire professionnelle au sein de ce parti politique puisqu'il devient chargé de projet pour l'aile jeunesse du parti. De plus, il est élu comme conseiller CPAS³³ aux élections communales de 2012, poste qui pourra lui servir de tremplin pour de futures élections.

On assiste donc chez Luc à un processus de professionnalisation du militantisme politique tel qu'étudié par Michon (2009) ou par Bargel (2011). Dans le cas présent, la

Figure 2 *Parcours de vie postmigratoire de Luc*



³³ Le Centre Public d'Action Social est un organisme communal (correspondant donc au palier municipal au Canada) chargé d'administrer certains programmes d'aides sociales (allocation au logement, aide aux frais de chauffage, aide de dernier recours...).

participation sociale sous forme d'engagement politique cède donc peu à peu la place à une pratique rémunérée, pratique qui demande néanmoins une adhésion militante au parti et à ses idées. Cette transformation se fait aussi en l'absence d'autres options en matière d'emploi.

Le cas de Louise : une professionnalisation stratégique de la participation sociale

Le mécanisme de conversion observé au travers du récit de Louise est semblable, mis à part un élément relativement important : le caractère volontaire de la mise en place de ce mécanisme. En effet, c'est après avoir vécu une situation difficile dans sa première expérience sur le marché du travail « conventionnel » que Louise décide de « se mettre à son compte » en se tournant vers le monde associatif. Cet épisode met en cause le comportement très négatif d'un des collègues de Louise à son égard, dans le contexte d'une très petite équipe. Bien qu'elle n'ait pas voulu en discuter de façon élaborée, voici ce qu'elle en dit :

Par exemple, après avoir travaillé au centre de l'ULB, à l' ULB, au [nom du centre de recherche], après je m'étais dit : *« je vais travailler pour mon compte plutôt que de travailler pour quelqu'un d'autre »*. [...] J'ai... Pas tous, faut pas généraliser, c'est des cas particuliers hein ? Tu travailles avec quelqu'un, il y a toujours des sous-entendus de... Au début, on s'en moque, on s'en fout, puis, à la fin, ça commence à peser, puis à la fin tu te dis : *« je ne suis pas obligée de supporter les sous-entendus, les mesquineries entre humains. Eh bien, pour y mettre fin, je monte mon truc quoi »*. En fait, au sein du Centre, il y avait le directeur et puis la coordonnatrice et puis d'autres chercheurs et puis les experts africains qui venaient pour un séjour d'1 à 3 mois. Mais c'est vraiment de sous-entendus qu'une personne vous laisse par-ci par-là.... [mon emphase]

Louise, Belgique, 46 ans, avocate de formation, responsable d'une association en Belgique

Après cette expérience négative, le chemin de la trajectoire de participation sociale vers la trajectoire professionnelle apparaît très clairement dans le parcours de vie de Louise. Déjà engagée comme bénévole au sein de deux associations d'accueil et d'aide aux migrants dans un quartier populaire de Bruxelles, elle met sur pied une association qui, au départ, devait s'occuper de médiation juridique et culturelle. À ce moment-là dans le récit, l'animation bénévole de cette ASBL apparaît presque comme un passage obligé pour Louise. Par cette pratique, il s'agit d'obtenir des subventions qui ont ultimement permis le

développement de l'ASBL et la conversion de la pratique bénévole vers une pratique professionnelle :

Quand nous [les fondatrices de l'ASBL] sommes arrivées en Belgique, [...] on a constaté une telle méfiance à l'endroit des immigrés. Alors on s'est dit soit on reste dans notre coin à râler ou on va vers les gens pour expliquer qui nous sommes, ce que nous sommes, pourquoi on est là. [...] avant de créer l'association, on mettait de l'argent de côté pour directement après la création, avoir un bureau. Donc, pour nous, on a jamais eu de problème d'avoir le siège de l'association à la maison, on a jamais eu ça. On a eu un bureau professionnel directement parce qu'on s'était préparé trois années avant, on initiait le projet. On se disait qu'on allait avoir besoin d'argent; on mettait l'argent de côté [...] Tous les volets ont été étudiés et on s'est dit qu'avec un tel loyer pendant... On avait tablé sur 2 ans. Pendant deux ans, on devait entrer dans un programme plus pour avoir des compléments de sous. Et puis voilà. [...] Donc la première année, j'étais bénévole parce qu'il fallait chercher des sous. Et puis le programme quinquennal de Cohésion sociale est arrivé et on est entré dans ce programme-là avec ce que nous, on faisait et ce n'est que 5 ans après que le... À part ce que nous nous faisons qui est devenu... on a ajouté le volet cohésion sociale.. Alphabétisation dans la Cohésion sociale. Mais les autres volets continuent toujours.

Louise, Belgique, 46 ans, avocate de formation, responsable d'une association en Belgique

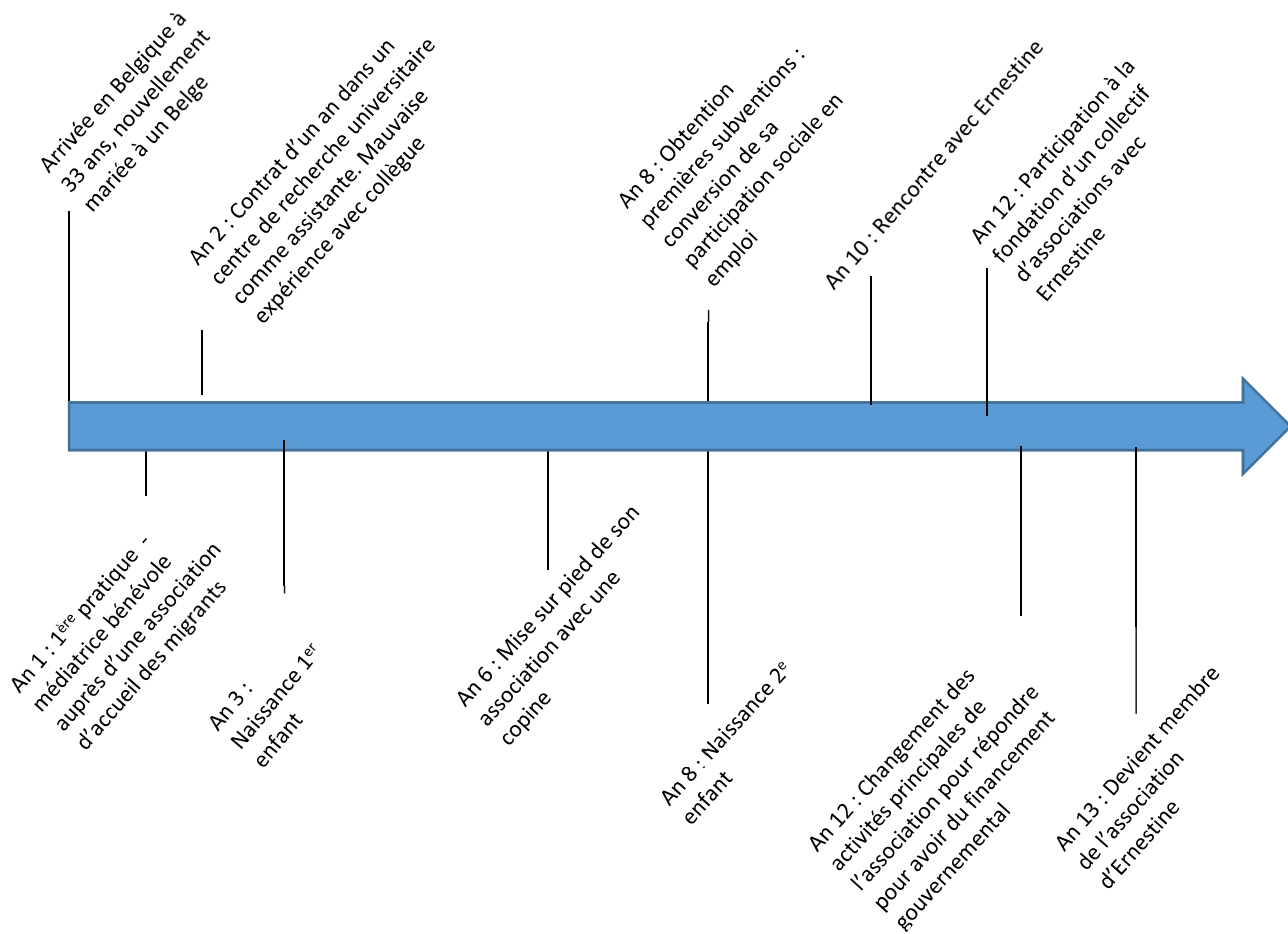
On remarquera ici le changement partiel de l'orientation des activités de l'ASBL et donc des pratiques de participation sociale de Louise, afin de répondre aux programmes de financement de la Communauté francophone de Belgique. Ce changement — et non le moindre puisque l'alphabétisation est un domaine d'intervention en soi — laisse penser que Louise a partiellement instrumentalisé sa trajectoire de participation sociale afin de se trouver un emploi.

Comme dans le cas de Luc, néanmoins, cela ne signifie pas qu'il ne reste pas une part d'engagement dans ce que fait Louise au sein de son ASBL. Elle le souligne d'ailleurs dans l'extrait suivant :

Je le fais pour les deux; par convictions d'abord et pour le moyen, pour le moyen financier parce qu'il faut payer les factures, il faut payer, contribuer à la maison, payer son pain et puis vivre normalement. Mais c'est d'abord par convictions, rendre service aux gens, partager mes connaissances, mes savoirs et puis si je peux en gagner ma vie OK. Si je peux aligner les deux, c'est parfait. Sinon, je serai obligée d'aller chercher un autre boulot ailleurs et puis, et puis... Parce qu'il faut travailler. Voilà.

Louise, Belgique, 46 ans, avocate de formation, responsable d'une association en Belgique

Figure 3 *Parcours de vie postmigratoire de Louise*



Les pratiques professionnelles de Louise et de Luc ne constituent donc pas un boulot « alimentaire ». Au contraire, elles demandent bien souvent un engagement plus important en termes de temps et d'énergie que ce qui est reconnu au travers de la rémunération reçue. Ce faisant, elles se situent bien plus à cheval entre la trajectoire professionnelle et celle de participation sociale plutôt que d'être ancrée dans une ou dans l'autre.

7.1.2 La voie de service ou le pont vers l'insertion professionnelle

Contrairement à la conversion directe de pratiques de participation sociales en pratiques professionnelles, la voie de service constitue une réponse à l'épreuve d'intégration où la participation sociale agit plutôt comme un levier qui permet une évolution de la trajectoire professionnelle. Il s'agit, en quelque sorte, d'emprunter une autre voie — parfois plus lente

et plus cahoteuse — pour arriver à destination, c'est-à-dire à une insertion professionnelle satisfaisante pour les participants.

À la sortie de ses études au début des années 1990, Clovis se trouve confronté à une discrimination ouverte dans sa tentative d'intégrer le marché du travail « conventionnel » :

Et après avoir fini l'université, là il y a eu un autre déclic. Ça veut dire que... c'est quatre ou six ans, je crois. Le déclic était simple. C'est que nous avons fini à cinq dans la classe, j'avais une mention très bien, mais j'étais surpris que, en cherchant du travail, je pouvais pas avoir du travail et mes autres collègues qui étaient blancs, l'ont eu directement. Donc, mon premier choc... C'est là que j'ai vu que j'étais différent des autres. Et en poussant, dans une des entreprises que j'ai sollicitées, un des chefs du personnel m'a dit clairement, après entrevue, après test : « Non, vous répondez aux critères qu'il me faut, mais il est impossible de vous engager, à ce poste en tant que chef du personnel. Parce que c'est trop tôt, en Belgique ». (I : D'accord, j'avoue que...). Donc ça a été un choc...

Clovis, 51 ans, conseiller en insertion économique dans une ASBL, coordonnateur bénévole d'une ASBL culturelle congolaise

Lucille, quant elle, est certaine d'avoir fait l'objet de discriminations après son arrivée en Belgique au milieu des années 1970, alors qu'elle cherche un emploi en enseignement :

[...] parce qu'avant, Sœur Clotilde avait trouvé une place pour moi. Elle m'a téléphoné et j'y ai été. Et cette personne quand elle m'a vu... À Sœur Clotilde, elle lui a dit : « oui, oui, oui, je vais le prendre » dès qu'elle m'a vu... Cette personne a dit : « Ha oui, mais justement, l'inspection vient d'envoyer quelqu'un d'autre... » et ainsi de suite. C'était des purs mensonges. **Parce qu'elle a engagé quelqu'un d'autre, elle n'a pas voulu de moi parce que j'étais Africaine.** C'est tout.

Lucille, 65 ans, Belgique, enseignante retraitée, coordonnatrice ASBL d'alphabétisation et d'aide aux devoirs

Ces difficultés sont loin d'être uniques, tant en Belgique qu'au Canada où les taux de chômage des migrants originaires de pays africains sont toujours plus élevés que ceux de la population en général. Plusieurs travaux soulignent que cet état des faits est en partie dû à une discrimination qui touche les immigrants de différentes origines ainsi que leurs enfants (Opoku-Dapaah, 2006; Schoonvaere, 2010; Creese, 2011). Il est alors possible qu'une expérience négative sur le marché du travail « conventionnel » amène une bifurcation dans la trajectoire professionnelle des personnes. Elles se tournent alors — volontairement ou non — vers la « voie de service » de la participation sociale afin de contourner ces obstacles.

Après avoir fondé une ASBL de promotion de la culture africaine, Clovis s'engage comme instigateur de la mise sur pied d'une fédération des associations africaines. Il devient peu à peu un des acteurs clés des démarches administratives et de concertation qui ont permis de mettre sur pied cette fédération. À l'aboutissement de ce processus, l'ASBL municipale qui a accompagné les associations africaines dans la construction de la fédération lui propose un emploi :

On a créé une association qui s'appelle ABC. C'était très simple comme association, c'est juste pour permettre la rencontre. [...]. On donnait des danses africaines, on faisait des cours de langue, [...]. Et puis, trois, c'était l'art culinaire. [...] C'était une stratégie aussi, c'est quand on a fait la fête, quand on a mangé, on s'est dit on passe un message. Le message était simple. Nous sommes confrontés par certains problèmes. [...] Et là, comme pendant ce temps, il y avait des associations disparates. [...] **dans les discussions où j'étais dans le café, les gens disent « Ah oui, mais comme vous avez un contact avec le monde associatif**, nous, on va créer aussi une représentation des gens qui ont des ASBL et nous allons tous ensemble appartenir dans ça ». Et grâce à une structure, ça s'appelle XYZ c'est une ASBL qui a deux missions. Cette structure se trouve dans différents quartiers les plus sensibles et essaie d'atteindre ces deux objectifs. La première c'est de mettre différentes personnes ou communautés... leur faciliter le vivre-ensemble. Deuxième objectif, c'est permettre aux gens qui se sentent exclus de réintégrer la société. [...] Elle est venue nous trouver. [...] ils ont dit « Mais quelles sont vos difficultés ? Et en quoi nous, on peut vous aider ? ».

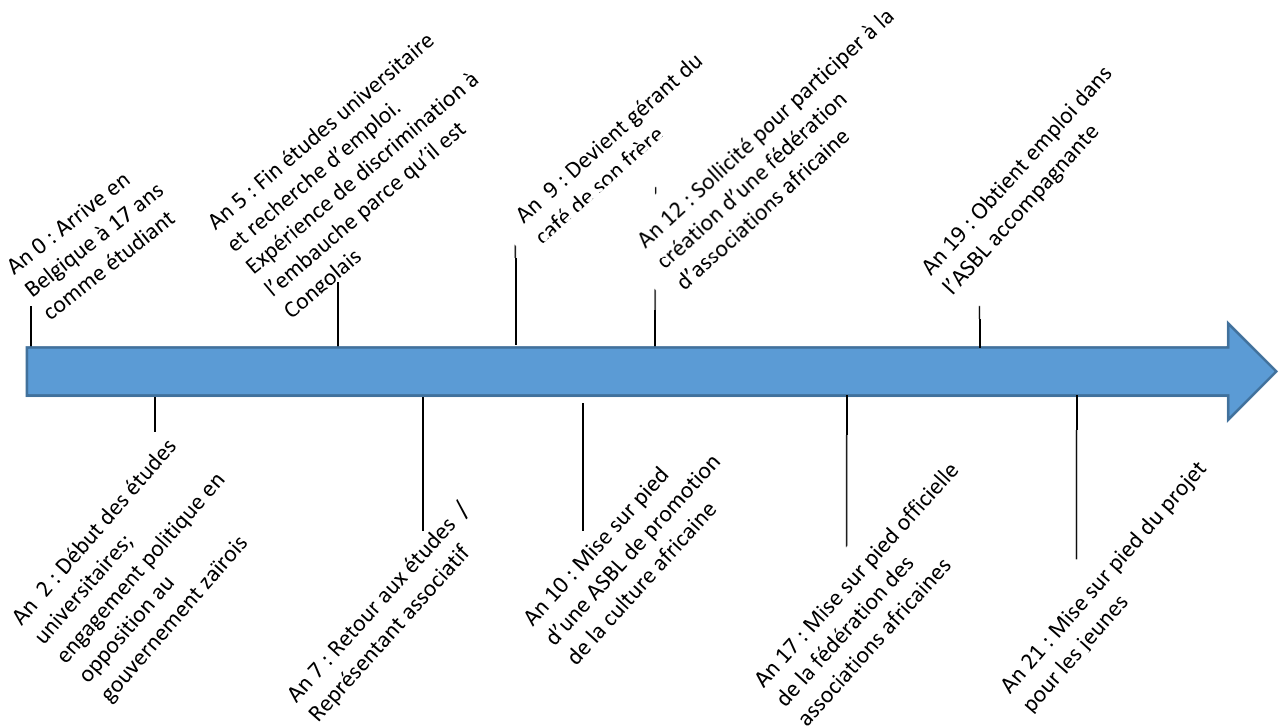
[...] quand on a obtenu la reconnaissance en 1999, quand on a eu la plateforme, je vous ai dit qu'il y avait une structure XYZ qui est venue [...] quand ils ont vu que j'ai eu la possibilité de coordonner la création de cette plateforme, ils ont dit « Ah, maintenant...vous pourriez venir travailler chez nous ». J'avais le choix. Ou bien j'étais employé [de] la plateforme [africaine] ou bien j'entrais dans la leur [chez XYZ]. J'avais deux choix. Je me suis dit « Non, je vais pas le... Le peu d'argent qu'on nous donne ici [à la plateforme africaine], je ne vais pas complètement le mettre à ma tête. On a des gens capables qui peuvent piloter ça. C'est mieux qu'ils continuent ». Donc, j'ai dit je veux entrer ici (SAS). Parce que je veux influencer ici. Je trouve quand ici, on apprend plus, nous gagnons. Donc, je vais entrer dans la structure autochtone qu'on appelle, belge-belge. Donc... Mais à condition, une des conditions, si vous voulez que je vienne chez vous, c'est que vous me laissez aussi, un volet que ma communauté en profite.

Clovis, 51 ans, conseiller en insertion économique dans une ASBL, coordonnateur bénévole d'une ASBL culturelle congolaise

La trajectoire de participation de Clovis lui ouvre donc deux opportunités d'emploi. D'un côté, un poste l'attendait à la fédération d'associations africaines qu'il a contribué bénévolement à mettre sur pied. De l'autre, l'ASBL communale qui avait accompagné la création de la fédération lui proposait un poste en son sein. Il décide d'aller travailler pour

cette dernière en justifiant son choix par les retombés que cet emploi pourrait avoir sur son engagement dans sa communauté.

Figure 4 *Ligne du temps du parcours de vie post-migratoire de Clovis*



Dans le cas de Lucille, sa trajectoire de participation sociale prémigratoire sert de levier pour lui ouvrir des portes de l'emploi en sol belge. Au Zaïre, elle s'est longtemps engagée dans un mouvement transnational catholique. Elle y a rencontré un prêtre belge qui l'a aidé à trouver un poste permanent en tant qu'enseignante au cycle secondaire.

En Afrique, je vous ai parlé de la fraternité [nom du mouvement]. Nous avions une équipe là; nous avons travaillé à [nom de la ville en RDC]. Et dans chaque équipe, il y avait un prêtre qui est votre aumônier. Notre aumônier, Pierre-Luc, quand il est revenu ici en vacances, il a dit à sa sœur : « Regarde Lucille, elle était enseignante, sous-directrice à tel endroit, il faudrait lui trouver du travail. Si tu ne lui trouves pas du travail, et bien, mon service, ma mission au Congo n'aura pas de sens. » Ça, je n'oublierai jamais. Et cette dame, Marthe, qui était professeure de religion, en a parlé à son inspectrice. Et son inspectrice, qui était religieuse, a fait de ça sa bataille. Chaque fois qu'elle allait inspecter, elle demandait : « vous n'avez pas besoin de professeur de mathématiques, vous n'avez

pas besoin... » Et elle est tombée sur l'abbé Séguin. Il était directeur et il a dit : « je vais l'engager ».

Lucille, 65 ans, Belgique, enseignante retraitée, coordonnatrice ASBL d'alphabétisation et d'aide aux devoirs

Ces participants utilisent les relations interpersonnelles développées au travers des pratiques de participation sociale afin d'accéder à l'emploi. D'une part, comme dans le cas de Clovis, ces relations peuvent mener directement à l'embauche. D'autre part, à travers ces relations, les gens peuvent accéder à de l'information concernant des opportunités d'emploi et, en quelque sorte, montrer « patte blanche » à des employeurs potentiels, comme pour Lucille. C'est aussi ce qui est, selon toute vraisemblance, arrivé à Julie. Celle-ci souligne dans son récit son engagement dès l'adolescence dans un des principaux partis politiques belges. Elle est alors animatrice de rue pour une association dont le Conseil d'administration est composé principalement de membres de ce parti :

Vous n'êtes pas obligée du tout de me dire le parti, mais je voulais juste savoir comment vous en êtes venu à ce parti-là?

Julie : Mais en fait... j'étais donc dans une association, une maison des associations où je faisais animatrice de rue. Et, j'étais... Attends. Je pouvais voter, mais je ne pouvais pas être sur les listes. C'est en... Quand j'ai eu ma nationalité belge et... ... Les dirigeants membres du conseil d'administration et toute la compagnie c'était la plupart du temps des politiques. Et l'un des dirigeants; mais ça je ne l'ai su qu'après, a dit; » oui, mais attends.... tiens, nous sommes en train de faire les listes, ça serait bien que Julie soit sur la liste »

Julie, 43 ans, agente de médiation en milieu associatif, coordonnatrice d'une ASBL de développement international.

Lorsqu'on examine sa trajectoire professionnelle, on constate que cet engagement politique précède de peu son premier emploi stable au sein d'une association pour les personnes sourdes. Cette association est liée étroitement à ce parti, son orientation politique étant même indiquée jusque dans son nom (Association des personnes handicapées [orientation politique]). Julie n'a pas nécessairement eu un "piston" pour obtenir cet emploi. Néanmoins, son récit et la discussion qui a suivi hors enregistrement suggèrent que ses relations avec des membres plus importants du parti lui ont permis d'avoir l'information sur l'ouverture d'un poste et peut-être d'être perçue favorablement lors du processus d'embauche. Or, ce premier emploi dans le milieu associatif est déterminant pour le reste de la trajectoire professionnelle de Julie. Elle travaille pendant plusieurs années pour cette association avant d'être employée dans une ASBL s'occupant de défense des familles, puis

dans une association de démocratisation de la culture. À propos de ce dernier emploi, elle souligne qu'elle travaille de près avec des responsables politiques (au moment de l'entrevue, dans sa région et dans la commune où elle travaille, un grand nombre d'entre eux appartiennent à son parti) :

Parce qu'au-dessus de moi, par rapport à l'agent de concertation, ce sont des ministres puis les bourgmestres, échevins et tout ça, il y a en dessous de moi, c'est le public cible. La boîte qui m'engage, la boîte aux lettres pour mon salaire. C'est peut-être vulgaire, c'est vulgarisé hein? Donc, au niveau des ministres, ils savent... En tout cas, certains savent comment je fonctionne. Donc... Faut pas me faire chier quoi. Donc, le boulot, il est fait. C'est bon.

Julie, 43 ans, agente de médiation en milieu associatif, coordonnatrice d'une ASBL de développement international

L'expérience gagnée au travers des pratiques de participation sociale n'agit pas nécessairement comme levier dans les trajectoires professionnelles des participants, contrairement à ce que mettent de l'avant plusieurs discours sur le bénévolat comme outil d'insertion professionnelle. Les gens mobilisent plutôt des liens sociaux développés par la trajectoire de participation sociale en tant que capital social pour agir sur la trajectoire professionnelle. Au fond, il s'agit ici d'un mécanisme de cooptation par les futurs employeurs. Ils peuvent intervenir autant dans la transformation de pratiques de participation sociale en pratiques professionnelles que dans la participation sociale comme voie de service.

En effet, l'intervention de la trajectoire de participation sociale de plusieurs participants sur leur trajectoire professionnelle repose plus ou moins directement sur un mécanisme de cooptation. Ainsi, Clovis est recruté par la responsable de l'ASBL avec laquelle il a collaboré dans le cadre de la mise sur pied de la fédération d'associations africaines. Luc est coopté dès le départ pour remplacer — bénévolement — la présidente du groupe étudiant local du parti ABC, puis pour se présenter comme vice-président de regroupement des jeunes de Bruxelles. C'est à travers ce parcours qu'il accède finalement au poste de président des Jeunes ABC, poste dans lequel s'entremêlent ses pratiques professionnelles et de participation sociale. Dans le cas de Lucille, la recommandation et l'intervention directe du prêtre rencontré au cours de sa trajectoire de participation sociale au Zaïre jouent un rôle important dans son embauche permanente comme enseignante dans une école belge. Finalement, dans le cas de Julie, le mécanisme de cooptation s'est fait plus

discret. On peut considérer que son activité militante dans un parti politique lui a sans doute permis d'être informée de la possibilité d'un poste au sein d'une ASBL affiliée à ce parti.

Par ailleurs, dans une majorité de cas présentés ici, l'emploi obtenu au travers de la trajectoire de participation sociale ne se situe pas au sein du marché « conventionnel » du travail composé d'entreprises privées et publiques. En effet, Louise, Julie et Clovis travaillent tous les trois dans le secteur associatif belge tandis que Luc semble se construire une carrière au sein d'un parti politique « mainstream » belge. Les espaces hybrides comme le milieu associatif ou un parti politique, où l'on retrouve à la fois du travail salarié et des pratiques de participation sociale, seraient donc des espaces plus flexibles et plus ouverts que le marché du travail traditionnel. Ils fourniraient ainsi une alternative lorsque les tentatives d'intégrer ce dernier ne fonctionnent pas.

Finalement, à ma grande surprise, il est possible de constater que tous les participants relevant de cette catégorie sont établis en Belgique. On aurait pu s'attendre à trouver quelques participants canadiens dans cette catégorie. En effet, le gouvernement canadien a reconnu — voire encouragé pendant plusieurs années — la mise sur pied d'associations à caractère ethnique et/ou identitaire (Bloemraad, 2006). De l'autre côté, en Belgique, dans la communauté francophone, de telles associations sont moins bien vues (Rea, 2007). Je reviendrai au chapitre 10 sur les éléments pouvant permettre de mieux comprendre une telle situation.

Ainsi, l'articulation entre la trajectoire professionnelle et celle de participation sociale représente une façon de s'acquitter de l'épreuve d'intégration dans le domaine de l'emploi. Cette articulation a permis à certains interviewés de réussir leur insertion professionnelle et d'occuper un emploi qui les satisfasse. Clovis et Louise ont même ainsi supplanté un départ apparemment très difficile sur le marché de l'emploi, départ qui aurait pu orienter l'ensemble de la trajectoire professionnelle. Ces emplois, pour plusieurs participants, se retrouvent dans le secteur associatif (ou politique), ce qui permet d'envisager ce dernier comme un espace alternatif au marché de l'emploi traditionnel où les nouveaux arrivants rencontrent souvent de nombreuses difficultés. Cependant, même si aucun répondant n'en fait état, il est possible que des emplois au sein de cet espace soient moins bien payés.

7.2 Les trajectoires de participation sociabilisantes : créer et entretenir des liens sociaux

La trajectoire de participation sociale représente un élément important dans la construction et le maintien de la sociabilité de plusieurs participants. De plus, cette trajectoire permet à certains d'entre eux de faire face à l'échec de leur trajectoire professionnelle au travers de la valorisation de la sociabilité. Elle favorise la création de nouveaux liens d'amitié et de sociabilité et permet d'entretenir ceux qui existent déjà, par la participation à des projets communs.

La notion de sociabilité peut désigner l'ensemble des relations qu'un individu entretient avec autrui (Rivière 2004), y compris des relations qui sont contraintes et qui ne s'inscrivent pas dans le lien de participation élective. Il existe ainsi différents types de sociabilité, selon la forme prise par les différentes relations (Forsé, 1991; Rivière, 2004). Cependant, dans le cadre de cette thèse, j'aurai recours à la notion de sociabilité telle que pensée par Claire Bidart. Cette dernière fait du caractère volontaire des relations de sociabilité la pierre d'assise de cette notion (Bidart, 1994). Les contextes sociaux dans lesquels ces relations sociales pèsent de façon importante sur la forme que celles-ci prennent.

Les trajectoires incluses ici sont celles qui structurent une partie importante de la sphère de sociabilité des enquêtés. J'ai choisi de ne pas traiter de la sociabilité en tant que trajectoire, bien que cette possibilité existe, du moins théoriquement. En effet, ce thème a émergé plus tard durant l'analyse, ce qui ne m'a pas permis d'amasser suffisamment de données concernant sa dimension temporelle afin d'assurer la qualité et la validité des analyses qui en auraient découlé.

7.2.1 La participation comme levier de création de liens

La trajectoire de participation sociale de certains des répondants leur offre l'occasion de créer de nouveaux liens d'amitié et de sociabilité. Dans les récits, le renouvellement de ces liens est particulièrement important au moment de l'arrivée et de l'installation dans un nouveau milieu, et plus particulièrement, lorsque l'individu ne connaît que peu de gens, voire personne, dans son nouveau milieu de vie. Dans ces cas, ces nouveaux liens sont essentiels pour combattre l'isolement social qui accompagne ce type de trajectoire

migratoire. Les récits d'Alice et de Thérèse concernant leurs trajectoires respectives de participation évoquent clairement ce cas de figure. Alice est une militante politique de longue date dans un parti d'opposition en RDC et est arrivée en Belgique, à la suite d'évènements qui ont mis sa sécurité en danger. Elle a depuis obtenu le statut de réfugié et puis a été naturalisée belge. Dès les premières semaines suivant son arrivée en Belgique, elle rejoint la cellule locale de son parti :

Entre temps, j'étais perdue parce que je n'avais personne. Tu vois, j'étais là, mais je ne connaissais personne. Et puis je me suis renseignée un jour. Je voyais... il y a des Africains. J'ai dit, comme je t'ai dit, je cherche des gens de [nom du parti politique]. Il y a pas des gens de [nom du parti politique]? Ha oui oui, moi, je connais un certain monsieur qui est ici à Verviers, de l'UDPS. C'est comme ça que je me suis.. Grâce à [nom du parti politique]. Le monsieur, il m'a pris et m'a ramené là-bas ce monsieur-là. Il m'a présenté plein de gens. Je lui ai raconté toutes mes histoires, comment j'ai souffert quand j'étais au centre d'accueil, tout ça. Il m'a dit : « Bon ça va, mais nous... maintenant on a réunion telle date ». Je suis allée à la réunion. C'est là maintenant que j'ai commencé à vivre... avec des gens... C'est-à-dire que ma famille, c'était ces gens-là. Je ne connaissais personne. Quand il y avait réunion, j'allais en réunion, eux, ils m'invitaient aussi chez eux. Ha! il y a un tel là, il est membre de [nom du parti politique]. Sans eux, je suis rien. Parce que... à ce moment-là, on ne pouvait pas travailler. On ne pouvait pas aller à l'école parce que tu n'as rien.

Alice, 46 ans, Belgique, Infirmière, militante dans un parti d'opposition congolais

Thérèse, quant à elle, a été parrainée par son mari qui avait obtenu un statut de réfugié au Canada à cause de ses activités politiques en RDC. Cependant, deux ans après son arrivée au Canada, elle quitte son mari et vient s'installer à Ottawa. Il s'agit pour elle d'un divorce très difficile.

Puis, pourquoi quand vous êtes arrivées à Ottawa, vous avez décidé de vous établir du côté ontarien par rapport au côté du Québec...

Thérèse : Quand je suis venue au Canada, à Montréal... Venir ici, c'était même sur le conseil d'une femme québécoise. Le climat ne passait pas bien entre mon mari et moi et je n'avais même pas droit à l'aide sociale, parce que j'étais venue en regroupement familial et il avait un bon salaire. Alors... Elle m'a dit « Ta situation me préoccupe personnellement. Je vois comment tu vis, je vois ta réalité. Ce n'est pas la réalité sur le document. Ce qui fait que je ne peux rien faire en dehors de ce que je suis sur le document... Est-ce que ça va avec ton mari ? » J'ai dit « Ça ne va pas du tout », parce que ça n'allait pas. « Déplace-toi. Si tu voudras, tu pourras réintégrer ton mari, mais d'abord aie le temps de te remettre, aie le temps d'avoir quelque chose... Parce que tu peux mourir. Je te dis sincèrement, tu peux mourir. Je vois, je te connais pas... » Parce que je ne suis pas de nature à sortir, à aller demander... Elle m'a dit « Je préfère que tu ailles en dehors du Québec, tu pourras, tu ne vas pas mourir, parce qu'il y a des structures ». Le site qu'elle me donnera... J'ai tapé partout... Bon Vancouver (inaudible)... Donc, Ottawa, parce qu'il y a quand même le français à Ottawa

À son arrivée à Ottawa, elle s'engage rapidement à l'église paroissiale du quartier où elle demeure. Au moment de l'entrevue, non seulement elle assiste aux messes, mais elle est aussi ministre des offrandes dans sa paroisse ainsi que chantre pour un groupe charismatique qui pratique des veillées de prière hebdomadaires. De plus, durant les premiers mois après son arrivée à Ottawa, elle s'est engagée dans un club de discussion œcuménique ainsi que dans le chapitre local de Développement et Paix.

Dans les deux récits, la trajectoire de participation permet de faire face à une période difficile du parcours de vie, celle de l'arrivée dans une nouvelle société, un nouveau milieu où l'on ne connaît personne. Dans le cas de Thérèse, un divorce difficile marque aussi cet épisode. Or comme le soulignent Bidart, Degene et Grossetti (2011), la séparation et la mobilité géographique sont deux moments biographiques qui, déjà pris de manière séparée, ont tendance à provoquer un repli des réseaux sociaux. En effet, il s'agit de moments où il y a une coupure dans les interactions avec des personnes que l'on fréquentait régulièrement, voire quotidiennement. Dans une mobilité géographique, les interactions avec des amis, des proches et des collègues de travail changent d'intensité à cause de la distance géographique qui sépare les individus. Ces interactions moins fréquentes peuvent ainsi mener à un effritement des relations. Dans le cas d'une séparation, ce sont souvent les réseaux d'amis communs des deux conjoints qui sont mis à mal. Dès lors, on peut penser que Thérèse était particulièrement vulnérable au risque d'isolement social.

C'était lui, l'unique personne que je connaissais dans ce pays. Je suis venue pour lui, dans ce pays avec les enfants qui grandissent. Donc tu vois le mariage chez nous, c'est pas comme ici où on s'en fout. Donc, j'avais la pression du côté de la famille, mais entretemps, j'avais la pression ici dans tout ça là. Mais, j'étais... J'aimais avoir la compagnie des gens et là...

Néanmoins, au moment de l'entrevue, au travers de son engagement, elle souligne que grâce à sa participation au sein de son église, il lui a été possible de solliciter de l'aide auprès d'une de ses co-paroissiennes :

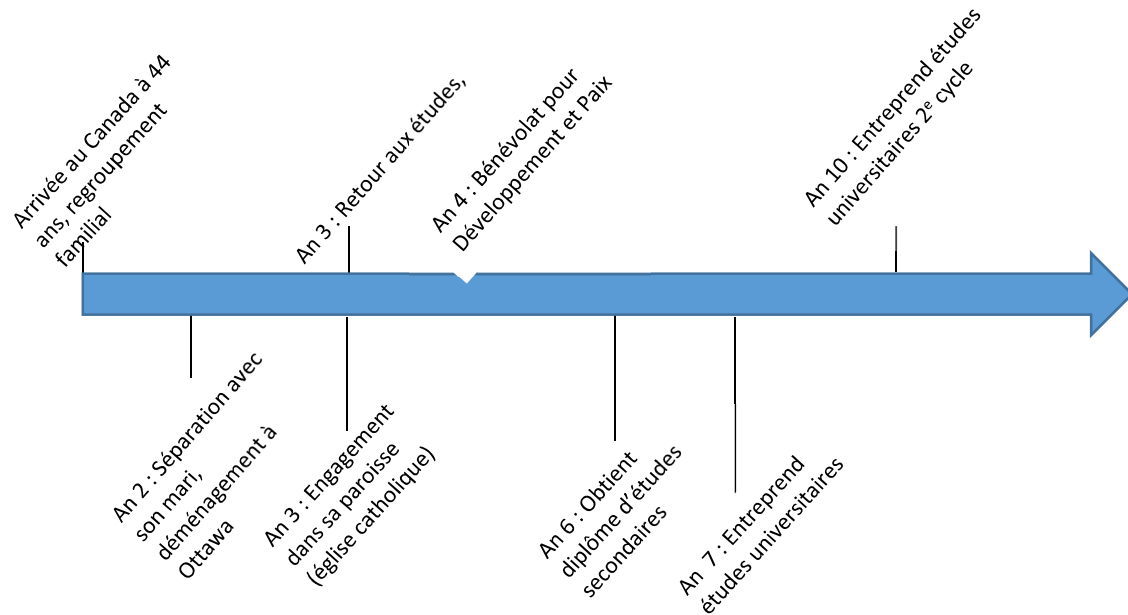
Oui, il y a une femme, une Canadienne. D'ailleurs, c'est avec elle que je vais chaque dimanche à midi. Elle passe souvent me prendre. Bon elle a commencé le jour... À l'époque où il y a eu grève... de OC Transpo. C'est là que je lui ai demandé et donc jusqu'à maintenant, on est ensemble. Elle vient souvent me chercher, on part à l'église. Même c'est elle qui a amené mes enfants à l'école à cette époque-là. Et, c'était... Vraiment, pour moi, c'était une aide merveilleuse.

Thérèse, 50 ans, Canada, étudiante aux cycles supérieurs, engagée dans sa paroisse

Cet extrait permet donc de constater que Thérèse a pu faire face au risque d'isolement social résultant à la fois de son divorce et de sa mobilité géographique (inter et intra-nationale) grâce à la participation sociale. À travers ses pratiques, elle a construit des liens de sociabilité au sein de sa paroisse, liens sur lesquels elle peut compter en cas de besoin.

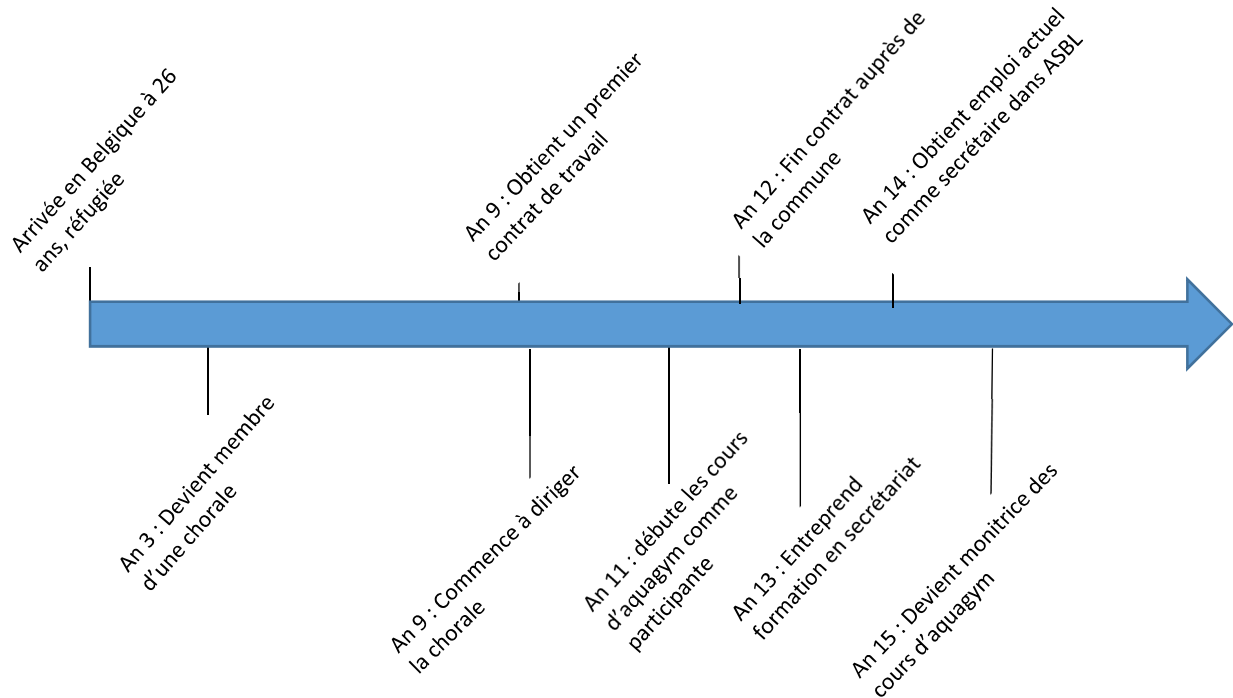
Par ailleurs, Thérèse et Alice ont été capables d'amorcer leur trajectoire de participation relativement rapidement après leur arrivée au Canada et en Belgique puisque ce nouvel épisode participatif était en étroite continuité avec leurs pratiques en RDC. En effet, Alice était engagée dans la cellule locale du parti politique congolais dans lequel elle militait avant que les circonstances ne l'obligent à quitter le pays pour assurer sa sécurité. Thérèse, quant à elle, était très impliquée dans sa paroisse et dans son diocèse à Kinshasa. Dans les deux cas, leurs « nouvelles » pratiques de participation sociale les amenaient en fait sur un terrain connu. Alice a ainsi retrouvé dans la cellule du parti, sinon les mêmes personnes, du moins les mêmes codes, les mêmes idéologies et les mêmes structures partisans. Quant à Thérèse, on peut penser que son engagement a peut-être nécessité une certaine adaptation. La façon de fonctionner, les normes et les codes de l'Église catholique canadienne diffèrent sans doute quelque peu de celles de l'Église catholique congolaise, comme le soulignent Cécile et Martin dans leurs récits respectifs. Néanmoins, on peut penser que sa paroisse d'accueil lui offrait tout de même certains points de repère.

Figure 5 *Ligne du temps du parcours de vie post-migratoire de Thérèse*



Pour d'autres interviewés, la création de nouveaux liens de sociabilité au travers de la trajectoire de participation sociale survient plus tard durant leur parcours de vie dans la société d'installation. Cela a alors un effet beaucoup moins important sur le processus d'intégration, les répondants ayant déjà développé d'autres liens de sociabilité en dehors de leur trajectoire de participation sociale. J'ai alors classé les trajectoires de participation sociale de ces répondants soit comme des trajectoires professionnalisantes ou alors comme étant sans effet sur le processus d'intégration. Seule Constance fait état, dans son récit, de la création plus tardive de liens de sociabilité et d'amitié qui sont issus de la trajectoire de participation sociale et qui s'articulent au processus d'intégration.

Figure 6 *Parcours de vie post-migratoire de Constance*



Ainsi, au moment de mon entrevue avec elle, cela faisait environ 4 ans que Constance animait des cours d'aquaforme offerts par une ASBL à la piscine communale, après avoir suivi les mêmes cours durant 3 ans. Et cela faisait environ 3 ans qu'elle codirigeait une chorale au sein de sa paroisse (à laquelle elle participait depuis son arrivée en Belgique). Dans les deux cas, elle avait été sollicitée par les responsables de ces deux activités pour prendre ces responsabilités supplémentaires. Sa trajectoire de participation sociale s'était donc amorcée assez récemment, lorsque l'on prend en compte qu'elle vivait en Belgique depuis près de 16 ans au moment de l'entrevue. En examinant son parcours de vie, on constate que le début de sa participation aux cours d'aquagym coïncide avec un événement important de sa trajectoire professionnelle : un premier emploi en Belgique. En effet, durant les 8 premières années passées dans ce pays, elle était femme au foyer. L'amorce plus tardive d'une carrière peut s'expliquer par le fait que durant ces 8 premières années, elle avait de jeunes enfants à la maison. Son arrivée sur le marché du travail coïncide avec l'entrée à la maternelle de sa plus jeune. Ainsi, le fait que ses filles soient

plus âgées et prises en charge par l'institution scolaire — gratuitement — lui permet de dégager de la disponibilité pour le travail et éventuellement pour des loisirs et la participation sociale. Cette nouvelle disponibilité lui ouvre ainsi de nouveaux espaces de sociabilité. D'ailleurs, les liens qu'elle a par la suite développés dans son cours d'aquagym sont très importants pour elle :

[...] Voilà, donc après la natation, on se sépare. Soit on prend un petit café — parce qu'il y a un bistro-là, un petit café-bar — soit on se sépare et on se revoit le samedi prochain. Mais à part les activités de natation, on se donne aussi rendez-vous pour aller manger, par exemple, pour les anniversaires.

Ok, est-ce que vous les considérez comme des amis à ce moment-là ?

Constance : Voilà, voilà, voilà. On se voit pour des occasions. Pour le Nouvel An... On fait des fêtes. Parce qu'en fait, eux, ils ont aussi... Les gens avec qui je fais la natation, ils font aussi la gymnastique en salle, mais moi je n'ai pas le temps, je n'ai pas le temps. Donc parfois ils font des spectacles et je suis invitée. Parfois, on sort pour aller manger, pour tel ou tel anniversaire, pour telle fête ou telle fête d'une personne.

Constance, 46 ans, Belgique, Adjointe administrative dans une ASBL, monitrice de natation et dirigeante de chorale.

De plus, les cours d'aquagym et les activités liées à la chorale semblent faire partie des rares moments où, dans sa semaine, Constance a l'occasion de se retrouver avec des gens avec lesquels elle entretient ces liens de sociabilités :

Voilà. Comme participation de loisir, si on peut dire, je donne le cours de natation. Je suis dirigeante d'une chorale dans ma commune et puis... voilà. Ça, c'est vraiment le loisir que je peux faire par rapport à... aux gens d'ici, par rapport à la communauté. [...] Par rapport à mes journées, par rapport à mes activités, c'est d'abord le travail, après le travail, c'est la maison. Les activités proprement dites, je les fais le week-end. C'est le week-end, parce que je n'ai pas le temps la semaine, parce que je travaille de 9h à 17h. Donc, vraiment le week-end, c'est vraiment... Samedi, c'est la natation. C'est tôt le matin, c'est déjà 9h30 à la piscine, 1h30 de cours de natation. Après, je reste encore pour faire moi-même, nager un peu et terminer. Après la natation, c'est vraiment m'occuper de ma cuisine, faire à manger pour les enfants, essayer de préparer un peu quelque chose pour la semaine, deux-trois jours. Et puis, le dimanche, vraiment, la matinée est consacrée à l'activité, à l'église. Même le jour où je ne dirige pas la chorale, parce que je ne dirige pas tous les dimanches, c'est beaucoup pour moi. Même le jour où je ne dirige pas, je chante tous les dimanches. Donc je chante tous les dimanches à l'église. Voilà. Donc c'est vraiment chanter à l'église. La messe commence à 9h30 jusqu'à presque 10h45 et après c'est les répétitions pour le chant et après les répétitions, c'est la maison, c'est de nouveau m'occuper des enfants, de la maison et puis voilà. Les activités, je les fais exclusivement le week-end.

Constance, 46 ans, Belgique, Adjointe administrative dans une ASBL, monitrice de natation et dirigeante de chorale.

Le temps disponible semble donc avoir été et toujours être un facteur clé dans la trajectoire de participation de Constance. Il explique d'une part l'amorce plus tardive de cette trajectoire par rapport à d'autres participants. D'autre part, il jette aussi un éclairage sur l'importance que les pratiques de participation et les moments qui y sont consacrés prennent dans son quotidien et dans son temps de sociabilité.

7.2.2 « Des amis me l'ont demandé » : la participation sociale comme support de liens déjà existants

Certaines pratiques de participation sociale des répondants permettent l'entretien de liens de sociabilité et d'amitié plus anciens au travers de la participation à des projets communs aux personnes partageant ces liens d'amitié. Dans plusieurs cas, la sollicitation par des amis amène les gens vers de nouvelles pratiques s'inscrivant dans leur trajectoire de participation sociale. Ces résultats correspondent à ce que montrent plusieurs enquêtes quant à l'importance de la sollicitation par les pairs dans l'amorce de pratiques de participation sociale (Passy, 2003; Krahn & al., 2009). La trajectoire de participation sociale de Robert fait office de cas de figure de cette dynamique :

Ça ne venait pas de moi, on m'a sollicité par des religieux, des amis pasteurs congolais. [...] ils m'ont intéressé, ils m'ont dit « Écoute, nous mettons en place cette structure ici, nous aimerons que tu puisses prendre la direction pour l'Ontario de la structure ». J'ai dit « Bon, il n'y a pas de problèmes ». L'idée, c'est que, moi j'avais la possibilité ici de réunir tous les membres de la communauté, de leur en parler et de trouver des adhérents et pour que ces gens-là, ici au Canada et aux États-Unis puissions avoir la possibilité d'aider effectivement...

(à propos d'une première association créée pour le développement de son pays d'origine, mise sur pied en 2001)

C'est-à-dire que le [nom de l'association], lui s'occupe de... de faire la promotion de la culture scientifique. C'est-à-dire que si, au niveau de la diaspora afrodescendante, il y a quelqu'un qui a... fait une recension de ses écrits ou qui va publier prochainement quelque chose... on lui donne l'occasion de venir parler à la communauté, à la société, voilà ce que je fais comme travail. C'est à travers des réflexions comme celle qu'on a vue la semaine dernière. C'est ça la mission du [nom de l'association].

[...] Je suis parmi les gens qui ont été approchés, qui ont collaboré à la mise en place, oui, mais il y avait déjà quelqu'un que je connaissais qui... travaillait à ça, qui m'a approché.

(à propos d'une association locale regroupant des chercheurs et intellectuels africains/africanistes, mise sur pied par Joël qui est ami avec Robert, mise sur pied en 2007)

Le Regroupement pour le pays, ça, c'est un mouvement assez... Je ne suis pas initiateur de l'organisation, mais ce sont d'autres amis qui ont mis ça en place et qui m'ont appelé

pour dire « Mais, écoute, voilà. Voilà ce que tu fais, ça correspond un peu à ce que nous voulons que tu sois avec nous ».

(à propos d'un mouvement d'opposants au gouvernement de Kinshasa basé à Ottawa, mis sur pied en 2010)

Je suis parmi ceux qui ont organisé le colloque à Washington et lorsqu'on a fini le colloque à Washington, j'ai envoyé à des amis qui sont à travers l'Europe les documents de ce qu'on avait fait et les amis qui étaient en Suède m'ont dit « Ben écoute, nous avons pensé à quelque chose comme ça. Et bien voilà, est-ce que tu peux... adhérer et de bâtir le mouvement à partir du Canada ? » Et là, ils m'ont dit, « Ben écoute, tu vas être le secrétaire général ». J'ai dit « bon, ils m'ont mis secrétaire général, alors ok ». Et j'ai intéressé des amis qui sont ici

(à propos d'une organisation transnationale de la diaspora congolaise, mise sur pied en 2012)

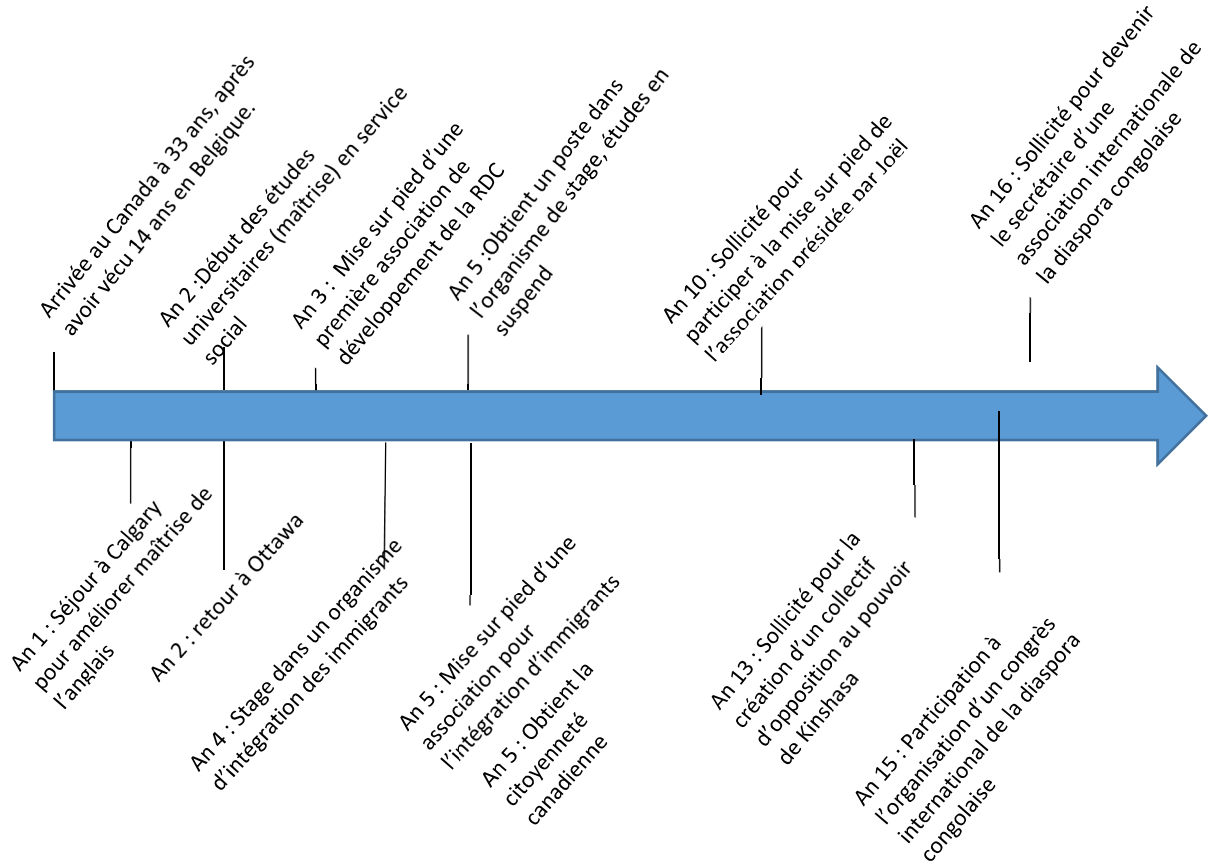
Robert, 48 ans, Canada, conseiller en établissement pour un organisme communautaire, membre actif de plusieurs associations congolaises

Les extraits du récit de Robert montrent clairement le rôle joué par la sollicitation dans sa trajectoire de participation sociale, puisque cela l'amène à différentes pratiques. En ce sens, sa trajectoire est en concordance avec les travaux statistiques menés sur les motivations de l'engagement bénévole. En effet, selon ces travaux, la volonté de « faire quelque chose avec d'autres personnes » constitue une des motivations les plus importantes des pratiques bénévoles (Prouteau & Wolff, 2004). En ce sens, la sollicitation est justement l'invitation lancée par un individu à d'autres « de faire quelque chose » ensemble. La réponse positive de Robert à ces différentes demandes de contribution aux projets de ses amis et connaissances montre l'importance accordée aux liens qui les unissent les uns aux autres.

Voilà, ce qui a toujours fait que je m'engage dans... Dans des projets ou des activités ça toujours été, enfin, ça souvent été, parce que voilà, je rencontrais des gens avec qui je m'entendais bien. Ça c'est.. Ç'a toujours été ça le point de départ en fait. L'amitié. Ç'a toujours été que, voilà... Ça a d'abord été relationnel puis après c'est devenu... J'avais envie de faire quelque chose avec eux.

Robert, 48 ans, Canada, conseiller en établissement pour un organisme communautaire, membre actif de plusieurs associations congolaises

Figure 7 *Parcours de vie post-migratoire de Robert*



La personne-ressource : être sollicité de toutes parts

Cette sollicitation peut aussi concerner une action ou une pratique informelle, une demande d'aide comme il en existe de nombreuses entre amis et connaissances. Cependant, chez certains répondants, ces pratiques sont récurrentes et forment une partie importante de la trajectoire de participation sociale. Ces répondants agissent en effet comme personne-ressource ou personne-référence au sein de leurs différents réseaux sociaux. Viviane ainsi que Bénédicte ont chacun une trajectoire de participation sociale constituée en partie importante de ce genre de pratiques et forment par le fait-même des figures-type de personne-ressource dans leur communauté respective :

J'ai commencé à aider, à écouter les gens des fois qui avaient des problèmes. Surtout les jeunes de mon âge. Donc, je m'asseyais, je suivais avec eux... Si j'avais une amie qui avait des problèmes, j'étais là pour elle, je commençais à lui parler à la consoler. J'ai commencé à faire ça graduellement. Donc, j'étais un peu un genre... Ah, une épaule. Je deviens un

soutien, je deviens une mère, je deviens une sœur, une tante. Même les jeunes filles, elles m'appellent, elles m'écrivent sur mon Facebook « Est-ce que je peux t'appeler? J'ai tel ou tel problème ? Maman fait ça, mon père fait ça ? » Donc, je deviens quand même...

Viviane, 40 ans, Canada, fonctionnaire fédérale, membre d'associations congolaises

Parce que le garçon, par exemple, il m'a donné sa carte ici. Bon, lui il travaille au niveau du marketing, c'est son métier, je lui avais déjà parlé, mais j'ai eu la chance de le rencontrer, donc je vais lui téléphoner pour qu'il gère cette partie-là. Avec lui [...], il me connaît depuis longtemps, je suis un peu le grand frère, quoi. Il y a d'autres relations, en termes d'accompagnement psychologique. J'accompagne aussi en termes de confiance un certain nombre de jeunes de la communauté, quoi. Il a fait partie de ces jeunes-là où je leur ai donné des impulsions.

Bénédicte, 58 ans, Belgique, traducteur indépendant, président d'une ASBL culturelle

Dans ces derniers cas, il ne s'agit pas nécessairement de liens d'amitié, mais de liens de sociabilité plus généraux, puisque les relations développées sont plutôt des relations de soutien. Cependant, comme il en sera question au chapitre 8, il s'agit de liens qui restent importants pour le processus d'intégration puisqu'ils permettent à ces personnes de bénéficier des effets de protection et de reconnaissance. Ainsi, le développement et l'entretien de liens de sociabilités au travers des pratiques de participation prennent une forme cyclique et supportent le développement et l'entretien d'autres liens.

Une participation sociale commune ne renvoie pas uniquement au partage d'un projet ou d'une cause. Elle signifie souvent des moments partagés, du temps passé ensemble, ce qui favorise justement l'entretien des liens d'amitiés et de sociabilités. C'est notamment le cas d'Albert, un comptable établi en Belgique, qui retrouve chaque mois ses amis avec lesquels il a mis sur pied une association d'entraide. Celle-ci permet au groupe d'amasser des fonds pour les imprévus dans la vie de tout-un-chacun.

C'est une association, on se rencontre seulement une fois par mois. Donc, on se rencontre, on fait une réunion et puis on fait le bilan. Le but de cette association, c'est juste l'entraide entre nous, quoi. Quand il y a par exemple un évènement, le baptême d'un enfant ou le deuil, ainsi de suite, au lieu d'amener par exemple... Quand il y a un baptême, je donne l'exemple, au lieu d'amener un cadeau à titre personnel, on va prendre de l'argent au niveau de la caisse, on achète un cadeau au nom de groupe. Voilà. Le but était aussi de renforcer le lien d'amitié entre nous. On sait au moins que tous les mois, on se rencontre une fois dans une famille. Donc, on fait la tournante de la présidence quoi. Par exemple, mars, je suis président. S'il y a un problème, c'est moi qui suis censé le gérer. S'il y a une nouvelle à diffuser, moi je reçois la nouvelle et je l'envoie par exemple à toi et je sais que, après toi, c'est par exemple Gaston et ainsi de suite. Donc toi t'envoies à Gaston. [...]
Tout ça, c'est prévu dans le calendrier, on sait qu'à telle date, la présidence sera dans telle

famille et cette famille-là va recevoir. Ils reçoivent tous les membres et tous les membres contribuent pour que le poids ne soit pas à la famille, le poids financier ne soit pas à la famille.

Albert, 47 ans, Belgique, comptable indépendant, membre d'une association d'entraide

Une dynamique semblable anime certaines pratiques de participation sociale de Nina, 47 ans, installée au Canada depuis une quinzaine d'années. Mère de 3 enfants, elle vient s'établir seule au Canada, d'abord à Montréal puis à Ottawa, où elle ne connaissait personne à son arrivée. Dès lors, l'entretien de liens d'amitié avec d'autres femmes d'origine congolaise rencontrées au courant de sa vie dans la société canadienne est particulièrement important :

Comment ce groupe-là s'est formé ? Est-ce que quand vous êtes arrivées à Ottawa, il existait déjà ?

Nina : Non, le groupe n'existait pas, quand je suis arrivée à Ottawa. Je me rappelle que quand j'étais à Montréal, ce qu'on a failli commencer. On a commencé le groupe, mais après, un grand nombre de Mamans sont venues ici. Elles ont quitté Montréal pour Ottawa. Et puis le groupe s'est dissout. Et puis, quelque temps après, on a essayé de reformer ce groupe ici. Alors on a essayé d'intégrer d'autres Mamans. C'était pas facile, parce qu'on se rencontre une fois au mois, puis... Ça peut tomber que ce dimanche-là, avec l'horaire, le quart de travail... Il y a des gens qui étaient pas disponibles. Mais, quand même, on a essayé de faire un effort. Alors, c'est comme ça que s'est formé..

Nina, 47 ans, Canada, Employée de Postes Canada, membre d'un groupe de « Mamans »

Ce dernier extrait du récit de Nina souligne donc l'importance du temps passé en co-présence dans l'entretien des relations d'amitié et de sociabilité. Sans temps disponible, les pratiques qui sous-tendent ces relations ne peuvent pas prendre place et par conséquent, celles-ci risquent de disparaître à plus ou moins long terme. Par ailleurs, cet extrait annonce déjà les chapitres au cours desquels je me pencherai sur les dynamiques à l'œuvre dans l'articulation des différentes trajectoires qui façonnent l'expérience d'intégration des participants à ma recherche.

7.2.3 « Même si je n'ai pas d'argent, les gens me respectent » - L'échec de la conversion et la compensation par la participation

Comme mentionné, l'articulation entre la trajectoire de participation et la trajectoire professionnelle ne vient pas toujours avec un emploi à la clé, malgré les attentes que peuvent avoir les individus. L'histoire de Colin, déjà évoquée dans le chapitre précédent, représente bien ce cas de figure.

Arrivé au Canada au milieu des années 1990 en tant que réfugié, Colin s'engage rapidement dans un grand parti politique canadien, tout en poursuivant des études universitaires : d'abord un certificat en science politique, puis un baccalauréat en théologie et finalement un « Master of Divinity (M.Div) » qui est un prérequis pour être ordonné pasteur au sein de l'Église Unie du Canada. La fin de ses études marque pour lui le début d'une longue période d'instabilité et de difficultés dans sa trajectoire professionnelle. En effet, malgré sa maîtrise, il ne réussit pas à trouver de poste au sein de l'Église Unie et a doit se rabattre sur différents petits contrats de durée limitée d'enseignements ou de travailleur communautaire. Dans son récit, il laisse entendre qu'il espérait, à un moment donné, que son engagement politique lui ouvre aussi des portes au niveau professionnel :

J'étais déçu, oui. Je vous ai dit que j'étais élu, un des directeurs du parti, avec l'idée et mon backround de sciences po que je pouvais trouver quelque chose, pourquoi pas à la colline ? Rien. Pourquoi ? Je connais mes amis avec qui j'ai milité qui sont là-bas, assistant politique des gens... Pourquoi pas ? [>I] : Donc, vous n'aviez pas de possibilités... [>C4] : Dire, dire comme ça, ça peut pas être toujours moi, mais je me dis... What I'm missing here ? Qu'est-ce que je manque ? Quand moi je parle avec vous, vous voyez quand même des idées, une réflexion en place et je ne vous raconte pas des banalités. Je peux... Je maîtrise ce que je connais, ce que j'étudie... Alors ?

Colin, 55 ans, Canada, ministre du culte/au chômage, animateur d'une association pour l'intégration des immigrants

Ainsi, Colin partage avec Luc un engagement relativement poussé dans un parti politique important dans leur société d'installation respective. Cependant, l'aboutissement de cet engagement n'est évidemment pas le même et la tentative de Colin de convertir une partie de sa trajectoire de participation sociale en une trajectoire professionnelle a donc été un échec jusqu'au moment de l'entrevue. Au cours de son récit, Colin met alors de l'avant le développement de plusieurs liens de sociabilité au travers de sa trajectoire de participation, comme pour montrer que tout n'est pas perdu :

Et là, j'ai le rôle de... bien sûr de révérend, de pasteur, mais aussi comme aîné qui fait un peu le rôle de guider, aider la jeunesse. [...]

Puis, selon vous, comment vous en êtes arrivés à ce rôle-là ? Parce que ça se développe aussi.

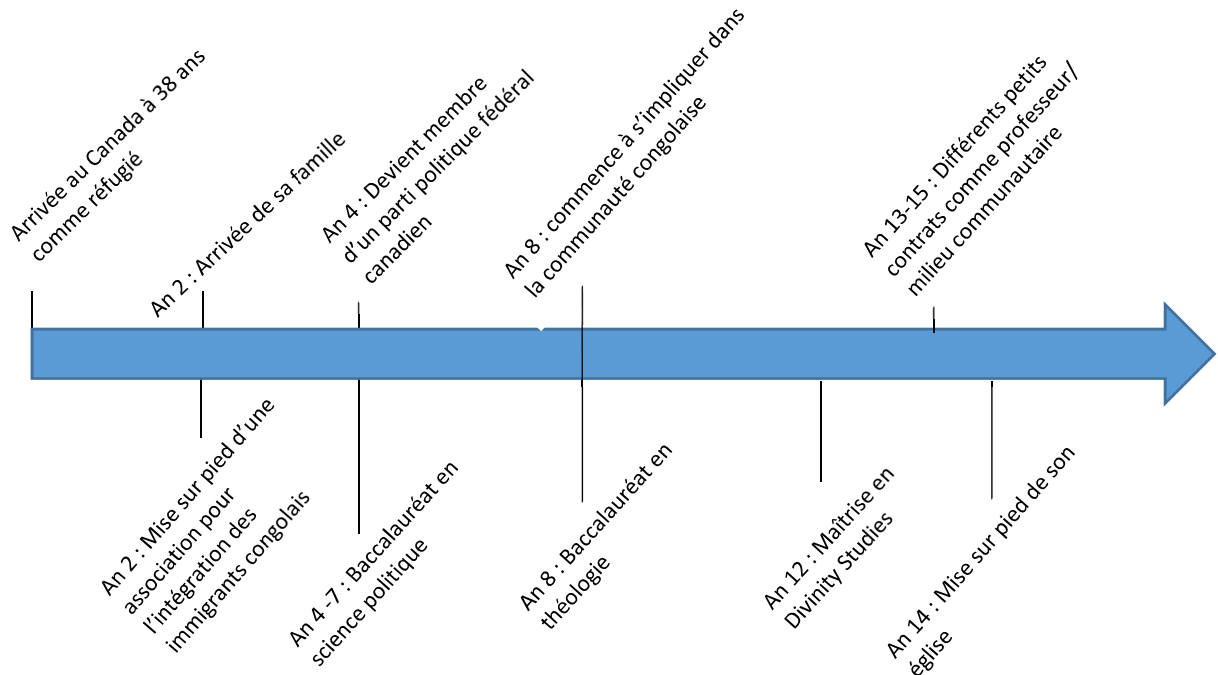
Colin : Comment je suis arrivé à ce rôle, c'est que le monde dans la Communauté congolaise, comme vous êtes allée là-bas, à... au Bureau, à leur bureau, ils répertorient, ils savent qui est qui, qui fait quoi. Et ils ont beaucoup de respect envers moi, même si je n'ai pas... l'argent. Mais ils me respectent par rapport à ce que j'ai accompli. Et ça, c'est une fierté de la communauté congolaise. Ils savent que cet homme-là, qu'on dise ce qu'on

peut dire de lui, mais c'est quelqu'un qui n'a pas perdu son temps, ici, quand il est arrivé, qui a pu chercher à s'instruire. Et ils voient mes relations, Mauril, les autres pasteurs, le maire de la Ville, comment il s'appelle encore ? David Kilgore, l'ancien maire, John Manley. Ce sont des gens que j'ai côtoyés avec beaucoup de respect.

Colin, 55 ans, Canada, ministre du culte/au chômage, animateur d'une association pour l'intégration des immigrants

La sociabilité développée au travers de la participation sociale a donc permis à certains des répondants dont la trajectoire professionnelle n'a pas suivi le cours espéré de faire face à cet échec. Ainsi, les liens de sociabilité développés par Colin au travers de ses pratiques militantes lui apportent respect et reconnaissance au sein de sa communauté. Dès lors, le succès dans la création et l'entretien de certains liens sociaux présentés comme importants vient compenser quelque peu l'échec de l'articulation entre trajectoire de participation sociale et trajectoire professionnelle.

Figure 8 *Parcours de vie post-migratoire de Colin*



En somme, plusieurs répondants ont mobilisé leur trajectoire de participation sociale comme réponse à l'épreuve d'intégration dans la sphère de la sociabilité. Pour certains, cette trajectoire leur a permis de recréer des réseaux sociaux rendus presque inexistants à cause d'une importante mobilité géographique, parfois imprévue dans le cas

des réfugiés. Pour d'autres, elle permet l'entretien de liens sociaux déjà existants, à travers une réponse positive à une demande d'aide ou de participation ou lorsque du temps est partagé pour avoir une pratique de participation en commun.

7.3 Une trajectoire de participation sociale neutre

Pour plusieurs des répondants, la trajectoire de participation n'a pas particulièrement eu d'effets importants tant sur leur trajectoire professionnelle que sur leur sociabilité. Cela ne signifie pas que leurs pratiques ne leur ont pas donné un coup de pouce quelconque dans leur trajectoire professionnelle ou ne leur ont pas permis de rencontrer de nouvelles personnes. Néanmoins, dans l'ensemble, ces effets ne sont pas suffisants, que cela soit pour orienter subséquemment la trajectoire professionnelle ou pour que les liens de sociabilité développés ou entretenus au travers des pratiques de participation sociale occupent une place importante dans la mise en récit.

7.3.1 Les établis

Ainsi, dans le cas de quelques répondants, autant leur trajectoire professionnelle que la plus grande partie de leurs réseaux sociaux étaient déjà établis avant que ne s'amorce ou ne s'intensifie leur trajectoire de participation sociale. Celle-ci n'a donc pas eu nécessairement d'importants effets sur les deux aspects du processus d'intégration étudiés ici. Il serait long de présenter l'ensemble des parcours de vie de ces répondants établis, mais ceux de Justine ainsi que de Marius les représentent bien.

Au moment de notre rencontre, Justine a 50 ans et vit en Belgique depuis l'âge de 8 ans. Au départ, ses parents l'avaient envoyé étudier dans un pensionnat belge, puis à la fin de ses études secondaires, elle y est demeurée. Après une carrière dans le monde de la mode comme mannequin durant sa vingtaine, elle apprend, au début des années 1990, qu'elle attend un enfant. Elle décide alors de reprendre les études pour devenir infirmière spécialisée afin d'« offrir de la stabilité » à son enfant. Après la fin de ses études et la naissance de sa fille, elle entreprend une carrière en tant qu'infirmière de salle d'opération. Ce n'est qu'en 2005, après un voyage professionnel en RDC, qu'elle décide de mettre sur pied une association pour le développement du domaine de la santé dans son pays natal :

Mmmmm, je travaillais comme instrumentistes en chirurgie laparoscopique, nous avons énormément voyagé pour faire des démonstrations de procédures opératoires. Donc je formais les médecins, les infirmiers, etc. Et puis, quand on était au Congo, je me suis dit, mais en fait, je dois faire quelque chose chez moi. Voilà. C'est de là qu'est venue l'idée. C'était comme une révélation, une découverte de mon pays d'origine. Parce que quand je retournais au Congo, je retournais dans la famille. Donc on voyait pas vraiment la réalité du pays. Et... là je suis allée en tant que professionnelle de la santé et comme j'avais été dans d'autres pays africains, en Amérique latine, etc., je me suis rendu compte vraiment du besoin. [...] quand je suis revenue, j'ai continué à réfléchir en me disant, il faut que je fasse quelque chose pour mon pays. Ce qui m'a poussé à le faire, c'est un médecin de la clinique où on avait été travaillé qui m'a demandé « Mais tiens Judith, pourquoi tu n'organiserais pas des formations en salle d'op, pour l'équipe de salle d'op. Et là, donc, ça a été déclic. Et donc, je me suis dit “Oui, pourquoi pas ? Mais à ce moment-là, je monte une association et je le fais pas que pour ton hôpital, mais pour tous les hôpitaux de Kinshasa pour commencer”. Et donc j'ai contacté des collègues infirmiers et nous avons monté tout simplement l'association.

Judith, 50 ans, Belgique, infirmière, présidente d'une ASBL de formation continue dans le domaine de la santé

Ainsi, la trajectoire de participation sociale de Justine ne s'amorce qu'assez tard dans sa vie – elle avait 43 ans – suite à un évènement déclencheur dans son parcours de vie, un voyage professionnel dans son pays d'origine. À ce point, elle a déjà une carrière bien établie et ses réseaux sociaux sont en grande majorité déjà construits.

Le cas de Marius se rapproche de celui de Justine. Cependant, le temps qui s'écoule entre son arrivée en Belgique et le moment où s'amorce sa trajectoire de participation sociale est plus court. Arrivé en 1992 et ayant demandé le statut de réfugié, Marius commence par suivre des cours de néerlandais pour être en mesure de manier deux des langues officielles belges. Puis, il a effectué une formation professionnelle qui lui a permis par la suite de travailler dans une usine de construction automobile en 1997. Ce n'est qu'en 2002 qu'il met sur pied avec des amis une association pour représenter et aider les familles congolaises. Contrairement, aux participants dont la sociabilité passe par leur trajectoire de participation sociale, les liens que Marius entretient avec ses amis ne dépendent pas de son engagement dans l'association. Ainsi, au moment de l'entrevue, tous ses amis, sauf un, sont partis et d'autres personnes, dont il se sent moins proche, les ont remplacés :

Les premiers sont peut-être partis, mais ce que je suis très content aujourd'hui, il y a aussi d'autres membres de la Ligue qui ne sont pas d'origine congolaise. Il y en a aussi d'origine angolaise, qui se sont joints, d'origine camerounaise qui sont aussi devenus membres de la Ligue des Familles Congolaises. [...] Je ne me cache pas au niveau de la Ligue, il y a

que un qui est mon grand ami, le reste ce ne sont que des relations associatives. Mais il y a quelqu'un là, on était déjà amis de longue date, que c'était en premier, tout ça. Et le reste, bon, on est des camarades, dans les réunions.

Marius, 43 ans, Belgique, ouvrier en métallurgie, coordonnateur d'une ASBL de défense et de soutien aux familles congolaises

Ainsi, il apparaît que Marius, comme Justine, avait déjà une trajectoire professionnelle stabilisée et une sociabilité assez développée lorsqu'il a mis sur pied son association. Comme cet extrait le souligne par ailleurs, ses liens sociaux ne reposent pas de façon importante sur sa trajectoire de participation sociale, comme cela pourrait être le cas de Robert ou de Viviane dont il a été question plus haut.

En somme, pour certains répondants comme Justine ou Martin, la trajectoire de participation sociale s'est amorcée une fois après leur installation durable dans la société belge ou canadienne. Ce faisant, cette trajectoire était moins susceptible d'être appelée à fournir des ressources symboliques ou matérielles à utiliser dans le cadre de leurs trajectoires professionnelles et de leur sociabilité. D'une part, elles avaient déjà un emploi qu'elles ne semblaient pas vouloir quitter. D'autre part, leurs réseaux sociaux étaient déjà relativement établis. Cela ne signifie pas nécessairement qu'un individu dont la trajectoire de participation sociale s'amorce plus tardivement ne bénéficiera pas d'effets de celle-ci sur différentes dimensions de son processus d'intégration. Les histoires de Luc ou d'Alice, évoquées plus haut, illustrent le contraire.

En conclusion, dans ce chapitre, j'ai identifié deux formes de réponses à l'épreuve d'intégration rendues possibles par la trajectoire de participation. Premièrement, la trajectoire de participation sociale a fait progresser la trajectoire professionnelle de certains répondants. Deuxièmement, chez d'autres, elle a joué un rôle important dans le développement de la sphère de sociabilité. Comme il en sera question dans les chapitres suivants, ces réponses conditionnent l'accès des interviewés à la protection et à la reconnaissance et par conséquent, le résultat plus ou moins positif obtenu dans l'épreuve d'intégration.

La trajectoire de participation sociale des répondants a, pour plusieurs d'entre eux, eu des effets importants sur l'une ou l'autre de ces dimensions. Premièrement, pour plusieurs, un mécanisme de cooptation par des personnes ou des organisations rencontrées au travers de la trajectoire de participation sociale a fait en sorte qu'ils ont eu accès à des emplois dans le monde associatif ou politique. Deuxièmement, il apparaît que le monde associatif a constitué une certaine alternative au marché du travail "conventionnel" au sein duquel certains d'entre eux avaient vécu des expériences négatives.

Troisièmement, leur trajectoire de participation sociale a permis à plusieurs participants de créer de nouveaux liens d'amitié et de sociabilité à un moment où, fraîchement arrivés dans la société d'installation, ils étaient à risque de souffrir d'un isolement social. Pour d'autres, la trajectoire de participation sociale a plutôt servi à entretenir des relations d'amitié et de sociabilité déjà existantes.

Finalement, pour certains participants, la trajectoire de participation sociale n'a joué aucun rôle ni dans leur trajectoire professionnelle ni dans leur sociabilité. Pour certains, cela s'explique en partie par le fait que leur trajectoire de participation sociale s'est amorcée plusieurs années après leur arrivée en Belgique ou au Canada, à un moment où ils étaient déjà "installés". Pour d'autres, les raisons qui expliquent cette absence d'articulation sont plus disparates et moins claires, ce qui fait que je ne les ai pas inclus dans cette typologie.

L'articulation entre la trajectoire de participation sociale et l'épreuve d'intégration est maintenant plus claire. Dans le prochain chapitre, il s'agira de mieux comprendre les différentes façons d'accéder à la protection et à la reconnaissance au travers de cette trajectoire.

Chapitre 8 : Protection et reconnaissance

Dans le chapitre 7, j'ai montré que les différents types de trajectoires de participation constituent différentes réponses à l'épreuve d'intégration. Dans le présent chapitre, je poursuivrai la réflexion en me penchant en quelque sorte sur le « contenu » de cette réponse à l'épreuve d'intégration. Je commencerai en examinant deux dimensions de l'intégration identifiées par Paugam (2014), la protection et la reconnaissance. Dans leurs mises en récit, plusieurs répondants montrent comment l'accès à cette protection et à cette reconnaissance constitue pour eux une difficulté majeure. Cette difficulté renvoie à l'importance structurelle que revêt l'épreuve d'intégration dans le parcours de vie des immigrants. En effet, elle se manifeste lorsque les individus ne parviennent pas à s'acquitter favorablement de l'épreuve d'intégration.

Après avoir exploré cette difficulté, je montrerai comment les trajectoires de participation sociale, en tant que réponse à l'épreuve d'intégration, permettent aux interviewés d'avoir accès à la protection et à la reconnaissance de différentes façons. Cet accès représente la réussite, à tout le moins temporaire et partielle, de l'épreuve d'intégration. Ainsi, les trajectoires de participation professionnalisantes permettent aux répondants d'accéder à la protection et à la reconnaissance dans le monde du travail, au travers de l'emploi obtenu par le biais des pratiques de participation. De l'autre côté, certaines trajectoires de participation sociabilisantes donnent accès tant à la protection qu'à la reconnaissance, au travers de liens sociaux entre pairs. D'autres trajectoires sociabilisantes permettent plutôt d'obtenir avant tout une reconnaissance de la part des personnes aidées et de la communauté en général.

8.1 Protection et reconnaissance : difficultés d'accès et notions analytiques

L'analyse thématique des récits de vie des participants a fait ressortir différentes difficultés rencontrées par les répondants dans leurs rapports avec la société d'installation au quotidien. Il m'a alors semblé nécessaire de les prendre en compte dans l'analyse que je faisais du processus d'intégration. Lorsque j'ai commencé à penser l'intégration en tant

qu'épreuve, j'ai conclu que ces difficultés sont autant de manifestations des confrontations particulières aux individus face à l'épreuve d'intégration.

8.1.1 De l'analyse verticale des récits de vie...

Premièrement, dans leur récit de vie, plusieurs participants ont fait état de difficultés quant à leurs capacités à subvenir à leurs différents besoins (matériels, mais aussi psychologiques). Pour certains, ces difficultés sont chose du passé, alors que pour d'autres, elles sont présentes au quotidien ou constituent un souci pour l'avenir.

Ainsi, Ernestine, dont j'ai évoqué l'histoire dans le chapitre précédent, s'inquiétait particulièrement du fait qu'elle aura à vieillir avec très peu de ressources financières. Au moment de l'entrevue, elle était âgée de 59 ans et se trouvait de nouveau au chômage après un petit contrat comme chargée de recherche. Elle attribue une partie de ses difficultés à trouver un emploi à ses origines congolaises, notamment durant les premières années après son installation durable en Belgique :

Ici, pour avoir du boulot.... Surtout toutes ces années, c'est des années de plomb pour nous [années 1990]. En termes d'emploi vraiment... Y'a pas d'emplois... Il y a la Loi Gol³⁴. Moi, j'ai... à un moment, j'avais... Donc, moi j'étais venue travailler pour un journal, après j'étais censée rentrer. Mais j'avais des problèmes avec mon rédacteur en chef, mon éditeur qui... À l'époque, c'était l'époque de Mobutu.... Vraiment c'est une époque assez difficile. Donc, il y a pas de boulot... On est que dans des engagements, voilà. Donc, il y avait pas de boulot. Donc... Voilà. Il y a pas de boulot pour les gens qui n'ont pas la nationalité. Je ne l'ai pas à ce moment-là. J'ai juste un papier...

Ernestine, 59 ans, installée en Belgique, au chômage, animatrice d'une ASBL de promotion des cultures congolaises

De plus, elle souligne que, déjà à l'époque, elle était de plus en plus confrontée à des employeurs qui trouvaient qu'elle était « déjà trop âgée, alors qu'il y a des gamines qui n'ont pas de boulot ». La retraite devient alors un horizon assez noir dans son récit :

À côté de cet engagement-là, je voudrais mettre en valeur des choses pour gagner de l'argent, parce que je n'ai pas de pension en Belgique. Je ne veux pas y penser... Je ne pourrai vivre en Belgique qu'avec les 970 ou 1000 euros dont je t'ai parlé qui me sont venus du chômage quand j'ai travaillé ici et qu'en plus, qu'on abat ici... [...] tu ne gardes

³⁴ Loi belge adoptée en juin 1984, du nom de son promoteur, Jean Gol. Elle institue un Code la nationalité belge qui facilite l'accès à la nationalité belge. Cependant, du même souffle, elle contient des mesures relatives au statut d'étrangers plus restrictives que celles en place jusque-là (Blaise & Martens, 1992)

pas le salaire entier [lorsque tu es au chômage], sur les trois premières années, on te retire 100 euros, 100 euros et puis tu te retrouves avec 950, 1000 euros tout au plus. »

Ernestine, 59 ans, installée en Belgique, au chômage, animatrice d'une ASBL de promotion des cultures congolaises

De son côté, Thérèse souligne comment le divorce avec son mari survenu deux ans après son installation au Canada l'avait ébranlé psychologiquement, alors qu'elle se trouvait très isolée :

J'ai beaucoup souffert de mon divorce [...] j'allais m'effondrer dans un pays où je ne connaissais personne. C'était lui, l'unique personne que je connaissais dans ce pays. Je suis venue pour lui, dans ce pays avec les enfants qui grandissent. Donc tu vois le mariage chez nous c'est pas comme ici où on s'en fout. Donc, j'avais la pression du côté de la famille, mais entretemps, j'avais la pression ici dans tout ça là, alors que les seules personnes que j'avais rencontrées, c'était des personnes que lui connaissait avant.

Thérèse, 50 ans, Canada, étudiante aux cycles supérieurs, engagée dans sa paroisse

Chez Ernestine, l'épreuve de l'intégration est donc vécue sous l'angle du vieillissement dans une société qui valorise souvent la jeunesse. De plus, à cela s'ajoute l'insécurité financière qui peut être associée à cette étape du parcours de vie si la trajectoire professionnelle n'a pas permis de se constituer une protection financière suffisante pour les vieux jours, comme c'est son cas. Thérèse, quant à elle, a été confrontée à l'épreuve du divorce la mettant en porte-à-faux avec sa famille, dans le contexte d'une trajectoire migratoire qui l'a isolée socialement. Cet événement a ébranlé fortement ses assises psychologiques.

Pour d'autres participants, l'épreuve de l'intégration ne se manifeste pas par des difficultés à combler les besoins matériels et psychologiques (ou du moins, ils n'ont pas souhaité m'en faire part). Leurs récits font plutôt référence à l'épreuve d'intégration comme un besoin de reconnaissance de la part de la société d'installation qui n'est pas comblé par leurs relations avec les autres membres de cette dernière.

Ainsi, pour Martin, cette épreuve prend racine dans son enfance et son adolescence en tant que jeune Congolais vivant à Bruxelles. Belge sur papier vivant au quotidien dans la société belge, la part de lui qu'il identifie à ses origines africaines subsahariennes semble avoir été invisibilisée durant sa trajectoire scolaire et sa vie quotidienne. Il évoque cela comme un manque de repères qui a contribué à son abandon de l'école durant

l'adolescence. C'est pourquoi, jeune adulte, il a décidé de participer à la fondation d'une association pour les jeunes d'origine subsaharienne :

Au fait, on était une ASBL de la... de la jeunesse panafricaine. Jeunesse panafricaine, pourquoi on avait choisi ce terme, c'est tout d'abord essayer de.... d'orienter toutes les personnes issues l'immigration subsaharienne par rapport à l'histoire et l'éducation. Ouais, parce qu'on avait remarqué que même nous-mêmes ayant grandi ici, on avait beaucoup.... On avait... on avait un manque de repères. Par exemple, dans notre communauté, on n'avait pas d'exemple. On n'avait pas d'exemple parce que notre histoire, elle ne nous a pas été racontée. Moi, quand je suis allé à l'école, j'ai rien appris sur nos héros. C'était toujours l'Afrique et ses guerres, l'Afrique et ses problèmes... Déjà que j'étais pas très motivé... Quand on te dit que d'où tu viens ça vaut rien... Alors, pour nous, en grandissant, ça devenait un vrai problème, parce qu'on disait on est dans une société à part entière où on est Belge de papier, mais on n'est pas reconnu en tant que citoyen.

Martin, 41 ans, en Belgique depuis 30 ans, en formation, coordonnateur d'une ASBL dans le domaine de la santé

Ainsi, d'un côté, les représentations positives de l'identité congolaise ou subsaharienne sont souvent absentes et invisibles dans le quotidien de plusieurs répondants. À l'opposé, ce sont surtout des représentations négatives de cette identité que l'on véhicule dans l'espace public. Bien que les répondants ne m'en aient que peu parlé, Jamouille et Mazzocchetti (2011) en font état en profondeur dans leur ouvrage sur les adolescents migrants ou issus de l'immigration en Belgique. Elles montrent comment des dynamiques d'assignation identitaires véhiculées par les forces de l'ordre et plusieurs médias à grand tirage contribuent à toujours renvoyer ces jeunes à une identité ethnique dévalorisée par la société d'installation. Ainsi, cette visibilité négative jumelée à l'invisibilité des représentations positives évoquée par Marius fait en sorte d'essentialiser aux yeux de la société d'installation l'identité des jeunes migrants d'origine subsaharienne comme des voyous et des auteurs de troubles. Ce faisant, cela complique leur accès à une reconnaissance comme individus à part entière.

D'autres participants situent l'enjeu de la relation à la société d'accueil au niveau des interactions qu'ils ont personnellement avec d'autres membres de cette société ou avec les institutions de cette dernière. C'est par exemple le cas d'Hercule lorsqu'il raconte les difficultés administratives qu'il a rencontrées dans le cadre d'un retour aux études :

[...] jusque-là je tourne en rond parce que les gens d'Emploi-Québec ne savent pas ce que les... Comment le Québec fonctionne. Ils suivent... » Bon, fais ça ». Tu fais et tu

retrouvés encore à la même... Non. Je suis fatigué d'entendre ces histoires. C'est comme ça. Les gens, ils suivent uniquement les papiers. « Ah ça ici, ça ici ». [...] C'est comme moi, par exemple. Il fallait que... J'ai arrêté les études pour faire venir la famille. 6 mois après, l'aide financier m'a envoyé une lettre comme quoi il faut que je commence à restituer l'argent. J'ai dit « Bon, je n'ai pas d'emploi, je n'ai pas terminé les études ici au Canada et je n'ai pas d'emploi ». Je suis encore sur les bancs de l'école, mais je suis en pause. Donc, ils m'ont dit d'aller sur le site retirer un formulaire. Je vais sur leur site qu'ils m'ont dit, ce formulaire me parle de quoi ? De remboursement différé pour une femme enceinte, tout ça. Tu vois, est-ce que moi je suis enceinte ?? C'est... Je ne comprends pas... Ils n'ont même pas essayé de voir quelle était vraiment ma situation...

Hercule, 50 ans, Canada, homme de ménage sur appel, bénévole pour la CCC-OG

Ainsi, à travers une confrontation à la bureaucratie, Hercule a l'impression de n'être qu'un cas sur papier parmi d'autres. Pour les fonctionnaires avec lesquels il a traité, il n'est pas nécessairement un individu à part entière, mais plutôt un cas qui correspond plus ou moins à un formulaire à remplir. Dans un cas comme dans l'autre, les deux hommes évoquent la difficulté qu'ils éprouvent à être considérés comme des individus à part entière par la société d'installation et ses représentants.

8.1.2... aux concepts de protection et de reconnaissance

Ces difficultés à accéder à la protection et à la reconnaissance dans le parcours de vie des répondants sont donc autant de manifestations de l'épreuve plus générale d'intégration. Cependant, j'avais de la difficulté à les concevoir de façon analytique afin de les lier à cette épreuve. Étaient-ce simplement des éléments empiriques à partir desquels j'aurais pu construire une rubrique thématique des principales difficultés ou obstacles rencontrés dans le processus d'intégration (manque de reconnaissance, difficultés d'emploi et financières, isolement social, etc.) ? Ou alors était-il possible d'opérer une conceptualisation qui me permettrait d'ancrer ces préoccupations et ces difficultés dans une analyse plus profonde de l'articulation entre participation sociale et processus d'intégration ?

La découverte des travaux de Serge Paugam sur le lien social et l'intégration durant une phase subséquente de l'analyse de mes données m'a permis d'opérer la montée en généralité nécessaire à la poursuite de ma réflexion. Au chapitre 4, j'ai déjà montré que, pour cet auteur, le concept d'intégration réfère au processus de construction et de maintien de liens sociaux qui rattachent l'individu à la société. Or, pour que ce dernier soit effectivement partie prenante de la société, pour qu'il soit intégré, il doit bénéficier de protection et de reconnaissance. Ces deux éléments sont à la base de l'existence sociale de

chacun. Par protection, Paugam entend la capacité de l'individu à faire face aux différents événements et aléas de la vie à travers la mobilisation de différents supports (ressources familiales, communautaires, professionnelles, sociales, etc.) (Paugam, 2014, p. 7). La reconnaissance, quant à elle, renvoie à « l'interaction sociale qui stimule l'individu en lui fournissant la preuve de son existence et de sa valorisation par le regard de l'autre ou des autres » (Paugam, 2014, p. 7). Les liens sociaux construits par l'intégration assurent, à des degrés variables, l'accès à ces deux éléments.

À partir de ces définitions, je peux maintenant saisir de façon analytique les difficultés mises de l'avant des participants. D'une part, les inquiétudes d'Ernestine concernent avant tout ses difficultés éventuelles à subvenir à ses besoins lorsqu'elle aura atteint l'âge de la retraite. En d'autres mots, elle se demande si elle pourra se protéger des vulnérabilités de son avancée en âge. D'autre part, Thérèse s'est retrouvée presque toute seule pour faire face à son divorce que sa famille restée en RDC n'a pas vraiment accepté. Elle n'a donc pas bénéficié de protections solides ni sur le plan matériel ni au niveau psychologique. Dans les deux cas, les liens sociaux de ces participantes ont eu peine à leur permettre de **se protéger** d'événements ou de périodes difficiles dans leur parcours de vie.

D'autre part, Marius et Hercule mettent de l'avant leurs difficultés à obtenir la reconnaissance à laquelle ils estiment avoir droit et qui leur permettrait d'assurer et d'être rassurés sur leur existence sociale aux yeux de la société d'installation. Ici, leurs liens sociaux ne parviennent pas entièrement à « satisfaire [leur] besoin vital de **reconnaissance** » (Paugam, 2014, p. 22). Dans le cas de Marius, il s'agit de la reconnaissance par la société d'installation du groupe auquel il s'identifie. Dans le cas d'Hercule, cette demande de reconnaissance renvoie plutôt à sa propre personne et à la situation particulière dans laquelle il se trouve.

Les liens sociaux comme support de la protection et de la reconnaissance

Les manifestations de l'épreuve d'intégration dans le vécu des répondants peuvent donc être comprises comme une fragilité dans les liens sociaux qui ne peuvent plus alors assurer suffisamment de protection et de reconnaissance aux individus. Cette fragilité n'est pas permanente, puisque plusieurs enquêtés ont renforcé certains de ces liens au travers de leur trajectoire de participation sociale. Différents types de liens sociaux fournissent un accès à

différentes formes de protection et de reconnaissance. Pour rappel, Paugam identifie quatre types de liens : le lien de filiation, le lien électif, le lien de participation organique (les liens du monde du travail) et le lien de citoyenneté. Chaque type de lien renvoie alors à un système normatif différent et doit donc être évalué en fonction des normes qui le sous-tendent. Par exemple, la façon d'organiser le travail dans une société donnée doit nécessairement être prise en compte pour analyser les liens de participation organique. Ce faisant, Paugam s'éloigne de Granovetter (1973) qui examine les liens sociaux uniquement à partir de l'intensité des relations interpersonnelles. Pour Paugam, au contraire, la force des liens sociaux est mesurée par rapport à la possibilité pour un individu d'assurer sa protection et de satisfaire son besoin de reconnaissance. Ceci n'est possible qu'en référence aux normes sociales qui régissent une sphère donnée. Ainsi, des liens considérés faibles par Granovetter, comme ceux dans le milieu de travail, peuvent être pensés comme forts du moment où, à travers ces liens, l'individu reçoit une reconnaissance pour ses capacités professionnelles et est protégé au travers de sa convention collective (si telle est la norme). Il peut alors se sentir parfaitement intégré sans nécessairement partager des liens d'amitié puissants avec ses collègues (Paugam, 2014, p. 22).

Il m'apparaît que l'approche de Paugam sur les liens sociaux est plus nuancée lorsqu'il s'agit de s'intéresser à l'intégration que celle de Granovetter (1983). Ce dernier ne s'est d'ailleurs pas intéressé directement à l'intégration, malgré le fait que cette dernière repose sur les liens sociaux. En effet, l'approche de Paugam permet de distinguer entre différents types de liens sociaux et d'évaluer la force des liens par rapport à ce qu'ils fournissent comme support aux individus sous forme de protection et de reconnaissance. On saisit alors mieux le rôle de ces différents liens dans le processus d'intégration (alors que le rôle des liens faibles et forts de Granovetter varie énormément selon le contexte). De même, cette approche rend mieux compte des différences contextuelles qui peuvent caractériser des liens sociaux apparaissant comme semblables à première vue. Par exemple, on peut mieux comprendre les difficultés d'intégration des travailleurs d'origine migrante qui font l'expérience de la discrimination et de la reproduction de hiérarchies raciales sur le lieu de travail (Creese, 2011). Certes, comme d'autres, ces travailleurs ont nécessairement des liens avec leurs collègues puisqu'ils interagissent avec eux. Cependant, il est fort possible que ces liens ne leur assurent aucune reconnaissance et que la protection

qu'ils y trouvent y soit minimale (notamment lorsque l'emploi en question est de mauvaise qualité).

L'analyse des difficultés des répondants à accéder à la protection et à la reconnaissance m'a permis de lier analytiquement ces deux notions au concept d'épreuve d'intégration. En ce sens, la protection et la reconnaissance sont les deux dimensions de l'épreuve. En tant que réponses à cette épreuve, les trajectoires de participation professionnalisante et sociabilisante des enquêtés devraient donc leur permettre d'atteindre cette protection et cette reconnaissance, grâce à la création de certains liens sociaux. Ainsi, réussir totalement l'épreuve d'intégration renverrait à ce que Paugam appelle l'intégration assurée. Il entend par ce terme le fait que les liens sociaux d'un individu lui donnent accès à suffisamment de protection et de reconnaissance. Dans la partie suivante, j'examinerai donc ce qu'il en est en répondant à la sous-question de recherche suivante : *Comment chaque type de trajectoires de participation assure-t-il protection et reconnaissance aux participants et leur permet de s'acquitter de l'épreuve d'intégration ?*

En d'autres mots, je veux répondre à la sous-question de recherche suivante : comment chaque type de trajectoires de participation permet-il aux interviewés de s'acquitter de celle-ci avec plus ou moins de succès ?

8.2 Protection et reconnaissance dans la trajectoire de participation professionnalisante

En tant que réponse à l'épreuve d'intégration, la trajectoire de participation professionnalisante s'articule à la trajectoire professionnelle des enquêtés. Celle-ci renvoie au lien de participation organique chez Paugam (2014). Ce dernier reprend l'approche durkheimienne pour laquelle ce lien « se caractérise par l'apprentissage et l'exercice d'une fonction déterminée dans l'organisation du travail » (p. 13). Deux versants s'y retrouvent : le rapport au travail, c'est-à-dire à l'activité professionnelle, et le rapport à l'emploi. Le premier permet idéalement aux travailleurs de s'épanouir personnellement tandis que le deuxième réfère au rattachement à un ensemble de protections sociales associées au fait d'occuper une activité rémunérée et reconnue légalement.

La trajectoire de participation professionnalisante de certains répondants leur a donné accès à une position dans le monde du travail. Par la suite, ce sont les liens de participation organique développés grâce à cette position qui sont venus assurer des formes particulières de protection et de reconnaissance, propres au monde du travail. C'est de ces dernières qu'il sera question dans cette section. En ce sens, la participation sociale de ces répondants leur donne accès à des formes de protection et de reconnaissance auxquelles d'autres accèdent au travers de recherches d'emploi conventionnelles.

Soulignons finalement que cette partie est largement théorique dans la mesure où, dans leurs récits de vie, les participants concernés ne se sont pas nécessairement attardés sur leur emploi — qui n'avait pas été présenté comme l'objet de la recherche — et encore moins sur les conditions de cet emploi. Ceux et celles qui l'ont fait sont ceux qui, toutes catégories confondues, ont éprouvé des difficultés importantes dans leurs trajectoires professionnelles. On peut considérer que pour ces derniers, cette trajectoire constituait un enjeu central de leur processus et de leur expérience d'intégration, tant et si bien qu'elle allait nécessairement ressortir dans leur récit.

8.2.1 La protection : présente, mais peut-être précaire

La protection assurée par les liens sociaux résultant d'une trajectoire de participation professionnalisante correspond au « rattachement, au-delà du monde du travail, au socle de protection élémentaire » qui découle de la mise en place d'« un système d'assurances sociales obligatoires fondé sur l'activité et l'emploi » (Paugam, 2014, p. 14). Il ne s'agit pas uniquement d'avoir un revenu financier en échange du travail accompli. Celui-ci n'assure qu'une partie de la protection au quotidien. Avoir des liens d'emploi permet aussi d'avoir accès aux mécanismes sociaux mis en place pour faire face aux imprévus et qui sont justement attachés au statut de travailleur (assurance-chômage, assurances collectives, régime de retraite, etc.).

On peut donc supposer que le fait d'avoir eu accès à un emploi qui, par la suite, s'est relevé relativement stable³⁵ a donc permis à plusieurs participants d'avoir accès à cette

³⁵ Tous occupaient cet emploi au moment de l'entrevue, sauf Lucille qui était à la retraite.

protection sociale. Néanmoins, j'ai constaté une certaine précarité dans les conditions d'emploi de certains participants. Ainsi, la possibilité pour Louise de continuer à être payée comme coordonnatrice dépend des subventions accordées à son association tous les cinq ans. Luc, quant à lui, n'était pas encore capable de prévoir sa trajectoire professionnelle après la fin de son mandat comme président des Jeunes du parti ABC. Ces éléments de précarité nuancent donc le portrait somme toute positif des trajectoires professionnelles de ces répondants. Ils correspondent aussi à d'autres travaux sur l'emploi dit « associatif »³⁶ par Simonet (2006) et par Hély (2008). En effet, ces deux auteurs soulignent, dans leurs travaux respectifs, qu'une certaine précarité marque les emplois dans le secteur associatif, tels que ceux occupés par les répondants. Cette précarité concerne notamment les conditions de travail et le salaire, bien souvent moindres que ce que les travailleurs pourraient trouver sur le marché du travail conventionnel.

Cette précarité des conditions de travail ainsi que la faible rémunération sont souvent présentées, à la suite des travaux de Preston (1989), comme un choix fait par des individus désirant donner un sens à ce qu'ils font. Toutefois, on peut se questionner si tel est toujours le cas pour des personnes qui, comme les participants, ne semblent pas avoir toujours le choix. En effet, comme souligné au chapitre 7, Clovis, Louise et Lucille ont, tous les trois, connu des difficultés sur le marché du travail avant que l'articulation entre leur participation sociale et leur trajectoire professionnelle ne leur permettent de se trouver un emploi. Dans le cas de Lucille, cet emploi est dans le domaine où elle cherchait à s'intégrer au départ (en enseignement). Par contre, ce n'est pas le cas de Clovis et de Louise. Par conséquent, leur occupation professionnelle au moment de l'entrevue résulte peut-être plus du manque de choix que de la volonté de donner sens à leur travail. Cette supposition est aussi renforcée par les résultats de certaines recherches qui constatent que le milieu associatif ne constitue pas nécessairement le premier choix dans les trajectoires professionnelles des immigrants (Wilson-Forsberg & Sethi, 2015). Soulignons d'ailleurs que les discours de valorisation du bénévolat comme accès à l'emploi ne mentionnent pas

³⁶ Que l'on pourrait peut-être qualifier de « communautaire » au Québec.

ce mécanisme qui touche les catégories moins favorisées et plus vulnérables de la population.

8.2.2. L'épanouissement professionnel comme reconnaissance

La reconnaissance, dans le lien de participation organique, renvoie à la capacité des travailleurs de s'épanouir en emploi et d'avoir le sentiment d'être socialement utile par ce travail (Paugam 2014). Cet épanouissement est rendu possible lorsqu'on reconnaît au travailleur la possibilité (et la capacité) d'avoir une certaine autonomie et une certaine variété de tâches dans son travail. Elle se manifeste de deux façons chez les participants « professionnels » au travers du lien de participation organique.

Premièrement, avant même l'emploi en soi, le fait d'avoir été coopté peut faire figure d'une marque de reconnaissance de certains talents, capacités ou habileté de l'individu. C'est à cause de ceux-ci qu'il aurait été alors recruté. L'extrait suivant du récit de Clovis fait état justement de ce type de reconnaissance précoce :

Quand on a obtenu la reconnaissance en 1999, quand on a eu la plateforme, je vous ai dit qu'il y avait une structure [nom de l'ASBL] qui est venue pour nous aider avec ça. Quand ils ont vu comment j'ai eu la possibilité de coordonner la création de cette plateforme, ils ont dit « Ah, maintenant... Ce serait bien si tu venais avec nous, on aurait besoin de toi ». J'avais le choix. Ou bien j'étais employé, payé dans la structure, la plateforme complètement, ou bien j'entrais dans la leur. J'avais deux choix. Je me suis dit... Parce que mon objectif, c'est avancer. Je me suis dit « Non, je vais pas le... Le peu d'argent qu'on nous donne ici, je ne vais pas complètement le mettre à ma tête. On a des gens capables qui peuvent piloter ça. C'est mieux qu'ils continuent ». Moi, ce que je rêve, c'est une collaboration. Donc, j'ai dit non, non. Je veux entrer ici (SAS). Parce que je veux influencer ici.

Clovis, 51 ans, conseiller en insertion économique dans une ASBL, coordonnateur bénévole d'une ASBL culturelle congolaise

Dans le cas de Louise, on peut considérer que cette reconnaissance prend une forme plus institutionnelle, au travers des subventions accordées à son association. Les pouvoirs subventionnaires évaluent alors les pratiques de Louise et les actions de son ASBL au travers des rapports d'activités et autres documentations administratives produites par l'association.

Deuxièmement, la reconnaissance se manifeste au cœur même de l'emploi occupé, lorsque, comme souligné plus haut, les participants sont en mesure d'avoir une certaine

part d'autonomie et de diversité dans ce qu'ils font. Louise souligne particulièrement cet aspect au cœur de son travail de coordonnatrice associative :

Louise : Dans la mesure où je suis satisfaite, dans la mesure où je fais ce à quoi j'aspire et j'ai une chance de le faire dans mon milieu professionnel aussi. Je le fais pour les deux ; par convictions d'abord et pour le moyen, pour le moyen financier parce qu'il faut payer les factures, il faut payer, contribuer à la maison, payer son pain et puis vivre normalement. Mais c'est d'abord par convictions, rendre service aux gens, partager mes connaissances, mes savoirs et puis si je peux en gagner ma vie OK. Si je peux aligner les deux, c'est parfait. Sinon, je serai obligée d'aller chercher un autre boulot ailleurs et puis, et puis.. Parce qu'il faut travailler. Voilà

Louise, Belgique, 46 ans, avocate de formation, responsable d'une association en Belgique.

Ici, comme Louise est en quelque sorte sa propre patronne, cet épanouissement vient en partie de la liberté que cette situation lui procure partiellement. De plus, elle valorise aussi les relations privilégiées qu'elle entretient avec ses collaborateurs ainsi qu'avec les personnes qui bénéficient des activités d'alphabétisation et de médiation culturelle de l'ASBL.

Soulignons que dans l'ensemble, ces participants sont plus susceptibles de trouver un épanouissement et une reconnaissance dans leur milieu de travail que ceux dont l'emploi s'insère dans le marché du travail conventionnel. Parmi ces derniers, plusieurs évoquent, comme Nina, le fait que leur travail est parfois pénible et pas nécessairement valorisant. Cette dernière travaille comme factrice pour Postes Canada et n'apprécie pas nécessairement ce travail qui ne correspond pas à ses études même si elle assure ainsi sa subsistance et celle de ses enfants :

Alors, j'ai mis le courrier, les colis dans le véhicule et puis je vais livrer. Je finis vers... Je suis supposée de finir vers 18h, mais quand il commence à faire froid comme ça et la neige. C'est 20 heures que je finis. Et quand je rentre, je suis cassée (?). J'ai même pas le temps de faire d'autres recherches d'emploi.

Nina, 47 ans, Canada, Employée de Postes Canada, membre d'un groupe de « Mamans »

Ainsi, l'accès à une protection suffisante peut être difficile pour ceux et celles qui se sont trouvé un emploi dans le milieu associatif. Cependant, l'épanouissement et la reconnaissance que cet emploi leur apporte peuvent compenser cette difficulté. En effet, les emplois susceptibles d'être occupés par des immigrants sont souvent de moins bonne qualité et ne favorisent pas nécessairement la réalisation de soi, comme l'emploi de Nina (Boulet, 2011; Creese, 2011).

En somme, au travers de leur trajectoire professionnalisante de participation, plusieurs enquêtés ont tissé des liens de participation organique donnant accès à une protection sociale liée au statut de travailleur et à une reconnaissance basée sur l'épanouissement au travail. Cependant, il est possible que la protection disponible dans les emplois occupés par ces répondants soit relativement précaire en raison de leur caractère associatif. Advenant ce cas, l'épanouissement au travail présent dans les occupations professionnelles de l'ensemble de ces participants pourrait constituer une certaine compensation. Ces enquêtés ont réussi, au moins partiellement, à passer l'épreuve d'intégration dans le domaine professionnel durant un certain temps. L'absence d'informations plus complètes sur les conditions de travail de plusieurs répondants ne permet pas toutefois d'avancer de conclusion quant aux effets à plus long terme de l'articulation de la participation sociale à la trajectoire professionnelle. Ainsi, il est possible que certains de ces emplois ne soient pas accompagnés de rémunération suffisante ou alors de conditions de travail satisfaisantes.

8.3. Protection et reconnaissance dans la sociabilité

La sphère de sociabilité — à laquelle s'articule la trajectoire sociabilisante — peut être située, dans l'approche de Serge Paugam, comme renvoyant avant tout au lien social électif qui « recouvre plusieurs formes d'attachement non contraint » (Paugam, 2013, p. 68). Ces liens sont établis au cours de la socialisation extrafamiliale. On peut parler ici autant de la relation conjugale que des relations d'amitiés ou de relations associatives que les individus choisissent, dans l'ensemble, de façon autonome. Cependant, notons que ces derniers sont tout de même limités par bien des facteurs sociaux comme la classe sociale, le genre, l'âge, l'appartenance à un groupe marginalisé ou minorisé, etc.

Les trajectoires de participation professionnalisantes ont permis donc aux répondants d'accéder à une protection et à une reconnaissance principalement parce qu'elles leur avaient permis de se trouver un emploi. C'est par des liens sociaux développés au travers de cet emploi que ces répondants ont accédé à des formes particulières de protection et de reconnaissance. Dans les trajectoires sociabilisantes, la protection et la reconnaissance circulent avant tout dans les liens sociaux reposant directement sur les pratiques de participation sociale.

De la protection à l'aide reçue

Afin d'observer la protection fournie par les liens de participation élective examinés ici, j'ai eu recours à la notion d'« aide reçue » par les participants. Il s'agit d'une notion déjà présente dans des questions de relance de mon guide d'entretien ainsi que dans le codage.

Je définis la notion d'« aide reçue » comme faisant référence à toute aide qui a été reçue de façon gratuite par les participants de la part d'autres individus ou d'organisation. Cette aide s'inscrit dans un contexte où le participant ou la participante avait peu ou pas de ressources matérielles et/ou émotionnelles nécessaires pour faire face seule. Il m'apparaît que cela correspond relativement bien au sens que Paugam donne à la notion de protection, c'est-à-dire la protection contre les aléas de la vie.

Il est à noter que la notion de reconnaissance n'a pas subi ce travail de réopérationnalisation.

8.3.1. Protection et reconnaissance : une intégration assurée par la sociabilité

Plusieurs participants ont accès autant à la protection qu'à la reconnaissance au travers des liens sociaux développés dans le cadre de leur trajectoire de participation sociale. Certains participants, en particulier, constituent des cas de figure pour lesquels la protection et la reconnaissance circulent dans les liens de sociabilité. Le premier, Albert, est un comptable travailleur autonome et installé en Belgique depuis 20 ans. Il est membre d'une association d'entraide qu'il a mise sur pied avec de proches amis. Cette forme particulière de participation sociale est assez courante chez les immigrants congolais de Belgique et

renvoie en fait à une pratique de solidarité du pays d'origine, la tontine³⁷. Dans le cas de l'association d'entraide d'Albert, toutes les familles membres paient une cotisation mensuelle à un fonds commun. Ce fond sert de coussin en cas d'événement majeur ou imprévu (maladie, décès, mais aussi mariage ou naissance) dans la vie de ces familles. De plus, chaque mois, une des familles reçoit les autres pour une activité sociale au cours de laquelle l'argent est distribué selon les besoins et les décisions du groupe :

On a des cotisations mensuelles, par familles. [...] Donc l'argent ne peut sortir de la caisse que s'il y a une manifestation qui est prévue dans les statuts. Par exemple, on s'est dit que si par exemple un enfant est baptisé, l'association va contribuer pour autant. Et là, l'association sort l'argent du compte et on donne l'enveloppe à la famille. S'il y a un décès, par exemple, d'un papa ou d'une maman, il y a autant. Voilà. [...] Le but de cette association, c'est juste l'entraide entre nous, quoi. Quand il y a par exemple un événement, le baptême d'un enfant ou le deuil, ainsi de suite, au lieu d'amener par exemple... Quand il y a un baptême, je donne l'exemple, au lieu d'amener un cadeau à titre personnel, on va prendre de l'argent au niveau de la caisse, on achète un cadeau au nom de groupe. Voilà. Donc, tous les trois mois on se rencontre, on fait une réunion et puis on fait le bilan. Le but de cette association, c'est juste l'entraide entre nous, quoi. Tout ça, c'est prévu dans le calendrier, on sait qu'à telle date, la présidence sera dans telle famille et cette famille-là va recevoir. Ils reçoivent tous les membres et tous les membres contribuent pour que le poids ne soit pas à la famille, le poids financier ne soit pas à la famille. Tous les membres déjà vont donner... il y a un montant, je ne sais plus de combien. Tout membre sait qu'il va donner autant. À part de sa cotisation mensuelle, pour la rencontre. Et là, on parle des événements qui se sont passés, on fait le décompte de la caisse. On dit : « Le solde actuel est de tant, il y a eu tant de cotisations, il y a des gens... Telle personne est en retard, elle doit combler le retard et ainsi de suite. Il y a eu autant de sorties pour telles raisons »

Albert, 47 ans, Belgique, comptable indépendant, membre d'une association d'entraide.

Ainsi, Albert peut non seulement compter sur une certaine protection financière dans le cas de certains imprévus, mais il bénéficie de la reconnaissance de ses amis avec lesquels il partage cette pratique.

À travers ses liens sociaux au sein de l'association d'entraide, Albert bénéficie d'une protection de nature matérielle. Dans le cas de Constance, cette protection relève

³⁷ En peu de mots, comme me l'ont expliqué Albert et Ernestine, il s'agit d'une sorte de mise en commun de ressources, que celles-ci soient avant tout financières, matérielles ou même physiques dans le cas des tontines de travail. Le fonctionnement peut varier, mais par exemple dans une tontine où les participants versent de l'argent, ceux-ci conviennent au départ d'un montant mensuel (ou hebdomadaire) à verser. Par la suite, chaque mois, une personne différente reçoit l'ensemble des cotisations jusqu'à ce que l'ensemble des cotisants aient eu leur part. Ainsi, si 6 personnes s'entendent pour verser 100 \$ par mois, chaque mois l'une d'entre elles va recevoir 600 \$ qu'elle pourra utiliser à sa guise.

plutôt du soutien moral. Arrivée en Belgique depuis 18 ans au moment de l'entrevue, elle est adjointe administrative dans une ASBL depuis 8 ans. Durant ses temps libres, elle est entre autres animatrice d'un cours d'aquagym dont les participants sont tous devenus ses amis au fil des années. Ainsi, quelque mois avant l'entrevue, elle avait subi un accident à l'épaule qui l'avait empêché d'animer les cours :

Quand j'étais un peu malade, là, j'ai eu mon accident à l'épaule, tout le monde voulait avoir de mes nouvelles, à la natation. Tout le monde, tout le monde. « Quand est-ce que tu vas recommencer ? » J'ai eu aussi plusieurs visites, des personnes qui m'ont apporté des choses à manger pour que j'ai pas à cuisiner pour ma famille. Donc, je vois vraiment qu'on est important. Quand on donne, on reçoit aussi.

Constance, 46 ans, Belgique, Adjointe administrative dans une ASBL, monitrice de natation et dirigeante de chorale.

Au travers de cet épisode difficile, Constance a pu compter sur ses amis du cours d'aquagym pour avoir du soutien et l'aider dans son quotidien. De plus, au travers de ces gestes mêmes de soutien, elle a pu constater l'importance de la reconnaissance que lui témoignaient ces amis et leur appréciation de sa participation au cours d'aquagym. À Ottawa, Nina pratique aussi ce même type d'entraide avec les femmes de son groupe de « Mamans » :

Le but principal était l'entraide, disons entre nous. Par exemple, il y a pas longtemps, il y a une femme qui est arrivée [...] Parce que quand tu viens d'arriver, tu connais pas beaucoup de choses. Tu connais RIEN. Moi, c'est comme ça je vais dire. Parce que tout est nouveau pour toi. Donc, s'il y avait des questions sur telle chose, comment est-ce qu'on fait, par exemple pour remplir un formulaire, je peux l'aider. Par exemple pour trouver l'emploi, des conseils, des choses comme ça. Parce qu'elle devait retourner aux études, des choses comme ça. Comme vous voyez, nous sommes très loin de chez nous. C'est comme ça qu'on m'a aidé aussi dans le groupe, hein ? Au départ, quand... C'est pas comme au pays où tu as ta soeur, tu as ta mère, tu as tes tantes. Mais ici, il faut que... (rire) Tout le monde doit être tante de tout le monde ! Quelque chose comme ça, c'est un peu dans ce sens-là qu'on a mis le groupe sur pied.

Nina, 47 ans, Canada, Employée de Postes Canada, membre d'un groupe de Mamans

C'est souvent au travers de ce genre d'épisodes que se révèle la capacité des liens sociaux à assurer (ou non) la protection des individus. Cette protection se trouve au travers notamment des pratiques d'entraide auxquelles certains types de liens — comme des liens d'amitié — se prêtent particulièrement (Bidart, Degenne, & Grossetti, 2011).

Si ces participants ont accès à la protection et à la reconnaissance au travers des liens de sociabilité tissés par la participation sociale, eux aussi assurent la protection et la

reconnaissance de leur vis-à-vis dans ces relations. Une grande importance est accordée à la réciprocité dans ces liens. La participation d'Ernestine à une tontine illustre clairement ce point. La bonne marche de cette forme d'entraide dépend de l'engagement de tous ceux qui y participent à payer leur cotisation à temps. Lorsqu'une personne manque à ses obligations, elle risque fortement de ne plus pouvoir participer la fois suivante :

Ernestine : Donc, ce sont des personnes... On ne se voit même jamais. On a fait qu'une réunion, un jour où toutes les personnes qui disent « Toi, tu participes. À quel mois, toi tu seras ? Moi, je serai tel mois. Toi tu mets combien ? » Parce qu'on parle d'une ou de deux têtes. Une tête, c'est la somme principale. Mais si tu veux doubler, tu mets deux fois plus d'argent. On met une liste, la liste est là. Et en fait, c'est la chose la plus fabuleuse, c'est la parole d'honneur., la parole donnée. Et chaque mois, il y a quelqu'un qui reçoit. Et moi j'ai reçu... On est déjà le 30. Le 15 dernier, j'ai reçu 2650 euros. Tu vois. Mais, parole donnée. On ne se voit pas tous les jours. Je ne contrôle pas. On ne dit pas « Elle va voler, elle va disparaître ». Non, quand... On est le trente. Comme [la responsable] est là, aujourd'hui. 31, 1er, le 2, elle doit remettre à quelqu'un. Donc moi, demain dès que j'ai des sous... Mais elle sait, elle est expérimentée. Parce qu'elle a expérimenté, on en a fait une il y a deux mois où moi j'ai donné à temps, d'autres personnes ont donné à temps, mais il y avait une personne qui avait voulu mettre le double, mais qui en fait avait mal calculé son budget. Elle nous a bloqués. Bon, comme on se connaît tous, et qu'on a quand même des relations de politesse, moi j'ai supporté, on a attendu. Quand la personne a pu donner l'argent, elle a donné. C'est rien. Mais quand elle recommence, la personne n'y entrera plus.

Ernestine, 59 ans, installée en Belgique, au chômage, animatrice d'une ASBL de promotion des cultures congolaises

On constate aussi l'existence d'une réciprocité entre Constance et ses amis. Elle leur consacre une partie importante de son temps libre en animant les cours d'aquagym. En retour de ce don de temps, elle sait maintenant qu'elle peut compter sur leur support en cas de difficultés. Ces relations de réciprocité nourrissent véritablement la reconnaissance qui circule dans les liens électifs développés par Albert et Constance au travers de la participation sociale. En effet, Godbout (2007) souligne le danger que recèle un don se voulant sans retour, c'est-à-dire où le donneur refuse le retour de don. En effet, un tel don nie l'autre, le donataire et lui refuse toute capacité de redonner à son tour. Dès lors, la dynamique circulaire qui entretient les liens sociaux fondés sur la réciprocité du don implique une reconnaissance mutuelle de l'égalité entre les acteurs prenant part à la relation sociale.

Ainsi, tant pour Ernestine que pour Constance comme pour les autres participants, les liens sociaux développés au travers de la participation sociale représentent un certain accès à la protection et à la reconnaissance nécessaires à leur processus d'intégration. En fait, dans ces liens sociaux mettant en relation des individus égaux, des pairs, la circulation de la protection et de la reconnaissance s'apparente à une dynamique du don. En effet, le don de temps fait par les répondants au travers de leurs pratiques de participation sociale est retourné par la protection et la reconnaissance qui leur sont fournies par leurs partenaires dans les pratiques de participation. La réciprocité est donc quasiment immédiate. Cependant, comme je le montrerai dans la partie suivante, pour d'autres participants, protection et reconnaissance ne sont pas également assurées par les liens sociaux. Il faudra donc voir si la dynamique du don observée ici se retrouve aussi au sein des liens sociaux développés dans de telles situations.

8.3.2. Peu de protection, mais de la reconnaissance

Pour d'autres participants, la protection et la reconnaissance ne semblent pas assurées à parts égales par les liens électifs de la sociabilité participative. On peut en fait constater qu'ils bénéficient en tant que groupe de moins de protection que les participants dont il a été question dans la section précédente. Cela ne signifie cependant pas que d'autres types de liens s'inscrivant dans d'autres contextes n'assurent pas cette protection.

Ainsi, Viviane est une femme d'une quarantaine d'années installée au Canada depuis qu'elle a 17 ans. Très impliquée dans différentes associations et dans différents événements, elle apparaît comme une figure centrale dans les réseaux des immigrants d'origine congolaise à Ottawa-Gatineau, à la fois pour mobiliser ses compatriotes, mais aussi pour leur fournir un support moral :

Pour les femmes au Kivu, les Femmes de l'Est, si une femme vient d'immigrer, elle a eu ce... traumatisme-là, je suis capable d'aller, de la chercher, de lui parler, de lui venir en aide. Là je fais un peu le travail de... on dit... C'est un genre de suivi, d'écoute. Donc, pour aider la femme, pour que... lui faire comprendre qu'il faut pas qu'elle s'arrête là, elle est pas morte. Tant qu'elle continue à marcher, sa vie va s'améliorer. Donc, je suis un peu un genre... Ah, une épaule. J'ai fait ça. C'est pas tout le temps, mais c'est quand dès qu'on a une personne qui (?)... on m'appelle. Parce qu'il y en a qui arrivent pas... Elles commencent à parler, elles commencent à pleurer, tout le monde pleure. Mais, moi maintenant j'ai la force de ne pas pleurer. J'ai tellement pleuré que maintenant j'ai la force d'écouter sans pleurer, alors je deviens une épaule. Je deviens un soutien, je deviens une mère, je deviens une sœur, une tante. Même les jeunes filles, elles m'appellent, elles

m'écrivent sur mon Facebook « Est-ce que je peux t'appeler ? J'ai tel ou tel problème ? Maman fait ça, mon père fait ça ? »

Viviane, 40 ans, Canada, fonctionnaire fédérale, membre d'associations congolaises

Cependant, lorsque confrontée à des difficultés de santé, il lui a été difficile d'aller elle-même demander de l'aide dans ses réseaux sociaux :

Il faut dire que j'ai déjà été en congé de maladie, à un moment donné. J'ai été tellement malade, parce que ça m'avait tellement... Ça m'a tellement pris, sans m'en rendre compte, parce que j'avais un enfant miraculeux, qui était supposé de mourir, maintenant il va avoir 11 ans. C'était un long cheminement, j'avais mon aîné, donc j'avais... Entre mon aîné et mon deuxième, si tu vois l'écart, mon aîné a 17 ans et mon deuxième a 11 ans. Entre mon aîné et mon troisième, j'ai fait des fausses-couches, donc j'ai perdu... des bébés, 6 mois, 7 mois, c'est des enfants. Et c'est... je ne m'étais pas... je n'avais pas pris de congé. Des fois, tu vois, quand tu as une situation comme ça, t'arrives... Moi, qu'est-ce que je faisais ? Je pensais qu'en travaillant plus, ça va passer. Mais, alors que je sombrais, en même temps que j'aidais les femmes, en même temps que je pensais à quand j'étais petite... Je pensais que je devais aider au lieu que... quelqu'un m'aide. Je pensais qu'en aidant, je vais m'en sortir, je vais guérir. Mais, non j'étais en train de creuser ma propre tombe. Et j'ai commencé à diminuer.

Viviane, 40 ans, Canada, fonctionnaire fédérale, membre d'associations congolaises

L'histoire de Viviane constitue ici le cas de figure extrême d'une situation où se trouvent plusieurs répondants. Certains soulignent même explicitement dans leur récit le fait qu'ils aident bien plus qu'ils ne reçoivent de l'aide au travers de leurs liens développés dans le cadre de la participation sociale. C'est par exemple le cas de Claude. Installé lui aussi au Canada depuis plusieurs années, il est une des figures centrales de l'association communautaire congolaise. Au travers de ses pratiques de participation, il aide de nombreuses personnes que cela soit lors d'événements importants du parcours de vie — après notre entrevue, il devait participer à une cérémonie traditionnelle de mariage — ou dans les démarches administratives inhérentes à l'arrivée au Canada en tant qu'immigrant. Une partie très importante de sa sociabilité passe donc par son engagement au sein de son association communautaire, et ce, depuis plusieurs années. Cependant, comme il le souligne : « je demande difficilement de l'aide, mais quand je le fais c'est vraiment auprès de personnes à qui je fais vraiment confiance. ». Ces personnes sont des amis de longue date avec lesquels il entretient des relations qui ont précédé et qui vont au-delà de sa trajectoire et de ses pratiques de participation sociale.

Viviane et Claude ne reçoivent pas de l'aide au travers de leur participation sociale entre autres parce qu'ils n'en demandent pas. Dans d'autres cas, certains participants ont

cependant demandé de l'aide, parfois très explicitement et ne l'ont pas nécessairement reçue. Ainsi, Henri, auteur de théâtre très connu en RDC et réfugié en Belgique, a mis sur pied un site d'information pour ses compatriotes établis en Europe. Il alimente ce site bénévolement au travers de reportages sur différents événements et enjeux centraux pour les Congolais. Cependant, au chômage au moment de notre entrevue, il n'avait que peu de ressources pour assurer l'entretien et le remplacement du matériel qu'il utilise pour réaliser et diffuser ses reportages :

L'année passée, j'ai... Dans mon matériel, il y en a qui ne sont plus performants... Parce qu'il faut un appareil photo, il faut une caméra, il faut au moins deux ordinateurs, etc. Au rythme où j'emploie ça, à un moment... (I : Ça s'use). Oui, ça me double, hein. Et je mets un communiqué sur le site, je dis « Bon voilà, si vous voulez aider, etc., etc. ». J'ai les données chiffrées des visites de mon site. Je sais qu'il y a... une moyenne de 30 000 visites par mois. Donc, si le communiqué reste pendant un mois, je sais qu'il y a au moins, au bas mot, 10 000 personnes qui l'ont vu et LU. Et si dans les 10 000 personnes, 1 % répond, ça fait 100 personnes et si dans les 100 personnes, il y en a... la moitié qui met 5 euros, ça fait quand même 250 euros ! Eh bien, il y avait eu juste 1 personne de Kananga, au pays, qui avait mis 30 dollars. Donc quand vous faites la projection chiffrée, le message est clair et net. Mais je le savais, mais je ne voudrais pas qu'un jour, on dise « Tu n'avais pas demandé ». Bon.

I : Puis, même autour de vous, les gens que vous connaissez plus, ça... c'est aussi.

Henri : Si, si, si... C'est normal.

Henri, 58 ans, Belgique, au chômage et rédacteur d'un site consacré aux nouvelles de la diaspora congolaise de Belgique.

Ainsi, que cette situation soit voulue ou non, pour certains enquêtés, la protection est relativement absente des liens de sociabilité tissés au travers de la participation sociale. Au contraire, ils fournissent de la protection à de nombreuses personnes en les aidant au travers de leurs pratiques de participation sociale. Robert, dont il a été question au chapitre 7, constitue un cas de figure de cette situation. Il travaille comme conseiller en installation (settlement councilor) pour un organisme communautaire à Ottawa et il est impliqué dans plusieurs projets associatifs dans les réseaux congolais d'Ottawa-Gatineau. De par son emploi et sa participation sociale, il a un véritable rôle comme personne-ressource dans sa communauté :

On m'appelle l'ambulance, donc ça veut tout dire. Non, c'est tout... tout-venant. Par exemple, j'ai des problèmes avec mon travail, parce qu'on me dit « Pourquoi tous tes clients ont ton numéro de téléphone cellulaire ? ». Je dis « Mais je ne peux pas cacher mon numéro de téléphone cellulaire. Parce, que tous ceux qui me connaissent, connaissent quelqu'un qui me connaît. Ils disent « Ah oui, donne-moi... il m'avait donné son numéro,

mais je l'ai perdu ». Ben, ça ne sert à rien de le cacher. Ce qui fait qu'on m'appelle à 22h, on peut m'appeler à 23h, on peut m'appeler pour dire « Bon, il y a tel couple qui a des problèmes, mais on veut pas appeler la police, est-ce que tu peux passer faire un effort...? » Des choses comme ça. Ou parfois des parents, les enfants se sont rebellés un petit peu, les parents viennent « Mais toi, est-ce que tu peux parler avec l'enfant ? ». Des choses comme ça...

Donc c'est vraiment comme personne...

Robert : Personne-ressource, oui. Un tout petit peu, oui.

Ok, puis pourquoi vous allez justement au-delà de votre travail, pour ça ?

Robert : Ben, comme je le dis, si je ne le fais pas, qui va le faire ? Ça, c'est la première question. Et la deuxième, le fait que je travaille ici, j'ai la possibilité d'établir certains liens que je ne pourrais pas avoir si je ne travaillais pas ici. Parce que les gens qui viennent, je les accueille dès leurs premiers jours au Canada. Et avec certains, ce sont des affinités... Bon, on va pas être des amis, mais on est proche. C'est-à-dire ce sont des gens qui, s'ils ont vraiment des problèmes sérieux dans leurs couples ou dans... leur vie, je suis parmi les premières personnes qu'ils appellent ou qu'ils consultent pour dire « Bon, écoute... ». Alors, je me dis, je peux pas me dérober de ça.

Robert, 48 ans, Canada, conseiller en établissement pour un organisme communautaire, membre actif de plusieurs associations congolaises

Ce rôle de personne-ressource fait en sorte que de nombreuses personnes se tournent vers lui en cas de problème, de manière officielle au travers de son emploi ou non. En Belgique, Alice joue ce rôle pour un nombre plus restreint de personnes. Membre du comité directeur d'une cellule bruxelloise d'un parti d'opposition congolais, elle accompagne de nombreuses personnes dans leurs démarches administratives³⁸.

Ils m'appellent pour me dire par exemple que : Je voudrais que tu m'accompagnes, toi pour aller à la commune, j'ai besoin d'aide pour remplir la demande X ou pour voir si je peux avoir une allocation. [...] maintenant, je travaille souvent la nuit. Hein ! [...] quand je travaille la nuit. Je fais 7 nuits d'affilée et puis j'ai 7 nuits, 7 jours à la maison. Ça m'arrange. Si la personne veut, je vois mon emploi du temps et je lui dirai par exemple : Cette semaine, je suis de garde je peux pas, mais la semaine, l'autre semaine, là, je suis libre. J'ai toute une semaine. Je suis à la maison pour aider. C'est pourquoi je peux le faire et que je préfère aussi. Parce que ma directrice m'avait demandé de.. si je pouvais regagner l'équipe de jour, mais moi, j'ai refusé. Je préfère l'équipe de nuit pour me permettre de travailler pour ma communauté. Pour... Parce que pendant, pendant le temps où je suis à la maison une semaine, c'est ce qui me permet maintenant de me consacrer à mon parti.

Alice, 46 ans, Belgique, Infirmière, militante dans un parti d'opposition congolais

³⁸ Il s'agit souvent de candidats au statut de réfugié qui base leur demande sur leur activité politique en RDC. Alice peut ainsi confirmer que ces personnes sont bien membres du même parti politique.

Ces personnes-ressources semblent avoir moins accès à de l'aide, et par conséquent à une certaine protection, au travers des liens électifs. Les personnes qui reçoivent leur aide ne sont peut-être pas en mesure de leur rendre directement la pareille. En effet, ils viennent en aide avant tout à des personnes en position précaire, contrairement aux répondants dont il a été question dans la partie 3.1. Dans le cas de ces derniers, l'aide reçue en échange de leur temps de participation sociale provenait avant tout de pairs égaux qui avaient la capacité de les aider. Est-ce à dire qu'il y a une absence complète de réciprocité au sein des relations décrites ci-dessus ? Observe-t-on ici ce que Godbout qualifie de don dangereux, où les donataires n'ayant pas la capacité de redonner se retrouvent écrasés par les donateurs (Godbout, 2007) ?

L'analyse de leurs récits montre que non. Premièrement, comme Linda le souligne, la réciprocité n'implique pas nécessairement d'aider directement celui ou celle qui nous a aidés :

[...] je pense que ça encourage même quand tu as souvent de l'aide parce que tu te dis toujours « Quelqu'un a fait quelque chose pour moi ». Parce que ce n'est pas la personne qui t'aide que tu aides. Mais le fait que tu sais qu'il y a quelqu'un qui t'a déjà aidé, ça te pousse aussi à vouloir aider quelqu'un d'autre.

Linda, 37 ans, Canada, agente de projet pour un organisme parapublic dans le domaine de la santé, présidente-fondatrice d'un festival de musique africaine

L'expérience de Linda correspond parfaitement à ses propos. En effet, elle a aidé plusieurs personnes au travers de son implication informelle au sein des réseaux sociaux africains à Ottawa-Gatineau. Cependant, l'aide personnelle qu'elle-même reçoit provient plutôt de quelques amis proches et de sa famille. En ce sens, comme plusieurs autres enquêtés, elle donne plus d'aide qu'elle n'en reçoit, si l'on s'arrête uniquement aux relations sociales développées dans ses pratiques de participation sociale. Il faut donc souvent considérer les relations sociales de l'individu au-delà des pratiques immédiates de participation sociale pour comprendre comment ce qu'il reçoit peut, par la suite, motiver ce qu'il donne (Godbout, 2007). De plus, dans le chapitre suivant, je montrerai comment ces participants ont tout de même accès à de la protection au travers de leurs pratiques de participation.

Plus immédiatement, soulignons que leurs pratiques de participation résultent en une reconnaissance de la part de ceux qu'ils aident, mais aussi plus largement de l'ensemble de la communauté. Cette reconnaissance constitue en soi un retour important

pour plusieurs du temps consacré aux autres au travers de la participation sociale. Viviane raconte ainsi que de plus en plus de personnes lui demandent conseil via les réseaux sociaux. Pour elle, cela constitue une forme de reconnaissance de sa capacité à justement écouter et à offrir des conseils judicieux :

Et de plus en plus, j'ai remarqué que même sur mon Facebook, quand j'ai commencé, j'avais à peine, quoi, 20 personnes, 30 personnes, la famille... Je me suis retrouvée à plus de 3000 personnes. Et là, j'avais tellement de lettres. Les gens m'écrivaient, c'est comme si les gens voulaient que je leur donne une réponse. Et je me suis dit « Est-ce que c'est ça la goutte ou est-ce que c'est ça qui fait que le monde peut changer ? Est-ce que je peux faire quelque chose ? »

Viviane, 40 ans, Canada, fonctionnaire fédérale, membre d'associations congolaises

Viviane met ici l'accent sur l'augmentation importante qu'elle a connue en termes d'amis Facebook, augmentation qui, pour elle, suggère que les gens reconnaissent sa capacité à leur apporter une réponse efficace à leurs différentes préoccupations.

Dans le même ordre d'idées, Robert, quant à lui, est souvent sollicité pour prendre part à de nouveaux projets de participation sociale, étant donné notamment sa position dans la communauté :

Pourquoi est-ce qu'ils sont venus vous chercher ?

Robert : Euh, mon engagement communautaire. (I :OK). Je suis, disons, vu... Ils disent que je suis trop présent dans la communauté, que je suis très actif dans la communauté pour toutes les causes de la communauté, alors ils ont dit « Ben écoute, c'est... Nous trouvons que c'est bien que vous pouvez faire partie de ce groupe pour dynamiser le groupe, et puis, vous êtes — je dirais — une personne qui facilement peut aborder différents milieux, différentes personnes et peut rassembler d'autres personnes aussi ». Oui.

Robert, 48 ans, Canada, conseiller en établissement pour un organisme communautaire, membre actif de plusieurs associations congolaises

Ces sollicitations sont des marqueurs de reconnaissance de la part de plusieurs personnages centraux dans les réseaux congolais d'Ottawa-Gatineau, voire dans la diaspora. Il s'agit ici de reconnaître d'une part la place importante occupée par Robert dans ces réseaux et, d'autre part, ses capacités à mobiliser les gens présents dans ces réseaux. Ainsi, si Robert n'acceptait pas de se prêter au jeu du conseiller pour répondre aux demandes d'aide de ses compatriotes, on peut penser que les sollicitations dont il fait l'objet ne surviendraient pas, ou du moins, pas avec la même intensité.

Notons par ailleurs que cette reconnaissance est particulièrement importante lorsque la protection fait aussi défaut dans d'autres types de liens, comme dans les liens de participation organique, c'est-à-dire les liens développés dans le monde du travail. C'est avant tout le cas d'Ernestine et de Colin dont les récits ont été introduits au chapitre précédent. Pour rappel, ces deux participants ont tenté, sans succès de convertir leurs pratiques de participation sociale en occupation professionnelle. Au moment de leur entrevue respective, ils se trouvaient donc tous les deux au chômage. Pour eux, être reconnu revêt une importance supplémentaire dans la mesure où cela permet de compenser en partie cet échec.

C'est toujours à moi qu'on vient demander « Ah oui, mais le fleuve Congo, le machin et tout... » Mais c'est des doctorants, des docteurs en sociologie, en anthropologie qui viennent me poser à moi qui n'ai qu'une licence, qu'un master.

Ernestine, 59 ans, installée en Belgique, au chômage, animatrice d'une ASBL de promotion des cultures congolaises

Ici, à travers l'aide fournie, il s'agit de faire reconnaître leurs qualifications et leurs capacités professionnelles mises en échec lorsque la conversion des pratiques de participation vers des pratiques professionnelles ne s'est pas passée telle qu'ils l'espéraient. De plus, cette aide qu'ils fournissent à d'autres leur permet de faire reconnaître leur statut au sein de la communauté à travers les liens de sociabilité créés via leurs pratiques de participation sociale.

Ainsi, d'une part, pour certains participants, la protection et la reconnaissance étaient assurées relativement à parts égales par les liens de sociabilités développés au travers de leur participation sociale. D'autres bénéficieraient avant tout de la reconnaissance, étant plutôt ceux qui aident et par conséquent qui protègent. Dans les deux cas, on peut donc penser qu'il y a là une certaine dynamique du don et du contre-don qui sous-tend la circulation de la protection et de la reconnaissance dans les liens de sociabilité développés par ces répondants. De plus, comme il en sera question plus tard, il n'est pas certain que cette protection — ou plutôt son potentiel — soit nécessairement absente de ces liens.

8.4. Les trajectoires « sans-histoires » : un certain accès à la reconnaissance

Comme souligné au chapitre 7, les récits de certains des enquêtés ne font pas état de liens entre leur participation sociale et leur trajectoire professionnelle ou leur sociabilité. Est-ce à dire que leurs pratiques et leur trajectoire de participation ne les ont pas amenés à tisser des liens leur assurant protection et reconnaissance ? Les récits de certains participants montrent le contraire dans certains cas.

Comme plusieurs autres répondants, Judith s'est établie dans sa société d'installation avant que n'émerge sa trajectoire de participation. Fondatrice d'une ASBL de coopération internationale dans le domaine de la santé, elle vivait en Belgique depuis plus de 40 ans lorsque, suite à un voyage en RDC, elle décide de mettre sur pied son ASBL. Au travers des activités qu'elle a mises en place pour démarrer le fonctionnement de cette association, elle a attiré l'attention d'une ministre fédérale belge qui a par la suite participé à un colloque organisé par Justine. De fil en aiguille, le parti politique a approché Judith pour être candidate aux élections communales de 2012 sur sa liste du parti politique de cette ministre et, au moment de l'entrevue, elle était en train de mettre sur pied un nouveau projet associatif, encore une fois à la demande du regroupement local du parti politique :

Et donc, à un des colloques, j'ai fait la connaissance de la ministre de la Santé belge, qui est toujours ministre actuellement [...] elle est partie aussi au Congo. Enfin, bon, j'ai organisé tout son voyage, etc. Nous sommes parties au Congo, elle a fait d'autres choses, évidemment, mais on a pu présenter ce dossier-là.

[...] Donc en fait, j'avais tout bêtement écrit au ministère de la Santé s'ils voulaient bien prendre en charge... Je sais même plus c'était quoi... Je pense que c'était deux personnes du ministère de la Santé, etc. On m'a répondu oui. Et c'est comme ça que j'ai fait sa connaissance. Elle s'est déplacé, tout le team s'est déplacé pendant le colloque, pendant toute la semaine, il y avait un représentant du ministère de la Santé pendant toute la semaine ici à Bruxelles et c'est comme ça que j'ai fait sa connaissance et puis, de fil en aiguille, il y a eu des élections, donc elle m'a demandé « Mais tiens... J'aimerais bien te mettre sur ma liste ». « Ah bon, j'ai dit, pourquoi pas ».

[...] depuis que je suis à Ixelles, on m'a dit « Mais, Judith, est-ce que tu pourrais pas créer quelque chose, monter un projet... »

C'est qui, qui vous a...

Judith : Qui m'a demandé... donc des amis du [parti], comme ça, pour monter un projet ou quoi, qu'il y ait une autre dynamique à Ixelles entre la commune et la communauté africaine

Judith, 50 ans, Belgique, infirmière, présidente d'une ASBL de formation continue dans le domaine de la santé

Comme pour des participants avec une trajectoire de participation sociabilisante, ces sollicitations peuvent être comprises comme des signes de reconnaissance des pratiques de participation de Judith. En ce sens, la participation de la ministre peut être considérée comme une première marque de reconnaissance qui permet à Judith d'avoir accès à de nouveaux réseaux (ceux du parti politique).

Dans le cas d'Annette, la visibilité de ses pratiques de participation est plus restreinte, du moins en ce qui concerne les pratiques pour lesquelles elle se sent plus reconnue. Elle vivait en Belgique depuis près de 20 ans lorsque le décès d'un proche des suites du sida l'a poussé à mettre sur pied une ASBL pour la prévention de cette maladie dans la population subsaharienne. Au moment de l'entrevue, elle en était la présidente. Pourtant ce n'est pas au travers de cette pratique plus visible qu'elle semble avoir le plus accès à de la reconnaissance :

Au fait, j'apporte beaucoup son aide à l'église, à certaines personnes qui ont besoin, par exemple, de se retrouver. Par exemple... par exemple, des femmes. Les femmes qui sont, par exemple, qui accouchent, j'apporte une certaine aide. Une certaine aide. Les personnes qui ont perdu un parent soit au Congo, soit ici. Et puis... parler aussi. Bon, il y a des filles et des femmes qui cherchent des mariages, qui ont besoin de parler, je parle avec et que j'essaie un peu d'encadrer, d'orienter et tout. Heu.... il y a des filles-mères qui ne sont pas matures, donc je suis là aussi pour l'encadrement, et essayer un peu de... de montrer comment il faut faire avec les enfants et tout.... comment il faut se trouver du travail aussi. Comment il faut s'organiser... Donc que voilà.. Donc que, il y a beaucoup de facteurs...

OK, puis ça, c'est vraiment des gens viennent à vous....

Annette : Voilà, voilà, voilà. Les gens viennent aussi pour que je puisse prier pour eux. Leur apprendre à prier aussi, à croire, avoir la foi. Tout ça, c'est vraiment du... pour apprendre... parce que ce n'est pas évident. Il faut vraiment avoir de.. Des paroles, à convaincre, à édifier, voilà quoi, avoir quelque chose à transmettre comme ça à la personne aussi.

Donc, ça, c'est vraiment... au sein de l'église, les gens savent par exemple que... Ils se disent « Ha oui, elle, c'est quelqu'un qui va nous aider ? »

Annette : Si, si... C'est reconnu. Je dirais que c'est reconnu, oui. En tout cas, les gens viennent. Ils viennent beaucoup vers moi en tout cas. Tout âge en tout cas, même mes tantes viennent.

Annette, 41 ans, Belgique, au chômage, présidente d'une ASBL

C'est plutôt au travers de cette pratique particulière de participation sociale qu'Annette se considère donc comme reconnue, plutôt que dans son rôle de présidente-fondatrice qui, pourtant, pourrait lui donner un plus grand accès à une visibilité accrue. Cela peut s'expliquer par le fait que son association est encore relativement jeune et que ses activités sont restreintes. De plus, la reconnaissance assurée par des liens sociaux reposant sur des relations avec des personnes plus proches peut être plus perceptible que celle qui provient de liens plus distants.

Ainsi, pour les participants ayant une trajectoire de participation « sans histoire », l'accès à la reconnaissance reste un retour possible du temps qu'ils donnent au travers de la participation sociale. Cette reconnaissance, comme souligné plus haut pour d'autres enquêtés, pourrait donner éventuellement lieu à une certaine protection, si le besoin s'en manifeste. Cependant, dans les récits des participants « établis », ces derniers n'ont pas évoqué un tel recours à la protection au travers des liens sociaux bâtis sur la participation..

Dans ce chapitre, j'ai cherché à mieux saisir comment les différentes réponses à l'épreuve d'intégration rendue possible par les trajectoires de participation des enquêtés leur donnaient accès à la protection et à la reconnaissance. La réussite, toujours temporaire et partielle, de cette épreuve passe par cet accès. En effet, selon Paugam, l'intégration est « assurée » lorsque l'ensemble des différents types de liens sociaux donne accès aux individus, de différentes façons, à la protection contre les aléas de la vie et à la reconnaissance par autrui.

À travers les liens sociaux développés grâce à ces trajectoires de participation sociale, les participants à la recherche ont eu accès à différentes formes de protection sociale et de reconnaissance. Les trajectoires professionnalisantes de participation ont ainsi permis à plusieurs enquêtés de bénéficier de la protection et de la reconnaissance circulant dans les liens sociaux du monde du travail. Dans le cas des trajectoires sociabilisantes, on peut constater l'existence de deux modalités d'accès à la protection et à la reconnaissance.

La première est fondée sur la réciprocité entre les individus en relation au travers des pratiques de participation. Ainsi, tant les enquêtés que leurs vis-à-vis bénéficiaient d'aide et de reconnaissance dans leurs interactions communes. La deuxième modalité se trouve chez des interviewés qui ont plus aidé autrui qu'ils n'ont reçu d'aide dans le cadre de leur participation sociale. Néanmoins, au travers de cette aide donnée, ils ont pu bénéficier de manifestations plus importantes de reconnaissance. En somme, on constate que selon l'articulation entre la participation sociale et le processus d'intégration, la protection et la reconnaissance circulent différemment au sein des liens sociaux développés au travers de la participation sociale. Dans le chapitre suivant, il s'agira de mieux saisir ces différences dans les modalités d'accès à la protection et à la reconnaissance.

Chapitre 9 La visibilité des pratiques de participation : un espace d'opportunités

Dans le chapitre 8, j'ai examiné comment les participants accédaient à la protection et à la reconnaissance au travers des différentes articulations entre la participation sociale et deux dimensions du processus d'intégration — la trajectoire professionnelle et les pratiques de sociabilité. Dans le présent chapitre, il s'agira de conclure cette thèse en tentant de répondre à la sous-question de recherche suivante : comment comprendre, à partir des trajectoires de participation, les différences observées dans l'accès à la protection et à la reconnaissance par les répondants ? Cette sous-question de recherche a émergé de mes données puisqu'elle découle des analyses effectuées au chapitre 8. Pour y répondre, je m'intéresserai à la visibilité des pratiques de participation des répondants. Celles-ci peuvent être vues par différents types d'acteurs, allant des personnes présentes dans les réseaux personnels des enquêtés à des acteurs institutionnels ancrés dans la société d'installation. L'identité de ceux qui voient les pratiques de participation des répondants va influencer sur l'accès de ces derniers à la protection et à la reconnaissance, ainsi que sur l'articulation entre participation sociale et processus d'intégration.

9.1. Qui voit quoi ? : L'émergence et la définition de la visibilité comme notion d'analyse à partir des données

La notion de visibilité a émergé de la comparaison de trajectoires de participation utilisées comme cas de figure pour comprendre les différences observées dans l'accès à la protection et à la reconnaissance. J'ai comparé les trajectoires de Constance, d'Albert, de Viviane et de Robert pour établir une catégorisation qui me permettrait de saisir ces différences. J'ai sélectionné ces trajectoires particulières, car, depuis la construction de la typologie, elles représentent des « cas-noyaux » (Demazière 2013). Leur mise en récit a permis de reconstruire leur déroulement avec une plus grande précision, ce qui a facilité par la suite leur comparaison.

Tableau 3 Réponses à l'épreuve d'intégration

	Constance (Belgique)	Albert (Belgique)	Viviane (Canada)	Robert (Canada)
Pratiques	Animation d' un cours d'aquagym et direction de la chorale de sa paroisse	Membre d'une association informelle d'entraide	Mobilisation de ses compatriotes durant la période post-électorale de 2011 ; personne-ressource dans ses réseaux	Implication dans différentes associations, personne-ressource dans ses réseaux sociaux
Caractéristiques des pratiques	• Formelles • Publiques • Peu visibles	• Informelles • Privées • Peu visibles	• Informelles • Publiques et privées • Très visibles	• Formelles et informelles • Publiques et privées • Très visibles
Type de réponse à l'épreuve d'intégration	Trajectoire de participation sociabilisante	Trajectoire de participation sociabilisante	Trajectoire de participation sociabilisante	Trajectoire de participation sociabilisante
Modalité d'accès à la protection et à la reconnaissance	Participation sociale donne accès à la protection et à la reconnaissance	Participation sociale donne accès à la protection et à la reconnaissance	Participation sociale donne accès surtout à la reconnaissance	Participation sociale donne accès surtout à la reconnaissance

9.1.1. Du caractère (in)formel des pratiques à leur visibilité

Dans un premier temps, à la suite de ce que Gaudet propose comme catégorisation (Gaudet, 2011; 2012), j'ai tenté de classer les trajectoires en fonction de la formalité ou de l'informalité des pratiques les composant. Par pratiques formelles, j'entends les pratiques de participation s'inscrivant au sein de structures reconnues et prévues à cet effet, telles les associations, les syndicats, les partis politiques, etc. Les pratiques informelles font plutôt référence à des pratiques avec un degré d'organisation moindre et de nature plus spontanée, telles les pratiques d'entraide entre proches ou encore la participation ad hoc à des manifestations. Bien entendu, le caractère formel/informel des pratiques constitue un continuum entre deux pôles. Cependant, après avoir classé une première fois les trajectoires en fonction de leur caractère formel/informel, j'ai constaté que je ne pouvais pas rendre compte des différences observées en termes d'accès à la protection et à la reconnaissance.

Ainsi, la trajectoire de participation de Viviane se composait surtout de pratiques de participation informelles comme son implication dans les manifestations postélectorales de 2011 ou encore son rôle de personne-ressource au sein de ses réseaux personnels. De même, au moment de l'entrevue, la trajectoire de participation d'Albert reposait avant tout sur son engagement au sein du groupe d'entraide mis sur pied avec des amis. Puisque ce groupe n'était pas formellement enregistré comme association, il constituait plutôt un espace de participation informelle. Par contre, la trajectoire de participation de Constance était constituée avant tout de pratiques de participation formelle. D'une part, elle animait des cours d'aquagym pour le compte d'une ASBL communale et de l'autre, elle dirigeait la chorale de sa paroisse. Or, parmi ces trois cas de figure, Constance et Albert ont un accès semblable à la protection et à la reconnaissance, malgré la différence dans la formalité de leurs pratiques de participation. De l'autre côté, la trajectoire de participation de Viviane lui donnait accès avant tout à de la reconnaissance. La distinction formelle et informelle ne me permettait donc pas de saisir comment les répondants pouvaient accéder différemment à la protection et à la reconnaissance au travers des liens sociaux développés par la participation.

Par la suite, j'ai essayé de distinguer les différentes trajectoires de participation à partir de leur caractère public ou privé. De nombreux travaux caractérisent les pratiques de participation sociale comme des pratiques inscrites dans la sphère publique. Dans les sciences sociales contemporaines, l'espace public ou la sphère publique réfèrent aux pratiques et aux discours qui concernent des enjeux d'intérêt général (McKee, 2005). En même temps, certains auteurs soulignent la nécessité de repenser la séparation public/privé et de s'intéresser à des pratiques auparavant associées uniquement à l'intimité et à l'espace privé (Stall & Stoecker, 1998). Dès lors, l'inscription des pratiques constituant les trajectoires de participation dans l'une ou l'autre sphère pourrait influencer sur l'accès à la protection et à la reconnaissance. Ainsi, l'engagement de Viviane dans le mouvement de protestation contre les résultats électoraux ancre une partie importante de sa trajectoire de participation dans la sphère publique. Néanmoins, son action comme personne-ressource la place à la frontière — souvent floue — entre le privé et le public, car on lui demande des conseils concernant autant des problèmes personnels que la situation en RDC. L'animation par Constance des cours d'aquagym s'inscrit aussi dans l'espace public puisqu'il s'agit de

la mise en œuvre de l'objectif d'amélioration du bien-être collectif de l'ASBL qui offre ces cours. Par contre, le groupe d'entraide auquel participe Albert relève plutôt de la sphère privée, des relations entre proches. Dès lors, comme en ce qui concerne la distinction formel/informel, la catégorisation des trajectoires de participation entre la sphère publique et la sphère privée peut difficilement rendre compte des différences dans l'accès à la protection et à la reconnaissance.

C'est en examinant les personnes avec lesquelles les répondants étaient en relation au travers de leurs pratiques de participation que la notion de visibilité est apparue la première fois dans mes réflexions. En effet, dans le cas où les trajectoires de participation sociabilisante donnaient accès à la fois à de la protection et de la reconnaissance, les répondants étaient en relation avec des pairs pouvant les aider également. Ainsi, Constance avait reçu de l'aide de la part de personnes inscrites dans son cours d'aquagym, alors qu'Albert a reçu de l'aide et du matériel lors de la naissance de son fils quelques mois avant l'entrevue. De l'autre côté, lorsque seule la reconnaissance circulait dans les liens sociaux, les répondants étaient en relation directe avec des personnes qui n'étaient pas nécessairement en position de les aider à leur tour. Toutefois, dans ces cas, la reconnaissance ne provenait pas uniquement de ces personnes, mais aussi de la part d'un ensemble plus large d'acteurs. Robert est ainsi reconnu par une partie importante de la communauté congolaise d'Ottawa-Gatineau, comme le soulignent les sollicitations dont il a fait l'objet. En d'autres mots, d'autres personnes que celles auxquelles ils consacraient directement du temps ou avec lesquelles ils participaient voyaient leurs pratiques de participation.

La notion de visibilité s'est donc imposée parce qu'elle permettait d'étendre le développement de liens sociaux au travers de la participation sociale au-delà des liens résultant des interactions directes entre les individus. En utilisant cette notion, je pouvais maintenant prendre en compte dans mon analyse des acteurs qui n'interagissaient pas dans un premier temps avec les répondants. Sans avoir vu au préalable les pratiques de participation de ces répondants, certains acteurs ne seraient probablement pas entrés en interaction avec ces derniers. Ce faisant, leur trajectoire de participation ainsi que

l'articulation entre participation sociale et processus d'intégration n'auraient pas occupé la même place dans leur parcours de vie.

9.1.2. Le caractère relationnel de la visibilité

La réflexion qui a mené à l'émergence de la visibilité comme notion analytique met au jour son caractère relationnel. C'est en m'attardant aux personnes avec lesquelles les répondants sont entrés en contact au travers de leurs trajectoires de participation sociale que j'ai mis au jour la pertinence de cette notion pour mes analyses. Selon Andrea Brighenti (2007), la visibilité est avant tout relationnelle dans la mesure où elle renvoie à ce que Simmel identifie comme l'interaction humaine la plus fondamentale : le contact direct du regard, où l'intervisibilité de ceux qui se voient est égale. Cependant, cette réciprocité dans le regard et dans la visibilité n'est pas garantie dans de nombreuses interactions sociales. En fait, la visibilité des acteurs — comment ils sont vus et ce qu'ils peuvent voir — est souvent formée et limitée par différentes asymétries et médiations qui délimitent le champ de la visibilité. Par exemple, d'un point de vue purement physique, lorsqu'un individu se trouve au sommet d'une tour, il voit mieux les mouvements des individus se trouvant au sol que ces derniers ne distinguent ses propres mouvements (Brighenti, 2007).

Ainsi, être visible en tant qu'individu et/ou en tant que groupe dans une société ou une collectivité donnée renvoie à la possibilité que ce que l'on est et ce que l'on fait entrent dans le cadre d'interprétation de cette collectivité. Il faut donc que notre identité et nos actions trouvent un écho dans la représentation collective du social. Le début du roman *L'homme invisible* de Ralph Ellison (Ellison, 1952) offre un parfait exemple du fait d'être invisible socialement. Le protagoniste du roman existe physiquement et se trouve en présence de personnes qui le « regardent », mais qui ne le voient pas. Il n'existe pas socialement pour eux parce qu'il est Noir alors qu'ils sont Blancs. Or, c'est lorsqu'on existe aux yeux du collectif et de l'ensemble de ses membres qu'il est possible d'entrer en interaction avec ces derniers (et donc d'établir des liens sociaux).

9.1.3. Deux types de visibilité

La visibilité a donc un caractère relationnel, puisqu'être vu, c'est être vu par autrui et voir, c'est voir autrui. Il est donc nécessaire de prendre en compte l'identité des acteurs qui voient et qui sont vus au travers des interactions sociales. Tous n'ont pas le même rapport

à leur visibilité. Si certains acteurs sont en contrôle de ce que les autres voient d'eux, d'autres voient ce contrôle plus ou moins leur échapper. Il est possible de souhaiter d'être vu par certaines catégories d'acteurs sociaux et pas par d'autres. Ainsi, l'analyse de mes données m'a permis de faire état de plusieurs acteurs différents qui ont vu les répondants dans leurs trajectoires de participation sociale. À partir de ces différents acteurs, j'ai pu identifier deux types de visibilité présents dans les trajectoires de participation des répondants.

La visibilité publique

Bénédicte offre des spectacles de contes africains au travers de son ASBL en plus de participer à de nombreux projets dans les réseaux congolais de Bruxelles. Son public composé de plusieurs écoles de la Région de Bruxelles-Capitale et sa présence marquante dans le monde associatif congolais font en sorte qu'il peut être vu par des gens qui ne le connaissent pas. Ce fut d'ailleurs mon cas, puisque je l'avais observé et remarqué durant plusieurs activités où j'ai fait de l'observation participante avant qu'il ne me soit présenté et qu'il ait accepté de se prêter à une entrevue.

Cette même visibilité des pratiques peut être observée chez d'autres répondants. Ainsi, les pratiques de participation de Joël l'ont rendu très visible, tant pour certains acteurs institutionnels de la région d'Ottawa-Gatineau (l'Université d'Ottawa, l'Université du Québec en Outaouais) que dans les réseaux congolais et subsahariens d'Ottawa-Gatineau ainsi que dans le réseau local des chercheurs africanistes. Ainsi, plusieurs professeurs et étudiants universitaires de la région d'Ottawa-Gatineau participent ou ont participé aux activités du centre de recherche qu'il a fondé et dont il anime encore les activités. De même, en tant que président du centre de recherche, il a été invité plusieurs fois à présenter des communications lors d'événements ouverts au grand public, comme le Mois de l'Histoire des Noirs. C'est d'ailleurs lors d'un tel événement qu'il m'a été possible de faire sa connaissance.

Ainsi, certaines pratiques sont visibles ou potentiellement visibles par un nombre relativement important de personnes que les enquêtés ne connaissaient pas de prime abord. Dès lors, on peut considérer que la visibilité de ces pratiques de participation a un caractère public.

Une visibilité réticulaire

À l’opposée, Constance anime un cours d’aquagym suivi par un groupe très stable de personnes qui sont devenues ses amis. Il est bien entendu possible que de nouvelles personnes se joignent de temps en temps au cours, mais, dans l’ensemble, il y a là un entre-soi relativement restreint. Cette même visibilité limitée des pratiques de participation sociale est aussi observée dans les pratiques de participation de Nina, au sein de son groupe d’entraide. Ce groupe informel a été fondé par des femmes se connaissant entre elles. Si de nouvelles femmes se joignent au groupe, c’est qu’elles font déjà partie des réseaux sociaux de membres plus anciennes. De même, la plupart des pratiques de participation au sein du groupe s’inscrivent dans la sphère privée et, par conséquent, ne sont vues que par quelques personnes.

D’autres pratiques de participation sont donc vues par un nombre restreint de personnes. Ces dernières appartiennent généralement aux réseaux personnels des enquêtés. Même s’il est possible qu’éventuellement, des acteurs qui ne sont pas dans les réseaux personnels des répondants voient les pratiques de participation, cette possibilité est relativement restreinte. J’ai donc désigné ces pratiques comme ayant une visibilité réticulaire.

Tableau 4 *Visibilité publique et visibilité réticulaire*

Visibilité publique	Visibilité réticulaire
• Un grand nombre d’observateurs peut potentiellement voir les pratiques. • Observateurs pas nécessairement connus des enquêtés	• Nombre restreint d’observateurs situés dans les réseaux des enquêtés; • Observateurs en interaction avec les enquêtés.

Comme il en sera question dans les deux prochaines parties, ces deux types de visibilité s’articulent différemment selon le type de trajectoires de participation. Ainsi, certaines trajectoires de participation sociabilisante sont majoritairement constituées de pratiques avec une visibilité publique. D’autres trajectoires du même type comptent plutôt des

pratiques avec une visibilité réticulaire. À l’opposé, l’ensemble des trajectoires professionnalisantes sont constituées de pratiques ayant une visibilité publique.

9.2. Protection et reconnaissance à la lumière de la visibilité dans les trajectoires de participation sociabilisantes

On pourrait penser que les répondants qui ont des pratiques avec une visibilité publique ont l’occasion de tisser de nombreux liens leur permettant d’accéder tant à la protection qu’à la reconnaissance. En effet, un nombre plus important d’acteurs voit leurs pratiques. Néanmoins, à première vue, mes propres données indiquent le contraire. Parmi les participants avec une trajectoire sociabilisante, ceux qui ont accès à la protection et la reconnaissance ont des pratiques de participation avec une visibilité réticulaire. Ces pratiques sont donc vues par un nombre plus restreint de gens interagissant directement avec les répondants. De l’autre côté, les trajectoires de participation qui donnent accès surtout à de la reconnaissance sont constituées de pratiques avec une visibilité publique. Ces pratiques sont donc vues par un nombre plus important de personnes qui ne sont pas nécessairement connues des répondants. Comment saisir cette divergence avec ce qui est mis de l’avant dans les différents travaux ?

Un premier élément de réponse renvoie à la perception de certains répondants dans les réseaux sociaux congolais. Comme souligné au chapitre 8, si ces participants ne reçoivent pas ou peu de protection au travers de la participation sociale, c’est notamment parce qu’ils sont *perçus* comme n’ayant pas besoin d’aide. Il faut donc comprendre comment ils en viennent à être *vus* ainsi.

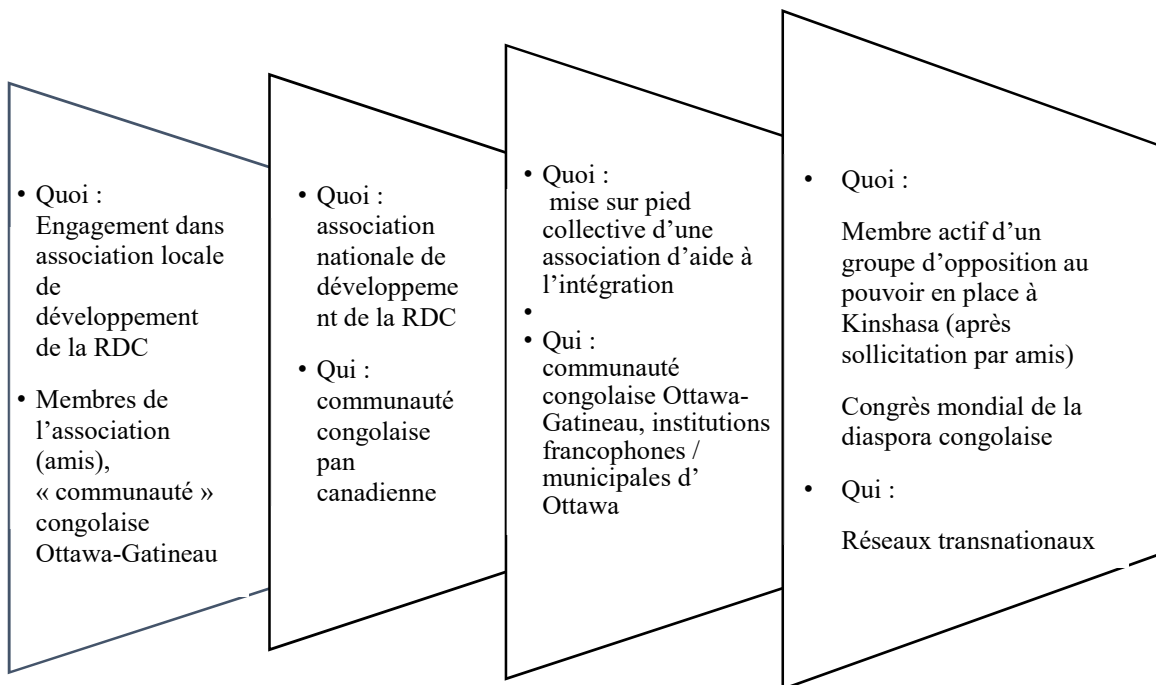
9.2.1. Des trajectoires de participation marquées par une montée en visibilité

Les récits de Robert et de Viviane présentent des cas de figure parfaits du processus par lequel ces répondants en arrivent à être vus comme ayant moins besoin d’aide. Dans un cas comme dans l’autre, à mesure qu’ils ont des pratiques à partir desquels ils entrent en contact avec plus de gens, ils sont sollicités pour participer à des projets collectifs qui augmentent encore la visibilité. Il y a eu, en quelque sorte, une *montée en visibilité* de leurs pratiques de participation. Par montée en visibilité, j’entends une orientation de la trajectoire qui mène à des pratiques qui sont toujours de plus en plus visibles publiquement, par un

nombre plus important de personnes. Différents modèles de montée en visibilité sont présents dans les récits des répondants. Afin de les mettre au jour, j'ai eu recours à des schémas de visibilité, c'est-à-dire à des représentations schématiques des pratiques de pratiques s'inscrivant dans les trajectoires participatives des répondants et des acteurs qui voyaient ou qui avaient la possibilité de voir ces pratiques.

La figure 8 illustre la montée en visibilité de Robert au travers de sa trajectoire de participation. Dans cette figure, le terme « quoi » identifie les pratiques visibles, tandis que « qui » réfère aux observateurs qui voient. Il s'agit d'une montée en visibilité par cumul, dans la mesure où ses pratiques de participation ne sont pas nécessairement liées les unes aux autres, du moins directement. Néanmoins, le cumul de ces pratiques ainsi qu'un emploi qui le place au centre de sa communauté³⁹ font en sorte que ses pratiques sont visibles par un nombre important de personnes, surtout à l'intérieur des réseaux congolais et africains d'Ottawa-Gatineau et dans la diaspora congolaise.

Figure 9 La montée en visibilité de Robert



³⁹ Pour rappel, il est conseiller en installation (settlement counselor) pour un des organismes les plus importants dans le domaine de l'accueil des immigrants à Ottawa – Gatineau.

Ainsi, Robert débute sa trajectoire de participation sociale au Canada en mettant sur pied avec des amis une association pour le développement de leur quartier d'origine à Kinshasa. Cette association a fonctionné pendant quelques années, avant que les membres ne s'éloignent tranquillement les uns des autres, ce qui finit par mettre fin aux activités. Puis, l'année qui a suivi la fondation de cette première association, Robert est sollicité pour prendre part à un projet voulant promouvoir le développement de la RDC dans la diaspora congolaise nord-américaine :

Oui, le [nom de l'association], ça ne venait pas de moi, on m'a sollicité par... des religieux, des pasteurs congolais. Il y en a un qui vivait aux États-Unis, qui en a eu l'idée et qui en a parlé à certains aînés qui étaient ici dans la ville et à Montréal et qui savaient un peu ce que je faisais avec [nom association]. Eux, ils m'ont intéressé, ils m'ont dit "Écoute, nous mettons en place cette structure ici, nous aimerions que tu puisses prendre la direction pour l'Ontario de la structure". J'ai dit "Bon, il n'y a pas de problèmes".

Robert, 48 ans, Canada, conseiller en établissement pour un organisme communautaire, membre actif de plusieurs associations congolaises.

Deux ans après s'être impliqué dans ce projet, Robert s'investit dans la mise sur pied d'une nouvelle association. Celle-ci avait plutôt pour objectif de favoriser l'intégration des immigrants de l'Afrique subsaharienne francophone dans la région d'Ottawa-Gatineau. À part une pause de 2 ans, il a toujours eu des rôles de premier plan au sein de cette association, soit comme responsable du financement, soit comme responsable de certains projets plus particuliers comme un festival des arts et de la culture africaine. Dans les deux cas, différents acteurs (les membres de l'association, les autorités locales qui encadrent et financent les événements organisés par l'association, les participants aux événements, etc.) voient ses pratiques de participation.

Cet engagement ainsi que son emploi expliquent, selon lui, la sollicitation dont il a été l'objet quelques années plus tard, pour participer à un collectif qui s'implique dans l'opposition au pouvoir en place en RDC :

Pourquoi est-ce qu'ils sont venus vous chercher ?

Robert : Euh, mon engagement communautaire. (I :OK). Je suis, disons, vu... Ils disent que je suis trop présent dans la communauté, que je suis très actif dans la communauté pour toutes les causes de la communauté, alors ils ont dit "Ben écoute, c'est... Nous

trouvons que c'est bien que vous pouvez faire partie de ce groupe pour dynamiser le groupe, et puis, vous êtes — je dirais — une personne qui facilement peut aborder différents milieux, différentes personnes et peut rassembler d'autres personnes aussi". Oui.

Robert, 48 ans, Canada, conseiller en établissement pour un organisme communautaire, membre actif de plusieurs associations congolaises

Cette pratique ne l'a peut-être pas rendu visible auprès de nouvelles personnes. Cependant, en intensifiant sa participation au sein de la communauté, cela a intensifié sa visibilité, lui donnant l'occasion d'être vu plus souvent. Puis, quelques années plus tard, il a été sollicité pour prendre part à la mise sur pied d'un congrès international de la diaspora congolaise. Dans ce cas aussi, il a évoqué ses contacts importants au sein de la population d'origine congolaise en Ontario et au Québec pour expliquer cette sollicitation.

Ainsi, au travers de ses pratiques de participation de plus en plus visibles pour de plus en plus de personnes, Robert a pu construire et renforcer de nombreux liens sociaux électifs, sur lesquels repose une grande partie de sa sociabilité. Ses pratiques de participation lui ont donc donné accès à de nouvelles relations. Ces liens font en sorte qu'il reçoit davantage de demandes d'aide en tout genre. De plus, ils lui assurent un accès encore plus important à une reconnaissance de la part des membres de la diaspora congolaise. Celle-ci est justement marquée entre autres par les sollicitations pour qu'il participe à de nouveaux projets dans les réseaux congolais régionaux, nationaux, voire internationaux).

Ces nombreux liens sociaux, le rôle que Robert a au sein de sa communauté ainsi que la visibilité de ses pratiques de participation lui assurent un statut de personne-ressource au sein de ses réseaux sociaux. Ce rôle le positionne comme celui qui aide, mais qui n'a pas nécessairement besoin d'aide. La visibilité de ses pratiques de participation est essentielle pour l'acquisition de cette position importante et valorisée dans ces réseaux sociaux. Si ses premières pratiques de participation étaient restées invisibles ou du moins peu visibles, il n'aurait pas fait l'expérience d'une telle montée en visibilité qui lui a ouvert de nouvelles opportunités de participation. Ces dernières lui ont donné accès à une plus grande reconnaissance au travers de nouveaux liens sociaux, ce qui, en fin de compte, l'a positionné comme celui vers qui se tourner pour avoir de l'aide ou pour mobiliser des compatriotes.

Le cas de Viviane est semblable à celui de Robert, même si la montée en visibilité qu'elle connaît s'échelonne sur une durée plus courte et que les pratiques y menant sont de nature plus informelle. En effet, bien qu'elle fût impliquée auprès des gens dans ses réseaux personnels depuis très longtemps, Viviane ne devient très visible lorsqu'elle commence à organiser les marches de protestation qui ont eu lieu en 2011 après les élections contestées en RDC. Les liens sociaux noués dans le cadre de ce moment important de sa trajectoire de participation l'amènent alors à se positionner comme une personne-ressource dans sa communauté.

Ce que j'ai très vite compris que ça a eu une influence auprès de ma communauté. Les gens ont commencé à voir que... "Elle a raison, il faut la suivre, il faut l'écouter. Et qu'est-ce qu'on fait ?" Parce que je n'avais pas... Tu vois, à l'âge de 14 ans, ce n'était pas l'idée d'être au leadership. Mais c'est ça qui m'a été attribué. Je me rappelle il y avait une marche dernièrement à Ottawa, l'avant-dernière... Je me suis retournée et [...] [...]. J'ai commencé à parler en anglais. Tu vois, je criais, je parlais, je tournais en rond, je... Et quand j'ai fini, j'ai donné le microphone aux autres, ils ont commencé à chanter. Et on marchait. Et au fur à mesure que je marchais, les gens commençaient à venir me voir. Ils m'ont dit "Ah tu sais, moi j'ai de la famille là-bas, j'ai fait ceci... Qu'est-ce qu'on peut faire ?" Alors j'ai dit "Écoutez, économisez, envoyez à telle personne, parce que lui va aider les malades et tout ça...". [...]. Même les jeunes filles, elles m'appellent, elles m'écrivent sur mon Facebook "Est-ce que je peux t'appeler ? J'ai tel ou tel problème ? Maman fait ça, mon père fait ça ? " Donc, je deviens quand même...

Viviane, 40 ans, Canada, fonctionnaire fédérale, membre d'associations congolaises

L'histoire de Viviane vient souligner un aspect important du lien entre la montée en visibilité et le statut de personne-ressource. En effet, on peut penser que, dès le départ, Viviane avait certaines capacités et compétences personnelles pour agir en tant que personne-ressource de la façon dont elle le décrit ci-dessus. Cependant, un nombre plus restreint de personnes la connaissait, ce qui fait que la reconnaissance de ces capacités et compétences était automatiquement aussi limitée. La visibilité de certaines de ses pratiques de participation a donc élargi cette reconnaissance. À partir de là, elle a peu à peu accédé à un statut plus central au sein des réseaux sociaux congolais dans la région d'Ottawa-Gatineau.

Dans les deux cas, les pratiques qui se prêtent à une montée en visibilité demandent, de la part des répondants, d'avoir plusieurs ressources, tant au niveau matériel, qu'en ce qui concerne des compétences ou des connexions. En d'autres mots, pour se rendre là où

ils sont, les participants avec des pratiques avec une grande visibilité publique ont fait la démonstration qu'ils ont ce qu'il faut pour réussir. Ce faisant, leur statut de personne-ressource s'en trouve encore plus solidement ancré.

La protection, une circulation échelonnée dans le temps ?

En suivant la pensée de Paugam, il faudrait conclure que les participants évoqués dans la partie précédente seraient confrontés à des difficultés d'intégration dans la sphère de la sociabilité. En effet, Paugam définit l'intégration assurée, c'est-à-dire l'intégration la plus solide, comme étant soutenue par des liens sociaux variés qui donnent accès autant à la protection qu'à la reconnaissance. Or, puisqu'ils ne bénéficient pas ou peu de protection tangible au travers de leurs liens de sociabilité, des répondants comme Robert ou Viviane pourraient apparaître comme affrontant l'épreuve d'intégration avec difficulté. Néanmoins, en examinant les cas des personnes concernées, on constate le contraire. En effet, ces participants sont ceux qui apportent beaucoup d'aide à autrui, ce qu'ils ne peuvent faire que s'ils ont les capacités et les connaissances pour le faire et qu'ils sont très souvent sollicités (donc reconnus). Ils apparaissent donc comme des individus qui font possiblement l'expérience d'une intégration assurée, si l'on se réfère à la typologie de Paugam⁴⁰. Comment alors expliquer ce qui peut apparaître comme un paradoxe ?

La réponse se trouve, à mon sens, dans la dynamique particulière entre protection et reconnaissance dans le lien social de participation élective. Si, dans tout type de lien social, protection et reconnaissance sont étroitement articulées, cette articulation m'apparaît encore plus étroite dans le lien de participation élective. Ainsi, en ce qui

⁴⁰ Pour rappel, Paugam (2014) distingue quatre types d'intégration à partir de la force des liens sociaux qui sous-tendent cette intégration. *L'intégration assurée* représente l'intégration telle qu'elle est pensée généralement par les auteurs qui s'intéressent à ce concept. Il s'agit d'une intégration qui repose sur de nombreux liens sociaux forts — qui donnent donc accès à la protection et à la reconnaissance — présents dans différentes dimensions du parcours de vie des individus et qui s'entrecroisent de multiples façons. L'intégration fragilisée fait référence à la situation où les liens sociaux « ne sont pas rompus, mais ils sont affaiblis et incertains ». Dans la mesure où les différentes dimensions du parcours de vie sont liées les unes aux autres, l'affaiblissement des liens dans une de ces dimensions, comme le monde du travail par exemple, peut avoir des répercussions sur les liens dans les autres dimensions. *L'intégration compensée* survient lorsque les liens sociaux sont partiellement rompus alors que « l'un ou l'autre des quatre types de lien vient à céder » (p. 504). Si la possibilité d'une reconstitution de ce lien apparaît comme improbable, les individus peuvent alors chercher à s'appuyer sur les autres types de liens, dans les autres dimensions de leur parcours de vie. Il s'agit alors de compenser le manque dans un type de lien en renforçant les autres. Finalement, *l'intégration marginalisée* est marquée par un cumul de la rupture de différents types de liens sociaux.

concerne l'autre type de lien social principalement abordé dans cette thèse, le lien de participation organique, Antoine Valeyre (2014) montre comment protection et reconnaissance ne vont pas toujours de pair. Il est en effet possible d'occuper un emploi à statut précaire qui affaiblit les conditions de protection sociale attachées au modèle de référence de l'emploi permanent à temps plein, tout en bénéficiant d'une reconnaissance en tant que travailleur. Cette reconnaissance se traduit alors par une autonomie et une diversité de tâches dans le travail. Au contraire, un travailleur peut avoir un emploi permanent à temps plein qui lui assure une pleine protection sociale, mais se sentir aliéné par des tâches monotones et répétitives.

Dans le cas du lien de participation élective, les travaux réalisés par les collaborateurs de Paugam montrent plutôt que pour qu'il y ait protection, il doit y avoir une reconnaissance par autrui. Cette reconnaissance passe par une construction d'un « Nous » réciproque qui délimite ceux et celles à qui la protection est accordée. Cette dynamique fait d'ailleurs penser à la logique du don sur laquelle repose la notion de participation sociale. Dans son ouvrage *Parcours de reconnaissance* (2005), le philosophe français Paul Ricœur propose de considérer le don comme une relation de reconnaissance réciproque. Ainsi, le fait de donner (ici de l'aide) implique que l'on reconnaisse la personne à qui l'on donne comme étant un interlocuteur valable dans l'interaction et qu'elle vaut suffisamment pour qu'on lui apporte de l'aide. Autrement, sans cette reconnaissance, il n'y a pas d'obligations légales ou contractuelles à cette aide. À l'inverse, la personne qui accepte cette aide reconnaît les capacités de l'aidant à amener une certaine solution au problème rencontré sans pour autant menacer son identité⁴¹. Ainsi, dans une telle relation, la protection dépend donc nécessairement d'une reconnaissance mutuelle. Sans celle-ci, l'aide serait difficile à demander et à accepter — puisqu'il y aurait humiliation à la demander — et, du point de vue de l'aidant, l'aide peut simplement ne pas être accordée.

⁴¹ Dans une situation où le don sert à dominer le donataire, la relation entre donateur et donataire ne repose pas sur une réciprocité, mais place ce dernier en état de dette constant envers le donateur. L'imposition du don diminue voire nie la capacité du donataire à redonner à son tour, directement ou indirectement, ce qui peut résulter en une humiliation du donataire.

Cette réciprocité de reconnaissance dépasse par ailleurs les individus impliqués l'un face à l'autre dans une relation d'aide. En effet, la logique du don est une logique circulaire où celui qui donne a déjà reçu auparavant et recevra dans le futur (Godbout, 2007). Le fait de redonner permet alors de reconnaître positivement le don précédent et la dette qui en a découlée. De même, celui qui reçoit aujourd'hui a le potentiel de redonner dans le futur que cela soit directement ou non. Lui nier cette possibilité de redonner revient à lui nier ses capacités et une partie de son identité.

On constate que les répondants avec des pratiques de participation sociale visibles publiquement n'ont pas nécessairement reçu de l'aide liée directement à ces pratiques, mais qu'ils en ont souvent précédemment dans leur parcours de vie. C'est par exemple le cas de Bénédicte :

Et tu vois, le nom de cette femme, Madame ... C'est elle qui est la fondatrice de cette maison africaine et un peu la mama de l'installation de la communauté africaine ici. Il y a elle et il y a Mademoiselle Marie-Josée de Maes. Quand j'ai monté la première pièce de théâtre, "Trois prétendants, un mari", c'est elle qui a décidé que le spectacle aura lieu au Palais des Beaux-Arts.

Ok, donc vous la connaissiez...

Bénédicte : Ah oui, je la connaissais. Je venais bavarder avec elle, mes premières années ici. Et j'ai même eu un conflit comme j'étais... j'avais ce titre de réfugié politique, on disait que j'étais trop engagé politiquement et j'allais mettre le bordel dans la maison ici et changer la tête des étudiants... il y a toujours une image du réfugié politique dans laquelle on te dit qu'il ira pas pour construire, il ira pour détruire. Mais elle, elle a tout de suite réservé la salle. Elle a dit : Bruno, ne t'en fais pas. Les gens parlent beaucoup, mais ce que tu es en train de faire est juste".

Bénédicte, 58 ans, Belgique, traducteur indépendant, président d'une ASBL culturelle

Or, pour plusieurs, cette aide reçue doit être retournée, sinon directement aux personnes qui sont intervenues, du moins indirectement en aidant la communauté. Ainsi, Alice souligne que cette éthique de la réciprocité oriente en partie ses pratiques de participation au sein du parti politique congolais dans lequel elle milite en Belgique :

Les gens qui venaient, par exemple, les Congolais qui arrivaient là où moi j'habitais, c'est-à-dire dans cette commune-là de X. Qui se disaient de [parti politique], ils avaient besoin d'aide. Moi, j'étais encadrée quand je suis arrivée. Je devais faire aussi à mon tour. Et comme moi j'étais la présidente, tout tombait sur moi.

Alice, 46 ans, Belgique, Infirmière, militante dans un parti d'opposition congolais

Ainsi, si l'on considère que, en ce qui concerne particulièrement le lien de participation élective au cœur des sociabilités des répondants, la protection circule sous forme d'aide donnée, on peut penser que cette circulation peut être cyclique. En effet, au moment de l'entrevue, certains des répondants se trouvaient dans une position où ils étaient en mesure d'aider un nombre relativement important de personnes de différentes façons, sans nécessairement que ces personnes fassent partie de leurs réseaux personnels. Ce faisant, ces participants bénéficiaient d'une grande reconnaissance dans leurs réseaux sociaux élargis. En même temps, ils étaient perçus et éventuellement se présentaient comme eux-mêmes n'ayant pas nécessairement besoin d'aide, même si dans leur parcours de vie, ils ont déjà reçu de l'aide. Dès lors, en me basant sur la logique du don qui sous-tend le lien social de participation élective, je voudrais avancer que ces participants ont une certaine confiance que cette reconnaissance pourrait être mobilisée pour obtenir de l'aide, si le besoin s'en fait sentir. C'est d'ailleurs ce que confirment les propos de Robert :

Par exemple, je suis parti en Europe et... je n'ai pas déboursé un dollar. On m'a logé, j'étais véhiculé. Donc, j'avais une voiture à ma disposition et je faisais... Je ne mettais même pas de gaz là-dedans, parce qu'on ne voulait même pas que je fasse. Si je dois repartir là-bas pour le congrès, c'est sûr que ça va se répéter.

Robert, 48 ans, Canada, conseiller en établissement pour un organisme communautaire, membre actif de plusieurs associations congolaises

Ainsi, la protection dans ces cas de participation « visible » n'est pas entièrement absente, mais plutôt latente, ayant le potentiel d'être activée au besoin. Les relations sociales qui sous-tendent ici le lien social électif sont relativement nombreuses et c'est ce qui fonde la confiance de Robert dans la force de ce lien. En effet, de façon individuelle, plusieurs personnes qu'il a aidées n'auront peut-être pas l'occasion de l'aider à son tour. Cependant, compte tenu du nombre de personnes avec lesquelles il entretient des relations à travers sa participation, il a donc confiance qu'en cas de besoin, il trouvera quelqu'un qui saura l'aider.

Néanmoins, il faut aussi reconnaître que l'activation de ce potentiel ne réussit pas toujours, comme l'illustre une partie du parcours d'Albert. Ce dernier a longtemps été militant pour un important parti politique belge, allant jusqu'à se présenter lors d'élections communales au début des années 2000. Dans le cadre de ces élections, il effectue beaucoup de travail de terrain dans le cadre de ces élections, mais aussi de façon générale tout au

long de son engagement militant : « J'étais là, je collais les affiches et ainsi de suite, je travaillais. Je me suis présenté aux élections, j'ai... Comment ? J'ai fait ma campagne, j'ai fait adhérer certaines personnes aussi... ». Or, il a tenté d'obtenir de l'aide dans le cadre de ses démarches professionnelles — on se rappellera qu'il a été plus ou moins contraint de devenir travailleur indépendant —, mais cela n'a pas fonctionné :

Moi je t'ai parlé de ma situation [...] la façon dont j'ai été... Je n'ai jamais compris. Donc, au sein même du parti quoi, ils ont préféré aider quelqu'un d'autre qui, à mon avis, ne militait même pas comme moi. Mais, il a eu accès à ça et ça, ça m'a dégoûté

Albert, 47 ans, Belgique, comptable indépendant, membre d'une association d'entraide.

Après cet événement, Albert finit par quitter ce parti politique, rompant ainsi la relation qu'il avait développée avec un acteur institutionnel qui a fini par ne pas reconnaître suffisamment son engagement. Cette rupture malheureuse coïncide avec la fin précipitée de son engagement dans une association basée en RDC qui menait des activités d'opposition avant que certains de ses membres ne soient arrêtés sommairement. Cette fin abrupte ainsi que la déception face à son engagement politique semblent avoir favorisé son repli vers une participation ancrée davantage dans ses réseaux personnels.

9.2.2. Des trajectoires avec une visibilité limitée, mais constante

Contrairement aux pratiques avec une visibilité publique, les pratiques avec une visibilité réticulaire impliquent un face-à-face direct avec autrui. Cela favorise une circulation plus immédiate de la reconnaissance et de la protection sous forme d'aide, ce qui diminue les risques que l'on n'obtienne pas celle-ci lorsqu'on la demande.

La portée de la visibilité réticulaire des pratiques de participation est donc plus limitée. Cependant, l'intensité des relations sociales entre ceux qui ont ces pratiques et ceux qui les voient est beaucoup plus importante. En effet, les personnes avec qui elles entretiennent ces liens sont plus proches d'elles et sont plus susceptibles d'être celles vers qui ils vont se tourner pour avoir de l'aide. Le cas d'Albert, évoqué ci-haut en est un parfait exemple. Comme il a été souligné, un repli vers un engagement limité à son réseau personnel d'amis marque la trajectoire de participation de ce dernier. Cette pratique de participation sociale a donc une visibilité limitée. La force du lien électif ne dépend donc pas ici du nombre de personnes sur lesquelles ce lien repose, mais plutôt sur l'intensité de

la relation qui unit Albert à ces personnes. En effet, ici la réciprocité de la relation de don est beaucoup plus directe, dans la mesure où Albert est assuré qu'en cas de besoin, il peut compter sur ses amis pour l'aider selon leurs capacités.

Ces relations sont beaucoup moins aptes à donner lieu à une montée en visibilité, et par conséquent à une visibilité publique, puisqu'elles concernent souvent un nombre plus restreint de personnes susceptibles de voir les pratiques de participation. En effet, ces pratiques prennent place dans un espace avec relativement peu de visibilité et les personnes qui sont partie prenante dans l'interaction constituant la pratique sont les mêmes auxquelles cette dernière est destinée. Ainsi, dans le cas de Constance, son animation des cours d'aquagym prend place dans l'espace relativement restreint de la piscine communale. De plus, les personnes qui suivent le cours les samedis matin sont les mêmes depuis plusieurs années et se connaissent toutes entre elles. Il est bien entendu possible que de nouvelles personnes se joignent à ce cours, mais leur nombre restera toujours limité selon le nombre de places disponibles dans le cours. Dès lors, il y a peu de probabilité qu'il y ait une montée en visibilité. Néanmoins, la visibilité des pratiques de participation de Constance reste constante dans la mesure où les personnes qui voient ces pratiques ne changent que très peu en termes de nombre et d'identité.

9.3. Une visibilité publique de toutes les pratiques : les trajectoires de participation professionnalisantes

Contrairement à certaines trajectoires sociabilisantes constituées de pratiques de participation avec une visibilité réticulaire, les trajectoires professionnalisantes comprennent toutes des pratiques de participation avec une visibilité publique. Afin de comprendre cette prépondérance de la visibilité publique dans ces trajectoires, il m'apparaît nécessaire d'examiner la montée en visibilité de ces pratiques. Ce faisant, il sera possible de mieux saisir les circonstances dans lesquelles les pratiques de participation de certains répondants ont servi de levier au sein de la trajectoire professionnelle ou ont été tout simplement converties en pratiques d'emploi.

9.3.1. Des montées en visibilité ouvrant l'accès à l'emploi

Si une certaine visibilité publique apparaît nécessaire afin d'avoir accès à un emploi, les pratiques se situant au début d'une trajectoire de participation sociale n'ont pas

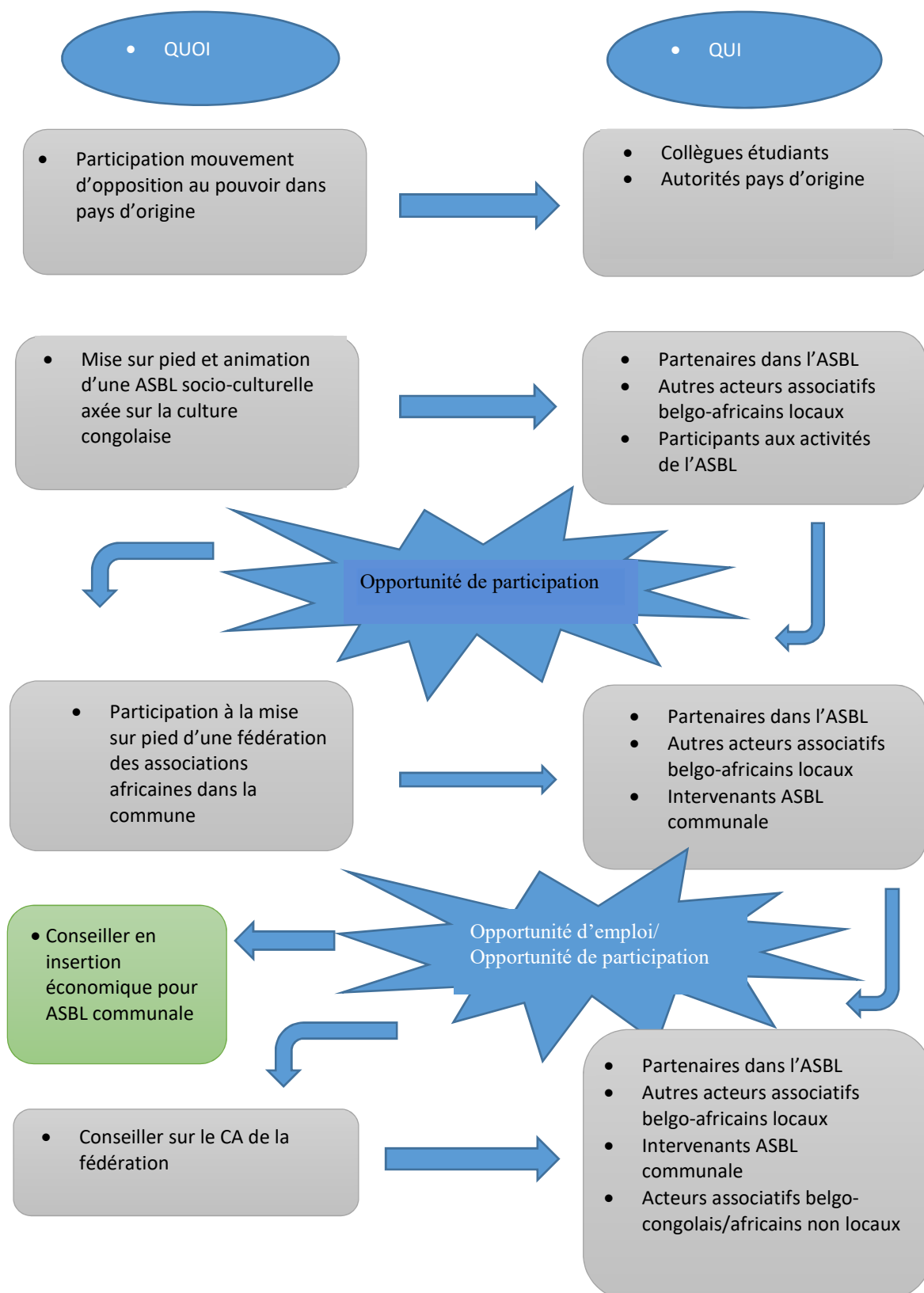
nécessairement la visibilité requise pour pouvoir, par exemple, servir de levier dans la trajectoire professionnelle. Dès lors, comme dans le cas de certaines trajectoires sociabilisantes, les trajectoires de participation sociale professionnalisantes donnent souvent lieu à une montée en visibilité des pratiques. Dans les prochaines pages, la trajectoire de Clovis ainsi que celle de Luc seront examinées, étant donné l'articulation très claire entre la montée en visibilité de leurs pratiques de participation et leurs trajectoires professionnelles respectives.

Une montée en visibilité croisée

La montée en visibilité des pratiques de participation de Clovis est illustrée par la figure 3. La colonne du « qui » renvoie aux personnes ou les groupes de personnes qui voient les pratiques de participation sociale de Clovis tandis que la colonne du « quoi » renvoie au détail des pratiques. Le schéma est chronologique, donc de haut en bas, on avance dans le temps. Prenons par exemple, la première pratique de participation, c'est-à-dire la participation dans un mouvement d'opposition au pouvoir zaïrois alors qu'il était étudiant. Qui voit ces pratiques ? Les autres étudiants, mais aussi certains représentants du pouvoir zaïrois puisqu'il affirme qu'à cause de ces activités connues des autorités, il n'a pas pu retourner au pays à la fin de ses études. Ainsi, la visibilité des pratiques de participation a donc joué sur sa trajectoire migratoire. Par la suite, on observe une rupture de sa trajectoire de participation, occasionnée avant tout par sa sortie du monde universitaire.

La reprise de sa trajectoire se fait alors qu'il met sur pied une association culturelle qui organise des événements au sein du café dont il est devenu le gérant et qui appartient à son frère aîné. Cette fois-ci, ceux qui voient ces pratiques sont ses partenaires dans l'association, les autres acteurs du milieu associatif belgo-africain local ainsi que les participants aux activités d'origine africaine ou non. Cela entraîne alors une montée en visibilité et une nouvelle opportunité de participation : il est sollicité pour prendre part à la mise sur pied d'un organisme représentatif des associations africaines de la commune. Son engagement dans ce projet est alors visible pour de nouveaux acteurs, dont une ASBL communale qui accompagne les associations africaines dans la construction de cet organisme représentatif. Cette nouvelle visibilité est alors cruciale, puisqu'elle lui donne accès à une nouvelle opportunité dans sa trajectoire professionnelle. Rappelons qu'il a vécu

Figure 10 La montée en visibilité de Clovis



de la discrimination sur le marché du travail conventionnel lorsqu'il tentait de trouver un emploi à la fin de ses études. En effet, à l'aboutissement de ce projet, on lui offre un emploi comme conseiller au sein de cette ASBL accompagnatrice. Or, sans sa participation préalable à ce projet, il n'aurait pas été nécessairement visible et donc connu de son nouvel employeur.

Subséquemment, son nouvel emploi ainsi que son engagement dans la nouvelle structure participent à une nouvelle montée en visibilité, qui se traduit par de nouvelles opportunités de participation ainsi que des sollicitations pour des collaborations. Il devient peu à peu une des figures proéminentes du milieu associatif africain en Belgique. C'est d'ailleurs à ce titre qu'il m'a été recommandé de le rencontrer.

Comme on peut le voir en examinant la figure 2, dans la montée en visibilité de Clovis, différentes pratiques, liées entre elles, se croisent afin de permettre cette montée en visibilité. Contrairement à la montée en visibilité de Robert, où c'est le cumul de la visibilité de différentes pratiques détachées les unes des autres, la montée en visibilité constitue ici une sorte de carrière participative. En effet, chaque pratique conduit à la pratique suivante, jusqu'à l'engagement de Clovis dans la création de la fédération des associations africaine qui lui ouvre la possibilité d'un emploi.

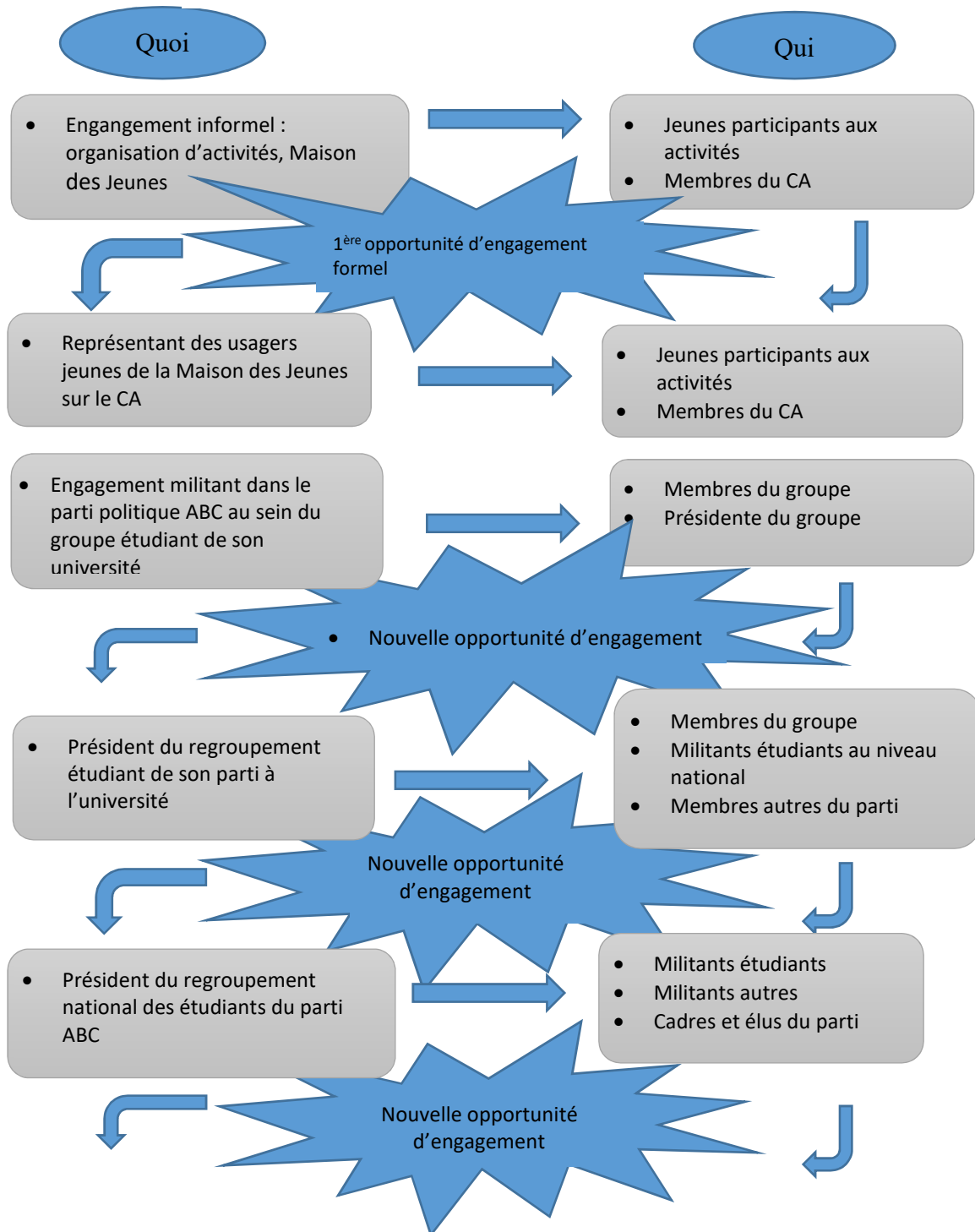
Une montée en visibilité linéaire

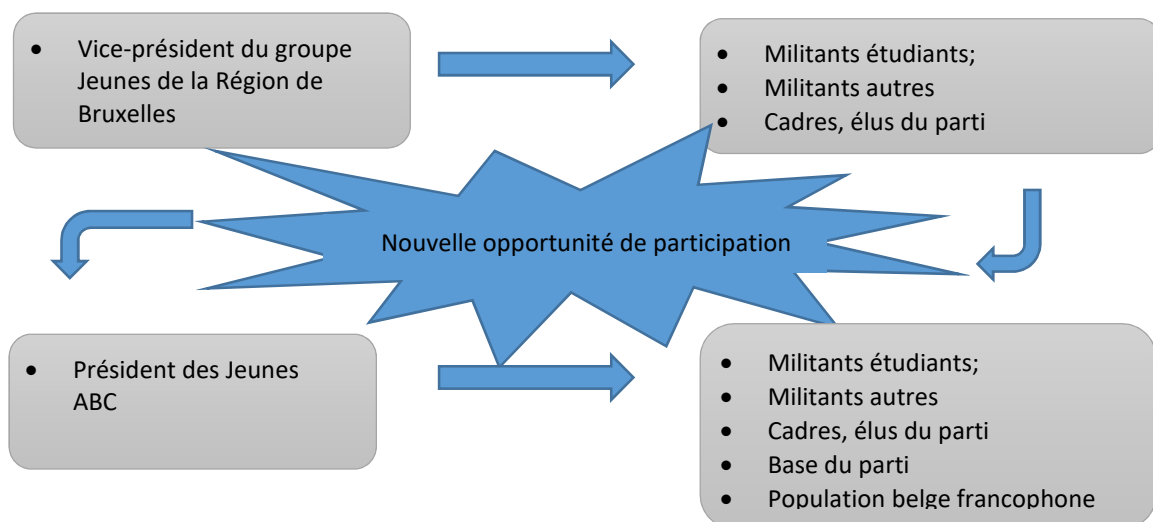
La figure 3 illustre quant à elle la montée en visibilité des pratiques de participation de Luc. Contrairement à la montée en visibilité de Clovis, structurée par des pratiques différentes les unes des autres, celle de Luc s'est produite au sein d'une seule organisation et à partir de pratiques très similaires les unes aux autres.

Ainsi, la première pratique présente dans la figure 11 est la seule à ne pas être comprise dans la montée en visibilité principale dans la trajectoire de participation de Luc. Au départ, ce dernier a amorcé sa trajectoire participative en s'engageant informellement dans l'organisation d'activités au sein d'une Maison des Jeunes. Cette première pratique donne lieu à une légère montée en visibilité, puisque des membres du Conseil d'administration de l'organisme le remarquent et le cooptent afin qu'il siège en tant que représentant des jeunes sur le Conseil. Cette première montée en visibilité s'arrête là,

puisque deux ans plus tard, Luc quitte la ville où il demeurait avec sa famille pour fréquenter l'Université Catholique de Louvain.

Figure 11 Montée en visibilité de Luc





Sur le campus universitaire, durant sa première année, il s'engage dans une association dont les activités sont centrées sur l'Union européenne. C'est cependant lors de sa deuxième année qu'il entre en contact avec le parti politique qui changera le cours de sa trajectoire participative et d'une bonne partie de son parcours de vie. Au départ, il fréquente les activités du chapitre local des étudiants ABC en tant que membre sympathisant. La présidente du chapitre remarque vite sa présence et le convainc alors de la remplacer l'année suivante. S'opère ainsi une première étape de la montée en visibilité de Luc au sein du parti.

L'année suivante, il devient président du chapitre local des étudiants ABC. Les membres locaux du parti, ainsi que d'autres membres étudiants sont alors témoins de son engagement. Cela l'amène, la dernière année de ses études universitaires, à être élu comme président national des étudiants ABC.

La visibilité qu'il a alors acquise en tant que président national des étudiants lui ouvre la possibilité de se présenter comme vice-président de la section jeunesse du parti à Bruxelles où il a emménagé après ses études. Finalement, deux ans après avoir obtenu son diplôme universitaire, il est élu président national des Jeunes ABC, poste rémunéré. Cette élection a été rendue possible par sa montée en visibilité au sein du parti, alors qu'il occupait des fonctions visibles par de plus en plus de personnes.

Au moment de l'entrevue, il était donc toujours président des Jeunes ABC. Cependant, à la fin de son mandat, il est devenu chargé de projet pour son parti. Au-delà

donc d'une conversion temporaire de son militantisme politique en activité rémunérée durant son mandat de président, la montée en visibilité de ses pratiques de participation lui a permis d'assurer sa trajectoire professionnelle à plus long terme.

Des montées en visibilité qui ouvrent un espace d'opportunités

Comme mentionné en début de chapitre, les pratiques de participation qui ont permis plus ou moins directement à certains répondants d'accéder à un emploi sont des pratiques ayant une visibilité publique. Malgré le fait que les montées en visibilité qui caractérisent les trajectoires de participation de ces répondants revêtent des formes différentes, leur examen permet de comprendre pourquoi il en est ainsi.

En examinant les montées en visibilité de Clovis et de Luc, on constate ainsi qu'à chaque « étape » d'une montée en visibilité, on retrouve au moins un nouvel acteur ou un nouveau groupe d'acteurs jusque-là absent des réseaux personnels des deux hommes. Ainsi, certains acteurs du monde associatifs africains ont invité Clovis à participer à la mise sur pied de la fédération des associations africaines. Ces derniers ont vu son engagement dans l'association qu'il a fondée et, par conséquent, ont décidé de lui lancer cette invitation. Cette dynamique se retrouve aussi chez d'autres participants à la recherche avec une trajectoire professionnalisante dont je n'ai pas présenté la montée en visibilité en détail. Ainsi, c'est au travers de son engagement dans une ASBL liée au parti Z que Julie a été vue et remarquée par les membres du conseil d'administration de cette association. Un de ces membres l'a par la suite orientée vers une autre ASBL liée à ce parti lorsqu'elle se cherchait un emploi.

Ainsi, comme pour les répondants avec une trajectoire de participation sociabilisante, pour qu'il y ait une montée en visibilité des pratiques de participation, il est nécessaire que la visibilité de celles-ci s'étende en dehors des réseaux personnels des individus. C'est d'autant plus important dans le cas où la trajectoire de participation intervient dans la trajectoire professionnelle. En effet, pour les immigrants, les personnes les plus susceptibles d'avoir la capacité de les aider à obtenir un emploi ne sont pas nécessairement celles qui sont présentes dans leurs réseaux personnels, du moins durant les premières années après leurs installations (Kanas, van Tubergen, & Van der Lippe, 2011; Creese, 2011; Pastor & Marcelli, 2000). Les pratiques de participation sociale leur

permettent donc de se rendre potentiellement visibles à des observateurs avec lesquels ils ne seraient probablement pas entrés en contact autrement. Ce faisant, cela ouvre aux participants un champ des possibles au niveau du processus d'intégration, puisqu'ils ont accès à de nouvelles opportunités inaccessibles autrement.

9.4 Des pratiques de participation sociale qui rendent possible la visibilité individuelle

Tant dans les trajectoires de participation sociabilisantes que professionnalisantes, les pratiques de participation ouvrent donc des espaces de visibilité qui permettent aux répondants de se rendre visibles aux yeux de certains acteurs-clés. Sans ces pratiques, il est probable que plusieurs de ces acteurs — individus et organisations — avec lesquels ces répondants ont tissé des liens n'auraient même pas conscience de leur existence. Dès lors, la trajectoire de participation sociale n'aurait pas offert les mêmes possibilités de réponse à l'épreuve d'intégration que celles qui ont été décrites dans cette thèse. Ainsi, sans avoir participé au projet de fédération d'associations africaines, Clovis n'aurait pas nécessairement retenu l'attention de l'ASBL devenue son employeur. En ce sens, les pratiques de participation ouvrent des espaces de visibilité dont profitent les répondants pour se faire connaître à un certain nombre de personnes.

Cette inscription dans un espace de visibilité constitue à mon sens la première étape de ce qu'Honneth (2004) et Gómez Martin (2009) identifient comme un processus menant éventuellement à l'obtention d'une reconnaissance sociale qui permet la pleine participation à la société. Il s'agit de se rendre suffisamment visible pour être éventuellement reconnu socialement et pouvoir ainsi prendre part aux rapports sociaux (Honneth, 2004; Gómez Martin, 2009). La visibilité physique est donc une première forme d'identification visuelle de l'objet ou de la personne, sans laquelle une reconnaissance plus approfondie serait impossible (Brighenti, 2007). En ce sens, celui qui voit prend conscience de l'existence d'un individu dans son champ de vision et au-delà.

Au niveau sociétal, cela renvoie à la connaissance par la collectivité de l'existence de différents groupes sociaux (Voirol 2005). Ainsi, dans le cas des répondants, cela signifie que les sociétés belges et canadiennes ont connaissance de l'existence de migrants

congolais en son sein. Or, cette existence sociale n'est pas toujours acquise. Pour être visibles, tant l'individu que le groupe doivent passer par un processus de visibilisation, c'est-à-dire par un « ensemble des procédés par lesquels les acteurs se rendent visibles et viennent à exister pour autrui et pour leur environnement social » (Voirol, 2005, p. 30). Comme le souligne Gómez-Martin (2009), la situation d'(in)visibilité et les procédés de visibilité ne reposent pas uniquement sur l'action du groupe concerné, mais sont aussi induits par l'intervention d'acteurs extérieurs (Gómez Martin, 2009, p. 158). Ainsi, en Belgique, l'identité congolaise est bien visible sous certains aspects. Bien souvent, les personnes noires sont justement considérées de prime abord comme étant d'origine congolaise, alors que différentes communautés africaines existent en Belgique. Néanmoins, cette identité est aussi stigmatisée par certains discours publics qui l'associent à des phénomènes de gang de rue, de violence et de délinquance (Jamouille & Mazzocchi, 2011). De plus, comme souligné au chapitre 5, sur plusieurs enjeux liés à la spécificité de la migration congolaise, cette dernière est éclipsée — et donc invisibilisée — par les migrations marocaines et turques. Dès lors, le passé colonial ainsi que les relations postcoloniales qui en résultent influent sur la connaissance qu'une collectivité possède sur les groupes qui la constituent.

Des gestes et des comportements expriment par la suite cette connaissance de l'existence d'un individu ou d'un groupe. Généralement, ces gestes et comportements n'ont pas de valeur neutre, mais démontrent plutôt la valeur sociale attachée à la personne identifiée. Ainsi, un comportement dégradant ou insultant envers un individu signifie un déni de reconnaissance, malgré le fait que ce comportement exprime publiquement son existence. Ce comportement peut s'appliquer uniquement à une interaction spécifique entre deux individus, reposant sur des raisons qui sont uniques à ces derniers. Néanmoins, dans bien des cas, il est le résultat de régimes de visibilité normatifs qui déterminent ce qui vaut la peine d'être vu ainsi que les manières de le voir (Voirol, 2005). Dès lors, les comportements marquant une valeur sociale renvoient l'individu à cette identité.

La visibilité des migrants est un objet de recherche en pleine croissance au sein des études migratoires. En grande partie, ces travaux se sont attardés sur l'(in)visibilité sociale de groupes de migrants ainsi que sur leur gestion de la visibilité et les processus de

visibilisation qu'ils mettent éventuellement en œuvre. Ainsi, des travaux se sont penchés sur la façon dont les médias, les discours publics ainsi que les institutions politiques et sociales visibilisent ou invisibilisent différentes catégories ou groupes de migrants (Gorashi, 2010; Winders, 2012; Bloemraad, Graauw, & Hamlin, 2015; Manço, Robert, & Kalonji, 2015). Dans ces cas, les objets de visibilité que sont les migrants n'ont que très peu de contrôle sur la façon dont ils sont vus ou ne sont pas vus (Brighenti, 2007; Horsti, 2016). D'autres travaux ont examiné la façon dont certains groupes de migrants tentent de gérer leur (in)visibilité. Parfois, l'invisibilité est ainsi valorisée puisqu'elle permet de se présenter comme « semblable à » et « intégrer dans » la société d'installation (Juul, 2014) et ainsi d'éviter les stigmates pouvant être associés au statut de migrants ou de réfugiés (Gorashi, 2010). D'autres travaux explorent les moments où des groupes de migrants tentent au contraire de se rendre visibles afin de faire entendre leurs voix (Gómez Martin, 2009), voire de contester l'ordre normatif établi (Christiansen, 2011). Finalement, d'autres migrants élaborent des stratégies où ils tentent de jouer avec différents seuils de visibilité afin d'organiser leur quotidien dans la société d'installation (Sardinha, 2011; Baird, 2014). Par exemple, Baird montre comment des immigrants clandestins d'origine soudanaise jouent sur leur habillement et leur comportement en public pour éviter d'être identifiés comme immigrants clandestins et plutôt être perçus comme Européens (Baird, 2014, p. 6).

De l'autre côté, la visibilité des individus migrants — par rapport aux groupes de migrants — dans la société d'installation semble peu abordée dans les écrits. Dans la plupart des cas, la possibilité même de la visibilité physique est considérée comme allant de soi. En d'autres mots, on assume déjà que les migrants sont présents dans un espace où leurs corps sont perçus par autrui. Il s'agit alors de s'intéresser au processus de visibilisation qui cherche à rendre cette présence significative et valorisée par autrui. Pourtant, se rendre visible physiquement à des acteurs-clés dans la société d'installation peut constituer d'emblée un important défi pour les nouveaux arrivants. En effet, dans bien des cas, ces derniers n'ont que très peu de contact avec des membres du groupe majoritaire. Dès lors, la possibilité même d'être vu physiquement par ces acteurs-clés ne va pas nécessairement de soi. Comme le montrent les trajectoires de participation de certains répondants, il faut pour cela que les pratiques des migrants s'inscrivent dans des contextes auxquels ces acteurs-clés portent spécifiquement attention. Les pratiques de participation de Julie ont

ainsi été vues par des responsables politiques du parti dont elle était membre parce qu'elle était engagée au sein d'une association liée à ce parti. De même, Clovis s'est fait remarquer par son futur employeur, parce que cette ASBL communale accompagnait les démarches de constitution de la fédération des associations africaines auxquelles lui-même participait. Julie et Clovis se sont donc retrouvés, grâce à leurs pratiques de participation sociale, dans des contextes où ils avaient la possibilité d'être perçus. Ainsi, être vu et donc connu de certains acteurs-clés représente déjà une première étape dans le processus de visibilisation et constitue un contexte favorable à la mise en place de mécanismes d'articulation entre participation sociale et processus d'intégration.

En dernier lieu, soulignons que s'intéresser à la visibilité des migrants en tant que groupe social ne permet pas d'examiner la visibilité intra-groupe des individus. Or, pour certains des répondants, être visible au sein des réseaux congolais de la société d'installation représentait un élément crucial de leurs pratiques de sociabilité et, par conséquent, de leur processus d'intégration. Ainsi, la visibilité que plusieurs participants, comme Viviane et Robert évoqués plus haut, ont acquise au travers de leurs pratiques de participation leur a permis de développer de nombreux liens sociaux dans ces réseaux. Ces liens sont essentiels au processus d'intégration.

Ce dernier chapitre d'analyse visait à répondre à la sous-question de recherche suivante : comment comprendre, à partir des trajectoires de participation, les différences observées dans l'accès à la protection et à la reconnaissance par les répondants ? En y répondant, j'ai pu approfondir l'analyse de mes données au travers du recours à la notion de visibilité. L'usage que j'en fais s'éloigne par ailleurs de celui présent généralement dans les travaux sur la visibilité des migrants. En effet, d'une part, je m'intéresse avant tout à la visibilité des migrants en tant qu'individus. D'autre part, je porte attention non seulement à la visibilité sociale, mais aussi à son prérequis qui est la visibilité physique. Cette dernière implique une co-présence des migrants et de certains acteurs-clés de la société d'installation dans des situations sociales où ces derniers portent attention aux premiers. En ce sens, certaines pratiques de participation sociale des répondants donnent accès à de telles situations.

La visibilité des pratiques qui les constituent ces trajectoires les orientent donc partiellement. L'identité des acteurs qui voient les pratiques de participation des répondants représente un élément important dans cette orientation. Certaines pratiques avaient une visibilité publique, c'est-à-dire qu'elles étaient vues par un nombre relativement important de gens, dont certains étaient inconnus des répondants. Plusieurs répondants ont eu accès à de nouvelles opportunités de participation ou d'emploi parce que des acteurs ayant la capacité de leur offrir de telles opportunités ont observé leurs pratiques de participation. Lorsqu'il s'agissait de nouvelles possibilités de participation, cela menait à une montée en visibilité de certains enquêtés avec une trajectoire de participation sociabilisante. Ces derniers, plus visibles dans les réseaux sociaux congolais, se sont alors vus octroyer un statut de personne-ressource. En effet, leur visibilité plus importante signifiait qu'un nombre suffisant de gens leur reconnaissait les compétences nécessaires pour occuper un tel statut. C'est ce statut de personne-ressource qui fait en sorte qu'au moment de l'entrevue ces répondants étaient souvent perçus et se percevaient comme ayant besoin de moins d'aide (et donc de protection). Cependant, un examen approfondi des récits de vie mène au constat d'une circulation de la protection échelonnée dans le temps. En effet, dans un premier temps, les répondants ont déjà bénéficié d'aide dans leur parcours de vie. De plus, le nombre assez important de liens sociaux développés au travers des pratiques de participation assure ces répondants de la possibilité de recevoir de l'aide au moment où ils en auront besoin. Ainsi, dans cette configuration de la visibilité des pratiques de participation sociale, la force du lien social électif provient du nombre de relations développé au moyen de ces pratiques.

Des pratiques de participation avec une visibilité publique ont mené d'autres enquêtés vers de nouvelles opportunités d'emploi. Il s'agit là d'occasions particulièrement importantes pour de nouveaux arrivants. En effet, dans bien des cas, les réseaux personnels de ceux-ci ne comptent que très peu de personnes susceptibles de leur offrir un emploi. Dès lors, les pratiques de participation représentent une possibilité d'être vu et éventuellement connu par des employeurs potentiels. C'est surtout à ce niveau que se situe, dans les trajectoires professionnelles analysées ici, l'articulation entre la participation sociale et l'insertion en emploi mise de l'avant dans de nombreux discours présentés aux immigrants. Cependant, il faut souligner que ce ne sont pas toutes les pratiques de participation qui

peuvent offrir aux nouveaux arrivants la possibilité d'être vus par les personnes susceptibles leur donner accès à un emploi. De plus, dans le cas des répondants, il s'agit d'emplois qui sont susceptibles d'être plus précaires, puisqu'ils sont situés dans le domaine associatif.

Finalement, les pratiques de participation de plusieurs répondants avaient une visibilité limitée aux personnes faisant partie de leurs réseaux sociaux. Dès lors, ces pratiques de participation ne pouvaient pas donner lieu à de montée en visibilité publique puisque les personnes qui les voyaient restaient plus ou moins toujours les mêmes. De l'autre côté, les liens sociaux électifs reposant sur ces pratiques permettaient une circulation réciproque de la protection et de la reconnaissance, puisque, bien que moins nombreux, ils sont le fruit de relations sociales plus intenses.

En somme, l'identité de ceux qui peuvent observer les pratiques de participation des enquêtés conditionne les réponses à l'épreuve d'intégration accessibles au travers de la trajectoire de participation. Ainsi les relations que l'on entretient avec d'autres acteurs sociaux forment une partie du cadre social dans lequel s'inscrivent les épreuves et peuvent représenter des ressources importantes à mobiliser lorsqu'on s'en acquitte. Ces ressources, comme on le voit, ne sont pas distribuées équitablement parmi les individus, ce qui joue sur l'issue des épreuves.

Chapitre 10 : Conclusion et discussion

Dans le cadre de cette thèse, j'ai pris pour point de départ les limites observées dans les discours populaires et politiques sur l'articulation entre participation sociale et l'intégration ainsi que dans les travaux en sciences sociales sur cette question. Premièrement, les discours présents dans la sphère publique lient sans nuance bénévolat et intégration, plus particulièrement en ce qui a trait à l'insertion professionnelle. Toutefois, plusieurs travaux montrent que le bénévolat ne sert pas automatiquement de tremplin pour l'insertion professionnelle des immigrants (Slade, 2008; Wilson-Forsberg & Sethi, 2015). Ceux-ci rapportent au contraire des expériences de participation sociale très diversifiées et dont l'apport à leur trajectoire professionnelle varie grandement. Pour comprendre cette diversité des expériences individuelles, il faut s'intéresser à leur déroulement dans différentes situations et, par conséquent, aux processus sociaux. Or, les écrits scientifiques abordent souvent l'articulation entre la participation sociale et l'intégration en termes de causalité ou encore sous une perspective ethnographique, évacuant en partie la dimension processuelle.

J'ai approfondi cette réflexion sur la participation sociale et l'intégration au travers de la question de recherche suivante : *Comment la trajectoire de participation sociale des immigrants s'articule-t-elle à l'épreuve d'intégration dans la société d'installation ?* Pour y répondre, j'ai analysé les récits de vie d'immigrants installés dans deux espaces géographiques et deux contextes sociaux différents : la Région de Bruxelles-Capitale et la région d'Ottawa-Gatineau.

J'ai identifié plusieurs limites à l'usage de la notion d'intégration en sciences sociales, centrale à la question de recherche. Cette notion renvoie souvent à une comparaison à caractère normatif entre ceux qui devraient s'intégrer et ceux qui seraient intégrés de prime abord, sans que l'hétérogénéité de ces derniers ne soit prise en compte. Ce faisant, le caractère subjectif de l'expérience d'intégration est souvent évacué dans un nombre important de travaux qui utilisent ce terme.

Pour remédier à ces limites, j'ai d'une part adopté la définition de l'intégration proposée par Paugam (2014) comme un processus de création et de maintien de liens

sociaux qui fournissent aux individus la protection et la reconnaissance. D'autre part, j'ai utilisé la notion d'épreuve de Martuccelli comme opérateur analytique de ce phénomène. En ce sens, l'intégration en tant qu'épreuve se manifeste de différentes façons et selon différentes intensités dans les parcours de vie des individus. Les réponses que les individus y apportent déterminent s'ils s'acquittent ou non de cette épreuve. Certains créent et maintiennent aisément des liens sociaux leur assurant protection et reconnaissance. Par conséquent, ils affrontent aisément l'épreuve d'intégration. Cependant, lorsque la création et le maintien de liens sociaux s'interrompent, il y a échec face à cette épreuve. Entre les deux, il existe mille façons de s'acquitter de l'épreuve en contournant différents obstacles et en compensant là où il y a des manques. Ainsi, l'articulation des travaux de Serge Paugam et de Danilo Martuccelli permet, à mon sens, de renouveler l'usage analytique du concept d'intégration en mettant l'accent sur le processus de création des liens sociaux.

L'approche par parcours de vie complète le cadre conceptuel de cette thèse en axant l'analyse sur le déroulement de certaines trajectoires du parcours de vie des enquêtés. Ce faisant, l'analyse met l'accent sur l'aspect processuel de l'expérience des individus puisqu'elle examine cette expérience à partir de son historicité, mais aussi à partir de son inscription dans un environnement particulier et diversifié. Pour comprendre les différentes articulations de la trajectoire de participation sociale à l'épreuve d'intégration, l'analyse doit prendre en compte l'ensemble de cette trajectoire ainsi que des liens qu'elle entretient avec d'autres dimensions de la vie des individus.

10.1 La participation sociale et l'épreuve d'intégration : les immigrants congolais en Belgique et au Canada

Au cours des chapitres précédents, j'ai donc répondu à ma question de recherche ainsi qu'aux sous-questions qui découlent de l'analyse de mes données. Au terme de ces analyses, il en ressort que la trajectoire de participation sociale fournit différentes possibilités de réponses à l'épreuve d'intégration dont les enquêtés doivent s'acquitter. Certains répondants font face à l'épreuve d'intégration en utilisant leur trajectoire participative pour accéder à un emploi. D'autres recourent à cette trajectoire pour créer et maintenir des relations de sociabilité. Au travers de ces deux types de réponses, les

enquêtés s'acquittent donc de l'épreuve d'intégration parce qu'ils créent et maintiennent des liens sociaux qui leur donnent accès à différents types de protection et de reconnaissance. Cependant, plusieurs répondants ne retirent que de la reconnaissance des liens sociaux développés par leur trajectoire participative. Dans leur cas, l'absence de la protection ne signifie toutefois pas un échec face à l'épreuve d'intégration et s'explique plutôt par une grande visibilité publique de leurs pratiques de participation.

Au travers de ces analyses, j'ai atteint certains objectifs de recherche énoncés au début de cette thèse. Néanmoins, un objectif particulier, celui de mieux comprendre le rôle des contextes nationaux dans l'articulation entre la participation sociale et l'intégration a été mis quelque peu au second plan. Cet objectif comparatif justifiait le fait de mener l'enquête sur deux terrains différents. Cependant, l'analyse que j'ai menée m'a conduite à m'intéresser d'une façon plus approfondie à des trajectoires et processus individuels s'inscrivant dans un contexte sociétal plus large, celui des sociétés occidentales structurées par des épreuves. Dans cette partie, je voudrais donc revenir sur l'ensemble de mes résultats en mettant l'accent sur cet objectif comparatif. Je m'attarderai principalement sur le fait que seuls des participants établis en Belgique aient connu une trajectoire de participation sociale professionnalisante.

10.1.1. Des pratiques de participation sociales diverses

Bien que le chapitre 6 ne présente pas à proprement parler une partie de l'analyse de mes données, il permet de répondre à un premier objectif de cette thèse, celui de mieux connaître les pratiques de participation des immigrants congolais.

À Bruxelles, ces pratiques de participation s'inscrivent en grande partie dans l'espace associatif. Au moment de mon terrain, la grande majorité des participants à l'enquête étaient des membres actifs d'une ou de plusieurs associations sans but lucratif. Une bonne partie d'entre eux avaient eux-mêmes participé à la mise sur pied d'une association dans laquelle ils s'impliquaient. Les associations dont faisaient partie les répondants œuvraient dans de nombreux domaines. Cette floraison des structures associatives à Bruxelles, notamment par rapport à ce qui se passe à Ottawa-Gatineau, s'explique par deux éléments principaux. Premièrement, le mouvement associatif belge est fortement institutionnalisé et entretient de nombreux liens avec des organismes

gouvernementaux subventionnaires et les principaux partis politiques d'autre part. Une partie non négligeable de plusieurs missions de l'État est alors confiée à ces associations, ce qui fait que le secteur associatif est très actif en Belgique. Ainsi, il existe au départ un nombre important d'associations dans lesquelles il est possible pour les répondants de s'impliquer. De plus, le contexte social est relativement propice à la création de nouvelles associations, notamment lorsqu'il y a une certaine maîtrise de la « culture associative » de la société d'installation. Or, comme l'installation d'immigrants congolais à Bruxelles est plus importante en termes de nombre et plus ancienne, le savoir pratique sur cette « culture associative » est possiblement plus important. Dès lors, la diversité des possibilités tant au niveau d'associations existantes qu'à celui de la création de nouvelles associations favorise les pratiques de participation associative.

Un contexte moins favorable à l'engagement associatif à Ottawa-Gatineau ne signifie cependant pas son absence complète. Un nombre significatif de répondants y est effectivement engagé au sein d'une association ou d'une autre. Cependant, pour une partie d'entre eux, ces pratiques d'engagement s'inscrivent principalement au sein d'une seule association commune — ce qui n'était pas du tout le cas à Bruxelles. Par ailleurs, la promotion de l'identité et d'enjeux congolais est beaucoup plus présente dans les pratiques associatives des répondants installés au Canada que dans celles des répondants vivant en Belgique.

Il est aussi possible d'observer certaines différences dans l'engagement politique des participants, selon leur société d'installation. Ainsi, encore une fois, les répondants avec des pratiques de participation politique sont plus nombreux à Bruxelles qu'à Ottawa-Gatineau. Ces pratiques peuvent aller d'une participation occasionnelle à des activités d'un parti politique à une carrière militante plus active. La plus grande présence de pratiques de participation politique chez les répondants établis en Belgique peut s'expliquer par la plus grande importance des partis politiques belges dans l'organisation de la société et de leurs liens plus étroits avec le monde associatif. De plus, l'installation plus récente et moins importante en nombre des immigrants congolais au Canada peut encore une fois expliquer la moins grande diversité des possibilités d'engagement, cette fois-ci politique. En effet, en Belgique, comme ailleurs en Europe, les militants de plusieurs partis d'opposition

congolais ont mis sur pied des structures de participation afin de poursuivre leur engagement politique dans la société d'installation. Ce type d'organisation est moins présent au Canada et surtout moins bien structuré.

C'est donc du côté des pratiques de participation informelle que les participants installés au Canada se retrouvent en plus grand nombre par rapport à ceux qui vivent en Belgique. Parmi ces pratiques, on retrouve avant tout des pratiques d'entraide, mais aussi des pratiques de protestation politique. Outre les facteurs évoqués ci-dessus qui expliquent le plus grand nombre de pratiques associatives et politiques observées sur le terrain belge, cette situation peut aussi s'expliquer par la petite taille relative de la population originaire de la République démocratique du Congo à Ottawa-Gatineau. Comme il m'a été possible de le constater au travers des entrevues, mais aussi grâce à certaines observations participantes, de nombreuses personnes ayant des pratiques de participation sociale se connaissent entre elles. Cela fait en sorte que l'organisation d'événements se fait souvent de façon plus spontanée au sein des réseaux sociaux congolais à Ottawa-Gatineau.

10.1.2. La trajectoire de participation sociale pour faire face à l'épreuve d'intégration

Dans le chapitre 7, j'ai examiné comment la trajectoire et les pratiques de participation sociale des répondants ont contribué au processus d'intégration vécu par ces derniers. Dans ce chapitre, j'ai soutenu que la trajectoire de participation sociale constitue une réponse partielle et parfois temporaire à l'épreuve d'intégration que vivent les répondants. Par conséquent, ce chapitre permet une meilleure compréhension de l'articulation entre la trajectoire de participation sociale et l'épreuve d'intégration vécue par les participants, en plus de situer l'analyse de cette articulation dans une perspective temporelle.

J'ai établi deux types particuliers de trajectoires de participation sociale chez les répondants. Ces deux types se basent sur les deux domaines de l'épreuve d'intégration qui se sont relevés les plus importants dans les récits des répondants : la trajectoire professionnelle et la sphère de la sociabilité. J'ai qualifié le premier type de trajectoires de participation sociale de trajectoires professionnalisantes. Il s'agit de trajectoires de plusieurs participants installés en Belgique. Elles ont permis à ceux-ci d'accéder à un emploi, rendant ainsi possible l'établissement de liens sociaux dans le monde du travail. Certains participants ont ainsi converti une partie de leurs pratiques de participation sociale

en pratiques professionnelles. Pour d'autres, la trajectoire de participation sociale a agi comme une voie de service, leur offrant un chemin alternatif pour accéder à un emploi, souvent par cooptation. Au travers de ces pratiques, ils entraient en contact avec des acteurs-clés qui avaient la capacité et qui étaient ouverts à leur offrir un poste. Soulignons que les emplois ainsi obtenus s'inscrivent tous dans le monde associatif.

Les trajectoires sociabilisantes forment le deuxième type de la typologie. Elles correspondent à la majorité des répondants, installés tant en Belgique qu'au Canada. Dans leurs cas, la trajectoire et les pratiques de participation sociale ont joué un rôle important dans le développement et le support de liens sociaux de sociabilité. Le partage de projets, de valeurs et d'idéaux communs au travers de la participation sociale a donc servi soit à entrer en contact avec de nouvelles personnes ou alors entretenir des relations avec des personnes déjà connues.

Dans certains cas, il est possible que la sociabilité développée au travers de la participation sociale devienne un moyen de faire face à l'échec de la tentative de répondre à l'épreuve d'intégration avec une trajectoire de participation professionnalisante. En effet, certains participants ont tenté d'accéder à l'emploi au travers de leurs pratiques de participation sociale, mais n'ont pas réussi cet arrimage entre trajectoire participative et trajectoire professionnelle. Dès lors, ils se sont tournés vers les relations de sociabilité développées au travers de leur trajectoire participative pour compenser partiellement ce qu'ils m'ont présenté comme un échec. La reconnaissance qu'ils obtiennent au travers de ces relations est particulièrement importante, car elle valorise ce qu'ils accomplissent au travers de leur participation sociale. En d'autres mots, il s'agit pour eux de confirmer qu'ils « sont quelqu'un » aux yeux des autres malgré leur échec sur le plan professionnel.

Finalement, pour un dernier groupe, la trajectoire et les pratiques de participation sociale ne semblent pas avoir joué un rôle important par rapport au processus et à l'épreuve d'intégration. Plusieurs d'entre eux ont commencé à participer socialement que plusieurs années après leur arrivée dans la société d'installation. Dès lors, la participation sociale n'avait pas nécessairement à constituer une réponse à l'épreuve d'intégration : les individus en question occupaient un emploi qui les satisfaisait et avaient développé des liens d'amitié et de sociabilité en dehors de leurs pratiques de participation sociale. Cela ne signifie pas

nécessairement que l'on doive considérer, selon une perspective linéaire, qu'ils aient achevé le processus d'intégration. Néanmoins, ce n'est pas grâce à la trajectoire de participation qu'ils se sont, pour l'instant, acquittés de l'épreuve d'intégration.

Une réponse à l'épreuve d'intégration propre à la Belgique

Ces premiers résultats d'analyse permettent d'identifier le principal point de comparaison entre les deux terrains d'enquête qui a émergé de l'analyse des données. Il s'agit du fait qu'uniquement des répondants installés en Belgique ont connu une trajectoire de participation professionnalisante, c'est-à-dire une trajectoire ayant permis à certains d'accéder à un emploi dans le monde associatif, à partir de leurs pratiques de participation sociale. Pour ces répondants, il s'agit avant tout d'une alternative au marché du travail conventionnel au sein duquel plusieurs ont auparavant essayé de se trouver un emploi. Bien que la petite taille de l'échantillon d'enquête puisse y être pour quelque chose, il m'apparaît peu probable que la différence entre mes deux terrains d'enquête soit aussi nette. Il faut donc en chercher les raisons, à tout le moins partielles, dans les contextes sociétaux afin de mieux saisir une différence aussi importante. Deux éléments peuvent fournir un point de départ pour comprendre ces différences.

Premièrement, il est possible qu'à Ottawa-Gatineau, les chances des immigrants congolais d'accéder à un emploi sur le marché du travail conventionnel soient favorisées par la présence du gouvernement fédéral. En effet, il s'agit d'un employeur important dans la région et la Loi sur l'équité en matière d'emploi l'oblige à prendre des dispositions afin que la composition de l'ensemble de ses employés (la fonction publique et parapublique) reflète la composition de la population apte au travail au Canada. Il doit, pour ce faire, agir pour favoriser l'embauche de quatre groupes cibles généralement sous-représentés dans la fonction publique : les femmes, les Autochtones, les personnes handicapées et les personnes issues des minorités visibles. Bien que cette catégorisation puisse prêter à critique, notamment dans la définition de ce qu'est une minorité visible, il n'en demeure pas moins que les immigrants d'origine congolaise, du moment qu'ils obtiennent la citoyenneté canadienne, entrent justement dans cette catégorie. Par conséquent, ils pourraient avoir un certain avantage lorsqu'ils postulent à un poste dans la fonction publique, par rapport à un contexte social où de telles dispositions n'existeraient pas. Or,

du côté belge, selon les différentes recherches que j'ai effectuées, il ne semble pas y avoir de tels dispositifs légaux qui orientent les actions du gouvernement fédéral en tant qu'employeur. De même, les administrations publiques infrafédérales (i.e. la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Communauté flamande) ne semblent pas avoir mis en place de tels cadres légaux. Bien que cela ne signifie pas qu'il y ait une discrimination ouverte à l'embauche, il n'en demeure pas moins que l'existence d'une discrimination systémique se fait probablement plus sentir en Belgique qu'au Canada — d'où elle n'est pas par ailleurs absente. Ainsi, on peut conclure qu'à Ottawa-Gatineau, compte tenu de l'importance de la fonction publique fédérale en tant qu'employeur régional, les immigrants congolais ont une corde de plus à leur arc en termes d'emploi, par rapport à leurs vis-à-vis installés dans la Région de Bruxelles-Capitale. La vraisemblance de cet élément d'explication est renforcée par le fait que, comme montré au chapitre 6, plusieurs participants installés au Canada occupent un poste au sein de la fonction publique, alors ce n'était pas le cas des participants installés en Belgique.

Deuxièmement, à l'inverse, le secteur associatif — congolais ou non — semble offrir beaucoup plus d'opportunités d'emplois aux répondants bruxellois. Premièrement, pour différentes raisons déjà présentées, le monde associatif congolais est beaucoup plus développé et plus ancré au sein du secteur associatif belge. Ainsi, lors de certaines séances d'observation, j'ai constaté que les collaborations entre les associations et les espaces de participation à majorité congolaise et les associations de la société d'installation sont beaucoup plus fréquentes et importantes en Belgique. Par le fait même, elles offrent aux individus plus de possibilités de se rendre visible pour des acteurs de la société d'installation, par conséquent la trajectoire de participation sociale est plus susceptible d'être une voie alternative vers l'emploi. Le monde associatif congolais de Bruxelles semble aussi entretenir plus de rapports avec les institutions de la société d'installation. Conséquemment, les ASBL fondées par des personnes d'origine congolaise en Belgique semblent mieux financées que les organismes communautaires des personnes d'origine congolaise vivant au Canada. Ainsi, à Bruxelles, plusieurs des participants ainsi que bien d'autres acteurs ont fondé des ASBL depuis plusieurs dizaines d'années. Ce faisant, un savoir pratique sur les interactions entre les instances politiques et administratives belges s'est construit au fil des années. C'est ce savoir que transmettent ceux qui ont le plus

d'expérience associative aux nouveaux venus dans le domaine. À l'opposée à Ottawa-Gatineau, à part deux ou trois associations plus importantes et plus anciennes, il y a très peu d'organisations qui ont réussi à obtenir des subventions conséquentes ou encore à créer des liens de collaboration importants avec des organisations ancrées dans la société d'installation.

De plus, l'aspect colonial et postcolonial des relations entre les immigrants congolais en tant que groupe social et la société et l'État belge n'est pas à négliger. En effet, cette dimension a longtemps contribué à diminuer de façon importante les opportunités d'emplois susceptibles d'être occupés par des immigrants congolais. Comme souligné au chapitre 6, la présence congolaise en Belgique a été longtemps pensée comme temporaire et ne cherchant pas à s'insérer sur le marché belge du travail. D'une part, le modèle colonial belge favorisait la ségrégation raciale et par conséquent, peu de Congolais étaient autorisés à se rendre dans la métropole à l'époque coloniale. D'autre part, après l'indépendance, les flux migratoires du Zaïre vers la Belgique étaient avant tout constitués d'étudiants venant poursuivre leurs études en Belgique avant de retourner participer au développement de leur pays. Dès lors, l'ouverture du marché du travail vers ces travailleurs potentiels — pourtant qualifiés — n'a pas été assurée, voire même envisagée par les institutions et les employeurs belges. Les propos de Clovis viennent illustrer les conséquences, alors qu'il raconte ses difficultés à se trouver un emploi à la fin de ses études universitaires :

Clovis : [...] nous avons fini à cinq dans la classe, j'avais une mention très bien, mais j'étais surpris que, en cherchant du travail, je pouvais pas avoir du travail et mes autres collègues qui étaient blancs, l'ont eu directement. Donc, mon premier choc... C'est là que j'ai vu que j'étais différent des autres. Et en poussant, dans une des entreprises que j'ai sollicitées, un des chefs du personnel m'a dit clairement, après entrevue, après test : "Non, vous répondez aux critères qu'il me faut, mais il est impossible de vous engager, à ce poste en tant que chef du personnel. Parce que c'est trop tôt, en Belgique".

Clovis, 51 ans, conseiller en insertion économique dans une ASBL, coordonnateur bénévole d'une ASBL culturelle congolaise

Ainsi, même si ce responsable reconnaît les compétences de Clovis, il ne l'a jamais embauché parce que la présence d'un Congolais à un poste de ce niveau était tout simplement impensable. En d'autres mots, cela ne pouvait être la place d'un travailleur issu de l'ancienne colonie de diriger du personnel belge.

Dès lors, comme le soulignent plusieurs travaux (Demart, 2010a; Jamouille & Mazzocchetti, 2011), les Congolais et plus généralement les immigrants provenant de l'Afrique subsaharienne font l'expérience de nombreuses discriminations, notamment sur le marché du travail. Ces difficultés sont évoquées par certains répondants dont la trajectoire professionnelle a reposé sur leurs trajectoires participatives, même s'ils ne les lient pas ouvertement à la discrimination et l'histoire (post)coloniale qui les lie à la société belge. Comme souligné, le secteur associatif peut alors présenter une solution alternative à cette discrimination et à ce manque de possibilité en termes d'emploi, notamment parce qu'il est réputé plus ouvert à la différence.

10.1.3. S'acquitter de l'épreuve d'intégration : des modalités différentes d'accès à la protection et à la reconnaissance

Dans le chapitre 7, je me suis intéressée aux réponses que les enquêtés apportaient à l'épreuve d'intégration au moyen de la trajectoire de participation sociale. Dans le chapitre 8, j'ai voulu approfondir la compréhension de ces réponses. Plus précisément, je tentais de savoir comment ces réponses permettaient aux répondants de s'acquitter de l'épreuve d'intégration. S'acquitter de l'épreuve d'intégration signifie d'avoir des liens sociaux qui assurent suffisamment de protection et de reconnaissance. J'ai donc voulu répondre à la sous-question de recherche suivante : comment les différentes réponses à l'épreuve d'intégration offertes par la trajectoire de participation sociale permettent-elles aux répondants d'accéder à la protection et à la reconnaissance ? Les participants avec une trajectoire participative professionnalisante accèdent tous à la protection et à la reconnaissance au travers des liens sociaux du monde du travail. Chez les enquêtés avec une trajectoire sociabilisante, deux modalités d'accès à la protection et à la reconnaissance se distinguent. Certains participants bénéficient autant de la protection que de la reconnaissance grâce à leur trajectoire de participation sociale tandis que d'autres ne semblent obtenir que de la reconnaissance à travers cette trajectoire.

La protection et la reconnaissance constituent les deux dimensions essentielles de l'épreuve d'intégration (Paugam 2012, 2014). La protection qui circule dans les liens sociaux permet de faire face aux changements dans les parcours de vie et aux exigences de la vie quotidienne. Au travers de la protection, c'est l'existence et le bien-être matériel, mais aussi psychologique et social qui sont plus ou moins assurés. La reconnaissance

renvoie, quant à elle, à la confirmation par autrui de l'existence et de la valeur sociale des individus et de leurs actions. Lorsque les liens sociaux ne parviennent pas à assurer soit la protection, soit la reconnaissance ou encore les deux, l'épreuve d'intégration se manifeste explicitement dans le parcours de vie.

Les enquêtés qui ont une trajectoire de participation professionnelle ont accédé à la protection liée au statut de travailleur dans les sociétés occidentales. Le salaire obtenu en contrepartie du travail accompli assure une partie de cette protection en fournissant aux individus les moyens de subvenir, en partie du moins, à leur subsistance. Outre l'aspect monétaire de la protection au travers du lien de travail, celui-ci donne aussi accès aux mécanismes sociaux mis en place pour faire face aux imprévus et qui sont souvent attachés au fait ou non d'occuper un emploi (assurance-chômage, assurances collectives, plan de pension, etc...). Néanmoins, le fait que les emplois obtenus par les répondants au travers de la participation sociale s'inscrivent souvent dans le monde associatif apporte certaines limites à cette protection. En effet, plusieurs travaux soulignent que les emplois dans ce secteur (comme dans le secteur communautaire au Québec) sont marqués par une certaine précarité et par des conditions de travail moins favorables que dans le secteur privé ou public (Simonet, 2006; Hély, 2008). De plus, Simonet (2006) souligne que pour certaines catégories sociales marginalisées — dont peuvent faire partie les migrants — ce « choix de la précarité » représente la seule alternative à l'absence d'emploi. Le fait que les répondants se soient peu étendus durant leurs entretiens sur leur emploi et surtout sur leurs conditions de travail ne m'a pas permis de vérifier si ces nuances et cette absence de choix faisaient partie de leurs trajectoires professionnelles respectives.

La reconnaissance obtenue au travers des liens sociaux du monde du travail passe par le sentiment d'être socialement utile et par la possibilité pour le travailleur de bénéficier d'un certain degré d'autonomie et de diversité dans ses tâches. Chez les répondants, cette reconnaissance s'est manifestée de deux façons. Avant même le début de l'emploi, le fait d'avoir été coopté peut faire figure d'une marque de reconnaissance de certaines compétences, capacités ou connaissances de l'individu pour lesquelles il a justement été remarqué et recruté. De plus, la possibilité de s'épanouir au travail apparaît comme une caractéristique importante des postes occupés par les répondants. En effet, plusieurs ont

fait état de leur capacité à organiser leur travail plus ou moins comme ils le veulent, à condition de pouvoir montrer leurs résultats.

L'accès à la protection et à la reconnaissance au travers de la trajectoire de participation sociabilisante se décline en deux modalités. Premièrement, on retrouve des trajectoires qui permettent d'établir des liens sociaux traversés par une forte exigence de réciprocité. Cela fait en sorte que protection et reconnaissance circulent à parts égales dans ces liens. Dans ces cas, la protection se traduit par différentes formes d'aide reçue de la part de ceux et celles avec qui les répondants ont formé des liens de sociabilité. Cette aide reçue est, par la même occasion, un marqueur de la reconnaissance qui circule dans ces liens.

Ce n'est cependant pas le cas de l'ensemble des répondants avec une trajectoire de participation sociabilisante. En effet, plusieurs semblent offrir, à travers différentes pratiques d'aide, beaucoup plus de protection qu'ils n'en reçoivent. En retour de cette protection, ils reçoivent néanmoins beaucoup de reconnaissance. L'exigence de réciprocité directe entre les acteurs impliqués dans ces liens sociaux semble donc être moins présente ici parce que ces participants sont perçus et se perçoivent eux-mêmes comme ne nécessitant pas d'aide. Cependant, en examinant leur parcours de vie sur une période plus longue, il est possible d'avancer qu'il n'y a pas absence complète de protection dans les liens de sociabilité. Plutôt, cette dernière connaît une circulation cyclique et au moment de l'entrevue, les répondants étaient dans une situation où ils n'avaient pas nécessairement besoin d'aide, même si les liens de sociabilité leur avaient déjà permis d'en recevoir auparavant. D'ailleurs, soulignons que cette aide reçue antérieurement motive les pratiques de participation de plusieurs participants. D'autre part, il est possible pour ces participants de compter sur une aide future en cas de besoin, comme certains l'ont d'ailleurs souligné au cours de leur récit de vie.

10.1.4. La participation sociale : un espace de visibilité qui oriente les réponses à l'épreuve d'intégration

Dans le chapitre 9, j'ai poursuivi l'analyse de mes données et la réflexion sur l'articulation entre la participation et l'intégration en répondant à la sous-question de recherche suivante : comment rendre compte des différentes modalités d'accès à protection et à la

reconnaissance observées dans mes données? Le concept de visibilité m'a été particulièrement utile pour répondre à cette sous-question. En effet, la trajectoire de participation sociale de certains participants ouvre à ces derniers un espace de visibilité. Au travers de cet espace, ces participants ont la possibilité d'être vus par différents acteurs sociaux qui, à leur tour, leur ouvrent différentes opportunités de participation ou d'emploi. Par ailleurs, l'ajout de ce concept au sein de mes analyses m'a permis de mettre au jour des processus de montée en visibilité qui permettent de mieux comprendre l'évolution des trajectoires participatives de plusieurs enquêtés. Cela m'a permis d'atteindre le quatrième objectif de cette thèse, c'est-à-dire d'analyser les trajectoires de participation sociale de façon processuelle.

La notion de visibilité est assez peu présente en sociologie, même si certains travaux ont commencé à l'utiliser. Dans ces travaux, cette notion renvoie au fait que la présence et les actions d'un individu donné peuvent entrer ou non dans la grille d'interprétation du social de ceux et celles qui, physiquement, voient cet individu. En ce sens, la visibilité est un préalable à la reconnaissance et fait l'objet de nombreuses stratégies de la part des individus pour tenter de contrôler leur propre visibilité et celles des autres. Néanmoins, dans le cadre de cette thèse, mon propre usage de la notion de visibilité réfère à la possibilité même d'être perçu physiquement par différents types d'acteurs sociaux au travers des pratiques de participation sociale. L'identité des observateurs potentiels des pratiques de participation ainsi que leurs relations avec les enquêtés déterminent les façons de ces derniers d'accéder à la protection et à la reconnaissance. Par conséquent, l'issue de l'épreuve d'intégration dépend de l'identité de ces observateurs.

Plus spécifiquement, l'identité des observateurs détermine deux types de visibilités des pratiques. Premièrement, la **visibilité publique** concerne les pratiques qui sont visibles ou potentiellement visibles par un nombre relativement important d'acteurs, situés parfois en dehors des réseaux sociaux des répondants. Dans le cas de plusieurs des répondants, cette visibilité publique leur a donné accès à de nouvelles opportunités de participation, voire d'emploi. Éventuellement, certains participants connaissent une montée en visibilité. Je conceptualise cette montée comme un processus qui rend les individus de plus en plus visibles grâce à leur trajectoire de participation. Pour cela, il faut qu'il y ait dans la

trajectoire participative, une accumulation ou une succession de pratiques de participation avec une visibilité publique. Cela crée alors un effet d'entraînement, donnant accès à de nouvelles opportunités — souvent avec un potentiel de visibilité plus important.

C'est à partir de ces opportunités que les trajectoires de participation avec une visibilité publique sont devenues des trajectoires sociabilisantes ou des trajectoires professionnalisantes. Dans les deux cas, au travers des montées en visibilité présentes dans leurs parcours, ces participants ont été amenés à développer de plus en plus de liens sociaux diversifiés.

Néanmoins, tous les enquêtés n'ont pas connu de montée en visibilité. Pour certains répondants, les pratiques de participation sont restées visibles pour un nombre restreint de personnes. Celles-ci appartenaient la plupart du temps, à leurs réseaux proches, d'où la désignation de **visibilité réticulaire**. Les pratiques de participation de ces enquêtés ont pu se succéder, voire se chevaucher, sans qu'il y ait plus de personnes qui en soient témoins que celles qui étaient là au début. Les répondants ayant majoritairement des pratiques de participation avec une visibilité réticulaire ont tous une trajectoire de participation sociabilisante. Dans ces trajectoires, ce sont les interactions sociales directes qui soutiennent la création de relations de sociabilité. Ce type de visibilité ne favorise pas des trajectoires de participation professionnalisantes, puisque les pratiques ne sont visibles que dans les réseaux sociaux proches. Or, il est plus rare de retrouver des personnes susceptibles de donner ou de favoriser l'accès à un emploi dans les réseaux sociaux des migrants, et notamment ceux qui sont nouvellement arrivés dans la société d'installation.

La variabilité de la visibilité des pratiques de participation sociale des répondants joue donc sur les modalités de réponse à l'épreuve d'intégration. Dès lors, il n'est pas étonnant d'observer plus de pratiques ayant une visibilité publique chez les interviewés bruxellois chez lesquels se retrouve l'ensemble des trajectoires de participation sociale professionnalisante — où les pratiques avec une visibilité publique sont prépondérantes. Il est alors nécessaire de se questionner sur l'absence des trajectoires professionnalisantes chez les répondants installés au Canada et ayant des pratiques de participation avec une visibilité publique.

Des pistes de réponses ont déjà été soumises plus haut, lorsque je suis revenue sur la typologie des trajectoires de participation : une différence dans les marchés du travail et plus particulièrement dans les pratiques d'embauche de la fonction publique; une différence importante en ce qui concerne l'ancienneté de la présence congolaise dans les deux sociétés d'installation ainsi que le caractère (post)colonial des relations entre les immigrants congolais en tant que groupe social et la société belge. En ce qui concerne ce dernier élément, on peut considérer que, par rapport à d'autres groupes de migrants extra-européens présents en Belgique, comme les Turcs ou les Marocains, dont la présence a été planifiée par l'État belge (voir chapitre 5), les immigrants d'origine congolaise sont particulièrement invisibles au sein des institutions et de l'espace public belges, situation justement due à la relation historique entre les deux groupes.

Dès lors, non seulement le secteur associatif représente une alternative au marché du travail conventionnel parce qu'il serait plus ouvert à la diversité, mais aussi parce que les pratiques de participation sociale ont pu ouvrir un espace privilégié de visibilité aux répondants qui ont pu ainsi entrer dans la « grille d'interprétation » d'acteurs sociaux susceptibles de les embaucher (Clovis) ou de leur donner un accès indirect à un emploi (Julie). Ce mécanisme est probablement moins nécessaire au Canada où des immigrants d'origine congolaise, comme Robert, travaillent aussi dans le secteur communautaire⁴². Cependant, contrairement aux immigrants congolais installés en Belgique, ceux qui vivent au Canada ne font pas face à cette invisibilité sociale marquée par le poids d'une histoire commune. Dès lors, en tant qu'immigrants « comme les autres », les mêmes types d'emploi leur sont accessibles sans qu'ils aient à se rendre plus « visibles » pour que les responsables associatifs pensent à eux pour les recruter. Notons, cependant, que les possibilités d'emplois pour ces migrants dans le secteur associatif apparaissent souvent comme limitées, notamment en ce qui concerne les domaines d'interventions de ces organismes.

⁴² Je ne me suis pas attardée sur la trajectoire professionnelle de Robert puisque sa trajectoire et ses pratiques de participation sociale n'ont pas forcément structuré sa trajectoire professionnelle. Je voudrais souligner néanmoins que le contraire s'est produit dans son cas, puisqu'une des raisons pour lesquelles il a été sollicité maintes fois pour participer à des projets dans la communauté congolaise d'Ottawa-Gatineau repose justement sur son occupation professionnelle en tant que conseiller à l'installation pour un des principaux organismes d'aide à l'intégration des nouveaux arrivants à Ottawa.

En effet, ce sont avant tout les organismes œuvrant dans l'installation et l'intégration des immigrants qui offrent des emplois aux nouveaux arrivants (Türegün, 2011). Bien que la plupart des nouveaux immigrants qui se retrouvent dans ce secteur d'emploi ne s'y soient pas tournés en tant que derniers recours, il n'en demeure pas moins que pour une bonne partie d'entre eux, cela constitue une rupture de leur trajectoire professionnelle qu'ils n'avaient pas envisagée au départ.

En somme, cette thèse contribue premièrement à une meilleure compréhension de l'articulation entre la participation sociale et l'intégration. Tout au long de la présentation de mes analyses, j'ai cherché à mettre au jour les processus qui sous-tendent cette articulation. J'ai analysé comment la trajectoire de participation sociale peut constituer une réponse partielle à l'épreuve d'intégration qu'affrontent les immigrants dans une société d'installation donnée. Premièrement, j'ai montré que cette trajectoire peut être liée à l'insertion professionnelle de certains immigrants parce qu'elle leur ouvre des espaces de visibilité où ils peuvent se présenter à des employeurs potentiels. Deuxièmement, j'ai décortiqué les mécanismes qui sous-tendent la création de nouveaux liens de sociabilité construits au travers de pratiques de participation. Pour plusieurs répondants, ces liens se tissent au travers d'interactions sociales directes, comme l'ont déjà montré d'autres travaux. Cependant, certains autres connaissent une montée en visibilité de leurs pratiques qui étend de manière significative leur capacité à tisser ces liens.

Deuxièmement, cette thèse poursuit le renouvellement de l'usage analytique du concept d'intégration amorcé par Serge Paugam et ses collaborateurs (2014). La définition que ce dernier propose de l'intégration — un processus de création de liens sociaux — permet de s'éloigner d'un usage avec un caractère normatif trop prononcé souvent présent dans les recherches sur l'intégration des nouveaux arrivants. En abordant l'intégration comme une épreuve (Martuccelli, 2006), j'ai orienté l'analyse sur les pratiques des individus, telles qu'elles s'inscrivent par ailleurs dans un contexte social contraignant.

Troisièmement, cette thèse amène une meilleure connaissance de l'immigration congolaise principalement au Canada, mais aussi en Belgique. Dans le premier cas, il s'agit

d'un groupe d'immigrants auquel peu de recherches universitaires ont été consacrées, alors même qu'ils constituent une partie importante de l'immigration francophone issue de l'Afrique subsaharienne. Pour ce qui est de la Belgique, il faut souligner que l'intérêt des chercheurs quant à l'installation d'immigrants congolais dans le pays est somme toute récent, malgré les liens qui unissent les sociétés belges et congolaises.

10.2. Les limites de la thèse

Trois principales limites de cette thèse peuvent être identifiées après la conclusion de l'analyse de mes données. La première, de nature à la fois méthodologique et empirique, renvoie au déroulement de l'enquête de terrain au Canada. La deuxième, de nature analytique, concerne le peu de place fait à la dimension comparative dont il a déjà été question ici. Finalement, la troisième limite renvoie à l'usage que je fais de la notion de visibilité.

10.2.1 Une observation participante difficile

Contrairement à l'enquête de terrain en Belgique, celle qui s'est déroulée au Canada a donné lieu à peu d'observations participantes. Par conséquent, cela a limité ma compréhension du contexte social dans lequel les immigrants congolais installés à Ottawa-Gatineau s'acquittent de l'épreuve d'intégration. En effet, à Bruxelles, les nombreuses séances d'observations participantes m'ont permis de mieux comprendre notamment les rapports des immigrants congolais avec la société belge. Il s'agit d'un élément important, notamment parce que cet aspect était parfois évité dans les récits de vie ou donnait alors lieu à des discours préfabriqués. À Ottawa-Gatineau, ces séances ont donc été peu nombreuses et, surtout, n'ont pas permis d'observer une grande diversité de situations.

Plusieurs facteurs ont pu jouer sur cette première difficulté. Premièrement, la taille plus petite de la population d'origine congolaise à Ottawa-Gatineau fait en sorte qu'une partie plus importante de la participation sociale des individus s'inscrit dans des réseaux informels. De nombreux événements sont organisés de façon informelle et l'information circule plus souvent de bouche à oreille. Il était donc plus compliqué pour moi d'être au courant de ce qui se passait dans les réseaux congolais et éventuellement de tisser

suffisamment de liens de confiance pour pouvoir suivre des gens dans leurs pratiques de participation, comme ce fut le cas à Bruxelles.

Deuxièmement, il faut aussi reconnaître qu'en tant que chercheure, le fait d'être « à la maison », sur un terrain connu a été moins propice à un investissement dans mon enquête de terrain aussi intense qu'à Bruxelles. En sol bruxellois, une grande partie de mon temps ainsi que de ma sociabilité était structurée par ma thèse. Ne connaissant personne à mon arrivée, la majeure partie des relations sociales que j'ai bâties au cours de mon séjour était liée à ma recherche et une bonne partie de mes activités tournaient autour de celles-ci. La situation était différente au Canada, puisque non seulement j'étais de retour parmi mes proches et mes amis, mais j'avais d'autres activités et obligations en dehors de mon terrain. Dès lors, le temps et les énergies que j'y ai consacrés ont été moindres.

10.2.2 Un aspect comparatif peu présent en fin de compte

Ce manque dans les observations participantes effectuées sur le sol canadien a donc limité la compréhension que j'ai pu développer du contexte social de l'épreuve d'intégration des répondants d'Ottawa-Gatineau. Cela a directement joué sur la faible présence de la comparaison dans l'analyse finale de mes données. En effet, je n'ai pas pu nécessairement bien cerner les nuances de ce contexte social qui m'auraient permis d'établir une bonne comparaison avec le contexte bruxellois que je maîtrisais beaucoup mieux. Cet effet est multiplié par le fait que le contexte social sur lequel j'ai le moins de données est le contexte avec lequel je suis la plus familière, ce qui peut faire en sorte que je le prenne partiellement pour acquis, sans le questionner.

Cependant, il faut aussi reconnaître que l'orientation que j'ai donnée à mon analyse en me concentrant sur des processus sociaux se manifestant au niveau individuel a fait en sorte que l'attention portée aux différences dans les contextes sociaux a été moins grande. En effet, ce qui m'intéressait, c'était avant tout le fonctionnement de l'articulation entre les différents types de trajectoires de participations et l'épreuve d'intégration. Or, cette articulation ne relevait pas toujours et pas directement du contexte particulier de Bruxelles et de la région d'Ottawa-Gatineau, mais plutôt d'un contexte sociétal plus large, celui d'une société singulariste.

10.2.3. Un usage restreint de la notion de visibilité

Mon usage de la notion de visibilité renvoie principalement à la visibilité individuelle des répondants. En effet, je m'intéresse à la façon dont ils deviennent visibles (perceptibles physiquement) en tant qu'individus pour différents acteurs sociaux rencontrés au cours de leurs trajectoires de participation. Or, cette visibilité individuelle ne devrait pas être considérée de façon isolée, sans prendre en compte un autre type de visibilité, la visibilité sociale. Cette dernière renvoie au fait que même si certains individus sont visibles physiquement, ils ne sont pas pris en compte par ceux qui les perçoivent physiquement. En d'autres mots, ils sont invisibles socialement. Cette dernière visibilité est associée au statut qu'occupent différents groupes au sein de la société. Or, la visibilité sociale n'est pas uniquement le fait des individus observés et observateurs, mais s'inscrit dans des régimes de visibilité normatifs au sein desquels tous les groupes sociaux n'ont pas la même place et le même pouvoir.

Dans le cas des enquêtés, le fait qu'ils soient Noirs est étroitement lié à leur visibilité sociale. En effet, en tant qu'immigrants congolais — et plus largement subsahariens — ils font l'objet d'une stigmatisation raciale se manifestant de différentes façons dans les sociétés belge et canadienne (Demart, 2008; Demart, 2010a; Jamouille & Mazzocchi, 2011; Creese, 2011). Comme le soulignent différents auteurs, cette stigmatisation raciale influe sur de nombreuses dimensions du quotidien des individus qui en font l'expérience ainsi que sur les rapports sociaux qu'ils entretiennent en tant que groupe minorisé avec l'ensemble de la société (Park, 2013; Creese, 2011)

Dès lors, il est plus que probable que les enquêtés rencontrés pour cette thèse en aient fait l'expérience et que cela ait influé sur leur réponse à l'épreuve d'intégration. Cependant, comme il en a été question au chapitre 5, lorsque la question des relations raciales était évoquée durant l'entrevue, la plupart des participants y allaient avec des réponses qui présentaient le racisme comme le fait d'individus particuliers qui seraient présent dans toute société. Lorsque certains abordaient la question plus ouvertement, c'était le plus souvent dans le cadre d'un discours d'opinion qu'au travers d'un récit d'événements vécus. Dès lors, je n'ai pas pu rendre compte de façon systématique dans mes analyses de

l'effet potentiel d'expériences de discrimination raciales sur l'épreuve d'intégration et les trajectoires de participation sociale des enquêtés.

À l'époque du mouvement *Black Lives Matter*, l'enjeu social qu'est la discrimination m'apparaît essentiel à approfondir dans de futurs travaux. Il s'agirait de l'aborder non seulement en lien avec les dimensions d'insertion professionnelle et de sociabilisation qui ont été explorées dans cette thèse, mais aussi avec celle de la citoyenneté. En effet, de nombreux travaux lient engagement social et intégration politique alors que d'autres soulignent l'obstacle que représente l'attribution d'une identité racialisée à un groupe minorisé dans l'exercice de leur pleine citoyenneté (Park, 2013). Quels sont les processus qui permettent de répondre par la trajectoire participative à l'épreuve d'intégration saisie à partir du lien de citoyenneté ? Comment la visibilité sociale de certains groupes de migrants joue sur leur capacité à développer le lien de citoyenneté au travers de la participation sociale ? Comment les représentations stigmatisantes des citoyens appartenant à des groupes racialisés jouent-elles sur leurs capacités à s'acquitter de l'épreuve d'intégration ? L'ajout de la notion de citoyenneté permettrait aussi de retravailler la définition de l'intégration par Paugam. En effet, ce dernier limite l'intégration par le lien de citoyenneté à la citoyenneté « nationale ». Selon une telle conception, l'individu est avant tout un récipiendaire de droits et de devoirs de par son appartenance à la communauté politique qu'est la nation et à laquelle il a le droit et le devoir de participer ⁴³. Par conséquent, Paugam appréhende plus difficilement à partir du lien de citoyenneté, les pratiques des individus qui, sans détenir le statut de citoyen, se réclament de ce lien, voire qui en proposent une redéfinition. Or, comme le proposent de plus en plus d'auteurs, les pratiques de citoyenneté ne relèvent pas uniquement du statut légal de citoyen. Ces auteurs mettent de l'avant une définition de la citoyenneté qui va au-

⁴³ Telle est cependant la définition de la citoyenneté par Paugam : « Enfin, le lien de citoyenneté repose sur le principe de l'appartenance à une nation. Dans son principe, la nation reconnaît à ses membres des droits et des devoirs et en fait des citoyens à part entière. Dans les sociétés démocratiques, les citoyens sont égaux en droit, ce qui implique, non pas que les inégalités économiques et sociales disparaissent, mais que des efforts soient accomplis dans la nation pour que tous les citoyens soient traités de façon équivalente et forment ensemble un corps ayant une identité et des valeurs communes. » (Paugam, 2014, p. 16)

delà de cette conception statutaire (Bloemraad 2006, Coll 2010, Gagné & Neveu 2009). Ils soulignent l'importance de prendre en compte l'agentivité des individus, même lorsque ceux-ci se trouvent dans une position sociale où leur capacité de faire des choix et d'agir en conséquent est justement limitée.

Soulignons finalement que la question de l'articulation entre la position sociale des individus et leur agentivité citoyenne ne renvoie pas seulement à l'enjeu de l'identité racialisée que je viens d'évoquer, mais concerne aussi de nombreux autres éléments, tels le genre, l'âge, la situation familiale ou professionnelle. Non seulement ces éléments peuvent avoir jouer sur les capacités d'agir des individus lorsqu'ils sont pris en compte séparément, mais leurs effets cumulés peuvent s'avérer aussi très importants. Dès lors, de futures pistes de réflexions devraient prendre en compte ces interactions possibles afin de mieux les saisir et de comprendre comment ces identités intersectionnelles peuvent orienter les trajectoires de participation sociale des individus. Il est aussi nécessaire de s'attarder au rôle que ces trajectoires peuvent jouer en tant que réponse à l'épreuve d'intégration dans le parcours de vie.

Bibliographie

- Adams, I., & Martiniello, M. (2013). Divergences et convergences des politiques d'intégration dans la Belgique multinationale. Le cas des parcours d'intégration pour les immigrés. *Revue Européennes des Migrations Internationales*, 29(2), 77-93.
- Adams, M., & Raisborough, J. (2010). Making a difference: ethical consumption and the everyday. *The British Journal of Sociology*, 61(2), 256-274.
- Akthar, S. (2009). Friendship, socialization, and the Immigrant Experience. *Psychoanalysis, Culture & Society*, 14(3), 253-272.
- Alba, R., & Nee, V. (1997). Rethinking assimilation theory for a new era of immigration. *International Migration Review*, 31(4), 826-874.
- Alba, R., & Nee, V. (2003). *Remaking the American Mainstream : Assimilation and Contemporary Immigration*. Cambridge, MA: Harvard University Press.
- Aleksynska, M. (2011). Civic participation of immigrants in Europe: Assimilation, origin, and destination country effects. *European Journal of Political Economy*, 27(3), 566-585.
- Ali, L. A. (2014). *Welcome to Canada? A Critical Review and Assessment of Canada's Fast-Changing Immigration Policies*. Toronto: Ryerson Centre for Immigration and Settlement, Ryerson University.
- Amit, K., & Bar-Lev, S. (2015). Immigrants' Sense of Belonging to the Host Country: The Role of Life Satisfaction, Language Proficiency, and Religious Motives. *Social Indicators Research*, 124(3), 947-961.
- Anderson, B. (2010). Mobilising Migrants, Making Citizens: Migrant Domestic Workers as Political Agents. *Journal of Ethnic and Racial Studies*, 33(1), 60-74.
- Anderson, C. J., & Paskeviciute, A. (2006). How Ethnic and Linguistic Heterogeneity Influence the Prospects for Civil Society: A Comparative Study of Citizenship Behavior. *Journal of Politics*(28), 783-802.
- Avenarius, C. B. (2012). Immigrant Networks in New Urban Spaces: Gender and Social Integration. *International Migration*, 50(5), 25-55.
- Baer, D. (2008). *Community Context and Civic Participation in Immigrant Communities: A Multi-Level Study of 137 Canadian Communities*. Metropolis British Columbia.
- Baines, S., & Hardill, I. (2008). 'At Least I Can Do Something': The Work of Volunteering in a Community Beset by Worklessness. *Social Policy & Society*, 7(3), 307-317.

- Baiocchi, G., & Ganuza, E. (2014). Participatory Budgeting as if Emancipation Mattered. *Politics and Society*, 42(1), 29-50.
- Baird, T. (2014). The more you look the less you see: visibility and invisibility of Sudanese migrants in Athens, Greece. *Nordic journal of migration research*, 4(1), 3-10.
- Banton, M. (2001). National integration in France and Britain. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 27(1), 151-168.
- Bararu, I. (2010). *L'intégration des jeunes immigrants francophones des pays des Grands-Lacs africains (Burundi, République démocratique du Congo et Rwanda) dans la vie socioprofessionnelle à Ottawa-Gatineau*. Ottawa: Université d'Ottawa.
- Barber, K. (2014). *Ontario Francophone Immigrant Profile : Immigration Trends & Labour Outcomes*. Toronto: Ryerson Centre for Immigration and Settlement.
- Bargel, L. (2011). S'attacher à la politique. Carrières de jeunes socialistes professionnels. *Sociétés contemporaines*, 84(4), 79-102.
- Beck, U. (1992). *The Risk Society : Toward a New Modernity*. Londres: Sage.
- Bégin, K. (2009). *Établissement des travailleurs immigrants sélectionnés au Québec : mobilité professionnelle et présence en emploi qualifié au cours des premières années suivant l'arrivée*. Montréal: Université de Montréal.
- Bégin, K. (2009). *L'immigration en dehors des métropoles : vers une relecture des concepts interculturels*. Montréal: Université de Montréal.
- Bennett, E. A., Corder, A., Klein, P. T., & Savell, S. (2014). Disavowing Politics : Civic Engagement in an Era of Political Skepticism. *American Journal of Sociology*, 119(2), 518-548.
- Berger, M., Galonska, C., & Koopmans, R. (2004). Political Integration by a Detour? Ethnic Communities and Social Capital of Migrants in Berlin. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 491-507.
- Berger, P. L., & Luckmann, T. (1966). *The Social Construction of Reality: A treatise in the sociology of knowledge*. New York: Anchor Books.
- Bermudez, A., Escriva, A., & Moreas Mena, N. (2014). Political Participation of Latin American Migrants in Andalusia: Opportunities and Constraints. *Migraciones Internacionales*, 7(3), 73-98.
- Berry, J. W. (1997). Immigration, Acculturation and Adaptation. *Applied Psychology : an International Review*, 46(1), 5-68.
- Bertaux, D. (1980). L'approche biographique, sa validité méthodologique, ses potentialités. *Cahiers internationaux de sociologie*, LXIX(2), 198-225.

- Bertaux, D. (2010). *Les récits de vie*. Paris: Armand Colin.
- Bertheleu, H., & Neveu, C. (2005). De petits lieux du politique : individus et collectifs dans des instances de « débat public » à Tours. *Espaces et sociétés*(123), 37-51.
- Bevelander, P. (2015). Voting Participation of Immigrants in Sweden—a Cohort Analysis of the 2002, 2006 and 2010 Elections. *Journal of International Migration and Integration*, 16(1), 61-80.
- Bherer, L., Dufour, P., & Montambeault, F. (2016). The participatory democracy turn: an introduction. *Journal of Civil Society*, 12(3), 225-230.
- Bidart, C. (1994). *Insertion sociale, sociabilité et cycle de vie*.
- Bidart, C. (1997). *L'Amitié; Un lien social*. Paris: Éditions La Découverte.
- Bidart, C. (2006). Crises, décisions et temporalités : autour des bifurcations biographiques. *Cahiers internationaux de sociologie*(120), 29-57.
- Bidart, C., Degenne, A., & Grossetti, M. (2011). *La vie en réseau; Dynamique des relations sociales*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Bidet, A., Boutet, M., Chave, F., Gayet-Viaud, Carole, & Le Méner, E. (2015). Publicité, sollicitation, intervention. Pistes pour une étude pragmatiste de l'expérience citoyenne. *SociologieS*. Consulté le 10 04, 2016, sur <http://sociologies.revues.org/4941>
- Bigi, M., & al., e. (2015). *Travailler au XXIe siècle; Des salariés en quête de reconnaissance*. Paris: Robert Laffont.
- Bilodeau, A. (2008). Immigrants' Voice through Protest Politics in Canada and Australia: Assessing the Impact of Pre-Migration Political Repression. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 34(8), 975-1002.
- Bilodeau, A. (2014). Is democracy the only game in town? Tension between immigrants' democratic desires and authoritarian imprints. *Democratization*, 21(2), 359-381.
- Blaise, P., & Martens, A. (1992). Des immigrés à intégrer; Choix politiques et modalités institutionnelles. *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1-72.
- Bleich, E. (2003). *Race politics in Britain and France: Ideas and policymaking since the 1960s*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Bleich, E. (2005). The legacies of history? Colonization and immigrant integration in Britain and France. *Theory and Society*, 34(2), 171-195.
- Bloemraad, I. (2006). *Becoming a Citizen: Incorporating Immigrants and Refugees in the United States and Canada*. San Diego: University of California Press.

- Bloemraad, I. (2007). Unity in Diversity ? : First generation decline: downward mobility among refugees and immigrants. *Du Bois Review: Social Science Research on Race*, 4(2), 317-336.
- Bloemraad, I. (2012). *Understanding "Canadian Exceptionalism" in Immigration and Pluralism Policy*. Washington, D.C.: Migration Policy Institute.
- Bloemraad, I., Graauw, E. d., & Hamlin, R. (2015). Immigrants in the media: civic visibility in the USA and Canada. *Journal of ethnic and migration studies*, 41(6), 874-896.
- Blommaert, J., & Martiniello, M. (1996). Ethnic mobilization, multiculturalism and the political process in two Belgian cities: Antwerp and Liège. *Innovation : The European Journal of Social Science Research*, 9(1), 51-73.
- Blondiaux, L. (2008). *Le nouvel esprit de la démocratie*. Paris: Éditions Le Seuil.
- Blondiaux, L., & Fourniau, J.-M. (2011). Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie : beaucoup de bruit pour rien ? *Participations*, 8-35.
- Boltanski, L., & Chiapello, È. (1999). *Le nouvel esprit du capitalisme*. Paris: Éditions Gallimard.
- Boltanski, L., & Thévenot, L. (1991). *De la Justification. Les économies de la grandeur*. Paris: Gallimard.
- Bouchard, G. (2012). *L'interculturalisme : un point de vue québécois*. Montréal: Boréal.
- Boulet, M. (2011). *L'évolution de la qualité d'emploi des immigrants du Canada par rapport aux natifs : une comparaison interprovinciale*. Montréal: Université de Montréal.
- Bourdieu, P. (1980). Le capital social, notes provisoires. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 31, 2-3.
- Bragard, V. (2011). Indépendance! The Belgo-Congolese Dispute in the Tervuren Museum. *Human Architecture : Journal of the Sociology of Self-Knowledge*, 9(4), 93-104.
- Bretell, C. B. (2005). Voluntary Organizations, Social Capital, and the Social Incorporation of Asian Indian Immigrants in the Dallas-Fort Worth Metroplex. *Anthropological Quarterly*, 78(4), 853-882.
- Breton, R. (1964). Institutional Completeness of Ethnic Communities and the Personal Relations of Immigrants. Dans B. Blishen, & e. al., *Canadian Society* (pp. 77-94). London: Palgrave MacMillan.
- Brighenti, A. (2007). Visibility; A Category for the Social Sciences. *Current Sociology*, 323-342.

- Bulmer, M., & Solomos, J. (2012). *Migration: Policies, Practices, Activism*. London: Routledge.
- Castles, S., & al., e. (2002). *Integration : Mapping the Field*. Londres: Home Office Online Report.
- Castles, S., de Haas, H., & Miller, M. J. (2014). *The Age of Migration: International Population Movements in the Modern World* (éd. 4e édition). New York: Palgrave Macmillan.
- Cavalli, S. (2007). Modèle de parcours de vie et individualisation. *Gérontologie et société*(123), 55-69.
- Cefaï, D. (2002). Qu'est-ce qu'une arène publique ? Quelques pistes dans une perspective pragmatiste . Dans D. Cefaï, & J. Isaac, *L'héritage du pragmatisme. Conflits d'urbanité et épreuves de civisme*. La Tour d'Aigue: Éditions de l'Aube.
- Cefaï, D. (2007). *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*. Paris: La Découverte.
- Chamozzi, F. (2009). Risques de l'immigration et déclassement professionnel. *Hommes et migrations*, 1281, 112-121.
- Chareka, O., Nyemah, J., & Manguvo, A. (2010). Conceptions of Volunteerism among Recent African Immigrants in Canada: Implications for Democratic Citizenship Education. *Canadian Social Studies*, 43(1), 14.
- Chicha, M.-T., & Charest, É. (2008). *L'intégration des immigrés sur le marché du travail à Montréal; Politiques et enjeux*. Montréal: IRPP.
- Christiansen, C. C. (2011). Contesting Visibilities: Sartorial Strategies Among Muslim Women in Danish Media. *Journal of Intercultural Studies*, 32(4), 353-353.
- Coe, A.-B., & Schnabel, A. (2011). Emotions Matter After All: How Reproductive Rights Advocates Orchestrate Emotions To Influence Policies In Peru. *Sociological Perspectives*, 665-688.
- Cohler, B. J., & Hostetler, A. (2004). Linking Life Course and Life Story; Social Change and the Narrative Study of Lives over Time. Dans J. T. Mortimer, & M. J. Shanahan, *Handbook of the Life Course* (pp. 555-576). New York: Springer.
- Coll, K. (2010). *Remaking Citizenship : Latina Immigrants and New American Politics*. Stanford: Stanford University Press.
- Cornet, A. (2004). Les Congolais en Belgique aux XIXe et XXe siècles. Dans A. Morelli, *Histoire des étrangers et de l'immigration en Belgique, de la préhistoire à nos jours* (pp. 375-400). Bruxelles: Couleurs Livres.

- Couto, M.-P. (2013). L'intégration socio-économique des pieds-noirs en France métropolitaine : le lien de citoyenneté à l'épreuve. *Revue européenne des migrations internationales*, 29(3), 93-119.
- Couton, P., & Gaudet, S. (2008). Rethinking Social Participation. The Case of Immigrants in Canada. *Journal of International Migration and Integration*, 21-44.
- Coyle, F. (2016). 'Best practice' community dialogue: The promise of a small-scale deliberative engagement around the siting of a carbon dioxide capture and storage (CCS) facility. *International Journal of Greenhouse Gas Control*, 233-244.
- Creese, G. (2011). *The new African diaspora in Vancouver: migration, exclusion, and belonging*. Toronto: University of Toronto Press.
- Creese, G., & Wiebe, B. (2012). 'Survival Employment': Gender and Deskilling among African Immigrants in Canada. *International Migration*, 50(5).
- de Rooij, E. A. (2012). Patterns of Immigrant Political Participation: Explaining Differences in Types of Political Participation between Immigrants and the Majority Population in Western Europe. *European Sociological Review*, 28(4), 455-481.
- della Porta, D., & Diani, M. (2006). *Social Movements : an Introduction*. Oxford: Blackwell.
- della Porta, D., & Diani, M. (2015). Introduction. Dans D. della Porta, & M. Diani, *The Oxford Handbook of Social Movements*. Oxford: Oxford University Press.
- Demart, S. (2008). De la distinction au stigmat. Matonge, un quartier congolais à Bruxelles. *Les Cahiers de la Fonderie*(38), 58-62.
- Demart, S. (2010a, novembre). Building of ethnic and post-colonial variable - The example of the Congolese's deskilling in Belgium. *Enar Newsletter : Forgotten" ethnic minority groups and communities in EU policies and debates*, p. 6.
- Demart, S. (2010a). *Les territoires de la délivrance: mises en perspectives historique et plurilocalisée du réveil congolais (Bruxelles, Kinshasa, Paris, Toulouse)*. Université de Toulouse-Le Mirail et Université Catholique de Louvain-La-Neuve.
- Demart, S. (2010b). La délinquance juvénile associée à Matonge comme angle d'approche des transformations de la présence congolaise à Bruxelles. *Journée d'études « Belgique- RD Congo, 50 années de migration »*. Bruxelles: Centre pour l'Egalité des Chances.
- Demazière, D. (2013). Typologie et description. À propos de l'intelligibilité des expériences vécues. *Sociologie*, 4(3), 333-347.

- Dolnicar, S., & Randle, M. (2007). What Motivates Which Volunteers? Psychographic Heterogeneity Among Volunteers in Australia. *Voluntas : International Journal of Voluntary and Non-Profit Organizations*, 18(2), 135-155.
- Dubar, C., & Demazière, D. (2007). *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple de récits d'insertion*. Paris: Nathan.
- Dubet, F. (1994). *La sociologie de l'expérience*. Paris: Le Seuil.
- Dufour, F. G., & Forcier, M. (2015). Immigration, néoconservatisme et néolibéralisme après la crise de 2008 : le nouveau régime de citoyenneté canadien à la lumière des trajectoires européennes. *Revue Interventions économiques*. Consulté le 10 12, 2016, sur <http://interventionseconomiques.revues.org/2514>
- Durkheim. (1893 [1967]). *De la division du travail social* (éd. 8). Paris: Presses Universitaires de France.
- Durkheim, É. (1967 [1897]). *De la division du travail social*. Paris: Les Presses Universitaires de France. Récupéré sur Classiques des sciences sociales.
- Eggert, N., & Giugni, M. (2010). Does Associational Involvement Spur Political Integration? Political Interest and Participation of Three Immigrant Groups in Zurich. *Schweizerische Zeitschrift für Politikwissenschaft*, 16(2), 175-210.
- Elchardus, M. (2004). *La démocratie mise en scène*. Bruxelles: Éditions Labor.
- Elder, G. H., Johnson, M. K., & Crosnoe, R. (2004). The Emergence and Development of Life Course Theory. Dans J. T. Mortimer, & M. J. Shanahan, *Handbook of the Life Course* (pp. 3-22). New York: Springer.
- Élections Canada. (2016). *Participation et raisons de l'abstention au vote lors de la 42e élection générale : Résultats de l'Enquête sur la population active*. Ottawa: Gouvernement du Canada.
- Eliasoph, N. (2009). Top down civic projects are not grassroots associations: How the differences matter in everyday life. *Voluntas*(20), 291-308.
- Ellison, R. (1952). *The Invisible Man*. New York: Random House .
- Engels, X., Hély, M., Peyrin, A., & Trouvé, H. (2006). *De l'intérêt général à l'utilité sociale: la reconfiguration de l'action publique entre Etat, associations et participation citoyenne*. Paris: Éditions L'Harmattan.
- Espinosa, K., & Massey, D. (1997). Determinants of English Proficiency among Mexican Migrants to the United States. *International Migration Review*, 28-50.
- Eve, M. (2010). Integrating via networks: foreigners and others. *Ethnic and Racial Studies*, 33(7), 1231-1248.

- Fassin, D. (2004). Le corps exposé. Essai d'économie morale de l'illégitimité. Dans *Le Gouvernement des corps* (pp. 237-266). Paris: Éditions de l'EHESS.
- Favell, A. (2003). Integration Nations: The Nation-State and Research on Immigrants in Western Europe. *Comparative Social Research*, 22, 13-42.
- Favell, A. (2014). *Immigration, Integration and Mobility: New Agendas in Migration Studies; Essays 1998–2014*. Colchester: ECPR Press.
- Ferrand-Bechmann, D. (2011). Le bénévolat, entre travail et engagement. Les relations entre salariés et bénévoles. *Vie sociale et traitements*, 22-29.
- Ferrer, A. M., Picot, G., & Riddell, W. C. (2012). *New Directions in Immigration Policy: Canada's Evolving Approach to Immigration Selection*. Canadian Labour Market and Skills Researcher Network.
- Ferrugia, R. (2009). Integration at What Cost? Research into What Refugees Have to Say about the Integration Process. *International Journal on Multicultural Societies*, 11(1), 51-74.
- Fillieule, O. (2001). « Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel. Post scriptum ». *Revue française de science politique*, 51(1), 199-215.
- Fillieule, O. (2001). Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel; Post-scriptum. *Revue française de science politique*, 51(1), 199-215.
- Fischer, C. S. (2005). Bowling Alone: What's the Score. *Social Networks*, 27(2), 155-167.
- Foisy, D. (2013). *De l'aide à l'engagement civique, modèle de trajectoires de participation citoyenne : le cas des maisons de quartier de l'Outaouais*. Thèse de doctorat en science politique, Université d'Ottawa, École d'études politiques.
- Fong, E., & Ooka, E. (2006). Patterns of Participation in Informal Social Activities among Chinese Immigrants in Toronto. *The International Migration Review*, 40(2), 348-374.
- Fong, E., & Shen, J. (2016). Participation in Voluntary Associations and Social Contact of Immigrants in Canada. *American Behavioral Scientist*, 60(5-6), 617-636.
- Fong, E., & Shen, J. (2016). Participation in Voluntary Associations and Social Contact of Immigrants in Canada. *American Behavioral Scientist*, 617-636.
- Forsé, M. (1991). Les réseaux de sociabilité : un état des lieux. *L'Année sociologique*, 41, 247-264.
- Fournier, P. (2006). Le sexe et l'âge de l'ethnographe : éclairants pour l'enquête, contraignants pour l'enquêteur. *ethnographiques.org*(11). Consulté le 11 13, 2016, sur <http://www.ethnographiques.org/2006/Fournier#nb2>

- Fozdar, F. (2011). "I've Never Looked at Someone and Thought What Colour They Are": Contact Theory and Interracial Friendship in New Zealand. *Journal of Intercultural Studies*, 32(4), 383-405.
- Fuglerud, O., & Engebriksen, A. (2006). Culture, networks and social capital: Tamil and Somali immigrants in Norway. *Ethnic and Racial Studies*, 29(6), 1118-1134.
- Funes, M. J. (2016). ¿Facilitan los proyectos institucionales de participación la capacitación política? *Política y Sociedad*, 53(1), 55-77.
- Fung, A., & Wright, E. O. (2001). Deepening Democracy : Innovations in Empowered Participatory Democracy. *Politics and Society*, 29(1), 5-40.
- Gagné, N., & Neveu, C. (2009). Présentation : L'anthropologie et la « fabrique » des citoyennetés. *Anthropologie et Sociétés*, 33(2), 7-24.
- Gans, H. J. (2009). First generation decline: downward mobility among refugees and immigrants. *Ethnic and Racial Studies*, 1658-1670.
- Gasparini, W. (2007). Sport, sociabilités associatives et intégration. *Revue des Sciences Sociales*, 78-86.
- Gaudet, S. (2011). La participation sociale des Canadiens : une analyse selon l'approche des parcours de vie. *Analyse de politiques*, S33-S56.
- Gaudet, S. (2012). Lire les inégalités à travers les pratiques de participation sociale. *SociologieS*.
- Gaudet, S. (2013). Comprendre le parcours de vie : une lecture au carrefour du singulier et du social. Dans S. Gaudet, N. Burlone, & M. Lévesque, *Repenser la famille et ses transitions; Repenser les politiques publiques* (pp. 15-50). Québec: Presses de l'Université Laval.
- Gauthier, C., & coll., e. (2010). L'intégration, à la jonction du discours normatif et de l'expérience vécue : des demandeurs d'asile s'expriment. *Revue Service Social*, 56(1), 15-29.
- Gélinas, C., & Vatz-Laaroussi, M. (2012). Les lieux de cultes comme espace d'intégration pour les nouveaux arrivants : l'exemple de Sherbrooke. *Diversité urbaine*, 2012(2), 35-51.
- Genard, J.-L. (2002). L'émergence de l'associatif comme projet social, politique et culturel. *Pyramides. Revue du Centre d'études et de recherches en administration publique*, 31-52.
- Germain, A. (2004). Capital social et vie associative en contexte multiethnique. Quelques réflexions à partir de recherches montréalaises. *Journal of International Migration and Integration*, 5(2), 191-206.

- Gherghel, A., & Saint-Jacques, M.-C. (2013). *La théorie du parcours de vie (life course) : une approche interdisciplinaire dans l'étude des familles*. Québec: Presses de l'Université Laval.
- Glazer, N., & Moynihan, D. P. (1975). *Ethnicity : theory and experience*. Cambridge, Mass.: Harvard University Press.
- Godbout, J. T. (2000). *Le don, la dette et l'identité; Homo donator versus homo oeconomicus*. Montréal: Éditions Boréal.
- Godbout, J. T. (2007). *Ce qui circule entre nous. Donner, recevoir, rendre*. Paris: Éditions Le Seuil.
- Godin, J.-F., & Renaud, J. (2005). L'intégration professionnelle des nouveaux immigrants : effet de la connaissance pré-migratoire du français et (ou) de l'anglais. *Cahiers québécois de démographie*, 34(1), 149-172.
- Goetz, J. P., & LeCompte, M. D. (1984). *Ethnography and qualitative design in educational research*. New York: Academic Press.
- Gómez Martin, C. (2009). L'importance de la visibilité dans les processus migratoires. *Papers*, 153-169.
- Goodman, S. W. (2012). Fortifying Citizenship: Policy Strategies for Civic Integration in Western Europe. *World Politics*, 64(4), 659-698.
- Goodwin, J., Jasper, J. M., & Poletta, F. (2001). *Passionate Politics : Emotions and Social Movements*. Chicago: Chicago University Press.
- Gorashi, H. (2010). From absolute invisibility to extreme visibility: emancipation trajectory of migrant women in the Netherlands. *Feminist Review*(94), 75-92.
- Gordon, M. (1964). *Assimilation in American Life : The role of race, religion and national origins*. New York: Oxford University Press.
- Gorz, A. (1988). *Métamorphoses du travail; Quête du sens*. Paris: Éditions Galilée.
- Granovetter, M. (1973). The Strength of Weak Ties. *American Journal of sociology*, 350.
- Granovetter, M. (1983). The Strength of Weak Ties: A Network Theory Revisited. *Sociological Theory*, 1, 201-233.
- Grégoire, N. (2013). *Faire avancer la communauté : Diasporas africaines et associativisme panafricain en Belgique*. Bruxelles: Université Libre de Bruxelles.
- Grönlund, H. (2011). Identity and Volunteering Intertwined: Reflections on the Values of Young Adults. *VOLUNTAS: International Journal of Voluntary and Nonprofit Organizations*, 22(4), 852-874.

- Grossetti, M. (2006). L'imprévisibilité dans les parcours sociaux. *Cahiers internationaux de sociologie*, 5-28.
- Grossetti, M. (2011, Avril 11). *L'espace à trois dimensions des phénomènes sociaux; Échelles d'action et d'analyse*. Consulté le Mai 26, 2016, sur SociologieS: <http://sociologies.revues.org/3466>
- Guetto, R., & Azzolini, D. (2015). An Empirical Study of Status Exchange through Migrant/Native Marriages in Italy. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 41(13), 2149-2172.
- Guo, S. (2014). Immigrants as active citizens: Exploring the volunteering experience of Chinese immigrants in Vancouver. *Globalisation, Societies and Education*, 12(1), 51-70.
- Habermas, J. (1996). *Between facts and norms : contributions to a discourse theory of law and democracy*. Cambridge, Mass.: MIT Press.
- Hamberger, A. (2009). Immigrant Integration: Acculturation and Social Integration. *Journal of Identity and Migration Studies*, 3(2). Consulté le 10 11, 2016, sur http://e-migration.ro/jims/Vol3_no2_2009/HAMBERGER_JIMS_Vol3_No2_2009.pdf
- Handy, F., & Greenspan, I. (2009). Immigrant Volunteering. *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, 38(6), 956-982.
- Heckmann, F. (2001). Integration Research in a European Perspective. Bingen: Federal Institute for Population Research and Network for Integrated European Population Studies.
- Hély, M. (2008). À travail égal, salaire inégal : ce que travailler dans le secteur associatif veut dire. *Sociétés contemporaines*, 188.
- Hilde, R. K., & Mills, A. (2015). Making critical sense of discriminatory practices in the Canadian workplace: A case study of Hong Kong Chinese professional immigrants' experiences, voice and reflection. *Critical Perspectives on International Business*, 11(2), 173-188.
- Holstein, J. A., & Gubrium, J. F. (2000). *Constructing the Life Course* (éd. 2nd). Dix Hill, NY: General Hall.
- Honneth, A. (2004). Visibilité et invisibilité. Sur l'épistémologie de la "reconnaissance". *Revue du MAUSS*(23), 137-151.
- Horsti, K. (2016). Visibility without voice: Media witnessing irregular migrants in BBC online news journalism. *African Journalism Studies*, 37(1), 1-20.
- Hudon, R., Poirier, C., & Yates, S. (2008). Participation politique, expressions de la citoyenneté et formes organisées d'engagement : la contribution des coalitions à

- un renouvellement des conceptions et des pratiques. *Politique et Sociétés*, 27(3), 165-185.
- Hustinx, L., Meijs, L., Handy, F., & Cnaan, R. A. (2012). Monitorial citizens or civic omnivores? Repertoires of civic participation among university students. *Youth & Society*, 44(1), 95-117.
- Hyndman, J. (2011). *Research summary on resettled refugee integration in Canada*. Toronto: Centre for Refugee Studies, University of Toronto.
- Inglis, C. (2007). Transnationalism in an uncertain environment: relationship between migration, policy and theory. *International journal on multicultural societies*, 185-204.
- Ion, J. (2001). *L'engagement au pluriel*. Saint-Étienne: Publications de l'Université de Saint-Étienne.
- Ion, J. (2012). *S'engager dans une société d'individu*. Paris: Armand Collin.
- Ion, J., & Ravon, B. (1998). Causes publiques, affranchissements des appartenances et engagement personnel. *Lien social et politiques*(39), 59-71.
- Ives, N. G. (2005). *Understanding Bosnian refugee integration and how it differs by country of resettlement: Denmark and the United States of America*. University of Pennsylvania.
- Jacobs, D., & Rea, A. (2007). Open forum: the end of national models? Integration courses and citizenship trajectories in Europe. *International journal on multicultural societies*, 9(2), 264-283.
- Jamouille, P., & Mazzocchi, J. (2011). *Adolescences en exil*. Louvain-la-Neuve: Harmattan-Academia.
- Jasper, J. M. (2009). The emotions of protest. Dans J. Goodwin, & J. Jasper, *The Social Movements Reader : Cases and Concepts*. Oxford: Blackwell.
- Joppke, C. (2007). Beyond national models: Civic integration policies for immigrants in Western Europe. *West European Politics*, 30(1), 1-22.
- Joppke, C., & Seidle, L. (2012). *Immigrant Integration in Federal Countries*. Montréal: McGill University Press.
- Just, A., & Anderson, C. (2014). Opinion climates and immigrant political action: A cross-national study of 25 European democracies. *Comparative Political Studies*, 935-965.
- Juul, K. (2014). Performing Belonging, Celebrating Invisibility? *Nordic Journal of Migration Research*, 184-191.

- Kagné, B., & Martiniello, M. (2001). L'immigration subsaharienne en Belgique. *Courrier hebdomadaire du CRISP*(1721), 5-49.
- Kanas, A., van Tubergen, F., & Van der Lippe, T. (2011). The role of social contacts in the employment status of immigrants; A panel study of immigrants in Germany. *International Sociology* , 95-211.
- Kaufmann, J.-C. (2001). *Ego*. Paris: Nathan.
- Kaufmann, J.-C. (2004). *L'invention de soi*. Paris: Armand Colin.
- Kolhbach, F. (2006). The Use of Qualitative Content Analysis in Case Study Research. *Forum : Qualitative Social Research*, 7(1). Consulté le 11 13, 2016, sur <http://www.qualitative-research.net/index.php/fqs/article/view/75/153#gcit>
- Koomen, M., Tillie, J., van Heelsum, A., & van Stiphout, S. (2013). Discursive framing and the reproduction of integration in the public sphere: A comparative analysis of France, the United Kingdom, the Netherlands and Germany. *Ethnicities*, 13(2), 192-208.
- Krahn, H., & al., e. (2009). Social Capital and Political Engagement in Canada. *International Journal of Contemporary Sociology*, 46(1), 51-76.
- Kreutzer, K., & Jäger, U. (2011). Volunteering Versus Managerialism: Conflict Over Organizational Identity in Voluntary Associations. *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, 40(4), 634-661.
- Ku, J. S. (2012). Postcolonial Incorporation of the Different Other. *Crossings: Journal of Migration and Culture*, 33-52.
- Labelle, M., & Dionne, X. (2011). *Les fondements théoriques de l'interculturalisme*. Montréal: Chaire de recherche en immigration, ethnicité et citoyenneté, UQAM.
- Lafarque, J. (2005). *La protestation collective*. Paris: Armand Colin.
- Lahire, B. (2005). *L'homme pluriel*. Paris: Armand Colin.
- Lamoureux, J. (2001). Marges et citoyenneté. *Sociologie et sociétés*, 33(2), 29-47.
- Lancee, B., & Werfhorst, H. V. (2012). Income inequality and participation: a comparison of 24 European countries. *Social science research*, 41(5), 1166-1178.
- Latcheva, R., & Herzog-Puzenberger, B. (2011). Integration Trajectories : A Mixed Method Approach. Dans M. Wingens, & e. al., *A Life-Course Perspective on Migration and Integration* (pp. 121-142). Heidelberg: Springer.
- Laxer, E. (2013). Integration Discourses and the Generational Trajectories of Civic Engagement in Multi-Nation States: A Comparison of the Canadian Provinces of Quebec and Ontario. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 39(10), 1577-1599.

- Le Quéau, P. (2005). L'expérience du récit. Dans M. Maffesoli, & D. Jeffrey, *La sociologie compréhensive* (pp. 127-144). Québec: Presses de l'Université Laval.
- Leclercq, C., & Pagis, J. (2011). Les incidences biographiques de l'engagement. Socialisations militantes et mobilité sociale. Introduction. *Sociétés contemporaines*(84), 5-23.
- Lee, S., & Boyd, M. (2008). US data: Marrying out: Comparing the marital and social integration of Asians in the US and Canada. *Social Science Research*, 37(1), 311-329.
- Lemoine, M. (2009). *Housing trajectories of francophone migrants in Toronto: The case of French and Congolese migrants*. Toronto: University of Toronto.
- Lesemann, F. (2002). Le bénévolat : de la production « domestique » de services à la production de « citoyenneté ». *Nouvelles pratiques sociales*, 25-41.
- Letki, N. (2008). Does Diversity Erode Social Cohesion? Social Capital and Race in British Neighbourhoods. *Political Studies*, 56(1), 99-126.
- Li, P. (2003). *Deconstructing Canada's Discourse of Immigrant Integration*. Edmonton: Prairie Centre of Excellence for Research on Immigration and Integration.
- Li, Y., & Marsh, D. (2008). New Forms of Political Participation: Searching for Expert Citizens and Everyday Makers. *British Journal of Political Science*, 38(2), 247-272.
- Linardi, S., & McConnell, M. A. (2011). No excuses for good behavior: Volunteering and the social environment. *Journal of Public Economics*, 445-454.
- Lindsay, C. (2007). *Profils de communautés ethniques au Canada; La communauté africaine*. Ottawa: Statistique Canada.
- Liu, W., & Gastil, J. (2014). Pathways of Immigrant Political Socialization: Examining the Role of News Media, Social Connections, and Community Interaction. *Journal of Intercultural Communication Research*, 43(3), 238-263.
- Lochhead, C. (2005). Civic Participation, Social Capital and the Labour Market Integration. *Canadian Issues*(été 2005), 35-38.
- Maddibo, A. (2016). The Way Forward: African Francophone Immigrants Negotiate Their Multiple Minority Identities. *Journal of International Migration and Integration*, 17(3), 853-866.
- Maguire, M., & Murphy, F. (2012). *Integration in Ireland: the everyday lives of African migrants*. Manchester: Manchester University Press.

- Manço, U., Robert, M.-T., & Kalonji, B. (2013). Postcolonialisme et prise en charge institutionnelle des jeunes belgo-congolais en situation de rupture sociale (Anvers, Bruxelles). *African Diaspora*, 6(1), 21-45.
- Manço, U., Robert, M.-T., & Kalonji, B. (2015). Les jeunes issus de l'immigration subsaharienne en Belgique. Dans J. Gatugu, *Les familles africaines et le mythe de l'Occident : destins migratoires singuliers*. Paris: L'Harmattan.
- Mangalu Mohbe, A. (2008). Analyse comparative des migrations congolaises vers l'Afrique, l'Europe, l'Amérique et l'Asie. 26. International Migration Institute.
- Mareschal, J. (2004). « Orienter et réinventer ses pratiques citoyennes : le cas des immigrants et réfugiés kabyles à Montréal. *Les Cahiers du Gres*, 4(1), 89-104.
- Marshall, T. H. (1992 [1963]). *Citizenship and Social Class*. London: Pluto Press.
- Martiniello, M. (2012). Belgium. Dans C. Joppke, & L. Seidle, *Immigrants Integration in Federal Countries* (pp. 58-78). Montréal: McGill-Queen's University Press.
- Martiniello, M. (2013). Belgium's Immigration Policy. *International Migration Review*, 37(1), 225-232.
- Martiniello, M., & Rea, A. (2012). *Une brève histoire de l'immigration en Belgique*. Bruxelles: Fédération de Wallonie-Bruxelles.
- Martinovic, B., & al, e. (2009). Changes in immigrants' social integration during the stay in the host country: The case of non-western immigrants in the Netherlands. *Social Science Research*, 38(4), 870-882.
- Martinovic, B., van Tubergen, F., & Maas, I. (2011). Acquisition of Cross-Ethnic Friends by Recent Immigrants in Canada : a Longitudinal Analysis. *International Migration Review*, 45(2), 460-488.
- Martinovic, B., van Tubergen, F., & Maas, I. (2011). Acquisition of Cross-Ethnic Friends by Recent Immigrants in Canada: A Longitudinal Approach. *International Migration Review*, 45(2), 460-488.
- Martuccelli, D. (2006). *Forgé par l'épreuve; L'individu dans la France contemporaine*. Paris: Armand Colin.
- Martuccelli, D. (2009). Qu'est-ce qu'une sociologie de l'individu moderne ? Pour quoi, pour qui, comment. *Sociologie et Sociétés*, 15-33.
- Martuccelli, D. (2010). *La société singulariste*. Paris: Éditions Armand-Colin.
- Martuccelli, D. (2010). *La société singulariste*. Martuccelli: Armand Colin.
- Martuccelli, D., & Singly, F. d. (2009). *Les sociologies de l'individu*. Paris: Armand Colin.

- Mauss, M. (1924 [2007]). *Essai sur le don; Introduction de Florence Weber*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Mazzocchi, J. (2011). Entre dénis de reconnaissance, luttes et affirmation de soi. Enquête auprès de jeunes d'origine subsaharienne à Bruxelles. *Uzance*, 90-106.
- McCarthy, D. J., & Zald, M. (1977). Resource Mobilization and Social Movements : a Partial Theory. *American Journal of Sociology*, 82, 1212-1241.
- McKee, A. (2005). *The Public Sphere*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Méda, D. (2015). *Le travail*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Meintel, D., & Gélinas, C. (2012). Introduction. Nouveaux regards sur la religion et l'intégration. *Diversité urbaine*, 5-11.
- Memmi, D. (2003). *Faire vivre et laisser mourir. Le gouvernement contemporain de la naissance et de la mort*. Paris: La Découverte.
- Mendez, A., Bidart, C., Brochier, D., Correia, M., Garnier, J., Gilson, A., . . . Tchobanian, R. (2010). *Processus. Concepts et méthode pour l'analyse en sciences sociales*. Bruxelles: Academia-Bruylant.
- Mercure, D., & Vultur, M. (2010). *La signification du travail : Nouveau modèle productif et ethos du travail au Québec*. Québec: Presses de l'Université Laval.
- Mianda, G. (2004). Sisterhood versus Discrimination: Being a Black African Francophone Immigrant Women in Montreal and Toronto. Dans M. Epp, F. Iacovetta, & F. Swyripa, *Sisters or Strangers? Immigrant, Ethnic and Racialized Women in Canadian History* (pp. 266-284). Toronto: University of Toronto Press.
- Micheletti, M. (2011). Responsibility taking in politics. Dans M. MacFarland, & M. Micheletti, *Creative Participation : Responsibility Taking in the Political World* (pp. 1-15). Boulder: Paradigm Publisher.
- Michon, L., & Vermeulen, F. (2013). Explaining Different Trajectories in Immigrant Political Integration: Moroccans and Turks in Amsterdam. *West European Politics*, 36(3), 597-614.
- Michon, S. (2009). Devenir professionnel de la politique; Militant et collaborateur politique. *Agora débats/jeunesses*(52), 121-135.
- Miles, M. B., Huberman, A. M., & Saldana, J. (2014). *Qualitative Data Analysis; A Methods Sourcebook*. Sage: Thousand Oaks.
- Miller, A. (2011). 'Doing' Transnationalism: The Integrative Impact of Salvadoran Cross-Border Activism. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 37(1), 43-60.

- Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration de l'Ontario. (2013). *State of the Sector Research : Profile of Ontario Not-for-Profit and Charitable Organizations*. Toronto: Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration de l'Ontario.
- Mojza, E., & al., e. (2010). Daily recovery experiences: The role of volunteer work during leisure time. *Journal of Occupational Health Psychology*, 15(1), 60-74.
- Mooney, M. (2008). Structures de médiation et intégration des immigrants haïtiens à Paris. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 89-114.
- Mossière, G. (2006). « Former un citoyen utile au Québec et qui reçoit de ce pays ». *Les Cahiers du Gres*, 6(1), 45-61.
- Mulholland, M.-L., & Biles, J. (2004). *Les politiques d'intégration de nouveaux arrivants au Canada*. Ottawa: Gouvernement du Canada.
- Mustafa, A. (2016). Active citizenship, dissent and civic consciousness: young Muslims redefining citizenship on their own terms. *Identities*, 23(4), 454-469.
- Nakhaie, R. M. (2008). Social Capital and Political Participation of Canadians. *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique*, 41(4), 835-860.
- Nesbit, R. (2012). The Influence of Major Life Cycle Events on Volunteering. *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, 41(6), 1153-1174.
- Neveu, É. (1996). *Sociologie des mouvements sociaux*. Paris: Éditions La Découverte.
- Newton, K., & Delhey, J. (2005). Predicting Cross-national Levels of Social Trust: Global Pattern or Nordic Exceptionalism? *European Sociological Review*(21), 311-327.
- Nichols, G., & Ralston, R. (2012). The rewards of individual engagement in volunteering: a missing dimension of the big society. *Environment and Planning A*, 44(12), 2974-2987.
- Norris, P. (2003). *Young People & Political Activism: From the Politics of Loyalties to the Politics of Choice?* Rapport pour le symposium du Conseil européen "Young People and Democratic Institutions: From Disillusionment, Strasbourg.
- Olson, M. (1965). *Logic of Collective Action*. Cambridge, Mass.: Harvard University Press.
- O'Neil, K., & Tienda, M. (2015). Age at Immigration and the Incomes of Older Immigrants, 1994–2010. *Journals of Gerontology Series B: Psychological Sciences and Social Sciences*, 70(2), 291-302.
- Opoku-Dapaah, E. (2006). African Immigrants in Canada : Trends, Socio-demographic an Spatial Aspects. Dans K. Konadur-Agyemang, B. K. Takyi, & J. A. Arthur,

- The New African Diaspora in North America: Trends, Community Building, and Adaptation* (pp. 69-93). Toronto: Lexington Books.
- Palomares, E. (2008). Disputing Racism in a Minor Mode: Malian Women Engaged in Voluntary Associations. *Sociétés Contemporaines*, 70(2), 45-69.
- Papastergiadis, N. (2000). *The Turbulence of Migration: Globalization, Deterritorialization and Hybridity*. Cambridge: Polity Press.
- Paquet, M. (2014). The Federalization of Immigration and Integration in Canada. *Canadian Journal of Political Science*, 47(3), 519-548.
- Park, A. (2013). Racial Nationalism and Representations of Citizenship. The Recalcitrant Alien, the Citizen of Convenience and the Fraudulent Citizen. *Canadian Journal of Sociology*, 38(4), 579-600.
- Parsons, T. (1956). *The Social System*. Londres: Routledge.
- Passeron, J.-C. (1987). Biographies, flux, trajectoires. *Enquêtes*. Consulté le 10 16, 2016
- Passy, F. (1998). *L'action altruiste*. Genève: Librairie Droz.
- Passy, F. (2003). Social Network Matter. But How ? Dans M. Diani, & D. McAdam, *Social Movements and Networks* (pp. 21-48). Oxford: Oxford University Press.
- Pastor, M. J., & Marcelli, E. A. (2000). *Social, Spatial, and Skill Mismatch among Immigrants and Native-Born Workers in Los Angeles. Working Paper*. San Diego: California-San Diego University Center for Comparative Immigration Studies.
- Paugam, S. (2013). *Le lien social*. Paris: Presses Universitaires de Paris.
- Paugam, S. (2014). *L'intégration inégale*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Peachey, J. W., & al., e. (2015). Examining Social Capital Development Among Volunteers of a Multinational Sport-for-Development Event. *Journal of Sport Management*, 29(1), 27-41.
- Penninx, R. (2004). Integration of Migrants: economic, social, cultural and political dimensions. *European Population Forum 2004: Population Challenges and Policy Responses*.
- Périlleux, T. (2001). *Les tensions de la flexibilité; l'épreuve du travail contemporain*. Paris: Desclée de Brouwer.
- Pettigrew, T. F., & Tropp, L. (2008). How does intergroup contact reduce prejudice? Meta-analytic tests of three mediators. *European Journal of Social Psychology*, 38(6), 922-934.
- Pezé, S. (2015, Juin). L'épreuve : proposition d'une catégorie descriptive pour. *XXIVe Conférence Internationale de Management Stratégique*. Paris. Consulté le 09 16,

- 2016, sur <http://www.strategie-aims.com/events/conferences/25-xxiveme-conference-de-l-aims/communications/3417-lepreuve-proposition-dune-categorie-descriptive-pour-lanalyse-des-phenomenes-organisationnels/download>
- Poirier, J., Clapier-Valladon, S., & Raybaut, P. (1983). *Les récits de vie : théorie et pratique*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Poirier, S. (2009). La différence aborigène et la citoyenneté australienne : une conciliation impossible? *Anthropologie et Sociétés*, 33(2), 101-122.
- Poletta, F. (2014). Is Participation Without Power Good Enough? Introduction to "Democracy Now: Ethnographies of Contemporary Participation". *The Sociological Quarterly*, 55(3), 453-466.
- Portes, A. (1998). Social Capital its Origins and Application in Contemporary Sociology. *Annual Review of Sociology*, 1-24.
- Portes, A., & Zhou, M. (1993). The New Second Generation: Segmented Assimilation and its Variants. *The ANNALS of the American Academy of Political and Social Sciences*, 74-96.
- Preston, A. E. (1989). The Nonprofit Worker in a For-Profit World. *Journal of Labor Economics*, 7(4), 438-463.
- Prouteau, L., & Wolff, F.-C. (2004). Relational goods and associational participation. *Annals of Public and Cooperative Economics*, 431-463.
- Ptashnick, M., & Zuberi, D. (2012). In search of a better life: the experiences of working poor immigrants in Vancouver, Canada. *International migration*, 50(1), 60-93.
- Putnam, R. (1993). What make democracy work ? *National Civic Review*.
- Putnam, R. (2000). *Bowling Alone; The Collapse and the Revival of American Community*. New York: Simon & Schuster.
- Putnam, R. (2007). E Pluribus Unum: Diversity and Community in the Twenty-first Century The 2006 Johan Skytte Prize Lecture. *Scandinavian Political Studies*, 30(2), 137-174.
- Rawls, J. (1999 [1971]). *A Theory of Justice*. Cambridge, Mass.: Belknap Press of Harvard University Press.
- Rea, A. (2007). Accès à la citoyenneté des immigrés et absence de reconnaissance. Dans J. Jenson, B. Marques-Perreira, & É. Remacle, *L'état des citoyennetés en Europe et dans les Amériques* (pp. 125-149). Montréal: Presses de l'Université de Montréal.
- Ricoeur, P. (2005). *Parcours de la reconnaissance*. Paris: Éditions Gallimard.

- Rifkin, J. (1995). *The End of Work : The Decline of the Global Labor Force and the Dawn of the Post-Market Era*. New York: Putnam.
- Rivière, C.-A. (2004). La spécificité française de la construction sociologique du concept de sociabilité. *Réseaux*(123), 207-231.
- Rosanvallon, P. (2006). *La contre-démocratie; La politique à l'âge de la défiance*. Paris: Éditions Le Seuil.
- Roudet, B. (2004). Entre responsabilisation et individualisation : les évolutions de l'engagement associatif. *Lien Social et Politiques*(51), 17-27.
- Roupnel-Fuentes, M. (2011). *Les chômeurs de Moulinex*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Royer, D. (2002). Qu'en est-il de la "valeur travail" dans notre société contemporaine ? *EMPAN*(46), 18-25.
- Rumbaut, R. (1997). Assimilation and its discontents: Between rhetoric and reality. *International Migration Review*, 31(4), 923-960.
- Safi, M. (2007). *Le devenir des immigrés en France. Barrières et inégalités*. École des Hautes Études en Sciences Sociales.
- Safi, M. (2011). Penser l'intégration des immigrés : les enseignements de la sociologie américaine. *Sociologie*, 2(2), 149-164.
- Sapin, M., Spini, D., & Widmer, É. (2007). *Les parcours de vie, de l'adolescence au grand âge*. Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Sardinha, J. (2011). Highlighting the contrasts, downplaying the divergences: insertion and visibility tactics of Brazilians in Portugal. *Ethnic and racial studies*, 34(6), 986-1005.
- Sargent, C. F., & Larchanché-Kim, S. (2006). Liminal Lives: Immigration Status, Gender, and the Construction of Identities Among Malian Migrants in Paris. *The American Behavioral Scientist*, 50(1), 9-26.
- Schinkel, W., & Van Houdt, F. (2010). The double helix of cultural assimilationism and neo-liberalism: citizenship in contemporary governmentality. *The British journal of sociology*, 61(4), 696-715.
- Schlueter, E. (2012). The Inter-Ethnic Friendships of Immigrants with Host Society Members : Revisiting the Role of Ethnic Residential Segregation. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 38(1), 77-91.
- Schnapper, D. (2007). *Qu'est-ce que l'intégration ?* Paris: Éditions Gallimard.

- Schoonvaere, Q. (2010). *Étude de la migration congolaise et de son impact sur la présence congolaise en Belgique; Analyse des principales données démographiques*. Bruxelles: Centre de l'égalité des chances.
- Schunck, R. (2014). *Transnational Activities and Immigrant Integration in Germany: Concurrent or Competitive Process*. Cham: Springer.
- Simard, C., & Pagé, M. (2009). Participation civique et politique des citoyens issus de l'immigration. *Diversité urbaine*, 9(2), 7-26.
- Simonet, M. (2006). Le monde associatif : entre travail et engagement. Dans N. Alter, *Sociologie du monde du travail* (pp. 191-207). Paris: Presses Universitaires de France.
- Singly, F. d. (2000). *Libres ensemble*. Paris: Armand Colin.
- Sintomer, Y. (2007). *Le pouvoir au peuple; Jurys citoyens, tirage au sort et démocratie participative*. Paris: Éditions La Découverte.
- Skocpol, T., & Fiorina, M. P. (2004). *Civic Engagement in American Democracy*. Washington: Brookings Institution Press.
- Slade, B. L. (2008). *From High Skill to High School: The Social Organization of Canadian Work Experience for Immigrant Professionals*. University of Toronto.
- Snow, D., Rochford, B., Worden, S., & Benford, R. (1986). Frame Alignment Processes, Micromobilization and Movement Participation. *American Sociological Review*, 787-801.
- Spencer, L., & Pahl, R. (2006). *Rethinking Friendship; Hidden Solidarities Today*. Princeton: Princeton University Press.
- Stall, S., & Stoecker, R. (1998). Community organizing or organizing community? Gender and the crafts of empowerment. *Gender and Society*, 12(6), 729-756.
- Stevens, G. (1999). Age at immigration and second language proficiency among foreign-born adults. *Language in Society*, 28(4), 555-578.
- Stoll, M. A., & Wong, J. S. (2007). Immigration and Civic Participation in a Multiracial and Multiethnic Context¹. *International Migration Review*, 41(4), 880-908.
- Stolle, D., Sokora, S., & Johnston, R. (2008). When Does Diversity Erode Trust? Neighborhood Diversity, Interpersonal Trust and the Mediating Effect of Social Interactions. *Political Studies*, 56(1), 57-75.
- Strömblad, P., & Adman, P. (2010). Political Integration through Ethnic or Nonethnic Voluntary Associations? *Political Research Quarterly*, 63(4), 721-730.

- Sturmer, S., & Simon, B. (2009). Pathways to Collective Protest: Calculation, Identification, or Emotion? A Critical Analysis of the Role of Group-Based Anger in Social Movement Participation. *Journal of Social Issues*, 681-705.
- Sundeen, R. A., Garcia, C., & Raskoff, S. A. (2009). Ethnicity, Acculturation, and Volunteering to Organizations; A Comparison of African Americans, Asians, Hispanics, and Whites. *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, 38(6), 929-955.
- Svendsen, G. L. (2013). Public Libraries as Breeding Grounds for Bonding, Bridging and Institutional Social Capital: The Case of Branch Libraries in Rural Denmark. *Sociologia Ruralis*, 53(1), 52-73.
- Swyngedouw, M. (1995). Les nouveaux clivages dans la politique belgo-flamande. *Revue Française de Science Politique*, 45(5), 775-790.
- Tallman, I. (2004). Parental Identification, Couple Commitment, and Problem Solving among Newlyweds. Dans J. T. Mortimer, & M. J. Shanahan, *Handbook of the Life Course* (pp. 103-122). New York: Springer.
- Talpin, J. (2013). Former des sujets démocratiques. Les effets de la participation sur les individus. *Idées économiques et sociales*(173), 17-24.
- Tarrow, S. (1994). *Power in Movement: Collective action, social movements and politics*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Theurer, K., & Wister, A. (2010). Altruistic behaviour and social capital as predictors of well-being among older Canadians. *Ageing & Society*, 30(1), 157-181.
- Thibaut, A., Fortier, J., & Albertus, P. (2007). *Rendre compte du mouvement bénévole au Québec, créateur de liens autant que de biens*. Réseau d'action bénévole du Québec.
- Thomas, D. (2012). Le don et le bénévolat chez les immigrants du Canada. *Tendances sociales canadiennes*.
- Tiberj, V. (2011). Voter turnout among immigrants and visible minorities in comparative perspective - France. Dans K. Bird, T. Saalfeld, & A. Wüst, *The Political Representation of Immigrants and Minorities: Voters, Parties and Parliaments in Liberal Democracies* (pp. 28-31). New York: Routledge.
- Tillie, J. (2004). Social capital of organisations and their members: explaining the political integration of immigrants in Amsterdam. *Journal of ethnic and migration studies*, 30(3), 529-542.
- Tilly, C. (2004). *Social Movements, 1768-2004*. Boulder: Paradigm Publisher.
- Tilly, C., McAdams, D., & Tarrow, S. (2001). *Dynamics of Contention*. Cambridge: Cambridge University Press.

- Tossuti, L., Wang, D. M., & Kaas-Mason, S. (2008). Family, Religion, and Civic Engagement in Canada. *Canadian Ethnic Studies*, 40(3), 65-90.
- Treuren, G. J. (2014). Enthusiasts, conscripts or instrumentalists? The motivational profiles of event volunteers. *Managing Leisure*, 19(1), 51-70.
- Triandafyllidou, A. (2014). Migrant Livelihoods during the Greek crisis: Coping Strategies and the Decision to Return. *Mondi Migranti*, 7-30.
- Türegün, A. (2011). *Rebuilding Professional Lives : Immigrant Professionnals Working in the Ontario Settlement Sector*. Ottawa: CERIS - The Ontario Metropolis Center. Consulté le 08 30, 2016, sur http://diversityintheworkplace.ca/wordpress/wp-content/uploads/2012/02/Rebuilding_Professional_Lives_-Final_Report.pdf
- Uhlenberg, P., & Mueller, M. (2004). Family Context and Individual Well-Being; Patterns and Mechanisms in Life Course Perspective. Dans J. T. Mortimer, & M. J. Shanahan, *Handbook of the Life Course* (pp. 123-148). New York: Springer.
- Uppal, S., & LaRochelle-Côté, S. (2012). Factors associated with voting. *Perspectives on Labour and Income*, 24(1).
- Uslaner, E. M. (2011). Trust, Diversity, and Segregation in the United States and the United Kingdom. *Comparative Sociology*, 10(2), 221 – 247.
- Valenta, M. (2012). Daily Life and Integration of Immigrants in City and Small Town - Evidence from Norway. *International Journal on Multicultural Societies*, 9(2), 77-91.
- Valeyre, A. (2014). L'organisation du travail et ses effets sur l'intégration professionnelle. Dans S. Paugam, *L'intégration inégale; Force, fragilité et rupture des liens sociaux* (pp. 245-260). Paris: Presses Universitaires de France.
- van den Berg, M. (2011). Subjective social mobility: Definitions and expectations of 'moving up' of poor Moroccan women in the Netherlands. *International Sociology*, 26(4), 503-523.
- van Niekerk, M. (2002). *Premigration Legacies and Immigrant Social Mobility : he Afro-Surinamese and Indo-Surinamese in the Netherlands*. Lanham: Lexington Books.
- van Tubergen, F. (2006). *Immigrant Integration: A Cross-National Study*. New York: LFB Scholarly Publishing.
- Vatz-Laaroussi, M. (2005). L'immigration en dehors des métropoles : vers une relecture des concepts interculturels. *Études ethniques au Canada*, 37(3).
- Vermeulen, F. (2005). Organisational Patterns: Surinamese and Turkish Associations in Amsterdam, 1960–1990. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 31(5), 951-973.

- Veronis, L. (2010). Immigrant participation in the transnational era: Latin Americans' experiences with collective organizing in Toronto. *Journal of International Migration and Integration*, 173-192.
- Veronis, L. (2013). The Border and Immigrants in Ottawa-Gatineau: Governance Practices and the (Re)Production of a Dual Canadian Citizenship. *Journal of Borderlands studies*, 28(2), 257-271.
- Veronis, L. (2013). The role of nonprofit sector networks as mechanisms for immigrant political participation. *Studies in Social Justice*, 27-46.
- Veronis, L., & Ray, B. (2013). Parcours de vie et mobilité : stratégies spatiales parmi des familles immigrantes dans la région transfrontalière de Gatineau-Ottawa. Dans S. Gaudet, N. Burlone, & M. Lévesque, *Repenser les familles et ses transitions. Repenser les politiques publiques* (pp. 119-147). Québec: Presses de l'Université Laval.
- Viriot-Durandal, J.-P., & Réguer, D. (2011). Retraite, engagement social et citoyenneté active. *Gérontologie et société*, 143-164.
- Voicu, B., & Serban, M. (2012). Immigrant involvement in voluntary associations in Europe. *Journal of ethnic and migration studies*, 38(10), 1569-1587.
- Voicu, M., & Rusu, I. A. (2012). Immigrants' membership in civic associations: Why are some immigrants more active than others? *International Sociology*, 27(6), 788-806.
- Voirol, O. (2005). Présentation, Visibilité et invisibilité : une introduction. *Réseaux*, 1-36.
- Warner, O. S. (2006). Encountering Canadian Racism: Afro-Trini Immigrants in the Greater Toronto Area, Canada. *Wadabagei: A Journal of the Caribbean and Its Diaspora*, 9(1), 4-37.
- Weinstock, D. (2000). La citoyenneté en mutation . Dans Y. Boisvert, J. Hamel, & M. Molgat, *Vivre la citoyenneté. Identité, appartenance et participation* (pp. 15-26). Montréal: Éditions Liber.
- Wemlinger, E., & Berlan, M. (2016). Does Gender Equality Influence Volunteerism? A Cross-National Analysis of Women's Volunteering Habits and Gender Equality. *VOLUNTAS: International Journal of Voluntary and Nonprofit Organizations*, 27(2), 853-873.
- White, S., & al., e. (2008). The Political Resocialization of Immigrants : Resistance or Lifelong Learning? *Political Research Quarterly*, 61(2), 268-281.
- Wielhorski, N. (2012). A l'ombre du contre-don : les réponses tangibles et intangibles du chercheur face aux attentes explicites et implicites des enquêtés. Dans É.

- Hennequin, *La Recherche à l'épreuve des terrains sensibles : approches en Sciences Sociales* (pp. 85-106). Paris: L'Harmattan.
- Wierviorka, M. (2008). L'intégration : un concept en difficulté. *Cahiers internationaux de sociologie*(125), 221-240.
- Wilkinson, L. (2013). Introduction: Developing and Testing a Generalizable Model of Immigrant Integration. *Canadian Ethnic Studies*, 45(3), 1-7.
- Wilson, J. (2000). Volunteering. *Annual Review of Sociology*, 215-240.
- Wilson, J. (2012). Volunteerism Research : A Review Essay. *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, 41(2), 176-212.
- Wilson-Forsberg, S., & Sethi, B. (2015). The Volunteering Dogma and Canadian Work Experience : Do recent migrants volunteer voluntarily ? *Canadian Ethnic Studies*, 47(3), 91-110.
- Winders, J. (2012). Seeing Immigrants: Institutional Visibility and Immigrant Incorporation in New Immigrant Destinations. *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 641(1), 58-78.
- Wingens, M., & al., e. (2011). The Sociological Life Course Approach and Research on Migration and Integration. Dans M. Wingens, M. Windzio, H. de Valk, & C. Aybek, *A life-course perspective on migration and integration* (pp. 1-26). Heidelberg: Springer.
- Winter, E. (2014). Us, Them, and Others: Reflections on Canadian Multiculturalism and National Identity at the Turn of the Twenty-First Century. *Canadian Review of Sociology/Revue Canadienne de Sociologie*, 51(2), 128-151.
- Wong, L. L., & Tézli, A. (2013). Measuring Social, Cultural and Civic Integration in Canada : The Creation of an Index and Some Applications. *Canadian Ethnic Studies*, 45(3), 9-37.
- Wong, L. L., & Tézli, A. (2013). Measuring Social, Cultural, and Civic Integration in Canada: The Creation of an Index and Some Applications. *Canadian Ethnic Studies*, 45(3), 9-37.
- Wu, Z., Schimmele, C. M., & Hou, F. (2012). Self-perceived integration of immigrants and their children. *Canadian Journal of Sociology/Les Cahiers Canadiens de sociologie*, 37(4), 381-408.

Annexes

Annexe 1 : Certificat d'approbation déontologique

Numéro de dossier: 08-12-14

Date (mm/jj/aaaa): 10/11/2012



Université d'Ottawa **University of Ottawa**
Bureau d'éthique et d'intégrité de la recherche Office of Research Ethics and Integrity

Certificat d'approbation déontologique

CÉR Sciences sociales et humanités

Chercheur principal / Superviseur / Co-chercheur(s) / Étudiant(s)

<u>Prénom</u>	<u>Nom de famille</u>	<u>Affiliation</u>	<u>Rôle</u>
Stéphanie	Gaudet	Sciences sociales / Sociologie	Superviseur
Jolana	Jarotkova	Sciences sociales / Sociologie	Étudiant-chercheur

Numéro du dossier: 08-12-14

Type du projet: Thèse de doctorat

Titre: Pratiques de participation sociale et vie quotidienne des immigrants d'origine congolaise

Date d'approbation (mm/jj/aaaa)	Date d'expiration (mm/jj/aaaa)	Approbation
10/11/2012	10/10/2013	Ia

(Ia: Approbation complète, Ib: Autorisation préliminaire de libération de fonds de recherche)

Conditions Spéciales / Commentaires:

N/A

Annexe 2a : Lettre d'information aux organismes (Belgique)

TEXTE D'INTRODUCTION AUPRÈS DES ORGANISMES - BELGIQUE

Texte courriel

Bonjour,

Je suis candidate au doctorat en sociologie à l'Université d'Ottawa, au Canada, sous la direction de la professeure Stéphanie Gaudet et je fais présentement de la recherche à Bruxelles sous la supervision du professeur Jean-Louis Génard à l'ULB. Dans le cadre ma thèse doctorale, je m'intéresse à la participation sociale et politique des immigrants d'origine congolaise à Bruxelles. Je tente de mieux comprendre comme cette participation peut prendre place concrètement dans la vie quotidienne des immigrants.

J'ai trouvé le contact de votre association par le biais de votre site web/ de M. X/ autres. J'aimerais donc savoir si votre association serait intéressée à participer à mon projet de recherche. Je compte effectuer 5 ou 6 entrevues avec des membres de l'association, notamment avec les membres du conseil d'administration et des membres qui s'impliquent activement. Si possible, j'aimerais aussi prendre part à certaines de vos activités en tant qu'observatrice.

Si vous acceptez de m'aider dans mon projet de recherche, je m'engage à fournir à votre association une copie de ma thèse. En espérant avoir l'occasion de vous présenter plus en profondeur mon projet, je vous remercie de l'attention que vous portez à ma demande,

Jolana Jarotkova

Candidate au doctorat en sociologie

Département de sociologie et d'anthropologie

Université d'Ottawa

Annexe 2b : Lettre d'information aux organismes (Canada)

TEXTE D'INTRODUCTION AUPRÈS DES ORGANISMES - CANADA

Texte courriel

Bonjour,

Je suis candidate au doctorat en sociologie à l'Université d'Ottawa, au Canada, sous la supervision de la professeure Stéphanie Gaudet. Dans le cadre ma thèse doctorale, je m'intéresse à la participation sociale et politique des immigrants d'origine congolaise à Ottawa-Gatineau. Je tente de mieux comprendre comme cette participation peut prendre place concrètement dans la vie quotidienne des immigrants.

J'ai trouvé le contact de votre association par le biais de votre site web/ de M. X/ autres. J'aimerais donc savoir si votre association serait intéressée à participer à mon projet de recherche. Je compte effectuer 5 ou 6 entrevues avec des membres de l'association, notamment avec les membres du conseil d'administration et des membres qui s'impliquent activement. Si possible, j'aimerais aussi prendre part à certaines de vos activités en tant qu'observatrice.

Si vous acceptez de m'aider dans mon projet de recherche, je m'engage à fournir à votre association une copie de ma thèse. En espérant avoir l'occasion de vous présenter plus en profondeur mon projet, je vous remercie de l'attention que vous portez à ma demande,

Jolana Jarotkova

Candidate au doctorat en sociologie

Département de sociologie et d'anthropologie

Université d'Ottawa

Annexe 3a : Lettre de recrutement, entrevue d'experts (Belgique)



Université d'Ottawa | University of Ottawa

Département de sociologie et d'anthropologie |

Department of Sociology and Anthropology

Bruxelles, octobre 2012

Bonjour,

Je suis candidate au doctorat en sociologie à l'Université d'Ottawa au Canada. Dans le cadre de ma thèse doctorale dirigée par la professeure Stéphanie Gaudet et avec l'appui du professeur Jean-Louis Génard de l'ULB, j'effectue présentement une recherche sur les pratiques de participation sociale des immigrants congolais installés dans la société belge. Je m'intéresse autant à l'engagement associatif que politique qu'au bénévolat et à l'entraide entre amis et proches.

Mon projet de recherche voudrait souligner le rôle que peuvent jouer ces engagements dans la vie quotidienne dans une société qui n'est pas celle qui nous a vu naître. Je m'intéresse également aux difficultés rencontrées dans l'engagement ainsi que ce qui amène les gens à participer. Pour arriver à mener à bien ce projet, votre participation est très importante puisque votre position par rapport à la communauté congolaise me permettra de mieux comprendre les dynamiques à l'intérieur de celles-ci et les enjeux auxquelles elle est confrontée.

L'entretien que je voudrais mener avec vous durera environ une heure et demie (1h30). Vos propos lors de cet entretien demeureront confidentiels et anonymes et vous aurez la possibilité d'arrêter l'entretien à tout moment si vous le désirez. Aussi, vous aurez accès à la transcription que je ferai de l'entrevue afin de la vérifier et de retirer des passages si vous le voulez.

Si vous êtes intéressé par ce projet de recherche, laissez-moi le savoir le plus rapidement possible en communiquant avec moi par courriel ou par téléphone. Je vous recontacterai pour prendre rendez-vous avec vous pour l'entrevue et vous en expliquez le déroulement. Celle-ci se déroulera probablement durant les mois d'octobre ou novembre 2012. Vous pourrez choisir l'endroit et le moment qui vous conviendront le mieux pour cette rencontre.

Veuillez accepter d'avance mes sincères remerciements pour votre contribution éventuelle ainsi que pour l'intérêt que vous porterez à ma demande. J'espère que nous aurons l'occasion de nous rencontrer.

Jolana Jarotkova

Candidate au doctorat en sociologie sous la direction de la professeure Stéphanie Gaudet

Département de sociologie et d'anthropologie

Faculté des sciences sociales

Université d'Ottawa

Annexe 3b : Lettre de recrutement, entrevue d'expert (Canada)



Université d'Ottawa | University of Ottawa

Département de sociologie et d'anthropologie |

Department of Sociology and Anthropology

Ottawa, août 2013

Madame, Monsieur

Je suis candidate au doctorat en sociologie à l'Université d'Ottawa au Canada. Dans le cadre de ma thèse doctorale dirigée par la professeure Stéphanie Gaudet de l'Université d'Ottawa, j'effectue présentement une recherche sur les pratiques de participation sociale des immigrants congolais installés dans la société canadienne. Je m'intéresse autant à l'engagement associatif que politique ainsi qu'au bénévolat et à l'entraide entre amis et proches.

Mon projet de recherche voudrait souligner le rôle que peuvent jouer ces engagements dans la vie quotidienne dans une société qui n'est pas celle qui nous a vu naître. Je m'intéresse également aux difficultés rencontrées dans l'engagement ainsi que ce qui amène les gens à participer durant différentes périodes de leur vie. Pour arriver à mener à bien ce projet, votre participation ainsi que celle d'autres personnes d'origine congolaises sont donc essentielles, puisqu'il s'agit de mieux comprendre la vie quotidienne des immigrants d'origine congolaise et leurs engagements à partir de leur propre point de vue.

L'entretien que je voudrais mener avec vous durera entre une heure et deux heures (selon vos disponibilités) et me permettra de comprendre votre point de vue sur vie quotidienne et la place qu'y occupent vos engagements sociaux et/ou politiques. Vos propos lors de cet entretien demeureront confidentiels et anonymes et vous aurez la possibilité d'arrêter l'entretien à tout moment si vous le désirez. Aussi, vous aurez accès à la transcription que je ferai de l'entrevue afin de la vérifier et de retirer des passages si vous le voulez.

Si vous êtes intéressé par ce projet de recherche, laissez-moi le savoir le plus rapidement possible en communiquant avec moi par mail ou par téléphone.. Je vous recontacterai pour prendre rendez-vous avec vous pour l'entrevue et vous en expliquez le déroulement. Vous pourrez choisir l'endroit et le moment qui vous conviendront le mieux pour cette rencontre.

Par ailleurs, si vous connaissez d'autres personnes d'origine congolaise qui pourraient être intéressées à participer à cette recherche, n'hésitez pas à leur transmettre cette lettre d'information. Cela serait d'une grande aide pour moi dans ma démarche.

Veuillez accepter d'avance mes sincères remerciements pour votre contribution éventuelle ainsi que pour l'intérêt que vous porterez à ma demande. J'espère que nous aurons l'occasion de nous rencontrer.

Cordialement

Jolana Jarotkova

Candidate au doctorat en sociologie sous la direction de la professeure Stéphanie Gaudet

Département de sociologie et d'anthropologie

Université d'Ottawa

Annexe 4a : Lettre de recrutement, récit de vie (Belgique)



Université d'Ottawa | University of Ottawa

Département de sociologie et d'anthropologie |

Department of Sociology and Anthropology

Chère Madame, cher Monsieur

Je suis candidate au doctorat en sociologie à l'Université d'Ottawa au Canada. Dans le cadre de ma thèse doctorale dirigée par la professeure Stéphanie Gaudet de l'Université d'Ottawa, j'effectue présentement une recherche sur les pratiques de participation sociale des immigrants congolais installés dans la société canadienne. Je m'intéresse autant à l'engagement associatif que politique ainsi qu'au bénévolat et à l'entraide entre amis et proches.

Mon projet de recherche voudrait souligner le rôle que peuvent jouer ces engagements dans la vie quotidienne dans une société qui n'est pas celle qui nous a vu naître. Je m'intéresse également aux difficultés rencontrées dans l'engagement ainsi que ce qui amène les gens à participer durant différentes périodes de leur vie. Pour arriver à mener à bien ce projet, votre participation ainsi que celle d'autres personnes d'origine congolaises sont donc essentielles, puisqu'il s'agit de mieux comprendre la vie quotidienne des immigrants d'origine congolaise et leurs engagements à partir de leur propre point de vue.

L'entretien que je voudrais mener avec vous durera entre une heure et deux heures (selon vos disponibilités) et me permettra de comprendre votre point de vue sur vie quotidienne et la place qu'y occupent vos engagements sociaux et/ou politiques. Vos propos lors de cet entretien demeureront confidentiels et anonymes et vous aurez la possibilité d'arrêter l'entretien à tout moment si vous le désirez. Aussi, vous aurez accès à la transcription que je ferai de l'entrevue afin de la vérifier et de retirer des passages si vous le voulez.

Si vous êtes intéressé par ce projet de recherche, laissez-moi le savoir le plus rapidement possible en communiquant avec moi par mail ou par téléphone. Je vous recontacterai pour prendre rendez-vous avec vous pour l'entrevue et vous en expliquez le déroulement. Vous pourrez choisir l'endroit et le moment qui vous conviendront le mieux pour cette rencontre.

Par ailleurs, si vous connaissez d'autres personnes d'origine congolaise qui pourraient être intéressées à participer à cette recherche, n'hésitez pas à leur transmettre cette lettre d'information. Cela serait d'une grande aide pour moi dans ma démarche.

Veuillez accepter d'avance mes sincères remerciements pour votre contribution éventuelle ainsi que pour l'intérêt que vous porterez à ma demande. J'espère que nous aurons l'occasion de nous rencontrer.

Bien à vous,

Jolana Jarotkova

Candidate au doctorat en sociologie sous la direction de la professeure Stéphanie Gaudet

Département de sociologie et d'anthropologie

Université d'Ottawa

Annexe 4b : Lettre de recrutement, récit de vie (Canada)



Université d'Ottawa | University of Ottawa

Département de sociologie et d'anthropologie |

Department of Sociology and Anthropology

Ottawa, août 2013

Madame, Monsieur

Je suis candidate au doctorat en sociologie à l'Université d'Ottawa. Dans le cadre de ma thèse doctorale dirigée par la professeure Stéphanie Gaudet, j'effectue présentement une recherche sur les pratiques de participation sociale des immigrants congolais installés dans la société canadienne. Je m'intéresse autant à l'engagement associatif que politique ainsi qu'au bénévolat et à l'entraide entre amis et proches.

Mon projet de recherche voudrait souligner le rôle que peuvent jouer ces engagements dans la vie quotidienne dans une société qui n'est pas celle qui nous a vu naître. Je m'intéresse également aux difficultés rencontrées dans l'engagement ainsi que ce qui amène les gens à participer. Pour arriver à mener à bien ce projet, votre participation ainsi que celle d'autres personnes d'origine congolaises sont donc essentielles, puisqu'il s'agit de mieux comprendre la vie quotidienne des immigrants d'origine congolaise et leurs engagements à partir de leur propre point de vue.

L'entretien que je voudrais mener avec vous durera environ une heure et demi (1h30) et me permettra de comprendre votre point de vue sur votre vie quotidienne et la place qu'y occupent vos engagements sociaux et/ou politiques. Vos propos lors de cet entretien demeureront confidentiels et anonymes et vous aurez la possibilité d'arrêter l'entretien à tout moment si vous le désirez. Aussi, vous aurez accès à la transcription que je ferai de l'entrevue afin de la vérifier et de retirer des passages si vous le voulez. Veuillez aussi noter que l'entrevue sera enregistrée.

Si vous êtes intéressé par ce projet de recherche, laissez-moi le savoir le plus rapidement possible en communiquant avec moi par courriel ou par téléphone. Je vous recontacterai pour prendre rendez-vous avec vous pour l'entrevue et vous en expliquez le déroulement. Celle-ci se déroulera probablement durant les mois de juillet, août et septembre 2013. Vous pourrez choisir l'endroit et le moment qui vous conviendront le mieux pour cette rencontre. **Il est donc possible que le nombre de participants recherché soit atteint au moment où vous me contacterez, auquel cas je pourrais ne pas vous rencontrer.**

Veuillez accepter d'avance mes sincères remerciements pour votre contribution éventuelle ainsi que pour l'intérêt que vous porterez à ma demande. J'espère que nous aurons l'occasion de nous rencontrer.

Jolana Jarotkova

Candidate au doctorat en sociologie sous la direction de la professeure Stéphanie Gaudet

Département de sociologie et d'anthropologie

Faculté des sciences sociales

Université d'Ottawa

Annexe 5a : Formulaire de consentement, entrevue d'expert (Belgique)



Université d'Ottawa | University of Ottawa

Département de sociologie et d'anthropologie |

Department of Sociology and Anthropology

Chercheuse principale

Jolana Jarotkova

Doctorante, Département de sociologie et d'anthropologie
Université d'Ottawa, CANADA

Superviseure

Stéphanie Gaudet

Professeure agrégée, Département de sociologie et
d'anthropologie
Université d'Ottawa, CANADA

Présentation de la chercheuse

Cette recherche est réalisée dans le cadre du projet de doctorat de Jolana Jarotkova, dirigée par Stéphanie Gaudet, du département de sociologie et d'anthropologie à l'Université d'Ottawa et avec l'appui du professeur Jean-Louis Génard de l'Université Libre de Bruxelles. La recherche a pour but d'étudier les pratiques de participation sociale des immigrants congolais au sein des sociétés belge et canadienne.

Je suis invité à participer à cette recherche. Ce document m'explique le but de ce projet de recherche, ses procédures, avantages, risques et inconvénients. Je peux poser toutes les questions que je juge utiles à la personne qui me présente ce document. Ma participation contribuera à mener à bien ce projet de recherche ainsi que la thèse doctorale de la chercheuse.

Déroulement de la participation

Ma participation à cette recherche consiste à participer à une entrevue, comprenant une seule séance d'une durée d'environ une heure et demie (1h30), qui portera sur les éléments suivants:

- La situation des immigrants congolais à Bruxelles;
- Les pratiques de participation, d'engagement et d'entraide de ces immigrants;
- La situation de ces pratiques par rapport à celles d'autres populations immigrantes.

Avantages, risques ou inconvénients possibles liés à ma participation

Le fait de participer à cette recherche m'offre une occasion de réfléchir et de discuter en toute confidentialité, à la situation des immigrants congolais en lien avec la participation sociale.

Participation volontaire et droit de retrait

Je suis libre de participer à ce projet de recherche. Je peux aussi mettre fin à ma participation en tout temps sans conséquence négative ou préjudice et sans avoir à justifier ma décision. Si je décide de mettre fin à ma participation, il est important d'en prévenir la chercheuse dont les coordonnées sont incluses dans ce document. Tous les renseignements personnels me concernant seront alors détruits. Je suis aussi libre de refuser de répondre à une ou plusieurs questions, toujours sans aucune conséquence ou préjudice et sans avoir à me justifier.

Confidentialité et gestion des données

Les mesures suivantes seront appliquées pour assurer la confidentialité des renseignements que je fournis:

- les noms des participants ne paraîtront dans aucun rapport;
- les divers documents de la recherche seront codifiés et seul le chercheur aura accès à la liste des noms et des codes;
- les résultats individuels des participants ne seront jamais communiqués;
- les matériaux de la recherche, incluant les données et les enregistrements, seront conservés dans des fichiers sécurisés par mot de passe. Ils seront détruits 5 ans après la fin de la recherche, soit en mai 2019;
- la recherche fera l'objet de publications dans des revues scientifiques, et aucun participant ne pourra y être identifié ou reconnu;
- un résumé des résultats de la recherche sera expédié aux participants qui en feront la demande en indiquant l'adresse où ils aimeraient recevoir le document, juste après l'espace prévu pour leur signature.

Renseignements supplémentaires

Si j'ai des questions sur la recherche ou sur les implications de ma participation, je peux communiquer avec Jolana Jarotkova au numéro de téléphone suivant : xxx xx xx xx , ou à l'adresse courriel suivante :

Pour tout renseignement sur les aspects éthiques de cette recherche, je peux m'adresser au Responsable de l'éthique en recherche, Université d'Ottawa, Pavillon Tabaret, 550, rue Cumberland, pièce 154, **Ottawa, Ontario, Canada K1N 6N5** au numéro de téléphone : **1- 613- 562-5387** ou à l'adresse électronique **ethics@uottawa.ca**.

Signatures

Je soussigné(e) _____ consens librement à participer à la recherche intitulée : « (titre complet de la recherche) ». J'ai pris connaissance du formulaire et j'ai compris le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients du projet de recherche. Je suis satisfait(e) des explications, précisions et réponses que le chercheur m'a fournies, le cas échéant, quant à ma participation à ce projet.

Signature du participant, de la participante

Date

Un court résumé des résultats de la recherche sera expédié aux participants qui en feront la demande en indiquant l'adresse où ils aimeraient recevoir le document. **Les résultats ne seront pas disponibles avant le _____. Si cette adresse changeait d'ici cette date, vous êtes invité(e) à informer la chercheuse de la nouvelle adresse où vous souhaitez recevoir ce document.**

L'adresse (électronique ou postale) à laquelle je souhaite recevoir un court résumé des résultats de la recherche est la suivante :

J'ai expliqué le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients du projet de recherche au participant. J'ai répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées et j'ai vérifié la compréhension du participant.

Signature du chercheur

Date

Copie du participant

Il y a deux copies du formulaire de consentement, dont une copie que je peux garder.

Annexe 5b : Formulaire de consentement, entrevue d'expert (Canada)



Université d'Ottawa | University of Ottawa

Département de sociologie et d'anthropologie |

Department of Sociology and Anthropology

Chercheuse principale

Jolana Jarotkova
Doctorante, Département de sociologie et d'anthropologie
Université d'Ottawa, CANADA

Superviseure

Stéphanie Gaudet
Professeure agrégée, Département de sociologie et
d'anthropologie
Université d'Ottawa, CANADA

Présentation de la chercheuse

Cette recherche est réalisée dans le cadre du projet de doctorat de Jolana Jarotkova, dirigée par Stéphanie Gaudet, du département de sociologie et d'anthropologie à l'Université d'Ottawa. La recherche a pour but d'étudier les pratiques de participation sociale des immigrants congolais au sein de la **société canadienne**.

Je suis invité à participer à cette recherche. Ce document m'explique le but de ce projet de recherche, ses procédures, avantages, risques et inconvénients. Je peux poser toutes les questions que je juge utiles à la personne qui me présente ce document. Ma participation contribuera à mener à bien ce projet de recherche ainsi que la thèse doctorale de la chercheuse.

Déroulement de la participation

Ma participation à cette recherche consiste à participer à une entrevue, comprenant une seule séance d'une durée d'environ une heure et demi (1h30), qui portera sur les éléments suivants:

- La situation des immigrants congolais dans la **région d'Ottawa-Gatineau**;
- Les pratiques de participation, d'engagement et d'entraide de ces immigrants;
- La situation de ces pratiques par rapport à celles d'autres population immigrantes.

Avantages, risques ou inconvénients possibles liés à ma participation

Le fait de participer à cette recherche m'offre une occasion de réfléchir et de discuter en toute confidentialité, à la situation des immigrants congolais en lien avec la participation sociale.

Participation volontaire et droit de retrait

Je suis libre de participer à ce projet de recherche. Je peux aussi mettre fin à ma participation en tout temps sans conséquence négative ou préjudice et **sans avoir à justifier ma décision**. Si je décide de mettre fin à ma participation, il est important d'en prévenir la chercheuse dont les coordonnées sont incluses dans ce document. Tous les renseignements personnels vme concernant seront alors détruits. Je suis aussi libre de refuser de répondre à une ou plusieurs questions, toujours sans aucune conséquences ou préjudice et sans avoir à me justifier.

Confidentialité et gestion des données

Les mesures suivantes seront appliquées pour assurer la confidentialité des renseignements que je fournis:

- les noms des participants ne paraîtront dans aucun rapport;
- les divers documents de la recherche seront codifiés et seul le chercheur aura accès à la liste des noms et des codes;
- les résultats individuels des participants ne seront jamais communiqués;
- les matériaux de la recherche, incluant les données et les enregistrements, seront conservées dans des fichiers sécurisés par mot de passe. Ils seront détruits 5 ans après la fin de la recherche, soit en mai 2019;
- la recherche fera l'objet de publications dans des revues scientifiques, et aucun participant ne pourra y être identifié ou reconnu;
- un court résumé des résultats de la recherche sera expédié aux participants qui en feront la demande en indiquant l'adresse où ils aimeraient recevoir le document, juste après l'espace prévu pour leur signature.

Renseignements supplémentaires

Si j'ai des questions sur la recherche ou sur les implications de ma participation, je peux communiquer avec Jolana Jarotkova au numéro de téléphone suivant :, ou à l'adresse courriel suivante.

Pour tout renseignement sur les aspects éthiques de cette recherche, je peux m'adresser au Responsable de l'éthique en recherche, Université d'Ottawa, Pavillon Tabaret, 550, rue Cumberland, pièce 154, **Ottawa, Ontario, Canada K1N 6N5** au numéro de téléphone : **1- 613- 562-5387** ou à l'adresse électronique ethics@uottawa.ca.

Signatures

Je soussigné(e) _____ consens librement à participer à la recherche intitulée : « (titre complet de la recherche) ». J'ai pris connaissance du formulaire et j'ai compris le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients du projet de recherche. Je suis satisfait(e) des explications, précisions et réponses que le chercheur m'a fournies, le cas échéant, quant à ma participation à ce projet.

Signature du participant, de la participante

Date

Un court résumé des résultats de la recherche sera expédié aux participants qui en feront la demande en indiquant l'adresse où ils aimeraient recevoir le document. **Les résultats ne seront pas disponibles avant le _____. Si cette adresse changeait d'ici cette date, vous êtes invité(e) à informer la chercheuse de la nouvelle adresse où vous souhaitez recevoir ce document.**

L'adresse (électronique ou postale) à laquelle je souhaite recevoir un court résumé des résultats de la recherche est la suivante :

J'ai expliqué le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients du projet de recherche au participant. J'ai répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées et j'ai vérifié la compréhension du participant.

Signature du chercheur

Date

Copie du participant

Il y a deux copies du formulaire de consentement, dont une copie que je peux garder.

Annexe 6a : Formulaire de consentement, récit de vie (Belgique)



Université d'Ottawa | University of Ottawa

Département de sociologie et d'anthropologie |

Department of Sociology and Anthropology

Chercheure principale

Jolana Jarotkova

Doctorante, Département de sociologie et
d'anthropologie

Université d'Ottawa, CANADA

Superviseure

Stéphanie Gaudet

Professeure agrégée, Département de sociologie et
d'anthropologie

Université d'Ottawa, CANADA

Cette recherche est réalisée dans le cadre du projet de doctorat de Jolana Jarotkova, dirigée par Stéphanie Gaudet, du département de sociologie et d'anthropologie à l'Université d'Ottawa, Canada et avec l'appui du professeur Jean-Louis Génard de l'Institut de sociologie à l'Université Libre de Bruxelles, Belgique. La recherche a pour but d'étudier les pratiques de participation sociale des immigrants congolais au sein des sociétés belge et canadienne.

Je suis invité(e) à participer à cette recherche. Ce document m'explique le but de ce projet de recherche, ses procédures, avantages, risques et inconvénients. Je peux poser toutes les questions que je juge utiles à la personne qui me présente ce document. Ma participation contribuera à mener à bien ce projet de recherche ainsi que la thèse doctorale de la chercheure.

Déroulement de ma participation

Ma participation à cette recherche consiste à participer à une entrevue, comprenant une seule séance d'une durée d'environ une heure et demie (1h30), qui portera sur les éléments suivants:

- les pratiques d'engagements présentes et passées et leur lien avec la vie quotidienne;
- les moments-clés du parcours de vie en lien avec la participation/l'engagement;
- les facteurs et éléments de la vie quotidienne qui favorisent et/ou qui rendent difficile les pratiques de participation;
- les apports des pratiques de participation.

Je serai aussi invité(e) à remplir un court questionnaire sociodémographique (5 minutes) ainsi qu'un calendrier de vie au début de l'entrevue (15 minutes). L'entrevue sera enregistrée sur un dictaphone numérique.

En tout, ma participation durera environ deux heures (2h). L'entrevue se déroulera le _____ à _____.

Avantages, risques ou inconvénients possibles liés à ma participation

Le fait de participer à cette recherche m'offre une occasion de réfléchir et de discuter en toute confidentialité, à mes pratiques de participation en lien avec mon histoire de vie et mon quotidien.

Il est possible que le fait de raconter mon expérience suscite des réflexions ou des souvenirs émouvants ou désagréables en lien avec des événements que j'ai vécus. Si cela se produit, je peux en parler avec la chercheuse. Je pourrai alors interrompre pour un moment l'entrevue ou alors me retirer complètement de celle-ci. La chercheuse ne pourra pas poursuivre l'entrevue sur les questions qui ont suscité mon malaise sans mon consentement. Elle pourra me mentionner le nom d'une ressource en mesure de m'aider, au besoin.

Coordonnés ressources

Centre EXIL
282 avenue de la Couronne
1050 Bruxelles
Tel: +32 2 534 53 30

Participation volontaire et droit de retrait

Je suis libre de participer à ce projet de recherche. Je peux aussi mettre fin à ma participation en tout temps sans conséquence négative ou préjudice et sans avoir à justifier ma décision. Si je décide de mettre fin à ma participation, je dois alors en prévenir la chercheuse dont les coordonnées sont incluses dans ce document. Tous les renseignements personnels me concernant seront alors détruits. Je suis aussi libre de refuser de répondre à une ou plusieurs questions, toujours sans aucune conséquence ou préjudice et sans avoir à me justifier.

Confidentialité et gestion des données

Les mesures suivantes seront appliquées pour assurer la confidentialité des renseignements que je fournis :

- mon nom et mes informations personnelles ne paraîtront dans aucun rapport;
- les divers documents de la recherche seront codifiés et seule la chercheuse aura accès à la liste des noms et des codes;
- mes résultats individuels ne seront jamais communiqués;
- les matériaux de la recherche, incluant les données et les enregistrements, seront conservées dans des fichiers sécurisés par mot de passe. Ils seront détruits 5 ans après la fin de la recherche, soit en mai 2019;
- la recherche fera l'objet de publications dans des revues scientifiques, et je ne pourrai y être identifié ou reconnue;
- un résumé des résultats de la recherche me sera expédié si j'en fait la demande en indiquant l'adresse où j'aimerais recevoir le document, juste après l'espace prévu pour ma signature.

Toutefois, je suis conscient(e) qu'il est possible que la combinaison des différents éléments mes différents parcours durant ma vie permette à des personnes me connaissant de m'identifier. La chercheuse prendra tous les moyens possibles pour cela ne se produise pas :

- elle ne présentera pas de récit complet de ma vie dans la recherche finale;
- elle utilisera un pseudonyme pour m'identifier ainsi que les gens et les organisations avec lesquels je suis en relation;
- elle utilisera seulement des extraits pertinents pour soutenir l'analyse.

Renseignements supplémentaires

Si j'ai des questions sur la recherche ou sur les implications de ma participation, je peux communiquer avec Jolana Jarotkova au numéro de téléphone suivant : xxx/xx xx xx (jusqu'au 13 mai 2013) ou au (xxx) xxx-xxxx, ou à l'une des adresses mail suivantes .

Pour tout renseignement sur les aspects éthiques de cette recherche, je peux m'adresser au Responsable de l'éthique en recherche, Université d'Ottawa, Pavillon Tabaret, 550, rue Cumberland, pièce 154, 1- 613- 562-5387 ou ethics@uottawa.ca.

Signatures

Je soussigné(e) _____ consens librement à participer à la recherche intitulée : **Participation sociale et vie quotidienne des immigrants d'origine congolaise**. J'ai pris connaissance du formulaire et j'ai compris le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients du projet de recherche. Je suis satisfait(e) des explications, précisions et réponses que le chercheur m'a fournies, le cas échéant, quant à ma participation à ce projet.

Signature du participant, de la participante

Date

Un résumé des résultats de la recherche ainsi que la transcription de leur entrevue pourront être expédiés aux participants qui en feront la demande en indiquant l'adresse où ils aimeraient recevoir le document. **La transcription de l'entrevue sera disponible un mois après l'entrevue. Les résultats ne seront pas disponibles avant le _____.** Si cette adresse changeait d'ici cette date, vous êtes invité(e) à informer la chercheuse de la nouvelle adresse où vous souhaitez recevoir ce document.

L'adresse (électronique ou postale) à laquelle je souhaite recevoir un court résumé des résultats de la recherche est la suivante :

J'ai expliqué le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients du projet de recherche au participant. J'ai répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées et j'ai vérifié la compréhension du participant.

Signature du chercheur

Date

Copie du participant

Il y a deux copies du formulaire de consentement, dont un pour le participant

Annexe 6b : Formulaire de consentement, récit de vie (Canada)



Université d'Ottawa | University of Ottawa

Département de sociologie et d'anthropologie |

Department of Sociology and Anthropology

Chercheure principale

Jolana Jarotkova

Doctorante, Département de sociologie et d'anthropologie

Université d'Ottawa, CANADA

Superviseure

Stéphanie Gaudet

Professeure agrégée, Département de sociologie et d'anthropologie

Université d'Ottawa, CANADA

Cette recherche est réalisée dans le cadre du projet de doctorat de Jolana Jarotkova, dirigée par Stéphanie Gaudet, du département de sociologie et d'anthropologie à l'Université d'Ottawa, Canada. La recherche a pour but d'étudier les pratiques de participation sociale des immigrants congolais au sein des sociétés belge et canadienne.

Je suis invité à participer à cette recherche. Ce document m'explique le but de ce projet de recherche, ses procédures, avantages, risques et inconvénients. Je peux poser toutes les questions que je juge utiles à la personne qui me présente ce document. Ma participation contribuera à mener à bien ce projet de recherche ainsi que la thèse doctorale de la chercheure.

Déroulement de ma participation

Ma participation à cette recherche consiste à participer à une entrevue, comprenant une seule séance d'une durée d'environ une heure et demi (1h30), qui portera sur les éléments suivants:

- les pratiques d'engagements présentes et passées et leur lien avec la vie quotidienne;
- les moments-clés du parcours de vie en lien avec la participation/l'engagement;
- les facteurs et éléments de la vie quotidienne qui favorisent et/ou qui rendent difficile les pratiques de participation;
- les apports des pratiques de participation.

Je serai aussi invité à remplir un court questionnaire socio-démographique (5 minutes) ainsi qu'un calendrier de vie au début de l'entrevue (15 minutes). L'entrevue sera enregistrée sur un dictaphone numérique.

En tout, ma participation durera environ deux heures (2h). L'entrevue se déroulera **le 24 novembre 2013 à 15h30**.

Avantages, risques ou inconvénients possibles liés à ma participation

Le fait de participer à cette recherche m'offre une occasion de réfléchir et de discuter en toute confidentialité, à mes pratiques de participation en lien avec mon histoire de vie et mon quotidien.

Il est possible que le fait de raconter mon expérience suscite des réflexions ou des souvenirs émouvants ou désagréables en lien avec des événements que j'ai vécus. Si cela se produit, je peux en parler avec la chercheure. Je pourrai alors interrompre pour un moment l'entrevue ou alors me retirer complètement de celle-ci. La chercheure ne pourra pas

poursuivre l'entrevue sur les questions qui ont suscité mon malaise sans mon consentement. Elle pourra me mentionner le nom d'une ressource en mesure de m'aider, au besoin.

Participation volontaire et droit de retrait

Je suis libre de participer à ce projet de recherche. Je peux aussi mettre fin à ma participation en tout temps sans conséquence négative ou préjudice et sans avoir à justifier ma décision. Si je décide de mettre fin à ma participation, je dois alors en prévenir la chercheuse dont les coordonnées sont incluses dans ce document. Tous les renseignements personnels me concernant seront alors détruits. Je suis aussi libre de refuser de répondre à une ou plusieurs questions, toujours sans aucune conséquences ou préjudice et sans avoir à me justifier.

Confidentialité et gestion des données

Les mesures suivantes seront appliquées pour assurer la confidentialité des renseignements que je fournis :

- mon nom et mes informations personnelles ne paraîtront dans aucun rapport;
- les divers documents de la recherche seront codifiés et seul la chercheuse aura accès à la liste des noms et des codes;
- mes résultats individuels ne seront jamais communiqués;
- les matériaux de la recherche, incluant les données et les enregistrements, seront conservés dans des fichiers sécurisés par mot de passe. Ils seront détruits 5 ans après la fin de la recherche, soit en mai 2019;
- la recherche fera l'objet de publications dans des revues scientifiques, et je ne pourrai y être identifié ou reconnue;
- un court résumé des résultats de la recherche me sera expédié si j'en fait la demande en indiquant l'adresse où j'aimerais recevoir le document, juste après l'espace prévu pour ma signature.

Toutefois, je suis conscient qu'il est possible que la combinaison des différents éléments mes différents parcours durant ma vie permette à des personnes me connaissant de m'identifier. La chercheuse prendra tous les moyens possibles pour cela ne se produise pas :

- elle ne présentera pas de récit complet de ma vie dans la recherche finale;
- elle utilisera un pseudonyme pour m'identifier ainsi que les gens et les organisations avec lesquels je suis en relation;
- elle utilisera seulement des extraits pertinents pour soutenir l'analyse.

Renseignements supplémentaires

Si j'ai des questions sur la recherche ou sur les implications de ma participation, je peux communiquer avec Jolana Jarotkova au numéro de téléphone suivant (xxx)xxx-xxxx, ou à l'adresse courriel suivante.

Pour tout renseignement sur les aspects éthiques de cette recherche, je peux m'adresser au Responsable de l'éthique en recherche, Université d'Ottawa, Pavillon Tabaret, 550, rue Cumberland, pièce 154, 1- 613- 562-5387 ou ethics@uottawa.ca.

Signatures

Je soussigné(e) _____ consens librement à participer à la recherche intitulée : « (titre complet de la recherche »). J'ai pris connaissance du formulaire et j'ai compris le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients du projet de recherche. Je suis satisfait(e) des explications, précisions et réponses que le chercheur m'a fournies, le cas échéant, quant à ma participation à ce projet.

Signature du participant, de la participante

Date

Un court résumé des résultats de la recherche sera expédié aux participants qui en feront la demande en indiquant l'adresse où ils aimeraient recevoir le document. **Les résultats ne seront pas disponibles avant le _____. Si cette adresse changeait d'ici cette date, vous êtes invité(e) à informer la chercheuse de la nouvelle adresse où vous souhaitez recevoir ce document.**

L'adresse (électronique ou postale) à laquelle je souhaite recevoir un court résumé des résultats de la recherche est la suivante :

J'ai expliqué le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients du projet de recherche au participant. J'ai répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées et j'ai vérifié la compréhension du participant.

Signature du chercheur

Date

Copie du participant

Il y a deux copies du formulaire de consentement, dont une copie que je peux garder.

Coordonnées ressources d'aide

À Gatineau

Accueil Parrainage Outaouais

124 rue Jeanne-d'Arc

Gatineau

819-777-2960

Association des femmes immigrantes de l'Outaouais (pour les femmes)

4 rue Taschereau, bureau 250

Gatineau

819-776-6764

À Ottawa

OCISO (Organisme communautaire des Services aux Immigrants d'Ottawa)

Service de counselling

959 rue Wellington Ouest

Ottawa, Ontario

K1Y 2X5

613-725-5671 poste 322 (pour prendre un rendez-vous)

Annexe 7 : Modèle de calendrier de vie

Année	Parcours études/emploi	Parcours d'engagement	Parcours résidentiel	Parcours familial	Évènements autres

Calendrier de vie de _____

Date de l'entrevue _____

Annexe 8 : Fiche sociodémographique

Fiche d'information socio-démographique

Code d'entrevue : _____

Date de l'entrevue : _____

1.1 Année de naissance : _____ 1.2 Lieu de naissance : _____

2. Famille d'origine

2.1 Occupation chef de famille : _____

2.2 Occupation du 2^e parent : _____

2.3 Nombre d'enfants : _____

3.1 Année d'arrivée en Belgique/au Canada : _____

3.1.2 Provenance : _____

3.2 Statut légal à l'arrivée : _____

3.3 Statut légal actuel : _____

3.4 Détails (avec qui/chez qui) : _____

4. Composition du ménage actuel :

NOM	LIENS PARTICIPANT	AVEC ÂGE

5. Situation économique et professionnelle du ménage

5.1 Niveau d'étude atteint _____ Primaire (0-6 ans d'études)
_____ Secondaire (7-13 ans d'études)
_____ Formation professionnelle (domaine : _____)
_____ 1^{er} cycle universitaire
(domaine : _____)
_____ Maîtrise (domaine : _____)
_____ Doctorat (domaine : _____)
_____ Pas de réponse

5.2 Emploi actuel : _____

5.2 Correspond aux études : _____ oui
_____ non

5.3 Emploi du conjoint/de la conjointe _____

5.4 Revenu du ménage (en dollars canadiens):

☐ 0-15 999	☐ 45 000-59 999	☐ 90 000 et +
☐ 16 999-29 999	☐ 60 000-74 999	☐ Ne veut pas répondre
☐ 30 000-44 999	☐ 75 000-89 999	

5.5 Source(s) de revenu

☐ Salaire d'emploi	☐ Allocations/aide de l'État	☐ Autres	(Précisez :
☐ _____)			
☐ Ne veut pas répondre			

Annexe 9 : Guide d'entrevue, entrevue d'expert

Grille d'entretien – Experts

Pour commencer, j'aimerais que vous me disiez comment vous situez-vous dans la communauté congolaise /par rapport à la communauté congolaise ? Mission de l'organisation ? Expliquez-moi votre travail par rapport aux immigrants et aux Congolais ? Quels sont vos liens avec certains membres ? Qui sont les acteurs importants ?

Quelle est selon vous la situation des immigrants congolais à Bruxelles /dans la région d'Ottawa-Gatineau? J'aimerais que vous m'en fassiez un portrait.

- Emploi
- Logement
- Organisation de la « communauté » (tension entre groupes, présence d'associations)
- Discrimination/racisme
- Relations avec d'autres groupes dans la société d'installation et avec celle-ci
- D'autres dimensions pertinentes

Est-ce que, par rapport aux différentes dimensions, il y a des pratiques de participation dont vous pouvez me faire part ?

Comment pourriez-vous me décrire les pratiques de participation (d'engagement, d'entraide) au sein de la population congolaise ?

- Y-a-t-il une organisation/structure plus ou moins formelle (association, personne-clé...)
 - Comment fonctionne(nt)-t-elle(s) ?
- Quels seraient les événements qui suscitent la participation ?
 - Fréquence, occasion, grande/petite participation...
 - Quel type de participation (description des pratiques, que font les gens)?
- Y-a-t-il une participation plus politique ?

- Face à la société d'installation
 - Revendications / discours
 - Face au pays d'origine (ex les manifestations suite aux élections)
 - Revendications / discours
 - Organisée ou spontanée
- Qu'est-ce qui facilite(ra)it les pratiques de participation ?
 - Quels sont les obstacles éventuels à des pratiques de participation ?
 - Pourquoi les gens participeraient selon vous ?

Comment les pratiques de participation des immigrants congolais se compareraient-elles selon vous aux pratiques d'autres groupes (autres immigrants, les Belges/Canadiens natifs)?

- En termes de pratiques (quelle sorte, fréquence/intensité);
- En termes d'organisation;
- En termes de revendications;
- En termes de rapport avec d'autres groupes.

Guide d'entretien – récits de vie

À travers ce récit de vie, je voudrais que nous parlions ensemble de vos engagements sociaux et politiques actuels mais aussi passés. Je voudrais que vous me racontiez comment vous en êtes venu à les avoir et aussi comment vous les vivez actuellement. En fait, ce qui m'intéresse c'est comment ça se fait que vous prenez de votre temps et que vous le consacriez à quelque chose ou à quelqu'un qui va au-delà de votre propre intérêt personnel. C'est-à-dire qu'au lieu par exemple de regarder la télé ou avoir d'autres loisirs plus individuels ou de travailler uniquement pour vous, vous vous engagez dans des activités ou des actions qui contribuent à une cause ou au bien-être de d'autres personnes.

Les pratiques de participation actuelles et passées

Est-ce que vous pourriez me raconter comment dans une semaine « typique », par exemple la semaine dernière, vous vous engagez pour une cause, pour des gens et comment vous vous arrangez avec les autres obligations que vous avez.

- Quelles sont vos différentes activités d'engagements ?
- Quelles sont vos autres obligations (famille, travail...) ?
- Déplacements... Auto...
- Qu'est-ce que vous appréciez de votre vie quotidienne ?
- Qu'est-ce qui est difficile ?
- Qu'est-ce qui, dans votre vie quotidienne, vous apparaît comme rendant votre participation plus facile / plus difficile ?
 - Notamment au niveau informel, s'il y a des pratiques d'entraide, il peut y avoir des éléments « momentanés » (ça adonne mal parce que...)

Histoire des pratiques de participation

Pourriez-vous me décrire comment ça se passe dans vos engagements ? *(Passer les différentes pratiques abordées dans la première partie)*

- Où, quand, comment...
- Qu'avez-vous comme tâche/rôle régulier ?
- Quelles sont vos relations avec ceux avec qui vous participez ?
 - Qui sont-ils (origine, occupation...) ?
 - Que sont-ils pour vous (amis, connaissances...) ?
 - Les voyez-vous en dehors de votre participation ?
 - Dans quel cadre ?
 - Fréquence
 - Les connaissiez-vous avant ?

Comment vous en êtes venus à vous engager dans... *(Passer les différentes pratiques abordées dans la première partie)*

- Quand est-ce que vous avez commencé ? Comment cela s'est fait ?
 - Demande de quelqu'un d'autre ou initiative
- Qu'est-ce qui vous a amené à ces pratiques (à travers quelqu'un que vous connaissiez, étant donné la cause, pour aider...)?
- Comment cela s'est passé les premières fois ?
- Pensez-vous continuer ? Si oui, qu'est-ce qui vous motive ?
 - Reconnaissance, retour de don, acquisition de connaissances/habilités, expérience de « travail ».

Et si on revient en arrière, est-ce que vous étiez engagé dans d'autre chose ?

- Quoi, quand, comment ?
- Quel était votre rôle ?
- Comment vous êtes arrivés là ?
- Avec qui ?

Quel est votre intérêt pour l'actualité politique et sociale ?

- En Belgique ?
- En RDC
- Vote (communales 2012) ?

Est-ce que vous donnez des coups de mains à des connaissances, des amis de la famille parfois ? Est-ce que vous vous entraidez avec d'autres personnes ? Comment cela se passe-t-il ?

- Qu'est-ce qui fait en sorte que vous allez aider quelqu'un à un moment donné (élément déclencheur d'un geste particulier) ?
 - Demande ou initiative ?
- À quelle fréquence vous allez aider cette personne/ ces personnes ?
- Présence d'une entente informelle entre l'interviewé(e) et d'autres gens ?
- Quelles sont vos relations avec ceux que vous aidez ou avec qui vous vous entraidez ?
 - Qui sont-ils ?
 - Que sont-ils pour vous (amis, connaissances...) ?
 - Les voyez-vous dans d'autres occasions (repas, fêtes, sorties...)?
 - Dans quel cadre ?
 - Fréquence
 - Les connaissiez-vous avant ?
 - Comment les avez-vous rencontrés ?
- Expliquez-moi pourquoi vous aidez ces personnes.
 - Reconnaissance, retour de don, acquisition de connaissances/habilités, expérience de « travail ».

- Avez-vous d'autres occasions d'aider les gens de façon semblable ou en avez-vous eu ? Comment cela se passait ? Quelles sont/étaient vos raisons de le faire ?

Relations sociales

Parlez-moi des gens que vous côtoyez tous les jours...

- Y-a-t-il d'autres gens qui s'engagent qui participent autour de vous ?
 - Que font-ils (pratiques orientées vers pays d'accueil vs pays d'origine)?
 - Quelles sont les relations entre vous ; comment voyez-vous leurs participations ?

Des recherches sur l'engagement social des gens avancent que ceux s'engagent/participent trouvent souvent qu'ils reçoivent beaucoup plus qu'ils ne donnent. Qu'en pensez-vous ? Et dans votre cas, qu'est-ce qu'il en est ?

En Belgique/au Canada, on définit souvent la participation ou l'engagement comme se faisant dans des organisations, dans des associations, même si on peut donner de son temps aussi ailleurs. Comment est-ce qu'on s'engage en RDC ? Ce que j'ai lu c'est qu'il semble avoir une société civile assez présente...

Comment pourriez-vous comparer vos propres façons de vous engager, de donner de votre temps à d'autres à celles des Belges/Canadiens ?

Pourquoi pensez-vous que certains ne s'engagent pas envers d'autres ? Comment les gens qui ne participent pas dans votre entourage voient-ils vos pratiques ?

Parcours de vie et participation

Pouvez-vous me raconter un peu comment ça s'est passé votre parcours entre le Congo et la Belgique ?

- Prise de la décision de partir
- Avec qui ?
- Qui a aidé ?
- Les étapes ?
- Comment cela s'est déroulé à chaque fois ?
 - Avez-vous été aidé, avez-vous eu l'occasion d'aider des gens ?

Et comment ça s'est passé à votre arrivée ici ? Avez-vous reçu de l'aide lié à ...

- Durant les premières semaines / les premiers mois ?
- Emploi / Situation socio-économique
- Logement
- Relations familiales
- Loisirs/Temps libre
- Relation avec la société d'installation
- Qui sont les gens qui vous ont aidé ?

Comment pourriez-vous me décrire votre situation actuelle ici ?

- Quelles sont vos relations avec les Belges / les Canadiens, les autres immigrants ?
- Comment le fait de participer, de consacrer du temps à d'autres autour de vous peut être lié à la façon que vous vous représentez votre situation ?
- Qu'est-ce que vous appréciez dans votre vie en Belgique ?
- Qu'est-ce que vous trouvez plus difficile ?

Finalement, j'aimerais savoir comment vous définiriez la participation, l'engagement ? Qu'est-ce que cela représente pour vous ?

Y-a-t-il des questions dont nous n'avons pas discuté et que vous trouveriez importante de mentionner ? Des suggestions pour de futures entrevues (changement dans questions, questions à ajouter/enlever) ?

Annexe 11 : Grille d'observation

Grille d'observation – 1^{ère} étape

Quoi, quand, où

Activité observée

- **Type d'activité :** Assemblée annuelle
- **Déroulement de l'activité :**
- **Raison de la présence des acteurs**

Endroit de l'activité

- **Situation géographique :**
- **Lieu :**
- **Description des lieux**
- **Occupation de l'espace par les différents acteurs :**

Les acteurs

Interactions entre les acteurs

- **Rôle de chacun dans le déroulement de l'évènement Formation de sous-groupes**
- **Qui intervient durant les discussions dans une réunion;**
- **Tension/Alliances/Consensus**

Discours

Annexe 12 : Division des pouvoirs et des compétences en Belgique

NIVEAU DE COMPÉTENCE	TERRITOIRE POPULATION	COMPÉTENCES	ELECTIONS	ORGANE LÉGISLATIF	NORME	ORGANE EXÉCUTIF
Europe	28 pays membres 507 416 607 ¹⁴	Marché commun / Union économique et monétaire (UEM) / politique étrangère et de sécurité commune / collaboration en matière de justice et intérieur	5 ans	Conseil des ministres + Parlement européen	Directive Règlement Décision etc.	Commission + Conseil des ministres
Fédéral	Belgique 11 150 518 ¹⁴	Unité institutionnelle, économique, financière et sociale; sécurité publique	5 ans (en principe) délégation ¹⁵	Chambre des représentants Sénat	Loi	Gouvernement fédéral
Communautés	Flamande- française ¹⁶ germanophone	Culture Emploi des langues Matières personnalisables (p. ex. enseignement, politique familiale, protection de la jeunesse)	5 ans délégation ¹⁶ 5 ans	Parlement flamand ¹⁶ Parlement de la Communauté française Parlement de la Communauté germanophone	Décret Décret Décret	Gouvernement flamand ¹⁶ Gouvernement de la Communauté française Gouvernement de la Communauté germanophone
Régions	Région flamande 6 410 705 ¹⁶ Région wallonne 3 576 325 ¹⁶ Région de Bruxelles-Capitale 1 163 486 ¹⁶	Matières liées au territoire (p. ex. aménagement du territoire, agriculture, environnement)	5 ans 5 ans 5 ans	Parlement flamand ¹⁶ Parlement wallon Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale ¹⁶	Décret Décret Ordonnance	Gouvernement flamand ¹⁶ Gouvernement de la Région wallonne Gouvernement de la Région Bruxelles-Capitale
Provincial	10 provinces	Initiati provincial (p. ex. promotion du tourisme, gestion des forêts provinciales)	6 ans	Conseil provincial	Règlement Ordonnance	Collège provincial (Région wallonne) Députation (Région flamande)
Communal	589 communes	Initiati communal (p. ex. maintien de l'ordre, gestion des finances communales)	6 ans	Conseil communal	Règlement Ordonnance	Collège bourgmestre + échevins

Pour plus d'informations:

Chambre des représentants — Service des relations publiques et internationales, 1008 Bruxelles
Tél.: (32)(2)549 81 36 — e-mail: info@lachambre.be — www.lachambre.be

01.09.2014

¹⁴ Les groupes linguistiques (FI + IN) du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale siègent sous le nom de commission communautaire française et de commission communautaire flamande jusqu'à l'adoption de la loi relative à la dévolution des compétences communales. Les commissions communales qui concernent respectivement des personnes d'expression française ou néerlandaise à Bruxelles. Ces commissions peuvent donc être considérées comme "prolongement" des Communautés française et flamande en ce qui concerne l'exercice de leurs compétences dans la Région de Bruxelles-Capitale.

¹⁵ Depuis la 31ème réforme de l'Etat, le Sénat n'est plus élu directement mais ses membres sont désignés par les parlements des entités fédérées ou cooptés par les membres ainsi désignés.

¹⁶ SPF Economie (be-STAT)

¹⁷ Eurostat: 1^{er} janvier 2014.

¹⁸ Les compétences de la Région flamande sont exercées par la Communauté flamande, c.-à-d. que le Parlement flamand et le Gouvernement flamand assurent les compétences communales et régionales.

¹⁹ Beaucoup de compétences de la Communauté française ont été transférées à la Région wallonne et à la commission de la Communauté française du Parlement de la Région Bruxelles-Capitale.

²⁰ Le Parlement de la Communauté française n'est pas élu directement mais il est composé des 75 élus du Parlement wallon et des 19 francophones du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale.

Source : La Chambre des Représentants de Belgique, *Fiche info #6 – La répartition des compétences*, en ligne.